H. Afr. 2225 13

Digitized by Google

<36639153310015

<36639153310015

Bayer. Staatsbibliothek

Digitized by Google

Digitized by Google

# RECHERCHES
## *HISTORIQUES*
## SUR LES MAURES,
## *ET*
## HISTOIRE DE L'EMPIRE
# DE MAROC.

Digitized by Google

# RECHERCHES
## *HISTORIQUES*
## SUR LES MAURES,
## *ET*
## HISTOIRE DE L'EMPIRE
# DE MAROC,

*PAR M. DE CHÉNIER, chargé des Affaires du Roi auprès de l'Empereur de Maroc.*

TOME TROISIEME.

*A PARIS,*

Chez { l'Auteur, rue des Coutures S. Gervais, N°. 7.
BAILLY, rue S. Honoré, près la Barrière des Sergens.
ROYER, Quai des Augustins.
Et à l'Imprimerie POLYTYPE, rue Favart.

M. DCC. LXXXVII.

*Avec approbation & Privilège du Roi.*

VB/63/2314

Digitized by Google

Bayerische
Staatsbibliothek
München

Digitized by Google

# TABLE
## DES CHAPITRES.

*Contenus dans le troiſiéme Volume.*


INTRODUCTION *à l'Hiſtoire de l'Empire de Maroc.* 1

CHAP. I. *Etendue de l'Empire, ſes provinces, ſes villes, rivières, rades & ports, ſon climat, ſes productions, ſes richeſſes ſes habitans.* 8

*Villes, rivières, ports & rades.*

*Villes de l'intérieur de l'Empire.* 16

*Climat & terroir de l'Empire.* 79

*Fruits, productions & mines.* 84

*Idées ſur le commerce des Maures dans les premier tems.* 92

*Habitans de l'Empire de Maroc.* 97

*Animaux de l'Empire de Maroc.* 135

CHAP. II. *Religion, Gouvernement, Loix, ſciences, langage, mœurs & uſages des Maures.* 145

*Religion.* Ibid.

*Gouvernement.* 161

*Loix & adminiſtration de la juſtice.* 170


Digitized by Google

*Sciences des Maures.* 177
*Langage des Maures.* 186
*Caractère, mœurs & uſages.* 190
CHAP. III. *Forces militaires & maritimes de l'Empire de Maroc, & revenus du Souverain.* 226
*Forces militaires* 226
*Forces Maritimes.* Ibid.
*Revenus de l'Empereur de Maroc.* 245
CHAP. IV. *Hiſtoire des Souverains de Fez, Maroc, Sus, &c.; de différentes dynaſties, depuis la fondation du Royaume de Fez, juſqu'à l'avènement des Chérifs de la maiſon régnante.* 256
*Dynaſties des Morabethoun.* 264
*Dynaſtie des Moahedins.* 271
*Dynaſtie des Benimerins.* 281
*Chérifs de la maiſon de Mérini, troubles qu'il y eut ſous leur régne.* 274
CHAP. V. *Hiſtoire des Chérifs de la maiſon régnante.* 337
*Régne de Sidy Mahomet, à préſent ſur le trône.* 465
*Diſpoſitions & vues de ce prince relativement au commerce & aux impôts.* 466
*Adminiſtration générale de l'Etat.* 573
*Affaires domeſtiques & économie intérieure du palais.* 476

Digitized by Google

*Révolutions sous Sidy Mahomet.* 482
*Evénemens particuliers de ce régne.* 489
CHAP. VI. *Relations & intérêts de commerce entre les Nations Européennes & l'Empire de Maroc.* 507
*Paix entre la France & l'Empire de Maroc, rélations de commerce entre les 2 Nations.* 525
*Douanes, poids & mesures des Etats de Maroc.* 533

Fin de la Table.

Digitized by Google

# ERRATA.

*Du troiſième Volume.*

| Pag. | lign. | |
|---|---|---|
| 31 | 16 | après *Chella*, *liſez* qui renferme. |
| 33 | 2 | de la note, quarante mers, *liſez* meres. |
| 178 | 2 | ont ils, *liſez* ils ont. |
| 210 | 12 | aſſemblée de jour, *liſez* jour d'aſſemblée. |
| 116 | 13 | *Maveros*, liſez *Mavros*. |
| 244 | 11 | le Souverain, *liſez* ce Souverain. |
| 394 | 14 | Ces ſoldats, *liſez* les ſoldats. |
| 436 | 18 | que des, *liſez* que ſes. |
| 478 | 16 | après pour vivre, *liſez* & ils ne connoiſſent. |
| 479 | 10 | doivent de, *ſuprimez* de. |

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

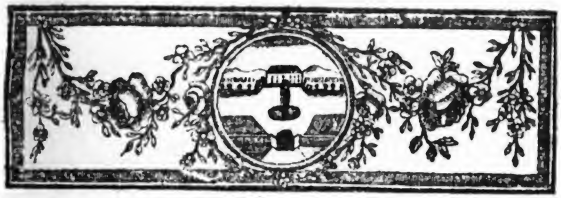

# RECHERCHES
## *HISTORIQUES*
## SUR LES MAURES.

## LIVRE QUATRIEME.

### HISTOIRE DE L'EMPIRE DE MAROC.

*INTRODUCTION.*

L'HISTOIRE des Nations n'eſt, en général, que le tableau des paſſions des hommes; on voit par-tout les mêmes calamités, les mêmes misères, les mêmes horreurs; quelque diverſité dans les événemens, dans les tems & les circonſtances; quelque nuance dans le caractère des peuples, dans les vertus morales, politiques ou militaires,

qui distinguent les conquérans, & qui influent sur le sort des nations, répandent seules sur l'histoire des hommes plus ou moins d'intérêt.

Les bouleversemens que les Maures ont éprouvés après qu'ils ont été repoussés d'Espagne en Afrique, ne présentent aucune variété qui puisse intéresser le lecteur, & déguiser la bassesse de leur esclavage, & la férocité de leurs usurpateurs; c'est un tissu continuel, & presqu'uniforme, de dévastations & de forfaits, qui ne permet pas de se distraire un instant sur les malheurs attachés à l'humanité. Si nous sommes consternés dans Rome par les fureurs de Silla, par les excès monstrueux de Néron, par les extravagances de Caligula, & par les crimes d'Héliogabale, nous partageons les délices du peuple & sa félicité sous l'empire de Titus, de Trajan & de Marc-Aurele; & l'on admire toujours Rome, malgré cet esprit de tyrannie qui la prédominoit. Ce mêlange de vertus & de vices, ce contraste de grandeur & de médiocrité, de violence & de modération, d'orgueil & de générosité, qui ont hâté son élévation, & qui ont précipité sa chûte, répandent sur le tableau de ses révolutions le plus vif intérêt & la plus grande diversité.

Nous avons déja vu ce qu'étoient les Maures dans les siècles reculés, & lors qu'unis aux Arabes



Digitized by Google

ils ont porté leurs armes triomphantes dans une partie de l'Europe, où ils ont laissé quelques vestiges de leur goût pour les arts. Predestinés de tout tems à l'esclavage & à la tyrannie, nous allons les retrouver dans les déserts d'où ils étoient sortis, & où un concours de circonstances les ont ramenés, tels que *Salluste* les a vus avant l'Ere Chrétienne, *inconstans, perfides & inquiets.* Cette suite d'événemens, aussi rapides qu'étonnans, auxquels ils ont participé dans l'intervalle, n'a fait sur eux aucun changement; ils ont conservé ou repris le même génie, les mêmes mœurs & la même façon de vivre, comme si le sol & le climat, qui donnent aux plantes des propriétés particulières, avoient la même influence sur le caractère des hommes.

J'ai déjà dit, dans le discours préliminaire, que l'histoire de l'empire de Maroc a été d'abord le seul objet de mes recherches; desirant parler des Maures avec plus de connoissance, & donner à mon ouvrage plus d'intérêt & plus de variété, j'ai cru devoir remonter à l'origine de ces peuples, & je me suis laissé entraîner au desir de les suivre dans toutes les révolutions qu'ils ont éprouvées. Après avoir vu, dans les trois précédents livres, cette succession d'événemens qui ont fait varier le poids de leurs chaînes, on les verra dans celui-

ci ſous la dépendance abſolue des Chérifs de Maroc, ſous le joug d'un deſpotiſme rigoureux. Je diviſerai ce livre en cinq Chapitres.

On verra dans le premier, l'étendue de l'empire de Maroc, ſes provinces, ſes villes, ſes rades, ſes ports, ſon climat, ſes productions, quel pouvoit être ſon commerce dans les anciens tems, & ſes habitans.

Je parlerai dans le ſecond, de la religion & du gouvernement de cet Empire, des loix, des ſciences, du langage, du caractere, mœurs & uſages de ſes peuples.

Dans le troiſième, je donnerai une idée des forces militaires & maritimes de l'empire de Maroc, & un apperçu des revenus du Souverain.

Le quatrième Chapitre contiendra, l'hiſtoire des Souverains de Fez, Maroc, Sus, &c. de différentes dynaſties, depuis la fondation du royaume de Fez dans le huitième ſiècle, juſqu'à l'avénement des Chérifs de la maiſon régnante.

L'hiſtoire des Chérifs de la maiſon régnante, fait le ſujet du cinquième Chapitre.

On verra enfin dans le ſixième & le dernier, les relations de convenance & de commerce entre les puiſſances de l'Europe & l'empire de Maroc.



Digitized by Google

## CHAPITRE PREMIER.

*Etendue de l'Empire de Maroc, ſes provinces, ſes villes, rivières, rades & ports; ſon climat, ſes productions, ſes richeſſes, & ſes habitans.*

L'EMPIRE de Maroc s'étend depuis le vingt-huitième degré au ſud, juſqu'au trente-cinquième & demi de latitude. Sa côte occidentale décline de près de quatre degrés de l'eſt à l'oueſt; je lui ſuppoſe deux cents lieues de long de ſon extrémité nord-eſt juſqu'au ſud; ſa largeur, de l'eſt à l'oueſt, peut avoir cinq degrés d'étendue dans la partie ſeptentrionale, & ſix ou ſept dans le centre, elle va en diminuant comme une manche; de ſorte que ſa plus grande largeur horizontale peut avoir environ cent trente lieues. Cet Empire eſt borné au nord par le détroit de Gibraltar & la Méditerranée, à l'eſt par le royaume de Tremecen & le Vled d'Elgérid, au ſud par le déſert, & à l'oueſt par l'océan.

Les Etats du Maroc ſont formés de la réunion de pluſieurs petits Royaumes, qui ſe bornoient,

autrefois, à l'étendue d'une province, & qui vivoient entr'eux dans une continuelle diviſion; ſubjugués & réunis enfin par les Chérifs, ils ne connoiſſent plus qu'un Souverain. On comptoit dans le ſud de cet Empire les Royaumes de *Sus*, de *Tarudant*, de *Maroc*, de *Tafilet*, & *Sugulmeſſe*; dans la partie du nord, ceux de *Fez*, de *Miquenes* & de *Trémecen*. Ce dernier, qui faiſoit une partie des dépendances de Maroc, ayant été conquis par les Turcs d'Alger, a été réuni aux domaines de cette Régence.

Le royaume de Maroc comprend aujourd'hui les provinces de *Maroc*, *Eſcura*, *Ramna*, *Duquella*, *Abda*, *Cherma*, *Hea*, *Sus*, *Dra* & *Geſula*. Celui de Fez comprend celles de *Temſena*, *Chavoya*, *Tedla*, *Beni-Haſſen*, *Fez*, *Rif*, *Garet*, *Chaus* & *Algarb*. Pluſieurs Auteurs, qui ſe ſont copiés, ont donné d'autres noms à quelques-unes de ces provinces; mais je me ſuis conformé à l'uſage des habitans, qui doivent mieux ſavoir que perſonne le nom de leur pays. Ces provinces d'ailleurs ayant ſouvent changé de limites, par le déplacement des Tribus, il peut en être réſulté de la variation dans les noms.

Outre les provinces qui compoſent l'empire de Maroc, ce Souverain s'arroge la domination ſur le *Vled de Nun*, juſques & y compris le déſert



Digitized by Google

appellé *Zahara*, qui, lui-même, en Arabe, veut dire déſert; mais ſon autorité ſur ces provinces eſt abſolument précaire; elle dépend de l'opinion des ſujets, & des circonſtances momentanées qui la déterminent. Les peuples qui habitent ces déſerts, éloignés du centre de l'autorité deſpotique, vivent en tribus ou petites républiques, & ſe choiſiſſent eux-mêmes leurs chefs : ils ont pour l'Empereur de Maroc la vénération que leur inſpire ſa puiſſance, & l'idée qu'ils ont de ſa ſuprématie comme chef de la religion; ils lui payent ou lui refuſent le tribut ſelon leur gré, n'étant pas poſſible de les contraindre par la voie des armes, dans un pays aride & très-chaud, où les peuples n'ont point d'habitation fixe, & où une armée auroit de la peine à agir & à ſubſiſter. Cette partie de la côte a été appelée *Vled de Nun*, à cauſe du Cap de Non, qui fut découvert par les Portugais au commencement du quinzième ſiècle; il fut ainſi nommé, parce que ceux qui le doublèrent les premiers ne revinrent pas.

Tout l'empire de Maroc du côté de l'eſt, du nord & du ſud, eſt fermé par une chaîne de vallons & de montagnes, qui ſont diſtinguées par le nombre & le nom des tribus qui les habitent; ce n'eſt guères que depuis l'Arrache juſqu'après *Saffi*, que la partie occidentale forme une ſorte de



Digitized by Google

plaine, qui, dans bien des endroits, a quinze ou vingt lieues de profondeur de l'eſt à l'oueſt.

*Provinces de l'Empire de Maroc.*

On ne peut pas donner une idée exacte de la poſition géographique de l'empire de Maroc, puiſqu'on ne peut pas voyager dans les provinces de l'intérieur, où les Maures ne ſont point habitués à voir des Européens : d'ailleurs les recherches qui occupent notre curioſité pourroient devenir ſuſpectes à ces peuples ; indifférens ſur tout, ils connoiſſent à peine eux-mêmes l'étendue de leurs provinces, qui varie ſelon l'intérêt & la volonté du Prince, la faveur des Gouverneurs, ou telles autres circonſtances qui tiennent au moment.

Pour donner une idée de cet Empire, je parlerai de ſes provinces maritimes, que j'ai parcourues dans preſque toute leur longueur ; comme elles bordent cette côte, elles intéreſſent plus que celles qui ſont dans l'intérieur, dont je parlerai après.

La province la plus ſeptentrionale eſt celle de *Garet*, ſur les bords occidentaux de la Mulluvia, qui ſépare l'empire de Maroc de celui de Trémecen ; cette province a environ vingt à vingt-cinq

lieues de long, ayant la Méditerranée au nord, l'Atlas au ſud, & la province de Rif à l'oueſt.

La province de *Rif*, qui eſt une des plus grandes, eſt dans cette continuité de montagnes qui ſont partie du petit Atlas; cette province, dont le terrein eſt pierreux, a celle de *Garet* à l'eſt, la Méditerranée au nord, où ſont l'ancienne Gomera, ainſi que les villes de Melille & Vélès de Pegnon, qui appartiennent à l'Eſpagne, elle a à l'oueſt la province du Garb, & au ſud celles de Chaus & de Fez.

La province du *Garb*, commence au territoire de Tétuan; elle a près d'un degré de l'eſt à l'oueſt juſqu'au Cap Spartel, & près de trente-ſix lieues du nord au ſud; elle eſt bornée au nord par le détroit de Gibraltar, au ſud par la rivière de la Mamore, à l'oueſt par l'océan, & à l'eſt par le royaume de Fez. Cette province n'eſt pas bien féconde du côté du nord: comme elle eſt coupée de vallons, la terre eſt expoſée à ſouffrir dans les grandes pluies, & les récoltes y ſont incertaines; le reſte de cette province eſt très-beau, il eſt arroſé de pluſieurs rivières, & orné de quelques forêts. Léon l'Africain, & tous ceux qui ont écrit après lui, appellent cette province *Aſgar*, ce qui me fait ſuppoſer que c'eſt une erreur d'impreſſion, & que l'on a voulu écrire *Elgarb*, qui veut dire le couchant.

Après la province d'Elgarb, vient celle de *Beni-Haſſen*, que Léon l'Africain, & ceux qui l'ont copié, appellent *Habat*; c'étoit, peut-être, l'ancien nom de cette province, qui aura reçu celui de la tribu qui eſt venue l'habiter. Cette province eſt bornée au nord par la rivière de la Mamore, & s'étend, au ſud, juſqu'à celle de Sarrat, à quatre lieues de Rabat; elle eſt bornée à l'eſt par les provinces de Fez & de Tedla, & à l'oueſt par l'ocean. Cette province eſt aſſez étendue, elle eſt riche & commerçante, & produit des laines de très-bonne qualité.

La province de *Temſena* eſt contigue à celle de Beni-Haſſen; elle s'étend depuis la rivière de Sarrat j'uſqu'à celle de Morbeya; elle eſt bordée à l'eſt par celle de Tedla & de Chavoya; celle de Beni-Haſſen eſt au nord, la mer Océane à l'orient, & la province de Duquella au ſud. Cette province eſt abondante & riche, les vivres y ſont très-nourriſſans & de très-bon goût, & ſon nom ſemble, lui-même, déſigner la pureté de ſon climat & ſa ſalubrité; *Tem-Sena* paroît dériver des mots Arabes *Tamam Séné*, ſeulement un an, ce qui paroît ſuppoſer qu'il ne faut y reſter qu'un an pour ſe bien porter, & tel eſt encore le préjugé du pays. Le bled croit en abondance dans cette province, la qualité en eſt ſupérieure, & ſes épis



Digitized by Google

ſont ordinairement de ſoixante-dix grains & plus. Il y a dans cette province des forêts d'un eſpèce de cèdre appelé Harar, qui a une odeur réſineuſe; c'eſt un bois dur & incorruptible, qu'on emploie dans la conſtruction des maiſons. Léon l'Africain, par erreur & par quelque conformité de nom, appelle cette province Tremecen, qui eſt le nom d'un Royaume qui n'appartient pas au Maroc; Marmol a copié la même faute en copiant ſon livre.

Après la rivière de Morbeya, qui eſt la limite méridionale de la province de Temſena, vient celle de *Duquella*, qui s'étend juſqu'aux murs de Saffi. Cette province eſt bornée au nord par celle de Temſena, à l'eſt par celles d'Eſcura, Ramna & Maroc, au ſud par la province d'Abda, & à l'oueſt par l'Océan; elle eſt très-peuplée, riche & commerçante, elle abonde en bleds, & produit beaucoup de laines, dont elle vend une partie, & emploie le reſte dans ſes fabrications, qu'elle conſomme dans les provinces du ſud. Cette province s'étendoit autrefois juſqu'à la rivière de Tanſif; mais celle d'Abda en a été démembrée pour faire le partage de deux frères qui en diſputoient le gouvernement. Les habitans de Duquella ſont, en général, grands & robuſtes; ils ſont commerçans, &, comme l'eſprit d'intérêt influe



Digitized by Google

infiniment ſur le caractère des hommes, ils ſont plus doux & plus lians que ceux des autres provinces du ſud.

La province d'*Abda*, qui faiſoit une partie de celle de Duquella, commence à la ville de Saffi, & s'étend juſqu'à la rivière de Tanſif, ayant une forme triangulaire. Les habitans de cette province ont un goût décidé pour les armes, & il y en a beaucoup au ſervice de la Cour.

Après la province d'Abda vient celle de *Hea*, qui eſt bornée au nord par la rivière de Tanſif, à l'eſt par la province de Cherma, à l'oueſt par l'Océan, & au ſud par la province de Sus; la province de Hea eſt aſſez commerçante, mais ſes peuples, inquiets & peu civiliſés, ſont ſouvent agités par des diviſions. La province de Cherma, qui eſt entre celle-ci & celle de Maroc, eſt un démembrement de celle de Hea.

Après la province de Hea vient celle de *Sus*, qui a à l'eſt celle de Dra, & une partie de Geſula, l'Océan au couchant, & le Veld de Nun au midi. Cette province, par des relations plus ſuivies avec le ſud, a été autrefois très-commerçante; mais l'Empereur de Maroc, actuellement régnant, ayant fait détruire la ville de Sainte-Croix, cette province n'a plus les mêmes reſſources, elle peut cependant s'en dédommager,

en trafiquant avec les comptoirs des Européens dans le Sénégal.

Les provinces que nous venons de parcourir ſont ſur les bords maritimes de l'empire de Maroc; comme celles de l'intérieur & de ſes extrémités orientales ne peuvent être fréquentées par les Européens, on ne ſauroit en parler avec la même préciſion; je vais les remonter du ſud au nord d'après les notions que je me ſuis procurées.

A l'eſt de la province de Sus, & au nord du Vled de Nun, ſont les provinces de *Dra* & de *Geſulla*, elles ſont l'une & l'autre dans le voiſinage du mont Atlas, qui, dans cette partie méridionale, vient par ſa chûte ſe perdre preſque dans l'Océan.

En remontant au nord, on entre dans la province de *Maroc*, qui eſt aſſez étendue; entre cette province & celle de Hea, ſe trouve la province de *Cherma*, qui eſt un démembrement de cette dernière. Cette petite province & celles d'Abda & de Duquella ſont à l'oueſt de celle de Maroc, qui eſt bornée au nord par la province d'Eſcura ou l'*Aſcora* de Léon l'Africain, & par le mont Atlas à l'eſt.

Après la province de Maroc vient la province d'*Eſcura*, qui, avec celle de *Remna*, ne faiſoit autrefois qu'un Gouvernement; il aura été diviſé

pour pouvoir contenir les peuples avec plus de facilité dans ces pays voisins des montagnes; Ramna & Escura ont la province de Maroc au sud, celle de Duquella à l'oueſt, la rivière de Morbeya au nord, & le mont Atlas à l'eſt.

De la province d'Escura, en remontant au nord, on entre dans la province de *Tedla*, qui s'étend le long de l'Atlas du côté de l'eſt, & à l'oueſt la province de *Chavoya*; cette derniere, habitée par des montagnards, voleurs & inquiets, eſt bornée à l'oueſt par la province de Temſena, & au nord par celle de Beni-Haſſen, avec leſquelles elle eſt ſouvent en diviſion.

Après les provinces de Tedla & Chavoya, on trouve au nord la province de *Fez*, qui a à l'oueſt les provinces de Beni-Haſſen & du Garb, le mont Atlas à l'eſt, & qui s'étend du côté du nord, juſqu'aux provinces de Chaus, Rif & Garet. Les dépendances de la province de Fez ſont très-étendues & réuniſſent pluſieurs montagnes infiniment peuplées & aſſez bien cultivées.

Le *mont Atlas* borde à l'eſt toutes les provinces occidentales de l'empire de Maroc. Ce mont eſt formée par une chaîne de hautes montagnes, multipliées à l'infini, & diviſées en régions très-bien peuplées, par une multitude de tribus, dont la férocité en interdit l'accès à tout étranger. Je



Digitized by Google

n'ai pu acquérir ſur ces montagnes aucune connoiſſance aſſez exacte pour oſer en parler ; ce que Léon l'Africain en dit eſt très-vague, & je ne ſais ſi l'on doit s'en rapporter à lui, d'autant plus que depuis environ trois ſiècles, qu'il dit avoir parcouru cet Empire, il a éprouvé tant de révolutions qu'il a entièrement changé de face. Les montagnes de l'Atlas ſont, peut-être, ce qu'il y auroit de plus curieux à parcourir pour en connoître exactement l'hiſtoire naturelle; le climat de ces montagnes, quoique très-froid en hiver, eſt en général très-ſain & très-beau, les vallons en ſont très-bien cultivés ; ils abondent en fruits, ils ſont variés par des forêts de haute-futaie, & par des ſources abondantes qui, réunies à quelque diſtance, forment des grandes rivières, qui vont ſe perdre dans l'Océan. Selon les rapports des Maures, il y a dans ces montagnes différentes carrières de marbre, de granite & autres pierres précieuſes ; il y a des mines, peut-être, mais les peuples qui habitent ces montagnes n'ont aucune idée de ces richeſſes, ils conſidèrent l'avantage qu'ils ont de pouvoir défendre leur liberté, comme le tréſor le plus précieux de leurs habitations.

A l'eſt du mont Atlas, dans une plaine ſablonneuſe, qui fait partie de l'ancienne Numidie, eſt le royaume de *Tafilet*, qui fut conquis par le



Digitized by Google

Roi *Joſeph Abu Teſſiffin*, un des premiers Rois de Maroc. Ce Royaume s'appeloit alors *Sugulmeſſe*; il eſt borné au nord par les montagnes voiſines des royaumes de Tremecen & de Fez, & s'étend au ſud juſqu'à la province de Géſula, ayant le Vled d'Elgérid à l'eſt, & l'Atlas au couchant. La ville de Sugulmeſſe, qui étoit autrefois la capitale du Royaume de ce nom, fait aujourd'hui une partie de celui de Tafilet. On ne peut paſſer de Maroc à cette province, qu'en traverſant le mont Atlas dans ſes extrémités, c'eſt-à-dire, du côté de la province de Sus, ou du côté de celle de Fez; ce dernier chemin eſt le moins chaud, & le plus fréquenté.

### *Villes, Rivières, Ports & Rades de l'Empire de Maroc.*

Je ne me bornerai pas ici à une ſimple deſcription des villes & des ports de l'empire de Maroc; j'ai cru devoir y joindre, pour plus d'utilité, les obſervations relatives à la navigation de la côte, & à la commodité de ſes rivières, de ſes ports & de ſes rades, & au commerce qu'on peut y faire.

La nature a mis une barrière preſqu'inſurmontable à la côte occidentale de l'empire de Maroc,

par les rochers, à fleur d'eau, dont elle eſt hériſſée; une deſcente y ſeroit d'autant plus difficile à exécuter, qu'on ne pourroit pas être aſſuré de la rétraite, à cauſe des variations qui réſultent à tout inſtant de l'agitation de la mer, & de la mutation des marées.

Les villes dans cet Empire ne ſont ni grandes, ni nombreuſes, ni bien peuplées : les Deſpotes, jaloux de leur autorité, & toujours préocupés d'un pouvoir ſans bornes, regardent les villes & les places fortes comme des moyens plus propres à inviter à l'indépendance, & à favoriſer les rébellions, que ne le ſont les campemens; auſſi leurs places ſont-elles mal fortifiées, & peu en état de défenſe du côté de la terre.

L'Empire de Maroc eſt ſéparé du royaume d'Alger, du côté du nord, par la rivière Mulluvia, qui vient ſe jetter dans la Méditerranée. L'Empereur n'a aucune place ſur cette côte ſeptentrionale, connue ſous le nom de *Rif*; le peu qu'il en avoit ont été priſes par les Eſpagnols, qui les ont conſervées, telles qu'Alhuſema, Melille & Vélès de Pegnon ou de Gomera.

*Melille* ou Melela a été une ancienne ville qui paroît avoir été fondée par les Carthaginois; ſon nom annonce que le miel abondoit dans ſes environs. Elle tomba au pouvoir des Goths, qui



Digitized by Google

l'abandonnèrent lors de l'invaſion des Arabes ; elle a été abandonnée de même par les Maures au commencement du quinzième ſiècle, & les Eſpagnols s'en emparèrent. Cette place a été aſſiégée inutilement par Sidy Mahomet en 1774.

*Velès de Pegnon* ou de Gomera eſt un château bâti ſur un rocher, d'où il a pris ſon nom ; au bas de cette forteresſe, il y avoit anciennement une ville appelée Bedis, qu'on ſuppoſe fondée par les Carthaginois ; les Arabes l'ont appelée Belis & Velis, d'où vient le nom de Velès. Ces deux places, environnées de montagnes, couvertes de forêts, ſe ſoutenoient par la conſtruction des navires, qu'ils entretenoient à la pêche & à la piraterie, avant que les Eſpagnols s'en rendiſſent maîtres ; cette partie de la côte du Rif n'eſt d'aucune utilité pour la navigation. En la parcourant de l'eſt, à l'oueſt, on trouve la rivière de Bouſſega, auprès de Tétuan, où les galiotes de Marce mouillent & hivernent, ſous la protection d'un mauvais fort.

A une lieue & demie de la rade, dans l'intérieur des terres, eſt la ville de *Tétuan*, dans la province du *Garb* ; cette Ville eſt habitée par des Maures & des Juifs, qui, preſque tous, parlent eſpagnol ; ils ſont commerçans, doux & polis ; les environs de cette Ville ſont plantés de vignes



Digitized by Google

& de jardins agréables & bien entretenus ; les fruits y ſont meilleurs & mieux ſoignés que dans le reſte de l'Empire. Léon l'Africain donne encore la fondation decette Ville aux Africains : Tétuan fut embellie, & ſa population augmenta lorſque les Maures furent chaſſés d'Eſpagne ; les Européens, dans ce ſiècle, y faiſoient quelque commerce, & pluſieurs Conſuls y ont fait leur réſidence juſqu'en 1770 ; mais l'Empereur régnant les à fait retirer, & n'a pas voulu permettre qu'ils s'y établiſſent de nouveau. Cette place a conſervé des relations avec Gibraltar, d'où les navires viennent prendre des rafraîchiſſemens, quand le vent ſouffle dans la partie de l'oueſt, & qu'il ne permet pas d'aller à Tanger. La rade de Tétuan n'eſt sûre que quand le vent ſouffle à l'oueſt ; on peut alors s'y mettre à l'abri ; mais quand le vent eſt tourné à la partie de l'eſt, elle n'eſt pas tenable.

Après Tétuan vient *Ceuta*, qui appartient à l'Eſpagne, il y a un port pour des petits navires ; de-là juſqu'à Tanger, la côte, habitée par les Maures, & hériſſée de rochers, n'eſt d'aucune reſſource pour la navigation ; il y a quelques anſes où des petits bateaux, dans un cas forcé peuvent ſe mettre à l'abri. Cette place, qui, ſelon les apparences, a été bâtie par les Carthaginois, a appartenu enſuite aux Romains, qui y mirent

une colonie ; elle devint après, la métropole des places que les Goths avoient dans l'*Hiſpania Tranſfretana* ; elle fut abandonnée aux Arabes & aux Maures par le Comte Julien ; ayant été priſe par les Portugais en 1415, elle eſt reſtée enfin au pouvoir de l'Eſpagne.

*Tanger*, dans la province du *Garb*, eſt à environ dix lieues de la rade de Tétuan, à l'embouchure occidentale du détroit. Cette place, qui a été occupée par les Romains & par les Goths, fut auſſi abandonnée aux Mahométans par le Comte Julien ; les Portugais le prirent en 1471 ; elle fut donnée en 1662 à Charles deux, Roi d'Angleterre, pour la dot de la Princeſſe Catherine de Portugal. Les Anglois l'ont enſuite abandonnée en 1684, après en avoir détruit le mole & les fortifications. Cette Ville, preſque ruinée, a encore quelques batteries, aſſez en ordre, en face de la baie, mais elles réſiſteroient difficilement à une attaque un peu obſtinée. Au fonds de la baie, du côté de l'eſt, vis-à-vis des ruines du vieux Tanger, eſt l'embouchure de la rivière où l'Empereur faiſoit hiverner ſes galioſes, mais l'enſablement de la Paſſe rend aujourd'hui cette rivière inutile.

La poſition de la baie de Tanger a été & ſera toujours favorable à la piraterie des Maures, qui, dans le plus rétréci du détroit, peuvent, avec



Digitized by Google

facilité ſurprendre les navires marchands qui ne ſeroient pas en état de ſe défendre.

La ville de Tanger n'eſt ſuſceptible d'aucun commerce, n'y ayant que peu de productions dans les environs. Les Eſpagnols en retiroient des volailes & quelques légumes, & les Anglois en retirent auſſi des rafraîchiſſement pour Gibraltar.

La baie de Tanger n'eſt pas bien sûre quand les vents ſoufflent dans la partie de l'oueſt; ayant été comblée par les débris du mole & des fortifications, on eſt expoſé à raguer ſes cables & à être entraîné ſur la plage. Le mouillage le plus sûr pour les frégates & pour les gros navires eſt à la pointe de l'eſt, d'où l'on peut mettre à la voile avec facilité, de quelque côté que les vents forcent; cette baie du reſte n'eſt dangereuſe qu'en hiver.

A l'oueſt de Tanger ſe trouve le Cap *Spartel*, qu'il faut doubler pour aller à *Arzille*, qui n'eſt qu'à cinq lieues de Tanger. Cette place bâtie ſur l'embouchure d'une rivière, eſt habitée par des Maures & des Juifs qui ne font aucun commerce. Arzille fut occupée anciennement par une colonie Romaine, elle paſſa, de-là, ſous la domination des Goths, & fut priſe enſuite par les Mahométans; Alphonſe de Portugal, ſurnommé l'*Africain*, s'en empara en 1471, les Portugais

l'ont abandonné à la fin du ſeizième ſiècle.

En courant la côte du côté du ſud on trouve, à douze lieues de diſtance, la ville de l'*Arrache*; elle eſt ſur la rivière Luccos, qui eſt le *Lixos* des Grecs. Le nom de cette Ville vient du mot arabe *El-Arrais*, qui, veut dire un lieu planté de jardins; peut-être que ſes fondateurs ont voulu conſerver le ſouvenir du jardin des Heſpérides, qu'on a ſuppoſé dans cet emplacement; les environs de cette place, coupés de bois & de quelques marais, ſont très-agréables, & elle ſeroit très-propre au commerce, ſa rivière ayant aſſez de profondeur, & ſes environs pouvant fournir bien des retours pour l'Europe.

L'Arrache fut fortifiée par *Muley Naſſer*, à la fin du ſeizième ſiècle; elle fut enſuite remiſe à l'Eſpagne en 1610, *Muley Iſmaël* la reprit en 1689. Il reſte encore, du côté de terre, un fort régulier, qui a été fait par les Eſpagnols, & qui eſt très-bien conſervé. Le château du côté de la rade a été aſſez bien rétabli depuis quelques années; & a été renforcé de pluſieurs batteries à fleur d'eau.

Les François bombardèrent cette place en 1765, & entrèrent dans la rivière pour y brûler deux corſaires; mais cette entrepriſe, exécutée avec courage, ayant été contrariée par des obſtacles

qu'on n'avoit pas assez prévus, n'eut pas, à beaucoup près, le succès qu'on s'en étoit promis.

Les Européens ont fait quelque commerce à l'Arrache sous le règne de *Sidi Mahomet*, actuellement régnant; mais, par une de ces dispositions dont on ignore les causes, il en a fait retirer tous les établissemens en 1780.

La passe de la rivière de l'Arrache est assez profonde; les gros armemens de l'Empereur y hivernent ordinairement; il y a des magasins pour les agrès des navires, mais il n'y a aucune commodité pour la construction; on y est éloigné des bois qui y sont propres; & le sol, qui n'est que sable, n'est pas assez solide pour établir des chantiers. La rade de l'Arrache n'est pas tenable en hiver, quand les vents fraîchissent dans la partie de l'ouest-sud-ouest; mais on n'a rien à craindre depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Septembre.

Depuis l'Arrache jusqu'à la Mamore, sur environ vingt lieues de chemin, par terre, la campagne est variée par divers lacs, par des forêts, & par plusieurs vallons, qui, autrefois, étoient assez peuplés. Dans le dernier, en approchant de la Mamore, on cotoie des lacs d'eau douce, qui ont près de huit lieues d'étendue; ils rassemblent quantité de canards & de poules d'eau. On pêche

dans ces lacs beaucoup d'anguilles; les bateaux dont les pêcheurs ſe ſervent ſont des eſpèces de nacelles, faites de roſeaux & de jonc, d'environ ſix pieds de long ſur deux de large, où un homme tient à peine, il ſe ſert d'une perche pour gouverner ſa petite barque, & il darde les anguilles a meſure qu'il les apperçoit. On voit ſur les bords de ce lac quelques hoſpices de *Marabouts* qui ſont en vénération de ſainteté, & un nombre de campemens de Maures, qui cultivent les terres voiſines, qui ſont d'un modique rapport. Ce vallon eſt très-agréable en hiver & au printems, mais en été il eſt triſte, ſec & ennuyeux. A l'extrémité méridionale de ce vallon, on trouve un ſanctuaire élevé, où il y a des habitations & des jardins; on voit, de-là, ſerpenter la riviere de Sébou qui vient du côté de Fez, & qui, réunie au Beth, ſe perd dans l'Océan. Cette rivière, qu'on paſſe ſur des bateaux mal entretenus, eſt au bas de ce ſanctuaire, à une lieue de diſtance; c'eſt la limite entre la province du Garb & celle de Beni-Haſſen.

Le fort de la *Mamore*, qui eſt au ſud du Sébou, eſt la première habitation de la province de *Beni-Haſſen;* il fut commencé par les Portugais en 1515, & fut détruit en même-temps par les Maures; il fut enſuite rétabli en 1604 par les

Eſpagnols, ſur leſquels *Muley Iſmaël* le reprit en 1681. Ce château, qui a dû être à l'embouchure de la rivière de Sébou, s'en trouve éloigné de deux milles par la quantité de ſable qui s'eſt amoncelé; ces enſablemens ont rendu l'entrée de cette rivière difficile & dangereuſe, de ſorte qu'elle n'eſt d'aucune utilité pour le commerce & pour la navigation. Il y a dans ce château trente-cinq à quarante familles qui s'entretiennent miſérablement du revenu du bac & de la pêche des aloſes, qui eſt très-abondante, dont on fournit tous les environs depuis novembre juſqu'à la fin de Mars.

De la Mamore à *Salé*, il y a cinq lieues; cette place eſt dans la province de *Beni-Haſſen*, ſur l'embouchure de la rivière de Salé, formée par la réunion de deux petites rivières, le Buregreb & le Guerou. La rivière de Salé formoit autrefois un port aſſez conſidérable où il entroit de gros navires; mais la Barre & la rivière ſe ſont ſi fort enſablées depuis, qu'il ne peut y entrer de navires de deux cents tonneaux, qu'après les avoir allégés de leur artillerie & de leur leſt. Cette Ville fut priſe en 1261 par les armes de Don Alphonſe dix, Roi de Caſtille, qui ne la put garder qu'un inſtant, le Roi de Fez étant venu la reprendre.

Cette place, entourée de murs, a une barrerie

de vingt-quatre pièces de canons qui commande la rade, & une redoute qui défend l'entrée de la rivière. On voit au nord de la ville de Salé l'enceinte & les ruines d'une petite Ville inhabitée, que Muley Iſmaël a fait bâtir pour y loger les familles des ſoldats noirs.

Au ſud de la rivière de Salé eſt la ville de *Rabat;* ces deux Villes ſont ſi voiſines l'une de l'autre, qu'on ne doit pas les ſéparer; réunies par les mêmes intérêts, elles ont formé, pendant quelque tems, une eſpèce de régence gouvernée par ſes Magiſtrats; & ce n'eſt que depuis trente ans que l'Empereur régnant a détruit cette forme de Gouvernement. Il y a eu anciennement, & par intervalle, nombre d'établiſſemens Européens à Rabat; c'étoit auſſi le ſéjour de pluſieurs Conſuls; mais les difficultés de la navigation ſur cette rivière & les entraves qui naiſſent de l'arbitraire du Prince, & du caractère des Maures, ont rebuté les Européens. Rabat eſt cependant la place la plus propre au commerce de la côte par ſon voiſinage de l'Europe & par la quantité de laines, de cuirs & de cires qu'on pourroit en extraire; cette place d'ailleurs, étant au centre de l'Empire, eſt à portée de fournir avec plus de facilité aux conſommations des importations d'Europe; mais un Gouvernement deſpotique ne



Digitized by Google

connoit pour principes que les convenances du moment ; il ordonne, tranche, coupe, & ne discute pas.

On voit à Rabat, sur l'embouchure de la rivière, un château qui fut bâti par Jacob Almonsor, dans le douzième siècle; ce château a été entièrement détruit par l'Empereur régnant, qui n'a conservé que quelques magasins très-solidement bâtis. Ce château, que j'ai vu avant qu'il fût démoli, renfermoit le palais de Jacob Almonsor, où il y avoit, en petit, toutes les commodités d'agrément & de besoin ; on voyoit sous ce palais une quantité de souterreins voutés à l'épreuve des bombes, où l'on tenoit les munitions. Il y avoit aussi, en face de la rade, un petit fort & une batterie qui défendoient l'entrée de la rivière, & qui ont été ruinés par le tems. Ces batteries ont été rétablies en 1774, sur un plan plus étendu; mais l'ouvrier qui les a construites (c'étoit un renégat Anglois, très-bon maçon) en a rapproché les embrasures, au point qu'il seroit difficile d'en faire un usage utile; on a établi d'autres batteries plus bas pour empêcher un débarquement. A peu de distance du château, du côté du sud, on voit, sur la hauteur, un petit fort carré, qui a été bâti par Muley Archid; ce château, qui est à présent isolé, communiquoit à

celui du nord par un mur, qui ſervoit de chemin couvert, que l'Empereur régnant a fait abattre.

*Jacob Almonſor*, ayant deſiré ſe fixer dans la ville de Rabat, & en faire en même-tems une place d'armes pour pouvoir avec plus de facilité paſſer en Eſpagne, dont il avoit la ſouveraineté, fit faire cette enceinte, de près de deux milles, qui exiſte encore, & qui eſt fortifiée par des tours carrées; cette enceinte renferme le château, la ville de Rabat (1), & un vaſte emplacement où ce Prince fit conſtruire des beaux palais & des jardins agréables, arroſés par des eaux abondantes, qu'il avoit fait venir du voiſinage (2). Cette enceinte, ainſi que les Palais & la Ville, furent bâtis par des eſclaves Eſpagnols que ce

(1) La ville étoit bâtie alors ſur la pente orientale du château de Muley Archid; les maiſons, ſuivant la tradition des Maures, avoient été bâties par des eſclaves Eſpagnols avec peu de ſolidité, & avec intention de les voir tomber ſur les Maures; ce qui arriva en effet. Ces eſclaves, en punition, furent mis à mort à la quatrième porte de cette grande enceinte où l'on compte cinq portes, celle de la mer, celle de Maroc, celle du mont, celle de fer, & celle de Chella.

(2) Ces eaux venoient du vallon appelé Tamara, au ſud de Rabat, où il y avoit une ſource ſaillante à peu de diſtance de celle qui fournit de l'eau à Rabat.



Digitized by Google

Prince avoit amenés après ſa première campagne.

Ce Prince fit bâtir dans la même clôture une très-grande moſquée, dont il reſte encore des ruines; le comble en étoit ſoutenu par trois cents ſoixante colonnes de marbre brut; du côté de la face orientale de cette moſquée, il y avoit des logemens pour les deſſervans, & des portiques, aſſez bien conſervés, qui ont exiſté juſqu'en 1773. Au côté oppoſé, faiſant face à l'oueſt, il y a une belle tour carrée, très-ſolidement bâtie en pierres de taille, qui a pres de deux cents pieds de haut, qu'on appelle la tour d'*Haſſen*. Cette tour a la même forme, les mêmes ornemens, le même eſcalier, & les mêmes proportions que celles de Séville & de Maroc; &, ſelon toutes les traditions, elles ont été faites par le même Architecte (1). On voit de cette tour ſur l'océan, & on y découvre les vaiſſeaux d'auſſi loin que la vue peut porter; ce monument eſt parfaitement conſervé, malgré le penchant qu'ont les Maures à détruire; l'eſcalier ſeul eſt un peu dégradé, ainſi que l'angle qui eſt à l'eſt-ſud-eſt, qui a été emporté par la foudre. A peu de diſtance de cette tour, du côté du nord, on voit encore les ruines

(1) Voyez la note à fol. 138 du ſecond tom.



Digitized by Google

d'un mur qui s'eſt pétrifié, ſur lequel il devoit y avoir un château, dans les anciens tems.

Après cette ſuite de révolutions qui affligèrent cet Empire, les Maures acquirent le terrein de cette grande enceinte, & y plantèrent des jardins & des vignes, qui rendoient cet emplacement très-agréable. L'Empereur régnant, malgré trois cents ans de propriété tranſmiſe à pluſieurs générations, revendiqua les prétendus domaines de la couronne, s'appropria ce terrein en 1774, le fit ravager, & y bâtit une Ville pour les ſoldats, qui ont conſervé le nom de Noirs; cette milice ayant été licenciée, la Ville a été abandonnée, & il n'en reſte que les ruines. Ce Souverain, en 1785, a fait commencer dans cet emplacement un palais qu'il ſe propoſe d'habiter, ſi quelque changement dans ſes idées n'éloigne encore l'exécution de ce projet.

Il y a à Rabat & à Salé quelques chantiers pour conſtruire des navires; mais les obſervations faites ſur la difficulté de la paſſe, & les probabilités qu'il y a qu'elle s'enſablera tous les jours davantage, permettent de préſager que cette rivière ne pourra recevoir que des navires à rames.

On ne peut guères fréquenter la rade de Salé que dans la belle ſaiſon, depuis le commence-



Digitized by Google

ment d'Avril jusqu'à la fin de Septembre. Quand les vents tournent dans la partie du sud-sud-ouest, ce qui n'arrive guères qu'en hiver, cette rade n'est point tenable, on y est exposé à des fréquens dérademens, & les variations de la barre alors ne permettent que difficilement la communication avec la Ville. Le bon mouillage de cette rade est au sud de la rivière du côté de Rabat, & de façon que le navire soit enfourché entre la tour de la mosquée du Château, & celle appelée Hassen, ayant cette dernière au nord. On doit faire attention aux cables, parce qu'il y a sur cette rade une quantité d'ancres abandonnées.

A côté de l'enceinte de Rabat, dans la partie orientale, on voit une petite Ville ruinée, appelée *Chella*; en renferme plusieurs tombeaux de Maures en vénération; cette Ville elle-même est considérée comme un hospice, & les Mahométans seuls ont la liberté d'y entrer. Dans le Discours préliminaire j'ai hasardé quelques conjectures sur cette Ville, qui peut avoir été la Métropole des colonies Carthaginoises sur la côte occidentale d'Afrique.

A huit lieues de Rabat, on trouve sur la même côte, vers le sud, un mauvais Château appelé *Mensouria*, dans la province de *Temsena*: ce Château fut bâti, dans le douzième siècle, par



Digitized by Google

Jacob Almonſor, pour donner aſyle, la nuit, aux voyageurs; les plaines des environs étant habitées par des peuples inquiets & voleurs.

En ſuivant la même côte, on trouve à quatre lieues de Menſouria la rade de *Fédale*; c'eſt mal-à-propos qu'on a donné le nom d'Iſle à une petite pointe de terre qui avance en mer, qui forme une anſe, & qui peut à peine ſervir d'abri à des petits bateaux. L'Empereur régnant ayant permis, en 1773, l'extraction d'un amas conſidérable de bled raſſemblé dans les matamores (1) des environs de cette rade, profita de cette occaſion pour y faire conſtruire une Ville, & obligea les commerçans, qui voudroient jouir de cette extraction, d'y faire bâtir des maiſons; en conſéquence la ville de Fédale fut commencée dans un emplacement très-gracieux, & fut abandonnée dès que le bled fut enlevé. Telle eſt en racourci l'hiſtoire de Fédale, ville ruinée avant d'être achevée; & telle eſt à-peu-près l'hiſtoire de tout le pays.

Comme cette rade eſt un peu abritée par la côte qui, dans la partie méridionale, prolonge

(1) Les Matamores ſont des puits creuſés en terre, où l'on conſerve le bled pendant long-tems, ainſi qu'on le verra plus en détail à l'article des mœurs & uſages des Maures.

ſenſiblement à l'oueſt, on peut y tenir en hiver; mais en été, pour peu que les vents fraîchiſſent dans la partie du nord-nord-oueſt, on y eſt incommodé par la groſſe mer.

A quatre lieues au ſud de Fédale, on trouve *Anafé*, qu'on appelle aujourd'hui *Dar-Beyda*; il n'y reſte que les ruines d'une Ville qui a été anciennement poſſédée par les Portugais. Cette Ville, habitée par quelques Maures logés ſous des cabanes, eſt ſur une rade très-agréable, & ſur une vaſte plaine, qui ſeroit ſuſceptible de la plus brillante culture.

A quinze lieues d'Anafé ou Dar-Beyda, en ſuivant la côte vers le ſud, on trouve la ville d'*Azamore* dans la province de *Duquella*, ſur la Morbeya (1), & à quelque diſtance de ſon embouchure; cette Ville, qui eſt en dedans de la côte, n'eſt point propre à un commerce maritime, parce que l'entrée de cette rivière eſt dangereuſe. Cette place fut attaquée ſans ſuccès par les Portugais, en 1508; mais elle fut priſe, en 1513, par le Duc de Bragance, & fut abandonnée à la fin du ſeizième ſiècle.

(1) Le vrai nom de cette rivière eſt *Om-arbaym*, qui veut dire quarante ſources ou quarante mers, & c'eſt par l'altération du mot, qu'on l'appelle Morbeya.



Digitized by Google

A peu de distance d'Azamore, & dans une rade très-vaste, on voit les ruines d'une ancienne Ville appelée *Tite*, que je crois encore une des Villes fondées par ordre du Sénat de Carthage. Il y a tout auprès les ruines de la ville d'*Almédina*, qui a été bâtie par les Maures.

Dans la même rade dont je viens de parler, à quatre lieues au sud d'Azamore, on voit la ville de *Mazagan*, qui fut bâtie par les Portugais, en 1506, sous le nom de *Castillo Réal*. Sous les murs de cette place, du côté du nord, on a ménagé un bassin où les petits navires peuvent entrer; mais les gros sont obligés de mouiller à deux lieues au large à cause de la pointe d'Azamore qui s'avance à l'oueſt, & qu'il seroit difficile de parer si, les vents soufflant au sud-sud-oueſt, on étoit obligé de dérader. Cette place fut assiégée en vain, en 1562, par le Chérif de Maroc; les Portugais l'ont conservée jusqu'en 1769; l'Empereur régnant l'assiégea alors au moment même où la cour de Lisbonne se proposoit de l'évacuer. Les Maures de la province de Duquella, qui faisoient avec les Portugais un commerce clandestin, ont bien du regret que cette place ait changé de maître.

La ville de Mazagan aujourd'hui est entièrement ruinée, & presqu'inhabitée; les Maures



Digitized by Google

ont enlevé les poutres & les planches des maisons, dont les murs se soutiennent comme par artifice. J'y ai encore vu, en 1781, une citerne, un peu dégradée par les bombes, qui mérite la curiosité des voyageurs par l'élégance de sa construction; on y descend par des escaliers; elle est magnifiquement éclairée, & sa voûte est soutenue par vingt-quatre colonnes très-régulières. Au sud-ouest, & à peu de distance de Mazagan, il y a une vieille tour appellée *Boricha*, d'où vient le nom de Bridja que les Maures confondent avec celui de Mazagan.

Lorsque cette Ville appartenoit aux Portugais, les Maures du sud, qui ne pouvoient faire le voyage de la Mecque, suppléoient à cette dévotion, en venant faire quelques décharges de mousqueterie sur Mazagan, qui appartenoit aux Chrétiens. Un de ces fanatiques ayant été coupé en deux d'un coup de canon que tira la place, ses camarades l'enterrèrent comme un Saint; ils emportèrent le boulet comme un trophée de victoire, & eurent soin à l'avenir de tirer de plus loin.

A douze lieues de Mazagan, en prolongeant la côte, on trouve la ville de *Valédia*; elle est dans une plaine pierreuse où l'on voyage avec peine. Au bas de cette Ville, il y a un bassin

très-vaſte, entouré de rochers, formé par la nature, qui contiendroit plus de mille navires; mais l'entrée de ce baſſin, qui eſt rétrécie, & & qui découvre entièrement à l'oueſt, ſeroit auſſi difficile que dangereuſe. La côte de Valédia eſt bordée de rochers élevés de près de trente pieds, qui, dans les anciens tems, auront été lavés par la mer; & les Maures habitent dans les cavernes qu'elle a creuſées. Au bas de ces rochers les ſables ramaſſés par le laps du tems ont formé une plaine ſpacieuſe & agréable, où ces Maures cultivent des légumes & des herbages qu'ils débitent dans la province de Duquella, où le manque d'eau rend le jardinage très-rare.

La petite ville de Valédia n'eſt qu'une enceinte de murs qui contient peu d'habitations; ſon nom indique qu'elle a été bâtie ſous le règne de Muley Valid, qui mourut en 1647. A en juger cependant par ſa poſition, on ſeroit fondé à croire que cette Ville eſt dans le même emplacement où Léon l'Africain place Conte, qu'il dit avoir été bâtie par les Africains à vingt milles de Saffi. Marmol l'a copié de même; mais par quelque conformité de nom, il confond Conte avec le cap Cottes (aujourd'hui cap Spartel) qui eſt à cent lieues plus au nord.

En allant de Valédia au ſud, après avoir

doublé le cap Cantin, on trouve à huit lieues de distance la ville de *Saffi*, qui est la seule de la province d'*Abda*. Cette Ville est ancienne, & peut bien être du nombre de celles qui ont été bâties par les Carthaginois. Les Portugais s'en rendirent maîtres en 1508, & l'abandonnèrent, en 1641, après avoir résisté aux efforts des Chérifs, qui ne purent s'en emparer.

Saffi a été pendant long-tems le centre d'un commerce suivi avec l'Europe. Les François qui y avoient plusieurs établissemens avant la paix, & qui y résidoient sur la foi de l'asyle, en retiroient beaucoup de laines, de cires, de gommes & de cuirs. L'Empereur, actuellement régnant, ayant établi un Port principal à Mogodor, Saffi ne fait plus aucun commerce. Cette Ville a une très-belle rade où les navires peuvent mouiller en toute sûreté; mais en hiver, quand les vents sont dans la partie du sud ou sud-oueſt, il faut nécessairement dérader.

Les environs de Saffi sont tristes & déserts, & ils manquent d'eau : les Maures de cette Ville sont grossiers, fanatiques, & peu sociables; sous prétexte d'un nombre de tombeaux ou hospices de Saints qui sont à l'entrée de cette Ville, les Juifs ne peuvent y entrer que nuds pieds, & on ne permettoit pas aux Chrétiens d'y entrer à

cheval (1). Je ſuis le premier qui, en 1767, après le traité de paix, pendant un an que j'ai réſidé à Saffi, ai ſecoué, avec quelque peine, le joug ridicule auquel les Européens s'étoient aſſervis ; & ce n'eſt que depuis ce tems-là qu'ils jouiſſent de la liberté d'entrer & de ſortir de la Ville à cheval.

A environ cinq lieues au ſud de Saffi, on trouve la rivière de *Tanſif*, qui eſt la borne de la province d'Abda ; cette rivière deſcend du mont Atlas, paſſe près de Maroc, & ſe jette dans l'Océan. On voit ſur l'embouchure de cette rivière, du côté du nord, dans un lieu enſablé & marécageux, les ruines d'une petite Ville que les Maures appelloient Suéra, d'où le mauvais air ou les inondations du Tanſif les auront chaſſés. A l'autre côté du Tanſif, que l'on paſſe à gué, ou bien ſur des radeaux faits avec des outres pleines de vent, aſſujetties à quelques roſeaux, on trouve un Château de forme carrée, qui a été conſtruit du tems de Muley Iſmaël, pour protéger le paſſage de cette rivière dans le tems des révolutions : ce Château ne renferme au-

(1) Cette dévotion ridicule n'aura commencé qu'à la fin du dix-ſeptième ſiècle, puiſque les Portugais, qui ont été maîtres de cette place, ne l'ont abandonnée qu'en 1641.



Digitized by Google

jourd'hui que peu de familles, & les environs n'en ſont pas cultivés.

Du Tanſif à *Mogodor*, province de *Hea*, il y a dix-huit lieues; ce chemin eſt varié par des vallons aſſez agréables, quoique pierreux, où l'on voit de tems en tems quelque culture. Cette place, que les Maures appelent indifféremment *Suera* ou *Mogodor*, reçoit ſon nom d'un Saint vénéré ſur le pays appelé Sidi *Mogodour*, dont on voit le tombeau à peu de diſtance au ſud de la Ville. Il n'y avoit anciennement à Mogodor qu'un mauvais Château qui avoit été conſtruit par les Portugais, pour aſſurer les communications entre les places qu'ils avoient au ſud de cette côte; ce Château protégeoit en même-tems l'entrée d'un Port formé par un canal qui eſt entre la terre & une petite Iſle. Cette ſituation ayant paru favorable pour en faire une place de commerce, l'Empereur, actuellement régnant, réſolut d'y faire bâtir une Ville; ceux de ſes ſujets qui jouiſſoient de quelques facultés s'empreſsèrent d'y faire conſtruire des maiſons pour complaire à leur maître; les Négocians des différentes nations furent invités à en uſer de même, & l'Empereur leur accorda en dédommagement des exemptions & des rabais ſur les Douanes, qui furent ſolemnellement promis,



Digitized by Google

& ne furent pas ſcrupuleuſement obſervés.

Cette Ville, qui fut commencée en 1760, eſt entièrement achevée; elle renferme une quantité de maiſons ſolidement & aſſez proprement bâties: les rues de cette Ville ſont alignées, & il n'y en a point dans cet Empire qui ſoit conſtruite avec autant de régularité (1). Cette place, entourée de murailles, eſt protégée de batteries pour la défendre, autant du côté de la mer que du côté de terre, en cas de quelqu'invaſion de la part des Maures du ſud: dans un tel cas cependant, cette Ville, qui n'a point d'eau, & dont la rivière eſt éloignée de demi-lieue, ſeroit à la diſcrétion de l'ennemi.

L'Empereur régnant a raſſemblé à Mogodor tous les Négocians européens; & c'eſt le ſeul port de la côte, tout éloigné qu'il eſt de l'Eu-

(1) Un Ingénieur François, appelé Cornut, des environs d'Avignon, qui, courant après la fortune, paſſa de Gibraltar à Maroc, comme on va de Caribde en Scilla, jetta les fondemens de la ville de Mogodor. Il fut très-bien acceuilli de l'Empereur, qui deſiroit diſtinguer ſon règne par la fondation d'une nouvelle Ville; mais après avoir ſervi dix ans, cet Ingénieur retourna en France, auſſi pauvre qu'il en étoit parti. Cette Ville a été achevée enſuite par des renégats, & par des Maçons appelés d'Europe.



Digitized by Google

rope, qui ait avec elle des liaiſons ſuivies de commerce. Cette Ville eſt dans un ſol humide & ſi bas, que, dans les grandes marées, elle forme une preſqu'Iſle. Les environs en ſont tristes; ce ne ſont par-tout que des ſables accumulés, & quelques déſerts ſauvages, où tout reſpire la ſolitude & l'ennui. Les Européens, en dédommagement, ont une communication plus facile avec les Provinces du ſud, qui, par l'échange de leurs productions contre les importations d'Europe, entretiennent l'activité du commerce de cette place.

Le port de Mogodor eſt formé par un canal qui eſt entre la terre & une Iſle qui a plus d'un mille de long: ce canal a ſon embouchure au nord-oueſt, & ſa ſortie au ſud; il eſt aſſez sûr pour des navires de moyenne groſſeur; mais il n'a pas, en général, aſſez de profondeur, d'autant plus qu'il ſe reſſerre tous les jours par la quantité de ſables qui s'y accumulent. Le naufrage de pluſieurs navires qui ont péri en hiver dans ce port, par des coups de vent violens, dans la partie du ſud-oueſt, démontre ſon peu de sûreté, dans la mauvaiſe ſaiſon.

En ſuivant la côte dans la partie du ſud, on trouve, à environ trente-cinq lieues de Mogodor, dans la province de *Sus*, la ville de *Sainte-*

*Croix*, que les Arabes appelent *Aguadir* ou *Cap d'Aguer*. L'immenſe baie de cette place & ſes environs ſont très-poiſſonneux. Un Gentilhomme Portugais fit bâtir ſur cette côte une maiſon de bois pour y établir ſa pêche, & s'en fit une propriété : les Maures appeloient cette habitation *el dar del Roumi*, la maiſon du Romain ; le Roi Don Emanuel de Portugal, voyant l'importance de ce poſte pour étendre les conquêtes qu'il avoit faites, & aſſurer celles qu'il méditoit, acheta cet emplacement au commencement du ſeizième ſiècle, & y fit bâtir la fortereſſe qu'on appela Sainte-Croix, qui fut priſe ſur les Portugais en 1536. Cette place a été pendant longtems le centre d'un grand commerce ; & juſqu'en 1773 les nations de l'Europe y ont eu pluſieurs établiſſemens, que l'Empereur fit paſſer à Mogodor après avoir fait démolir les fortifications de Sainte-Croix. Comme le caractère de ce Prince ne permet pas d'aſſeoir ſur ſes réſolutions un jugement fixe, on a ſuppoſé qu'il prit cette détermination dans la crainte que cette place ne fût attaquée par les Eſpagnols lorſqu'il ſeroit occupé du ſiége de Mélille, qu'il entreprit en 1774.

Le port de Sainte-Croix eſt une vaſte & grande baie très-ſûre, qui peut contenir un grand nombre de navires, & qui eſt à l'abri de tous les



Digitized by Google

vents. La communication de cette place avec le ſud, lui donnoit plus de facilités pour le commerce que l'on en n'a ſur le reſte de la côte.

Après Sainte-Croix il n'y a pas de port fréquenté ſur la côte de Maroc. Le pays de Tarudant, qui eſt au ſud de cette place, & qui fait partie de la province de Sus, eſt la limite méridionale de cet Empire.

Le pays de *Vled de Nun*, qui eſt immédiatement après la province de Sus, en eſt ſéparé par des déſerts ſabloneux. L'Empereur de Maroc, comme je l'ai obſervé au commencement de ce Chapitre, s'arroge bien la Souveraineté du Vled de Nun; mais il n'a ſur les peuples qui l'habitent qu'une foible autorité. Cette Province vaſte, mais déſerte, n'a juſqu'au cap Bojador, ſur environ ſoixante lieues de long, aucun port ni aucun mouillage; elle eſt peuplée d'Arabes de différentes tribus, dont les campemens ſont répandus dans l'intérieur des terres ſuſceptibles de quelque culture; dans la partie occidentale, ce ne ſont que des plages déſertes, bordées de ſables & de rochers ſous l'eau, ſur leſquels la mer vient ſe briſer. L'on eſt quelquefois entraîné ſur cette côte par des courans rapides qui ſe forment entre la terre & les iſles



Digitized by Google

Canaries; des navires Eſpagnols, des Anglois & des François y ont ſouvent fait naufrage (1). Dans ces cas malheureux, le ſort des équipages ne ſauroit être plus déplorable; ils ſont enlevés & dépouillés par les Arabes de ces cantons, qui, malgré quelque police qu'ils obſervent dans leur brigandage, s'enlèvent réciproquement leurs Eſclaves & leurs dépouilles les armes à la main. Ces malheureux ſont expoſés à la faim, à la ſoif, aux caprices des maîtres, & à toutes les humiliations de la misère; à la honte de l'humanité, ils ſont vendus & revendus, & plus ſouvent troqués contre des chameaux, ou autres beſtiaux, dans les marchés de ces déſerts. L'Empereur de Maroc emploie bien quelques offices pour faire entrer ces infortunés en ſon pouvoir;

(1) Ces accidens de la navigation, qui peuvent dépendre d'un concours malheureux de circonſtances, ont été très-ſouvent occaſionnés par l'ignorance des navigateurs; & on peut s'en convaincre par la dépoſition des Mariniers, qui ont ſurvécu à ces diſgraces. On les préviendroit en aſſujettiſſant les Navigateurs deſtinés pour la côte d'Afrique, à paſſer à l'oueſt des Canaries, & ſur-tout en faiſant obſerver avec plus de rigidité les ordonnances pour l'examen des Capitaines, & en établiſſant que les navires deſtinés à des longs voyages, euſſent trois Officiers, le Capitaine compris, en état de commander.



Digitized by Google

mais la lenteur, & les difficultés que ces recherches & ces négociations éprouvent, occaſionnent toujours des retards qui répandent la plus grande incertitude ſur le ſort de ces malheureux. Une fois au pouvoir de ce Prince, il faut encore les ſolliciter, & les attendre avec patience de ſa juſtice & de ſa généroſité (1).

Dans ces climats méridionaux le Mahométiſme eſt mêlé de plus de ſuperſtitions encore qu'il ne l'eſt parmi les Marocains ; l'imagination plus exaltée, en raiſon d'une plus grande chaleur, y multiplie le nombre des fanatiques, qui, ſous le nom de Saints, ſéduiſent la dévotion & la crédulité des peuples. Ils n'ont ni Moſquées ni lieux fixes pour faire la prière ; ils prient dans leurs tentes, ou en tel lieu où ils ſe trouvent ; & quand ils manquent d'eau, ils ſuppléent aux ablutions avec du ſable, ainſi que cela leur eſt permis par la loi. L'eſprit de pillage tient les peuples de ces climats en mouvement ; ils courent les déſerts pour aller juſques dans la Nigritie, où ils enlèvent même des Noirs. Ils règlent

(1) L'Equipage d'un navire de Nantes, deſtiné pour la traite des Nègres, qui périt ſur cette côte à la fin de 1775, ne put être rendu en France que deux ans après.



Digitized by Google

leur route, & jugent des approches des rivières par le vol de certains oiseaux.

La province de Vled de Nun, est assez commerçante : après avoir passé les déserts qui la séparent du Maroc, on trouve quelques terres propres à la culture ; on y recueille des gommes & des cires de belle qualité. Comme ces peuples, éloignés du centre de l'autorité, vivent dans une sorte d'indépendance, le luxe a chez eux plus de liberté ; & ils font des consommations assez suivies de marchandises d'Europe, & particulièrement de toiles. Plusieurs Tribus de ces Arabes sont plus lians & de meilleure foi que le reste des Maures ; ils commercent à Mogodor, avec réserve & circonspection pour ne pas exposer leurs richesses à l'incertude des évènemens. Il est probable qu'ils ont des liaisons plus suivies avec les comptoirs du Sénégal, où ils peuvent trafiquer avec plus de liberté ; & ce n'est que par leur entremise que les Maures occidentaux ont des relations avec les peuples de la Nigritie. S'il étoit praticable de former des établissemens du côté du cap Bojador, on pourroit faire avec ces Arabes un commerce plus utile ; & les navigateurs, qui auroient le malheur de naufrager sur cette côte, y trouveroient un secours plus prompt & plus assuré ; mais cette idée



Digitized by Google

eſt ſuſpceptible de trop de difficultés pour qu'on puiſſe s'en occuper.

La côte de Maroc étant ce qu'il y a de plus utile à connoître, je me ſuis permis des détails plus ſuivis ſur cet objet. Les Villes qui ſont dans l'intérieur de l'Empire, ne ſont pas en grand nombre; je les citerai en remontant du ſud au nord.

*Villes de l'intérieur de l'Empire de Maroc.*

La ville de *Tarudant*, qui eſt dans la province de Sus, eſt preſqu'à l'extrêmité de l'empire de Maroc; c'étoit autrefois la capitale d'un petit Royaume, & c'eſt aujourd'hui le ſéjour d'un Gouverneur de confiance, ou de quelque Chérif parent du Roi. Il y a encore dans cette Province les villes de Climi, Aguadir-Toma, & pluſieurs autres habitations, qui, de même que Tarudant, ſont bâties en pierres & en ciment. Comme cette province n'a point de ports, les Maures portent ſes productions à Mogodor.

*Maroc*, qui eſt devenue la capitale de l'Empire, & qui lui en a donné le nom, étoit autrefois la capitale du royaume de Maroc, qui ſe bornoit à la rivière *Om-Arbaym* ou *Morbeya* : cette Ville eſt à vingt lieues de la mer, à l'eſt-ſud-eſt de



Digitized by Google

Saffi, & à peu de diſtance du mont Atlas; elle a été bâtie dans l'emplacement à-peu-près où les anciens ont placé le *Boccanum emerum.*

*Abu-Teſſifin*, premier Roi des Maures, de la race des *Morabethoun* ou Marabouts, ſe fixa d'abord à la ville d'Agmet, qui eſt ſur la chûte occidentale du mont Atlas, à peu de diſtance de Maroc. Deſirant fonder la capitale de ſes États dans un emplacement plus agréable, il choiſit le lieu où ſe trouve Maroc, que les Arabes appelent *Marrakeſch*, & les Eſpagnols *Marrueccos.* Ce Prince commença à faire bâtir cette Ville en 1052; elle fut continuée par ſon fils & ſon ſucceſſeur Joſeph Ben-Abu Teſſifin, qui y établit ſa Cour. Ses murs très-épais ſont conſtruits d'un ciment compoſé de terre de chaux & de ſable, que l'on met dans des formes où on le bat avec des battoirs; ce ciment ſe durcit avec le tems, & ſe pétrifie, ſur-tout quand le mêlange en eſt bien fait, & qu'on n'y épargne pas la chaux (1).

(1) Les Eſpagnols font uſage de ce ciment, &, de même que les Maures, ils l'appellent tapia. C'eſt de-là, peut-être, que nous avons pris le mot de taper. C'étoit vraiſemblablement la façon de bâtir des anciens : on voit dans *Tite-Live* que les murs de Sagonte étoient bâtis en mortier fait de terre.



Digitized by Google

La ville de *Maroc* (1) eſt dans une plaine agréable, plantée de palmiers, ayant à l'eſt le mont Atlas qui fait un très-bel effet. Cette plaine fertile, & ſuſceptible d'une grande culture par l'abondance des eaux, étoit autrefois diviſée en un nombre infini de jardins clos, enrichis par de belles plantations d'oliviers qui ont ſurvécu à la barbarie des hommes. Ces enclos, qui renfermoient les maiſons de campagne des particuliers, & leurs plantations, étoient arroſés par plus de ſix mille ſources, qui, du mont Atlas, venoient rafraîchir & féconder cette plaine. Ces riches propriétés ont été dévaſtées dans les révolutions qui ont précédé & diſtingué le règne de Mulèy Iſmaël; il n'en reſte plus que les ruines, & à peine, en 1768, avoit-on rétabli le cours de mille deux cents ſources qu'on voit ſerpenter dans cette fertile campagne. La ville de Maroc, expoſée elle-même à la dévaſtation de pluſieurs conquérans, ſucceſſivement pillée & ravagée, n'a conſervé que ſa forme; ſes murs extérieurs,

(1) Il paroît, ſelon Marmol & la Martinière, qu'il y avoit anciennement une Ville appelée Marocco, dont l'hiſtoire Romaine fait mention; Marmol l'appelle Tamaroc; elle étoit ſur le fleuve Morbeya. Cette Ville a été ruinée, & il n'en reſte aucune trace.

qui existent en entier, à quelques dégradations près, représentent une Ville qui a pu contenir trois cents mille ames. L'intérieur de cette capitale n'est aujourd'hui qu'un désert inhabité; les ruines des maisons, entassées les unes sur les autres, y forment presque des vallons où la canaille peut se mettre aux aguets pour voler les passans. Les quartiers qu'on a rétablis sont éloignés les uns des autres, les maisons y sont basses, mal-propres & peu logeables. On aura de la peine à croire qu'une Ville impériale puisse être aussi misérable & aussi déserte; je doute qu'elle renferme trente mille habitans même lorsque la Cour s'y trouve.

Il y a dans l'intérieur de Maroc plusieurs mosquées assez grandes qui n'ont rien de magnifique: on voit à une de ces mosquées une tour pareille à celle qui est à Salé & à Séville, qu'on apperçoit de fort loin. Il y a dans cette Ville plusieurs enclos, presqu'isolés, embellis par des jardins remplis d'orangers; ces enclos renferment quelques pavillons où logent les Princes; ces pavillons, couverts de tuiles vernissées en couleur, se font d'autant plus remarquer, que leur gaieté contraste davantage avec la misère des environs.

On doit mettre au nombre des édifices publics un enclos qu'il y a à Maroc (& c'est de même

dans toutes les Villes de l'Empire), il eſt deſtiné à la vente des étoffes ou autres effets précieux; on l'appelle Elcaiſſeria (1). Ces édifices en Barbarie, n'égalent pas, à beaucoup près, ceux de même genre qu'on voit en Turquie, & qu'on appelle Bezeſtin.

A l'extrémité de la ville de Maroc, & tout près du palais, il y a un faubourg muré d'environ deux milles de tour, qu'on appele la Juiverie; c'eſt-là où habitent les Juifs, ſous la garde d'un Alcaïde, pour empêcher qu'on ne les inſulte. C'eſt dans le même faubourg où ont logé anciennement les Seigneurs & autres particuliers Eſpagnols, qui, par mécontentement ou par d'autres motifs, étoient paſſés au ſervice des Rois de Maroc, & il y a encore un quartier qu'on appelle des Andalous : ce faubourg a été occupé enſuite par plus de trois mille familles de Juifs, ainſi qu'on peut en juger par les débris des maiſons & des ſinagogues. De cette vaſte population, à peine reſte-t-il aujourdhui deux cents familles, expoſées à la tyrannie & à la miſére, qui ont forcé tout

(1) On a déjà vu dans le ſecond tome, à la deſcription de Grenade, ce que c'eſt que *Elcaiſſeria*, qui n'eſt qu'une altération du mot de *Ceſarea*.

le reſte à s'expatrier pour aller vivre dans les montagnes ; ils y jouiſſent de plus de repos, malgré la férocité des peuples qui les habitent.

Le Palais de l'Empereur, à l'extrémité de la ville de Maroc, en face du mont Atlas, eſt une enceinte très-vaſte & ſolidement bâtie. Les principales portes d'entrée, dont le cintre ſe termine en pointe, ſont en pierre de taille, chargées d'ornemens entrelaſſés avec ſymétrie à la façon des Arabes. Cette enceinte réunit différentes cours & renferme pluſieurs jardins très-bien entretenus par des Jardiniers Européens ; dans chacun de ces jardins il y a une coupe ou l'Empereur ſe rend pour ſe repoſer, ou pour s'entretenir avec les perſonnes de ſa Cour ; ces coupes ſont des édifices carrés ſur quarante pieds de face, & un peu moins d'élévation, terminant en pyramide ; elles ſont couvertes de tuiles verniſſées de différentes couleurs ; l'intérieur de chaque coupe forme une ſalle ; elle reçoit le jour par quatre grandes portes qui ſont aux quatre faces, qu'on ouvre plus ou moins, ſelon la poſition du ſoleil, & à proportion de la fraîcheur qui peut en réſulter. Ces ſalles ſont peintes en dedans en couleur & or, dans ce même goût que nous appelons arabeſques ; ces ornemens forment des cartouches, où il y a des paſſages de l'Alcoran ou autres ſentences Arabes.



Digitized by Google

Les meubles de ces appartemens ſont très-ſimples, ils ſe réduiſent à un lit de repos ou un canapé quelques fauteuils, des tables avec des porcelaines & autres ornemens, tout ce qu'il faut pour le thé, des pendules, des armes ſuſpendues aux murs, une aiguière, & des tapis pour la prière.

Le pavillon qui renferme les appartemens où l'Empereur loge avec ſes femmes, eſt dans un des jardins; la diſtribution de ces appartemens eſt aſſez bien entendue, ſelon leur façon de vivre; car le goût des nations à cet égard eſt par-tout ſoumis à leurs uſages & à leurs beſoins. Il n'y a dans ce palais aucun ornement ni aucune recherche en meubles, tout annonce la ſimplicité; on ignore dans ces climats cette foule de jouiſſances & de fantaiſies que l'Europe a adoptées, & que ſon induſtrie, ſon luxe & ſon inconſtance multiplient tous les jours.

L'Empereur régnant, qui a pour la ville de Maroc un goût de préférence, a fait ajouter à ſon palais une nouvelle enceinte, où il a fait bâtir, par des Européens, des pavillons réguliers entourés de jardins; ces pavillons, bâtis en pierre de taille, avec de belles fenêtres, ſont de très-bon goût, & donnent à cette enceinte un air de grandeur & de magnificence, qu'on ne voit pas dans tout le reſte. L'emplacement qui ſépare ces

pavillons de l'ancien palais, forme une vaſte place, entourée de murs, appelée *Méchouar*, où l'Empereur donne, quatre fois la ſemaine, ſes audiences publiques. On arrive à cette enceinte, du côté de la campagne, par une grande porte, qu'on n'ouvre qu'une heure avant le *Méchouar*.

Le mont Atlas, qui borde la plaine de Maroc, & qui en eſt à peu de diſtance du côté de l'eſt, paroît là dans ſa plus grande élévation; ſes vallons, entrecoupés d'arbres & de verdure, qui ſe confondent avec la neige qui eſt ſur le ſommet, font un effet ſingulier & pittoreſque. Cette chaîne de montagnes garantit les environs de Maroc du vent d'eſt, qui ſeroit brûlant en été, tandis que les neiges qui couvrent l'Atlas tempèrent, en même-tems, la chaleur du climat; les nuits y ſont conſtamment fraîches, & ce n'eſt que depuis neuf heures du matin, juſqu'à quatre ou cinq de l'après-midi, qu'on éprouve une grande chaleur; les froids y ſont aſſez ſenſibles en hiver, à cauſe de la neige qui tombe ſur les montagnes, du reſte le climat eſt très-ſain. Le ſéjour de Maroc, cependant, n'eſt point agréable pour les étrangers; les maiſons ſont mal propres, remplies de punaiſes, la fraîcheur, en été, y attire beaucoup de ſcorpions ainſi que des ſerpens, & les moucherons y ſont très-incommodes.

A environ une lieue de Maroc, on trouve la rivière de Tanſif, qui vient du mont Atlas, & qui va ſe perdre dans l'Océan, à peu de diſtance au ſud de Saffi; on paſſe cette rivière à Gué dans la belle ſaiſon; il y a cependant un pont en briques, aſſez long, & mal entretenu, qui a été bâti à la fin du ſeizième ſiècle par les eſclaves Portugais, qui ſurvécurent à la défaite de l'armée de Don Sébaſtien.

Indépendamment des ſources qui viennent du mont Atlas arroſer les campagnes de Maroc, quelques Ecrivains ont parlé, comme d'une merveille, des aqueducs qui conduiſent l'eau à la Ville & aux environs; ce ne ſont cependant que des conduits ſouterrains, ouverts par intervalle, groſſièrement faits & creuſés dans la terre, ſur quinze ou vingt pieds de profondeur, ſelon l'élévation & le niveau du terrain; on ne peut refuſer des hommages de vénération à ces premiers efforts de l'induſtrie des hommes, qui ſemblent annoncer les arts ſortant du Chaos; mais on ne doit pas confondre & comparer ces conduits barbares avec les monumens de même genre, qui annoncent partout le progrès des arts, & la magnificence des Nations.

A peu de diſtance de Maroc, ſur la chûte occidentale du mont Atlas, on voit la ville d'Agmet,



Digitized by Google

qui a été un inſtant le ſéjour des premiers Rois de Maroc, celle d'Aminey, & pluſieurs mauvais villages habités par des Juifs, qui ont abandonné la capitale pour ſe dérober aux avanies & à la vexation. Le terroir de ces environs eſt très-fertile, ainſi que tous les vallons de cette ſuperbe montagne, habitée par des Brebes, qui ſont preſqu'indépendans.

Après que Muley Iſmaël eut réuni les petits Royaumes qui forment l'Empire de Maroc, il deſira d'avoir deux Villes impériales pour pouvoir plus aiſément contenir les peuples, en paſſant alternativement du ſud au nord; Maroc fut la Ville impériale du ſud, & Miquenès, que ce Prince fit agrandir, fut la Ville impériale du Nord.

La ville de *Miquenès* eſt à l'extrémité de la province de *Beni-Haſſen*, à quatre-vingt lieues au nord de la ville de Maroc, & à vingt lieues à l'eſt de Salé & de l'Océan; le fondateur de cette ville appelé *Maknaſſa* la fit bâtir d'abord dans le fond d'un vallon; mais Muley Iſmaël la fit conſidérablement agrandir dans la plaine qui eſt au couchant. Cette Ville eſt entourée de vallons & de côteaux bien cultivés, ornés de jardins & de plantations d'oliviers, & arroſés par des ruiſſeaux & des eaux abondantes; auſſi les fruits & les legumes y ſont d'un goût excellent; les habi-



Digitized by Google

tans eux-mêmes, par un peu plus d'urbanité, ſemblent annoncer la température du climat. L'hiver à la vérité y eſt fort incommode par la quantité de boue qu'il y a dans cette Ville & dans les environs, parce que les rues n'en ſont point pavées, & que la terre eſt glaiſeuſe.

La ville de *Miquenès* eſt entourée de murs; le palais même eſt fortifié de deux baſtions, où il y a eu de la petite artillerie; Muley Iſmaël & Muley Abdallah, ont ſouvent réſiſté dans cette Ville aux efforts des Brebes conjurés contre leur tyrannie. On voit du côté de l'oueſt quelques murs de circonvallation, de ſix pieds de hauteur, qui n'étoient vraiſemblablement que des retranchemens pour l'infanterie; les attaques des Brebes n'étant que des courſes ſubites & momentanées, qui n'exigeoient pas une longue défenſe.

Il y a dans *Miquenès*, ainſi que dans *Maroc*, un faubourg muré & gardé, deſtiné pour la juiverie; les maiſons y ſont plus propres qu'elles ne ſont à Maroc, les juifs y ſont en plus grand nombre, & peuvent tirer meilleur parti de leur induſtrie, parce que les Maures de Miquenès ont plus d'aiſance, &, qu'étant plus voiſins de l'Europe, ils ſont plus recherchés que ceux de la partie du ſud.

On trouve, à côté de la juiverie, un autre



Digitized by Google

faubourg, clos & abandonné, qu'on appele la ville des Nègres; Muley Iſmaël la fit bâtir pour y loger les familles de noirs dont il compoſa ſes milices; cette ville eſt inhabitée, il n'en reſte que les murs, & il en eſt de même de toutes celles qui ont été deſtinées au même uſage dans le reſte de l'Empire.

A l'extrémité de la Ville, du côté du ſud-eſt, on voit le palais de l'Empereur qui a été bâti par Muley Iſmaël, & ſur ſon plan (1). L'emplacement de ce palais eſt très-vaſte, il renferme pluſieurs jardins très-bien entretenus, & arroſés par des eaux abondantes. J'ai parcouru ce palais par ordre de l'Empereur, car on n'y entre pas autrement; il y a un grand jardin dans le centre, entouré d'une galerie vaſte & aſſez régulière, ſoutenue par des colonnes, qui donne entrée & communication aux appartemens; ceux des femmes, qui ſont aujourd'hui bien moins peuplés qu'ils n'étoient ſous Muley Iſmaël, ſont très-vaſtes, ils aboutiſſent à une chambre commune, bâtie ſur une chauſſée, qui partage le grand jardin, d'où les femmes ſont à portée de voir à

(1) Ce palais a été beaucoup dégradé par le tremblement de terre qui détruiſit Lisbonne, le premier Novembre 1775.

travers une jalouſie de fer. A meſure qu'on change d'appartemens, on trouve par intervalles, des cours régulières, pavées en carreaux de marbre blanc & noir; il y a dans le milieu de ces cours, un baſſin en marbre, ſur lequel s'élève une coquille ronde, du centre de laquelle on voit ſaillir une ſource, qui retombe en caſcade dans le baſſin. Ces fontaines ſont en nombre dans ce palais; elles fourniſſent au ſervice intérieur, & ſervent aux ablutions, que les ſcrupules des Mahométans ont multipliées, ou bien à celles qui précèdent la prière, qu'ils font au lieu où ils ſe trouvent, excepté le vendredi, qu'ils ſont obligés d'aller à la moſquée.

Les palais des Rois Maures, ſont d'autant plus ſpacieux, que leurs appartemens ne ſont compoſés que d'un rez-de-chauſſée; ce ſont de grandes pièces longues & étroites, qui ont dix-huit à vingt pieds de haut; elles ſont très-peu ornées, & reçoivent le jour par de grandes portes à deux battans, qu'on ouvre plus ou moins, ſelon le beſoin. Les appartemens ſont toujours éclairés par une cour carrée qui eſt dans le centre, & preſque toujours entourée d'une colonnade.

On fait à Miquenès, ainſi qu'à Fez, des carreaux & des briques en fayance, verniſſés de différentes couleurs; on s'en ſert pour paver les



Digitized by Google

appartemens & lambriſſer les murs, ce qui donne aux maiſons un air de fraîcheur & de propreté, qu'elles n'ont pas dans le reſte de l'Empire.

Les Maures de Miquenès ſont plus liants que ceux de la partie du ſud; ils ſont politeſſe aux étrangers, & les invitent dans leurs jardins, qui ſont aſſez bien entretenus. Le ſexe dans cette partie de l'Empire eſt très-beau; les femmes y ſont très-blanches, elles ont de beaux yeux noirs & de belles dents; j'en ai vu quelquefois prenant le frais ſur leurs terraſſes; elles ne ſe cachent pas des Européens, mais s'il paroît un Maure elles ſe retirent bien vîte.

Il y a à Miquenès, ainſi qu'à Maroc, un hoſpice de Religieux Récolets Eſpagnols, qui a été fondé depuis plus de cent ans, par la munificence des Rois d'Eſpagne, pour le ſoulagement ſpirituel & temporel des eſclaves Chrétiens. Ces deux hoſpices ſont conſidérés dans le pays, autant par la conduite régulière des Religieux, que par le bien qu'ils font aux pauvres auxquels ils fourniſſent des remèdes gratuitement. Comme leur charité entraînoit des abus, parce que les Maures, qui aiment les remèdes qu'ils ne paient pas, en uſoient indiſcrètement, ſans obſerver aucun régime, le frère Apothicaire compoſa une tiſane avec de l'eau, du miel & quelques ſimples, dont on ne

refuſe à perſonne, & qu'on appèle tiſane de Chérif; les Maures ont recours à ces Religieux dans leurs maladies, ce qui les a expoſés à des dégoûts quand les ſuccès n'ont pas été heureux.

Outre les villes de Maroc & de Miquenès, qui ſont deux Villes impériales, celle de *Fez* eſt encore une des principales de l'Empire; elle devroit même précéder ces deux capitales, en ce qu'elle eſt plus ancienne, & qu'elle a donné ſon nom à la première Monarchie d'Afrique, après que les Maures eurent embraſſé le Mahométiſme; c'eſt la ſeule Ville de l'Empire, d'ailleurs, qui a été diſtinguée par ſon goût pour les ſciences, & par l'induſtrie de ſes habitans.

La ville de *Fez*, capitale du Royaume du même nom, fut bâtie, à la fin du huitième ſiècle, par *Edris*, deſcendant de *Mahomet* & d'*Ali*, dont le père, après s'être dérobé à *Médine* aux proſcriptions du Caliſe *Abdallah*, ſe retira dans l'extrémité de l'Afrique, & fut proclamé Souverain par les Maures. Sidy Edris, ayant ſuccédé à la couronne de ſon père, fit bâtir, en 793, la ville de Fez; il y fit conſtruire une moſquée où ſon corps fut enterré, & cette Ville, dès-lors, fut pour les Maures un aſyle & un objet de dévotion. Dans ces premiers momens de ferveur, qu'inſpire un culte nouveau, on fit bâtir à Fez une moſquée

plus grande encore, qu'on appela Carubin, parce qu'elle fut bâtie par les Arabes de Cairoan; c'eſt un des plus beaux édifices qu'il y ait dans l'Empire & peut-être en Afrique. On bâtit ſucceſſivement pluſieurs autres moſquées à Fez, auxquelles on joignit, ſelon l'uſage des Mahométans, des colleges & des hôpitaux; & cette Ville fut dans une ſi grande vénération, que lorſque le pélerinage de la Mecque fut interrompu dans le quatrième ſiècle de l'Hégire, les Mahométans occidentaux y ſuppléoient en allant à Fez, tandis que les orientaux alloient à Jéruſalem.

Après que les Arabes ſe furent étendus dans l'Aſie, dans l'Afrique & dans l'Europe, ils portèrent à Fez le peu de connoiſſances qu'ils avoient acquiſes des ſciences & des arts, & cette Capitale, réunit aux écoles de religion, des académies où l'on recevoit des leçons de philoſophie, de médecine & d'aſtronomie; cette dernière dégénéra inſenſiblement, l'ignorance accrédita l'aſtrologie, compagne fidelle de la ſuperſtition, qui enfanta à ſon tour l'art de la magie & de la divination.

Fez, où l'on accouroit de preſque toute l'Afrique, & où les Mahométans alloient par dévotion, fut bientôt le rendez-vous des provinces voiſines; l'afluence des étrangers y introduiſit le goût du plaiſir, qui eſt un atrait de plus pour le voya-



Digitized by Google

geur ; le libertinage ſuivit de près, &, comme ſes progrès ſont plus rapides dans les pays chauds, Fez, qui étoit l'école des ſciences & des mœurs, fut bientôt l'aſyle de tous les vices. Les bains publics, que la ſanté, la propreté & l'uſage rendoient néceſſaires, reſpectés par tout comme des lieux ſacrés, étoient devenus des rendez-vous, où les hommes s'introduiſoient habillés en femmes ; les jeunes gens, ſous le même déguiſement, la quenouille à la main, couroient les rues après le ſoleil couché, pour attirer les étrangers dans leurs hôtelleries, qui étoient moins des lieux de repos que des maiſons de proſtitution.

Les uſurpateurs qui ſe diſputèrent le royaume de Fez après le dixième ſiècle, diſſimulèrent ces abus, ils ſe contentèrent d'aſſujettir les maîtres des hôtelleries à fournir un nombre de cuiſiniers pour les armées ; c'eſt à cette tolérance que la ville de Fez doit ſon premier éclat, & une partie de ſes richeſſes : comme le ſang y étoit beau, & que les habitans y étoient atrayans, les Africains y couroient en foule, &, par le renverſement des loix & des mœurs, le vice lui-même y étoit devenu une reſſource politique. Le même eſprit, les mêmes goûts, la même dépravation exiſtent encore dans le cœur de tous les Maures, mais le libertinage n'eſt point autoriſé ; il porte-là, comme

ailleurs, cette empreinte de honte, qui le fait rougir quand il ſe montre à découvert.

Les Mahométans Andalous, ceux de Grenade & de Cordoue, paſsèrent à Fez dans les différentes révolutions dont l'Eſpagne fut agitée; ils y portèrent des uſages nouveaux, de nouvelles connoiſſances, & peut-être quelques nuances de civiliſation. Les Maures Eſpagnols portèrent, de Cordoue à Fez, la façon d'aprêter & de teindre en rouge & en jaune les peaux de chèvre & de mouton, qu'on appeloit alors cordouans, & que nous appelons maroquins, de la ville de Maroc, où cette teinture eſt moins parfaite. On y établit également la première fabrication de bonnets de laine drapés, dont les Orientaux & les Maures font uſage (1). On fabrique à Fez des gazes, des étoffes de ſoie, de belles ceintures brochées or & ſoie; & l'on s'apperçoit, par le peu qui s'y fait, qu'on y feroit encore mieux ſi l'induſtrie étoit encouragée.

On a conſervé à Fez quelque goût pour l'étude, & on y parle mieux Arabe que dans le reſte de

(1) On appelle ces bonnets ou calotes, en Turquie, *Fez*; ce qui prouve que c'eſt dans cette Ville qu'ils ont reçu leur nom. Les Tuniſſiens ont perfectionné cette fabrication, qu'on a imitée en France, mais avec moins de ſuccès.

l'Empire ; les Maures riches envoyent leurs enfans aux écoles de Fez, où ils sont mieux instruits qu'ils ne le seroient ailleurs. Léon l'Africain rapporte qu'il y avoit de son tems un prix attaché à la meilleure pièce de vers que les écoliers faisoient à la louange de Mahomet ; & l'on concouroit pour ce prix le jour de la naissance du Prophète. Clenard, que j'ai cité dans le discours préliminaire, passa à Fez, en 1540, pour s'y perfectionner dans l'arabe ; il dit qu'il y avoit nombre de gens de lettres, que dans les écoles on donnoit des leçons de grammaire, & que le reste des études avoit rapport à la religion & aux cérémonies ; il ajoute qu'il n'y a pas de marchands de livres à Fez, mais que le vendredi, dans certains tems de l'année, on en faisoit un encan à la grande mosquée, & que les Maures les marchandoient sans avoir envie d'en acheter.

Léon l'Africain a donné dans le seizième siècle une description de la ville de Fez, que Marmol a fidellement copié ; & il semble que c'est d'après ces Ecrivains, que les faiseurs de relations & les personnes qui voyagent de leur cabinet, en ont parlé. Léon l'Africain, né à Grenade, fut élevé à Fez, & ayant été pris sur mer fort jeune, il fut conduit à Rome ; le peu de connoissances qu'il avoit, & son peu de goût, car le goût ne s'ac-

quient que part l'habitude de voir & de comparer de beaux modèles, ne lui permirent pas d'appercevoir toutes les beautés de cette Capitale, &, préoccupé des impressions qu'il avoit conservées de Fez, il en fit une description brillante. Cette Ville, que j'ai parcourue avec la plus grande liberté, est une des plus agréables de l'Empire : mais les détails minutieux que fait Léon l'Africain ne sauroient fixer l'attention d'un observateur. La mosquée de Carubin est le seul monument remarquable, & on ne peut pas le voir en liberté; on voit dans cette Ville des hôtelleries assez commodes, elles ont deux ou trois étages avec des galleries donnant sur une cour, qui est toujours au centre, & qui éclaire les appartemens; les maisons n'ont en dehors aucune apparence; les rues sont mal pavées, & si étroites, que deux cavaliers, dans bien des endroits, ne sauroient passer de front; les boutiques, mal ornées, ne sont pas plus grandes que des échopes, il y a de la place autant qu'il en faut pour un Maure sédentaire, toujours assis, avec ses paquets autour de lui, qu'il fait voir aux passans. Cette Ville, qui, dans les siècles reculés, a pu fixer l'attention des voyageurs, n'est préférable aux autres villes de cet Empire que par sa situation, par ses écoles, par son industrie, & par un peu plus d'urbanité. Les

Maures de Fez, cependant, quoique plus polis que les autres, ſont vains, ſuperſtitieux & intolérans; les ſaints qu'ils diſent être enterrés dans ſon enceinte, ſont pour eux un prétexte pour prohiber aux Chrétiens & aux Juifs l'entrée de cette Ville, & il faut un ordre du Souverain pour y être admis.

La ſituation de Fez eſt remarquable par ſa ſingularité; elle eſt, dans le fonds d'un vallon, entouré de côteaux, qui a la forme d'un entonnoir aplati par le bas; le vallon qui borde la hauteur eſt diviſé en jardins plantés d'arbres de haute tige, d'orangers & de toutes ſortes de fruitiers; une rivière qui ſerpente dans ce vallon, & qui l'arroſe en divers ſens, fait aller dans ſa pente un nombre de moulins, & donne de l'eau abondamment à tous les jardins & à preſque toutes les maiſons. Il faut deſcendre long-tems, en tournant au tour de ces jardins, pour arriver dans la Ville, qui eſt au centre, & qui réunit dans cette vaſte enceinte un terrein très-agréable par ſa variété.

Les jardins de Fez, vus du bas de la Ville, forment un amphithéâtre des plus gracieux; chaque jardin avoit autrefois ſa maiſon, où les habitans alloient paſſer l'été; ces habitations ont été détruites dans les tems des guerres civiles, &

dans les révolutions dont les environs de Fez ont été le théâtre, & il y a peu de particuliers qui les aient rétablies. J'ai été logé, par ordre du Prince *Muley Ali*, fils aîné de l'Empereur, dans un de ces jardins où j'étois avec agrément; ce Prince me fit donner une fête dans un autre emplacement où la rivière passe aussi au milieu du jardin, dans un canal bordé d'une allée d'arbres, & sous un pavillon bâti avec goût; ces situations agréables par-tout, le sont encore plus dans les climats chauds, où les eaux sont plus rares & plus nécessaires. La situation de la Ville de Fez, cependant, ne sauroit être saine; des vapeurs humides y rendent l'air pesant en été, & les fièvres y sont assez communes.

Toujours prêts à changer de maître, les habitans de Fez, dans les révolutions, se rendent au premier conquérant qui s'approche de leur Ville; ils prétendent avoir reçu ce privilège de leur fondateur; privilège illusoire pour une Ville, & qui ne sert qu'à démontrer la lâcheté des habitans ou la difficulté que l'on a de la défendre; celle de Fez à la vérité est située de façon à ne pouvoir résister à aucune attaque, sans s'exposer à une entière dévastation.

Sur la hauteur du vieux Fez, dans une plaine susceptible d'une riche culture, Jacob Ben-Ab-

dallah, de la race de Beni-Mérins, fit bâtir, dans le treizième siècle, le nouveau Fez, qui est contigu au vieux, & qui, par sa situation, le tient en respect. Cette Ville, qui est bien située, & en bon air, renferme quelques vieux palais, où logent les Princes, fils de l'Empereur; ce Souverain l'habite lui-même quand il veut, mais il préfère le séjour d'un palais isolé que Muley Abdallah, son père, a fait bâtir à une demi-lieue de cette ville. Le nouveau Fez est habité par quelques familles de Maures, mais il y a encore un plus grand nombre de Juifs qui trafiquent dans le vieux Fez, à travers les humiliations que les habitans leur font éprouver, & dont ils se dédommagent dans le commerce qu'ils font avec eux.

Sur le chemin de Fez à Miquenès, en se détournant sur la gauche, on trouve dans un vallon la source de la rivière Raçalema, qui traverse la ville de Fez; elle sort d'un rocher élevé à huit à dix pieds au-dessus du niveau, qui donne toujours un carré d'eau d'environ trois pieds cubes, & ne peut en donner d'avantage; de sorte que, quelqu'abondantes que soient les pluies, dans le court espace que cette rivière doit parcourir, elle n'est susceptible d'aucun accroissement; il résulte delà, qu'elle ne fait aucun ravage dans la ville, quoique, par la forme du vallon, elle ne puisse

y couler qu'en ſe précipitant. Cette rivière, dans ſon cours, mouille les remparts du nouveau Fez, & fait tourner une roue de vingt-quatre pieds de diamètre, qui porte dans la ville l'eau néceſſaire aux habitans, aux palais des Princes, & aux arroſages; cette roue eſt garnie tout autour d'un nombre d'ailerons qui ſont pouſſés par le courant de la rivière; elle a par intervalles des vuides qui puiſent l'eau, & à meſure qu'elle tourne elle la verſe dans un baſſin qui eſt au haut du mur; cette façon d'élever les eaux eſt auſſi ſimple que peu diſpendieuſe, mais je ne la crois applicable qu'aux rivières peu ſuſceptibles d'accroiſſement, & qu'autant qu'il y auroit une proportion entre l'élévation du terrein & le volume d'eau qu'il faudroit y porter.

Il y a de Fez à la mer environ trente lieues d'une heure, & de Fez à Miquenès neuf lieues, de très-beau chemin; c'eſt une plaine agréable, coupée par quelques petites rivières qu'on paſſe ſur des ponts, & par pluſieurs ruiſſeaux d'arroſage; elle eſt entourée de coteaux inhabités qui ſeroient très-propres à une abondante culture, & formeroient l'aſpect le plus gracieux. On voit, avec douleur, dans ces climats, que des terroirs riches & fertiles ſont en friche, tandis que dans les pays montueux de l'Europe, les hommes ſont



Digitized by Google

contraints de lutter contre les obſtacles de la nature pour pouvoir ſubſiſter. Comme les eaux abondent dans cette partie de l'Empire, & que le climat eſt tempéré, les légumes y ſont tres-délicats; on y cultive du riz, qui n'a ni le blanc, ni le goût de celui du Levant, & on y recueille toute ſorte de fruits, même des ceriſes, qui ne viennent pas en maturité dans le reſte de l'Empire.

La communication entre Fez & Miquenès eſt établie avec plus de commodité qu'il n'y en a dans bien des pays policés : on trouve à toutes les heures du jour des mules ſellées & bridées, qu'on remet en arrivant au lieu du dépôt; ces mules ont un entre-pas prompt qui ne fatigue point, & dans les grands jours, on va de Miquenès à Fez, & de Fez à Miquenès dans un jour, quoiqu'il y ait, d'une place à l'autre, neuf lieues d'une heure chacune, que les bonnes mules font dans ſix heures.

A l'extrémité occidentale de la plaine de Fez, & à la vue de Miquenès, On voit la montagne de *Zaaron*, où il y a un village conſacré à la dévotion des Mahométans; il renferme le ſanctuaire de *Sidi Edris*, le même qui vint de Médine à la fin du huitième ſiècle, qui introduiſit le mahométiſme, & fut le premier Souverain dans cette partie de l'Afrique; ce ſanctuaire eſt un aſyle

assuré pour les malfaiteurs, & les Souverains de Maroc l'ont toujours respecté.

Après Maroc, Miquenès & Fez, qui sont les Villes principales de l'intérieur de cet Empire, il ne reste à parler que de la ville d'Alcassar-Quibir.

*Alcassar-Quibir*, à l'extrémité orientale de la province du Garb, est une petite Ville à trois lieues à l'est de l'Arrache, sur la rivière Lucos; elle est séparée d'Arzille par une suite de vallons & de plaines, dans l'une desquelles Don Sébastien, Roi de Portugal, perdit la bataille & la vie en 1578. La ville d'*Alcassar* est entourée de jardins où l'on receuille quantité de mauvais fruits; la rivière Lucos fait en hiver bien des ravages dans les environs de cette Ville, par ses débordemens, & il arrive souvent qu'il y a deux pieds d'eau dans les maisons.

Cette Ville, bâtie dans le douzième siècle, doit son origine à un événement intéressant. L'Empereur *Jacob Almonsor*, qui étendit sa puissance en Afrique, & jusques sur les Etats Mahométans d'Espagne, étoit campé dans les plaines de cette Ville à prendre le plaisir de la chasse; une nuit s'étant égaré, il attendoit le retour du jour, auprès d'un arbre, quand il vit venir un pêcheur qui se rendoit à sa cabane. Le Roi s'annonça à



Digitized by Google

lui comme un écuyer du Prince qui s'étoit égaré, & le pria de le conduire au camp; le Pêcheur s'excusa sur le mauvais tems, & sur le risque qu'il y avoit dans un lieu coupé de marais, & pria, sans façon, l'Ecuyer de partager avec lui sa cabane & un mauvais repas. Le lendemain ils se mirent en chemin, & ayant rencontré les gardes, qui étoient à la découverte, *Almonsor* se fit connoitre, & demanda à son hôte quelle récompense il desiroit : *Sire*, lui dit le Pêcheur, *je voudrois, au lieu d'une cabane, avoir une maison, que je pusse offrir à un chasseur égaré, si l'occasion s'en présentoit.* L'Empereur fit bâtir, dans le même lieu, un beau palais, où il alloit passer le tems de la chasse, & le Pêcheur en fut le concierge; les grands de la Cour s'empressèrent de faire bâtir des maisons auprès, & ce fut bientôt une petite Ville; elle contient aujourd'hui près de mille familles, & a conservé son nom d'*Alcassar Quibir*, qui veut dire grand palais, pour la distinguer d'*Alcassar Séguer*, ou petit palais, que ce Prince fit bâtir aussi sur les bords du détroit de Gibraltar.

La ville d'Alcassar Quibir fut assaillie par les Portugais en 1503; mais le nombre de Maures qui vinrent à son secours les força de renoncer à cette conquête.

Outre ces quatre Villes de l'intérieur de l'Em-

pire, il y a quelqu'autres places du côté du ſud, qu'on n'eſt pas à portée de voir, & dont on ne ſauroit déterminer les poſitions.

A l'extrémité du royaume de Fez, dans la province de Chaus, près de la rivière Mulluvia, il y a une Ville murée, appelée *Dubudu*, ſur une hauteur entourée de fertiles vallons. Cette ville, qu'on ſuppoſe avoir été bâtie par les anciens Africains, étoit conſidérable dans le ſeizième ſiècle, quand la maiſon de Merini régnoit à Fez; elle ne renferme aujourd'hui que peu de familles, une garniſon & un Alcaïde de confiance pour garder la frontière.

Entre Fez & la province de Rif, on trouve le château de *Teſa*, qui eſt dans une ſituation agréable, entouré de beaux vallons; cette ville, qui anciennement étoit peuplée, n'a, comme la précédente, que peu d'habitans, un Gouverneur & quelques ſoldats.

Il y a, dans preſque toutes les provinces, des châteaux murés, ſans artillerie, où logent les Bachas, ou Gouverneurs de province; il en eſt beaucoup plus encore qui ſont inhabités, & qui tombent en ruine. Celui de Médiona, dans la province de Temſena, à deux journées de Salé, eſt habité par quelques Maures & par des familles de Juifs, qui y fabriquent des haiques, & des tapis

communs : à quelque distance de-là, on vient d'en construire un nouveau pour contenir les montagnards de Chavoya, qui font souvent des ravages dans la campagne.

Un des plus remarquables par sa situation, par la résistance dont il seroit susceptible, & par la recherche qu'on y a mis, c'est le château de *Bulahuan*, dans la province de *Duquella*, sur les bords du Morbeya; ce château est dans un emplacement aride & sauvage, sur le sommet d'une élévation imposante, de plus de deux cents pieds de haut; cette pyramide forme un angle arrondi, bordé par cette grande rivière, qui, par sa profondeur & sa rapidité, inspire une sorte d'horreur.

Ce château a été bâti, à la fin du treizième siècle, par *Muley Abdulmomen*, premier Roi de la race des *Moahedins;* Mais Muley Abdallah, fils de Muley Ismaël, y a fait beaucoup d'agrandissemens; & dans les différentes révolutions qui ont agité son règne, il y a été souvent assiégé par les Maures des provinces du nord, qui étoient révoltés contre lui. Ce Prince fit ménager, à grands frais, des souterrains pour aller prendre de l'eau à la rivière; mais comme on ne pouvoit se mettre à l'abri de la mousqueterie, il fit venir de l'eau des montagnes voisines par des conduits, dont on voit encore les ruines sur le chemin de

Bulahuan à Maroc. J'ai logé dans ce château en 1781, malgré la réſiſtance de quelques Noirs à qui la garde en étoit confiée; les appartemens en ſont longs & élevés, la vue des terraſſes s'étend à perte de vue ſur les plaines immenſes de Duquella, qu'on ne voit avec plaiſir que quand elles ſont vertes, car on marche une journée entière ſans voir un arbre. Auprès de ce château il y a un village; on en voit un autre avant de paſſer la rivière, qui contiennent chacun environ deux cents maiſons ou maſures couvertes de chaume, bâties en éclats de pierre, placés les uns ſur les autres, à ſec & ſans ciment. Ces deux villages, habités par des Maures, ſont exempts d'impôts, & ſont aſſujettis à donner les ſecours néceſſaires au paſſage de la rivière. La ſituation iſolée de ce château, expoſé à tous les vents, & l'aridité du vallon où il ſe trouve, inſpirent une ſorte d'horreur; mais on voit, avec autant de plaiſir que d'étonnement, dans la profondeur, ſur les bords de la rivière, des jardins très-bien entretenus, avec des arbres fruitiers & des treilles, & il y a dans chaque jardin un levier avec un ſceau, pour puiſer à la rivière l'eau pour arroſer; c'eſt chez les peuples barbares, qui n'ont aucune idée des arts, qu'on eſt à portée d'appercevoir, avec plus de préciſion, la diſtance qu'il y a entre les



Digitized by Google

nations, & l'aſcendant de la néceſſité ſur l'induſtrie des hommes. On eſt encore dans le cas de s'en mieux convaincre au paſſage de cette même rivière, où l'on n'a pour tout bac qu'un radeau, qu'on compoſe à l'inſtant, d'outres pleines de vent, attachés à des roſeaux avec des cordonnets faits de feuilles de palmiſte; pluſieurs Maures à la nage ſoutiennent, & aident, de leurs épaules, ce frêle radeau, que la rapidité des courants fait dériver d'environ un mille dans un inſtant (1); on tranſporte ſur ce radeau les voyageurs & leurs effets, & les beſtiaux, chaſſés par les muletiers, paſſent à la nage. En Septembre 1781, les eaux étant baſſes, à cauſe des chaleurs, je paſſai à gué cette rapide rivière, ce qu'on n'avoit pas fait depuis vingt-cinq ans.

Les Empereurs de Maroc paſſent ordinairement la Morbeya au-deſſus de Bulahuan, dans un lieu moins rapide, ſur un pont qu'on établit à l'inſtant: il eſt formé de deux gros cables d'oſier, qui ſont arrêtés par des gros piquets aux deux bords de la rivière; on paſſe dans ces cables plu-

(1) On voit, dans Tite-Live, qu'à la ſeconde guerre Punique, quand Annibal ſe rendit d'Eſpagne en Italie, une partie de ſon armée paſſa le Rhône, le Theſin & le Pô, ſur des peaux de chèvres remplies de vent. *Tite-Live.*

ſieurs pieux, fort près les uns des autres, d'environ cinq pieds de long, & on répand enſuite ſur ces pieux ſix pouces de terre ou de gazon; ce pont, par ſon propre poids, s'appuie, dans le centre, ſur le courant de l'eau, & ne fait qu'un foible effort, d'autant plus que l'Empereur n'y paſſe qu'avec peu de monde.

Il me reſte à parler du Royaume de Tafilet, dont je ne ſaurois donner une idée exacte, parce que les Européens n'y vont pas; ce Royaume s'étend le long du mont Atlas du côté de l'eſt. Ses habitations ſe réduiſent à environ quinze cents maiſons iſolées, dont pluſieurs ont une tour pour ſe défendre; chaque maiſon eſt dans un enclos qui renferme des jardins, des terres cultivées & des plantations de palmiers; l'enſemble forme une campagne variée & agréable, coupée de pluſieurs rivières & ruiſſeaux, qui viennent de l'eſt du mont Atlas, & qu'on emploie aux arroſages. Les dattes, qui ſont d'une petite eſpèce, mais très-délicates, ſont la richeſſe & la nourriture des gens du pays; ils en donnent même à leurs chevaux. Par un ancien uſage, peut-être, & malgré les préceptes de la loi, on fait à Tafilet de l'eau-de-vie de dattes très-forte, dont bien des Chérifs font un uſage ſi immodéré, que le vin ne fait ſur eux aucune ſenſation.

Tafilet eſt le ſéjour d'une population de Chérifs, dont le plus grand nombre ſont pauvres; ils s'occupent de leurs terres & de leurs jardins; &, toujours diviſés entr'eux, l'eſprit de pillage y arme ſans ceſſe le fort contre le foible. La ville de Tafilet, qui a donné le nom à ce Royaume, ſous les Chérifs de la race régnante, n'eſt pas une Ville ancienne; ce nom a été formé du mot de *fleli*, qu'on donnoit aux habitans de ces contrées; on déſignoit de même les étoffes & les tapis qu'on y fabriquoit. Il y a, dans le même territoire, la ville de *Sulgumeſſa*, qui paroît avoir été connue des Romains : Léon l'Africain dit qu'elle s'appeloit anciennement *Meſſa*, qui vouloit dire victoire; & qu'un Général Romain y ayant pourſuivi & vaincu les Numides, fit rétablir cette Ville, & lui donna le nom de *Sigillum-meſſæ*, le ſceau de la victoire, d'où l'on a fait Sugulmeſſe.

### *Climat & Terroir de l'Empire de Maroc.*

Le climat de l'Empire de Maroc eſt en général aſſez tempéré, il eſt ſain, & n'eſt pas auſſi chaud que ſa poſition permet de le ſuppoſer; la chaîne de montagnes, que forme l'Atlas du côté de l'orient, défend cet Empire des impreſſions du vent d'eſt



Digitized by Google

qui embraſeroit la terre, s'il étoit fréquent. Le ſommet de ces montagnes eſt toujours couvert de neige & il y en tombe en ſi grande quantité en hiver, qu'il eſt ſouvent arrivé que les Brebes, qui en habitent les vallons, y ont été enſevelis. Les ſources abondantes qui coulent de ces montagnes, répandent la fraîcheur dans le voiſinage, ce qui rend les hivers ſenſibles, & tempère en même-temps les chaleurs de l'été; tandis que, du côté de l'oueſt, la mer, qui prolonge la côte du nord au ſud, rafraîchit également les terres par des briſes régulières, qui ne varient preſque jamais dans la belle ſaiſon. Dans l'intérieur des terres, à quelque diſtance de la mer, la chaleur eſt ſi grande, que les petites rivières tariſſent en été; mais comme dans les pays chauds les roſées ſont abondantes, les nuits y ſont toujours fraîches.

Les pluies ſont aſſez régulières en hiver dans le climat de Maroc, elles ſont mêmes abondantes, parce que l'atmoſphère n'eſt point chargé de nuages, comme dans les pays ſeptentrionaux; les pluies qui viennent par intervalles ſont favorables à la terre, & lui donnent plus de fécondité. En Janvier, la campagne eſt couverte de verdure & émaillée de fleurs; en Mars, on moiſſonne les orges, mais on ne moiſſonne les bleds que dans

le courant de Juin. Tous les fruits ſont précoces dans ce climat, & dans les années de prompte maturité, les vendanges ſont faites au commencement de Septembre; j'y ai mangé du raiſin, paſſablement mûr, le 30 Mai, mais c'eſt un cas extraordinaire.

Quoi qu'il y ait en général plus d'uniformité & moins de variations dans les climats chauds que dans les climats ſeptentrionaux, les premiers ne laiſſent pas d'être expoſés aux intempéries des ſaiſons; les pluies trop abondantes y ſont ſouvent un obſtacle aux moiſſons, & la ſéchereſſe y a de plus grands inconvéniens encore, en ce qu'elle multiplie la procréation des ſauterelles. Cette plaie fatale, qui a ſi ſouvent déſolé les pays chauds, fait quelquefois, dans l'empire de Maroc, des ravages affreux; les ſauterelles y viennent de la partie du ſud, elles s'étendent dans la campagne & s'y multiplient à l'infini, lorſque les pluies du printemps ne ſont pas aſſez abondantes pour détruire les germes qu'elles dépoſent ſur la terre. Les grandes ſauterelles, qui ont près de trois pouces de long, ne ſont pas celles qui font le plus de ravages; comme elles volent, elles cèdent à l'impulſion du vent, qui les précipite dans la mer ou dans des déſerts ſabloneux où elles périſſent de faim ou de laſſitude. Les jeunes ſaute-

relles, qui ne peuvent pas voler, ſont les plus malfaiſantes; elles ſont de la groſſeur d'un tuyau de plume d'oye, ſur quinze lignes de long; elles rampent dans la campagne en ſi grande quantité, qu'elles ne laiſſent pas un brin d'herbe ſur leurs traces, & le bruit qu'elles font en la dévorant les annonce même à quelque diſtance. Les dévaſtations des ſauterelles font augmenter le prix des comeſtibles, & occaſionnent ſouvent des famines, mais les Maures s'en dédommagent en quelque façon, en ſe nourriſſant eux-mêmes de ces inſectes: on en porte des quantités prodigieuſes dans les marchés, ſalées & fumées comme le hareng ſaur. Elles ont un goût huileux & rance, auquel on a de la peine à s'accoutumer, mais les gens du pays les mangent avec plaiſir.

Les hivers, dans l'empire de Maroc, ne ſont point rigoureux, & l'on peut ſe diſpenſer de ſe chauffer; le thermomètre, dans les plus grands froids, ne baiſſe guère qu'à cinq degrés au-deſſus de la glace, &, dans une longue réſidence, je ne l'ai jamais vu plus bas que deux degrés & demi. On n'éprouve pas dans ces climats les inégalités qu'on éprouve à Paris, où l'on voit quelquefois, au mois de Juin une variation de vingt-quatre degrés dans vingt-quatre heures; cette variation à Salé, ſur la côte occidentale, fait la différence

préciſe de l'hiver à l'été. Les plus longs jours à Maroc ne ſont que de quatorze heures, & les plus courts par conſéquent de dix.

Le terroir du Maroc eſt très-fertile, la terre, légère & ſabloneuſe ſur la côte occidentale, a en elle-même des ſels qui ſuffiſent à ſa fécondité. C'eſt à ces ſels, ainſi qu'aux roſées abondantes, qu'on doit attribuer une humidité preſque corroſive, qui, ſans faire une impreſſion ſenſible ſur les corps, expoſe promptement à la rouille l'acier, le fer & les métaux, même les clefs & les ciſeaux qu'on porte dans la poche, ce qu'on n'éprouve pas dans les climats ſeptentrionaux. Le terrein le plus fertile eſt dans l'intérieur du pays; celui qui borde la côte occidentale eſt en général pierreux & léger; il ſeroit plus propre au vignoble & aux oliviers qu'à la culture du froment. On brûle tous les ans, avant les pluies de Septembre, les chaumes que l'on laiſſe aſſez longs; cette préparation & les excrémens des beſtiaux, qui ſont tous les jours au pâturage, ſont le ſeul engrais que la terre reçoive; elle exige peu de travail, & ſon labour ſe réduit à la grater ſi ſuperficiellement, que le ſoc de la charrue enfonce à peine de ſix pouces; auſſi voit-on que dans quelques provinces, par économie, on ſe ſert de ſocs de bois. C'eſt ſans doute par une diſpoſition

dans l'ordre de la nature, que la population eſt en général moins abondante dans les climats chauds, où les hommes ſont peu portés au travail, & où la terre en exige moins.

*Fruits, Productions & Mines.*

L'empire de Maroc peut ſe ſuffire à lui-même; autant par l'abondance & la nature de ſes productions, que par le peu de beſoins qu'exigent la température de ſon climat & l'éducation des Maures. C'eſt dans la fécondité de ſon ſol que conſiſtent ſes richeſſes; ſes grains, ſes fruits, ſes troupeaux, ſes lins, ſes ſels, ſes gommes & ſes cires, ſuffiſent non-ſeulement à ſes beſoins, mais leur ſuperflu pourroit être encore un objet immenſe de commerce & d'échange avec les nations. Cette maſſe de productions ſeroit un tréſor inépuiſable pour cet Empire, ſi ſon Gouvernement étoit fondé ſur des loix ſtables, & ſi les ſujets y jouiſſoient du droit de leurs propriétés & du fruit de leur travail.

Le bled rend ſouvent à Maroc ſoixante pour un; quand il ne rend que trente, c'eſt une récolte médiocre: comme l'exportation de cette denrée eſt génée par la loi du Prince, & par les préjugés d'une religion intolérante, qui ne permet

pas de céder aux infidèles ſon ſuperflu; & que ſes propriétés d'ailleurs ſont entièrement précaires, chaque particulier n'enſemence guères qu'en raiſon de ſes beſoins. Il réſulte de-là que, quand les récoltes ſont inſuffiſantes par le ravage des ſauterelles, ou par l'intempérie des ſaiſons, ces peuples ſont expoſés à une misère dont l'Europe n'a aucune idée, parce que l'adminiſtration chez elle obvie avec prévoyance à tous ſes beſoins; d'ailleurs une convenance d'intérêts, la confiance établie ſur la foi des nations policées, & l'obligation où elles ſont de ſe ſoulager réciproquement dans des cas auſſi urgents, rend les ſecours plus prompts & plus actifs qu'ils ne ſauroient l'être dans des Gouvernemens arbitraires, où tout eſt ſubordonné aux caprices du Souverain & à la loi du moment.

Les Maures, naturellement pareſſeux, s'occupent peu de la culture de leurs fruits; les oranges, citrons, & fruits à écorce, dont les arbres exigent peu de ſoin, viennent en plein champ, & il y en a des plantations magnifiques, qu'on a ſoin d'arroſer pour les rendre plus fertiles; les vignes, qui produiſent de très-bon raiſin, ſont plantées juſques vers le trente-troiſième degré, comme celles de nos provinces Méridionales, & ont la même vigueur; mais à Maroc, où elles produi-

ſent un raiſin gros & délicieux, elles ſont élevées, en forme des treilles, à cinq & ſix pieds au-deſſus de terre, pour en éviter la réverbération; &, comme on eſt obligé de les arroſer, le peu de vin qu'on y fait ne ſe conſerve guères.

Les figues ſont très-bonnes dans une partie de cet Empire; mais à meſure qu'on aproche du ſud, à peine ſont-elles mûres qu'elles ſont pleines de vers; la chaleur du jour & les roſées de la nuit contribuent peut-être à cette prompte corruption. Les melons, par la même raiſon, ſont rarement mangeables, ils n'ont qu'un inſtant de maturité, qui paſſe ſi rapidement, qu'on a de la peine à le ſaiſir. On cultive les melons d'eau dans tout l'Empire, & il eſt des provinces où ils ſont très-bons. Les abricots, les poires & les pommes abondent aſſez dans les environs de Fez & de Miquenès, où les eaux ſont moins rares, & le climat plus tempéré; mais dans la plaine, qui prolonge la côte occidentale, ces fruits délicats ſont très-médiocres, ils ont peu de jus & peu de goût, & les pêches n'y mûriſſent pas.

La plante qu'on appèle en Europe raquète, ou le figuier de Barbarie, abonde beaucoup dans l'Empire de Maroc, on en entoure les vignes & les jardins, parce que ſes feuilles épaiſſes & épineuſes, qui ſe multiplient à l'infini, forment des

haies impénétrables; il sort de ses feuilles un fruit couvert d'une écorce épineuse, qu'il faut dépouiller avec attention : ce fruit est douceâtre & plein de petits pepins très-durs; les Espagnols l'appellent *Touna*, ce qui permet de supposer qu'ils auront reçu cette plante de *Tunis*; & comme elle aura passé d'Andalousie chez les Maures occidentaux, ils appèlent ce fruit *figue de Chrétien*, tandis que l'Europe, à plus juste titre, l'appelle *figue de Barbarie*.

Les oliviers abondent dans presque toute la côte, mais plus particulièrement au sud : les plantations en sont alignées, & forment des allées d'autant plus agréables, que ses arbres sont gros, bien arrondis, & élevés en proportion; on a soin de les arroser pour qu'ils conservent mieux leur fruit. On pourroit faire des extractions d'huile très-abondantes de cette côte, si les impôts étoient fixes & modérés; mais la variation que les droits d'extraction ont éprouvée, a fait négliger cette culture, au point que l'huile, que le pays produit, suffit à peine à sa consommation. En 1768 & 1769, il fut exporté de Mogodor & de Sainte-Croix près de quarante mille quintaux d'huile à Marseille, & dix ans après elle coûtoit trente sous la livre; c'est ainsi que, par les vices du gouvernement, on voit quelquefois des peuples

expoſés à la diſette dans le ſein même de l'abondance.

Depuis la province de Duquella juſqu'au ſud de cet Empire, il y a des forêts d'arganiers : c'eſt un arbre épineux, d'une forme irrégulière, qui produit une eſpèce d'amande très-dure, couverte d'une écorce corroſive comme celle des noix; ſon fruit conſiſte en deux amandes âpres & amères, d'où l'on extrait une huile précieuſe pour la friture. Pour faire uſage de cette huile, il faut la purifier ſur le feu, où on l'enflamme juſqu'à ce qu'elle s'éteigne d'elle-même; le feu en conſume les parties les plus graſſes & les plus corroſives, & elle perd entièrement de ſon âpreté. Quand les Maures font cette récolte, ils amènent leurs chèvres ſous les arganiers; & à meſure qu'on en abat les fruits, elles ont ſoin d'en développer l'écorce, qu'elle mangent avidement.

On trouve déjà dans la même province l'arbre qui produit la gomme ſandaraque, ainſi que la gomme tranſparente; mais ce dernier produit plus de gomme, & de plus belle qualité à meſure qu'on avance plus dans le ſud, où la chaleur des jours & les roſées de la nuit rendent peut-être la ſécrétion des végétaux plus pure & plus abondante.

On fait dans la province de Sus, entre le vingt-

cinquième & trentième degré, une récolte d'amandes, qui ne varie guères à cauſe de la douceur du climat, mais l'eſpèce en eſt petite, ce qui provient de ce qu'on ne ſoigne nullement les arbres, qui s'abâtardiſſent avec le tems.

Il y a beaucoup de palmiers dans les provinces méridionales du Maroc, mais les dattes y mûriſſent difficilement; il n'y en a guères de bonnes que dans la province de Sus & du côté de Tafilet, où elles ſont encore plus délicates à cauſe de l'éloignement de la mer.

Du côté de Salé & de la Mamore, il y a des forêts de chênes qui produiſent des glands de près de deux pouces de long; ils ont le goût des chataignes, & ont les mange cruds ou cuits; ces fruits s'appellent bellotes; on en envoye à Cadix, où les dames Eſpagnoles en font beaucoup de cas.

L'Empire de Maroc produit encore beaucoup de cires; mais depuis que l'Empereur en a gêné l'extraction par une augmentation de droits, les campagnards ont beaucoup négligé l'entretien des rûches.

Le ſel abonde dans cet Empire, & il eſt des lieux, ſur la côte, où il ne coûte que le ſoin de le ramaſſer. Indépendamment des ſalines où il ſe forme par l'évaporation de l'eau douce, il y a dans le pays des mines & des lacs d'où l'on en tire

quantité, on en porte même à Tombut, d'où il paſſe dans l'intérieur de l'Afrique.

Les Maures ne cultivant leurs terres qu'en raiſon de leurs beſoins, les deux tiers de l'Empire, au moins, ſont en friche; on y voit croître abondamment le *doum*, éventail ou palmier ſauvage, dont ces peuples, que la néceſſité rend induſtrieux, retirent une grande utilité; les Bergers, les Muletiers, les Conducteurs de chameaux & les voyageurs en ramaſſent les feuilles, &, chemin faiſant, ils en font des treſſes & des cordonnets, dont ils forment des corbeilles, des chapeaux, des *chouaris*, ou grandes beſaces pour tranſporter les grains, des cordes, des licols, des ſangles & des couvertures pour les bâts. Cette plante, dont on ſe ſert auſſi pour chauffer les fours, produit un fruit douceâtre & réſineux, qui mûrit en Septembre & Octobre, il a la forme d'un raiſin, dont chaque grain a un noyau; ce fruit eſt aſtringent, il a la propriété de tempérer les effets des fruits aqueux & laxatifs dont ces peuples en été font un uſage immodéré. La Providence, qui veille à tout, a répandu dans ces déſerts cette plante ſauvage, pour ſuppléer à une infinité de beſoins, qui ſeroient onéreux à des peuples pauvres.

Comme les Maures ne connoiſſent pas la ſource

des richeſſes que leurs ancêtres ont poſſédées dans les anciens tems, ils prétendent qu'il y a dans cet Empire des mines d'or & d'argent, que les Empereurs ne permettent point d'exploiter, pour ôter à leurs ſujets le moyen de ſecouer la dépendance. Il eſt aſſez probable que les montagnes de l'Atlas renferment des richeſſes qu'on ne connoit pas, mais il n'y a aucune notion qui conſtate qu'on en ait retiré de l'or & de l'argent en nature. On connoit quelques mines de fer dans la partie du ſud, mais leur exploitation eſt expoſée a tant de dépenſes, que ces peuples aiment encore mieux employer le fer étranger, malgré l'impôt énorme qui en double le prix. Il y a aux environs de Sainte-Croix des mines de cuivre qui, non-ſeulement ſuffiſent à la conſommation bornée qu'on peut en faire dans un Empire où l'on a peu de beſoins, on en exporte même dans l'étranger; & l'extraction en ſeroit plus conſidérable, ſi les droits en étoient modérés; car les impôts partout ſont des entraves qui nuiſent à l'induſtrie des hommes & à la proſpérité des Etats.

Après avoir vu que la vraie richeſſe de l'empire de Maroc conſiſte dans l'abondance des productions de néceſſité, & dans l'ignorance des beſoins ſuperflus, on eſt encore plus curieux de ſavoir d'où venoit l'or & l'argent que les Maures avoient

accumulé dans les premiers tems, & quelle a été la ſource de ces tréſors, dont les Chérifs, après le quinzième ſiècle, ont encore diſſipé quelques reſtes, & qui s'eſt anéantie inſenſiblement. Comme l'obſcurité des tems ne préſente rien de poſitif ſur cet objet, qu'il me ſoit permis de haſarder des conjectures, qui ſemblent avoir quelque probabilité.

*Idées ſur le Commerce des Maures dans les premiers tems.*

On ne connoît pas préciſément les liens de commerce & de communication qui ont exiſté dans les premiers tems entre les Maures qui habitoient les bords de l'Afrique, & les peuples de l'intérieur, & l'on doit, à cet égard, ſe borner à des probabilités. Il eſt vraiſemblable que les Carthaginois, qui étoient les plus habiles & les plus éclairés des peuples qui ont dominé en Afrique, auſſi jaloux d'acquérir des richeſſes que d'étendre leur puiſſance, furent les premiers qui, après avoir formé des établiſſemens ſur ſes bords pour en rapprocher les communications, durent établir des caravanes pour échanger les objets de leur induſtrie, contre l'or & les productions de l'intérieur du pays. Les éléphans, qui faiſoient la force des armées dans ces anciens tems, ſem-

blent prouver que les communications avec l'intérieur de l'Afrique, d'où l'on retiroit ces animaux redoutables, étoient plus aisées qu'elles ne le sont aujourd'hui. Il peut se faire que ces déserts fussent moins arides, & qu'ils fussent rafraîchis par des sources plus multipliées, dont le tems ou d'autres causes, peut-être, auront détourné le cours. Le desséchement ou le déplacement de ces rivières, aura éloigné de même les peuplades qui vivoient sur leurs bords, & aura séparé les divers habitans de l'Afrique, par des déserts que l'aridité du sol & le défaut de subsistances n'auront plus permis de franchir avec la même facilité.

Indépendamment de ces causes naturelles, qui tiennent à la chaîne des révolutions, que le tems opère journellement sur le globe, celles que l'esprit & les mœurs des hommes ont éprouvées, doivent avoir influé sur les changemens qu'il y a eus dans le commerce des nations. Les progrès de la navigation, au quatorzième & au quinzième siècle, ont dû changer le mouvement du commerce de l'Afrique, & le ramener insensiblement du centre sur les bords occidentaux qui avoisinent l'équateur, où les François, les Portugais, les Hollandois & les Anglois, à l'envi les uns des autres, formèrent successivement des établissemens. Les grands fleuves de l'Afrique, qui vien-

nent se perdre dans ces parages, raprochèrent toutes les extrémités, & l'Europe reçut alors, dans ses ports (1), la poudre d'or, l'ivoire, l'ambre gris, le poivre de Guinée & autres productions du centre de l'Afrique, dont les nations, qui en habitent les bords, avoient eu jusques-là la jouissance exclusive, & qui sont devenues pour elles des objets de luxe. Les premiers succès de cette découverte excitèrent l'ambition de l'Europe, qui ne prévoyoit pas alors les divisions & les maux qui devoient en résulter. A la vue de nos navires, cependant, les Nègres eurent un pressentiment de leur sort, ils n'osèrent y entrer par la crainte des Blancs, qui, jusques-là, leur avoient été inconnus, ils crurent voir des maîtres & non pas des amis; mais les caresses que les Normands leur firent, & quelques bagatelles qu'ils leur présentèrent, leur donnèrent de la confiance. Peuples malheureux! auriez-vous pu craindre que ces dé-

(1) On voit dans la Martinière, que les premières expéditions pour la côte de Guinée furent faites en 1364 par des Armateurs de Dieppe, & qu'elles eurent les plus heureux succès jusqu'en 1410, que les guerres civiles qu'il y eut en France firent négliger ce commerce naissant: alors les Portugais, maîtres des Isles du Cap Verd, formèrent des établissemens sur la Côte d'Or.



Digitized by Google

monſtrations d'amitié, que quelques frivolités, propres à amuſer votre ignorance, fuſſent les gages d'une prochaine ſervitude ? A peine le nouveau monde fut-il découvert qu'il fut dépeuplé, par la politique bizarre ou féroce de ſes conquérans : on y porta des Nègres dans les premières années du ſeizième ſiècle, & on ſeroit effrayé par l'énumération de ceux qu'on y a tranſportés depuis ; peut-être faudra-t-il un jour rappeler de l'Amérique le reſte de ces générations pour repeupler les déſerts de l'Afrique, quand l'avarice de l'Europe les aura entièrement dévaſtés. Qu'on me pardonne ces réflexions, qui m'ont un peu écarté de mon ſujet.

Les Maures, après la deſtruction de Rome & de Carthage, n'ayant eu, juſques vers le quatorzième ſiècle, aucune liaiſon de commerce avec l'Europe, durent ſe borner à celles qu'ils avoient avec les peuples du centre de l'Afrique, avec leſquels ils échangeoient leurs productions reſpectives ; ils y portoient vraiſemblablement des étoffes faites de leur laines, des peaux de mouton (1), des toiles, du bled, du ſel, & des fruits ſecs.

(1) Les peaux de mouton en laine ſervent de ſiége & de matelas parmi ces peuples ; on doit obſerver que dans l'in-

En échange de ces productions, qui ne coûtoient que quelque travail, & dont la conſommation étoit peut-être fort étendue, ils en retiroient de la poudre d'or, de l'ivoire, de la malaguette ou poivre de Guinée, & des Eſclaves. Telle doit avoir été ce me ſemble la première ſource des richeſſes de l'Empire de Maroc. Les Maures qui habitent les bords de l'Afrique, auroient encore, à peu de choſe près, les mêmes reſſources, s'il y avoit la même facilité dans les communications; ceux de Maroc, qui ſont le plus près du centre, ſont peut-être ceux qui, depuis trois ſiècles, en profitent le moins, ou par une ſuite des révolutions que leur Empire a éprouvées, ou parce que le Gouvernement arbitraire ne donne à l'induſtrie & au commerce aucune liberté. Les liaiſons que ces peuples entretiennent lentement aujourd'hui avec Tombut, & avec les contrées qui, de proche en proche, avoiſinent le Niger, ſervent de fondement à mes conjectures ſur le commerce de ces peuples dans les anciens tems, & dont les Maures mordernes n'ont aucune idée. Il ſemble que ceux de Tunis & de Tripoly, qui ſont gou-

térieur de l'Afrique les moutons ſont couverts de poil au lieu de laine, tandis que les hommes ont de la laine au lieu de cheveux.

vernés ſur d'autres principes, retirent plus d'utilité de leurs liaiſons avec le voiſinage du Niger; auſſi font-ils de tems en tems des expéditions en Egypte, en Aſie & à Conſtantinople, où ils portent des Noirs & des Négreſſes, tandis que ceux de Maroc en retirent à peine pour leur ſervice.

Ces conjectures ſur le commerce des Maures dans les premiers tems, permettent d'entrevoir quelle a été alors la ſource de leurs richeſſes. On verra dans le chapitre ſixième, quelles ſont à préſent les relations de commerce entre l'empire de Maroc & les nations d'Europe.

### *Habitans de l'Empire de Maroc.*

Les habitans de l'empire de Maroc, connus ſous le nom de *Maures*, ſont compoſés de la réunion des nations Africaines & Arabe, formées en tribus, dont on ne connoît qu'imparfaitement l'origine; ces Tribus, étrangères l'une à l'autre, & toujours diviſées par des haines ou des préventions, s'allient rarement entr'elles (1). Il paroît

(1) On croit appercevoir encore parmi ces peuples, malgré l'éloignement des tems, ces averſions qu'avoient les unes pour les autres les familles de la poſtérité de Canaan, dont les Maures eux-mêmes doivent avoir tiré leur origine, ainſi que cela a été obſervé dans le diſcours préliminaire.

vraiſemblable, ainſi que je l'ai obſervé dans le diſcours préliminaire, que la plupart de ces *Caſtes*, qui occupent le territoire du Maroc, ont été repouſſées de l'orient à l'occident de l'Afrique, dans les différentes révolutions qui ont agité cette partie de la terre; elles auront ſuivi les drapeaux de leurs chefs, dont elles ont conſervé le nom; & c'eſt par-là qu'on les diſtingue, ainſi que les contrées qu'elles habitent. On appèle ces tribus aujourd'hui *Caſilés* ou *Cabiles*, du mot arabe *Kobeila*; & elles ſont en ſi grand nombre, qu'il n'eſt pas poſſible de les connoître toutes; on compte dans les provinces du Nord les *beni-Garir*, *beni Guernid*, *beni-Manſor*, *beni-Oriegan*, *beni-Chelid*, *beni-Juſeph*, *beni-Zaruol*, *beni-razin*, *beni-Gebara*, *beni-Buſeibet*, *beni-Gualid*, *beni-Yeder*, *beni-Gueiaghel*, *beni-Guaſeval*, *beni-Guamud*, *&c.* du côté de l'eſt *beni-Sayd*, *beni-Teuſin*, *beni-Ieſſetin*, *beni-Buhalel*, *beni-Telid*, *beni-Scſſian*, *beni-Becil*, *beni-Zequer*, *&c.*; plus au ſud, ſont les *beni-Fonſecara*, *beni-Aros*, *beni-Haſſen*, *beni-Mager*, *beni-Baſil*, *ben-Seba*, & un nombre infini d'autres (1). Les dépendances d'Alger,

(1) On doit obſerver que le mot *ben*, qui veut dire fils, s'emploie ordinairement pour exprimer les deſcendans d'une famille; *beni-Haſſen*, *beni-Juſeph*, ſignifient par conſéquen

Tunis & Tripoli, ſont également diviſées par un nombre infini de ces tribus, qui ſont de toute ancienneté, & qui n'ont elle-mêmes aucune idée de leur origine.

On doit diviſer les différentes tribus, qui forment la population de cet Empire, en deux claſſes principales, qui ſont les Brebes & les Maures; je ne m'étendrai pas ici ſur le nom de Brebes, que les Montagnards ont reçu & conſervé. J'en ai parlé dans le diſcours préliminaire, où je n'ai pu me livrer qu'à des conjectures, vu l'incertitude où l'on eſt ſur l'origine de ces peuples, & ſur l'époque de leurs déplacemens.

Les Brebes, ainſi que les Maures, lors de l'invaſion des Arabes Mahométans, auront adopté la religion de Mahomet, analogue à leurs mœurs & à leurs principaux uſages; mais ils ſont peu inſtruits, & ils ne n'obſervent fidèlement de cette religion, que l'averſion qu'elle inſpire contre les cultes étrangers. Le mahométiſme n'a point effacé les habitudes & les anciens préjugés de ces peuples, car ils mangent du ſanglier, & dans les quartiers où il y a du vignoble ils boivent du

---

deſcendans d'*Haſſen*, deſcendans de Joſeph. Par une excluſion plus générale, les Maures appellent les hommes *ben-Adem*, deſcendans d'Adam.

vin, attendu, disent-ils, qu'ils le font eux-mêmes; pour le mieux conserver, dans la partie méridionale du mont Atlas, ils le mettent dans des vases de terre & dans des barrils faits d'un tronc d'arbre creusé, dont le couvercle est enduit de poix, & le déposent dans des souterreins, & même dans l'eau. Dans la province du Rif, du côté du nord, ils le font un peu cuire, ce qui le rend moins fumeux & moins sujet à enivrer; & peut-être croient-ils, alors, en pouvoir concilier l'usage avec l'esprit de la loi.

Isolés dans leurs montagnes, les Brebes y entretiennent leur ressentiment contre les Maures; confondus avec les Arabes, ils les regardent comme des usurpateurs. Ils contractent aussi dans ces asyles une férocité de caractère & une force de corps, qui les rend plus propres à la guerre & à tout genre de travail, que ne le sont en général les Maures de la plaine; l'indépendance dont ils font profession, donne même à leur physionomie plus de caractère; mais il faut être habitué à voir ces nations pour s'en appercevoir. Soumis aux Empereurs de Maroc par préjugé de religion, ils secouent le joug de son autorité quand il leur plaît; retranchés dans leurs montagnes, il est difficile de les attaquer & de les vaincre.

Les Brebes ont une langue particulière, & ils

ne s'allient abſolument qu'entr'eux ; il y a parmi ces peuples des Tribus ou Caſiles trés-puiſſantes par leur nombre & par leur courage, comme ſont les *Gomera*, du côté du Rif ; les *Gayroan*, du côté de Fez ; les *Timour*, le long du mont Atlas, depuis Miquenès juſqu'à Tedla ; les *Chavqya*, depuis Tedla juſqu'à Duquella ; & les *Michboya*, qui ſont depuis Maroc juſqu'à la partie du ſud ; l'Empereur de Maroc tient auprès de lui les enfans des principaux des ces Tribus, comme des otages de leur fidélité.

Les Brebes ne ſont point diſtingués par leurs habits ; ils ſont toujours habillés de laine, comme les Maures, &, quoiqu'ils habitent les montagnes, ils portent rarement des bonnets. Ces montagnards, ainſi que leurs femmes, ont de très-belles dents, & annoncent une vigueur qui les diſtingue des autres Tribus : ils vont aſſez ordinairement à la chaſſe des lions & des tigres, les mères ſont même en uſage de faire porter à leurs enfans un ongle de tigre ou un morceau de cuir de lion ſur la tête, elles croient qu'ils acquièrent par-là de la force & du courage ; c'eſt par la même ſuperſtition, ſans doute, que les jeunes femmes ont attention de faire porter ces amuletes à leurs époux.

J'ai obſervé dans le diſcours préliminaire, que les *Brebes* & les *Chellu*, ayant une langue qui

leur eſt commune, & que les Maures n'entendent pas; ils doivent avoir eu la même origine, malgrè la différence qu'il y dans leur façon de vivre. Ces derniers ſont à l'extrémité de l'Empire du côté du ſud, leur population n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi nombreuſe que celle des Brebes, & ils ſont moins féroces qu'eux; ils ne s'allient pas avec des Tribus étrangères, &, quoiqu'ils aient adopté bien des ſuperſtitions, ils ſont fidèles obſervateurs de leur religion.

Après les Brebes, dont la population eſt très-conſidérable, je parlerai des Maures, dont le plus grand nombre ſont répandus dans la campagne, & les autres habitent les villes.

*Les Maures de la campagne* vivent ſous des tentes; ils déplacent tous les ans leurs campemens pour laiſſer repoſer leurs terres, & aller chercher des pâturages plus frais, mais ils ne peuvent ſe déplacer ſans en prévenir leur Gouverneur. Ces compagnards, ſemblables aux anciens Arabes, ſont entièrement tournés du côté de la vie champêtre; leurs campemens, qu'on appèle Douhars, compoſés de pluſieurs téntes, forment un croiſſant, un peu fermé par les bouts, ou bien ils ſont ſur deux lignes parallèles, & leurs troupeaux, au retour du paturage, occupent le centre; on ferme quelquefois, avec des fagots d'épi-

nes, l'entrée du Douhar, qui n'a pour toute garde qu'un nombre de chiens, qui aboyent ſans ceſſe à l'approche d'un étranger. Chaque Douhar a un chef ſubordonné à un Officier de plus haut grade, qui a ſous ſon adminiſtration un nombre de campemens; & pluſieurs de ces diviſions, en ſous ordre, ſont réunies ſous le gouvernement d'un Bacha, qui aura ſouvent mille Douhars dans ſon département.

Les tentes des Maures ſont d'une figure conique, elles n'ont guères plus de huit à dix pieds d'élévation dans le centre, ſur vingt à vingt-cinq pieds de long; elles ont, comme celles de la plus grande antiquité, la figure d'un navire renverſé, qu'on verroit par la quille. Ces tentes ſont fabriquées d'un cordonnet compoſé de poil de chèvre, de laine de chameau & de feuilles de palmier ſauvage, ce qui fait qu'elles rejettent l'eau, mais, de loin, elles font un très-mauvais effet à cauſe de leur couleur noire.

Les Maures qui ſont campés, vivent dans la plus grande ſimplicité, c'eſt le tableau fidèle des habitans de la terre dans les premiers ſiècles du monde; l'éducation, la température du climat, & la rigueur du Gouvernement, y diminuent les beſoins des peuples, qui trouvent, dans leurs terres, le lait & la laine de leurs troupeaux, tout

ce qu'il faut pour leur nourriture & leurs vêtemens. Ces campagnards ſont en uſage d'avoir pluſieurs femmes; ce luxe eſt moins ſenſible chez les peuples qui ont peu de beſoins, il tourne même à l'économie des ſociétés, parce que les femmes ſont chargées de tous les ſoins domeſtiques. Sous des tentes, aſſez mal fermées, elles ſont occupées à traire leurs vaches pour le beſoin journalier, & lorſque le lait abonde elles font du beurre; elles trient leur bled, leur orge ou leurs légumes, & font journellement leur farine avec un moulin compoſé de deux pierres rondes de dix-huit pouces de diamettre, celle de deſſus, qui a une manivelle, eſt fixée & tourne autour d'un axe, qui tient à celle qui eſt en bas; elles font chaque jour leur pain, qu'elles font cuire, tant bien que mal, entre deux plats de terre, &, aſſez ſouvent, ſur la terre échauffée par le feu. Leur manger ordinaire eſt le couſcouſſou; c'eſt une pâte faite avec leur farine en forme de petits grains, dans le goût des pâtes d'Italie; on fait cuire ce couſcouſſou à la vapeur du bouillon, dans un plat profond, troué par le fond comme une paſſoire, & ce plat s'emboîte dans la marmite, où l'on fait bouillir la viande; le couſcouſſou, qui eſt dans ce plat profond, ſe ramollit & ſe cuit lentement à la vapeur du bouillon



Digitized by Google

avec lequel on a ſoin de l'humecter & de le nourrir de tems en tems. Ce manger, très-ſimple, eſt en même-tems nourriſſant; on le trouve même agréable, quand on a ſurmonté les préventions que chaque nation conſerve pour ſes uſages, & deſquelles on ne ſe guérit qu'à force de vivre avec les hommes. Les Maures du commun mangent le couſcouſſou au lait ou au beurre, ſans y mettre beaucoup de choix; mais les perſonnes qui ſont à leur aiſe, comme les Gouverneurs de province ou leurs Lieutenans, qui vivent dans le centre de leur campemens, le font nourrir d'un bouillon ſucculent, fait avec un mêlange de mouton, de volaille, de pigeons ou de hériſſons, & le font arroſer enſuite avec du beurre frais. Ces Officiers reçoivent les étrangers dans leurs campemens avec cette cordialité que Jacob & Laban marquoient à leurs hôtes; à leur arrivée ils font tuer un mouton, qu'on met tout de ſuite à la broche; ſi on n'en a pas une à portée, on en fait une de bois, & ce rôti, cuit à un feu très-vif, ſervi dans un plat de bois, a une belle couleur & très-bon goût. Je me ſuis ſouvent trouvé à de pareils repas, dont je reſpectais la ſimplicité; je me croyois tranſporté en ſonge ſous la tente des Patriarches.

Les femmes, ſous leurs tentes, préparent encore leurs laines, les filent, & en font des étoffes

ſur des métiers, ſuſpendus dans la longueur des tentes (1); ils ſont formés d'un liteau d'une aune & demie de long, auquel les fils de la chaîne, d'une part, ſont attachés; elle tourne de l'autre ſur un rouleau de même longueur, qui eſt fixé en bas par des poids qui la tiennent tendue; cette chaine eſt paſſée dans des liſſes qui la font croiſer à volonté; au lieu de navettes, ces femmes font paſſer la trame avec leur doigts à travers la chaîne, &, avec un peigne de fer à manche, elles preſſent cette trame pour donner à leur étoffes quelque conſiſtance. Chaque pièce, qu'on appèle *haïque*, a environ cinq aunes de long ſur une aune & demie de large, on ne lui donne ni foulage, ni teinture, ni aprêt; cet haïque, qui fait tout l'habit des Maures campagnards, n'a point de couture, il n'eſt ſuſceptible ni de façon, ni de mode; on le lave quand il eſt ſale, le Maure en eſt enveloppé nuit & jour; c'eſt le modèle vivant des draperies des anciens.

Les Maures de la campagne ne s'habillent que

(1) Ces atteliers ſont ceux dont on ſe ſert à la campagne mais les Tiſſerans des villes ont des métiers comme les nôtres. Chaque particulier achète au marché de la laine filée, & fait faire à ſa fantaiſie les étoffes propres à ſes habits.

de leurs lainages, & ne portent ni chemiſes, ni caleçons; la toile, parmi ces peuples, eſt un uſage de luxe, qu'on ne connoît qu'à la Cour & à la Ville. Toute la garde-robe d'un Maure de la campagne, qui eſt à ſon aiſe, conſiſte en un haïque pour l'hiver, un autre pour l'été, une cape, une calote rouge, & une paire de pantouſles; les gens du commun, à la campagne comme à la ville, portent une eſpèce de tunique de laine blanche, griſe ou rayée, qui va juſqu'à mi-jambe, avec des grandes manches & un capuçon; elle reſſemble à l'habit des Chartreux.

L'habit des femmes de la campagne ſe borne également à un haïque, aſſujetti par une ceinture; les plis de l'haïque, qui couvrent la gorge & les épaules, ſont attachés avec des agraffes d'argent. Le ſeul luxe dont les femmes de la campagne ſont très-jalouſes, ce ſont de boucles pour les oreilles, qui ſont des grands croiſſans, ou anneaux d'argent, des bracelets & des anneaux pour le bas des jambes; elles portent ces joyaux dans toutes leurs occupations, moins par vanité que parce qu'elles ne connoiſſent point l'uſage des caiſſes ni des armoires pour les enfermer. Les femmes portent auſſi des colliers en petits grains de verre de couleur, ou bien en clous de girofle, enfilés à un cordon de ſoie.

Outre ces ornemens, les femmes de la campagne, pour être plus belles, font imprimer sur leur visage, sur leur col, sur leur sein, & sur presque tout leur corps, des fleurs & des ornemens; on fait ces empreintes avec des modèles garnis de pointes d'aiguilles dont on pique légèrement la peau, & on passe dessus une couleur bleue, ou bien de la poudre à canon pulvérisée, dont l'impression ne s'éfface plus. Cet usage, qui est très-ancien, qui a été connu de nombre de nations, qu'on connoit en Tartarie, dans toute l'Asie, dans les parties méridionales de l'Europe, & peut-être sur tout le globe, n'est pas cependant général à toutes les tribus des Maures; il en est dont les femmes ont sur le front, ou sur le menton une croix perlée aux quatre bouts, ou bien la même croix tenant à une chaîne dessinée au tour du col, tombant sur la gorge. Il est probable que ces Tribus descendent de celles qui étoient autrefois sous la dépendance des Chrétiens d'Afrique, & qui, pour se soustraire à la taxe que payoient les Maures, faisoient imprimer une croix sur leur figure pour passer pour Chrétiens. Cet usage, qui, dans le principe, servoit à distinguer la religion des Tribus, ou à se reconnoître entr'elles, sera devenu ensuite un ornement, parce que

l'habitude en aura effacé l'origine (1).

Les Maures de la campagne regardent moins leurs femmes comme des compagnes que comme des eſclaves deſtinés au travail : au labourage prés, elles ſont occupées de tout ; encore puis-je dire, à la honte de l'humanité, que dans des quartiers pauvres, on voit une femme à côté d'une mule, d'un âne ou d'un autre animal tirer la charrue pour labourer la terre. Quand les Maures déplacent leurs douhars, tous les hommes, aſſis par terre, formant un cercle, & accoudés ſur leurs genoux, font la converſation, tandis que les femmes démontent les tentes, en font des fardeaux, les chargent ſur leurs chameaux ou ſur leurs bœufs ; les vieilles emportent enſuite quelques paquets avec elles, & les jeunes portent leurs enfans ſur leurs épaules, ſuſpendus avec des langes qu'elles ceignent autour du corps. Dans la partie la plus méridionale, les femmes ſont chargées encore de ſoigner les chevaux, de les ſeller, de les brider ; le mari, qui dans ces climats eſt toujours deſpote, commande, & ne ſemble fait que pour être obéi.

(1) Sur les informations exactes que j'ai été curieux d'en prendre, les Caſtes, qui ſuivent cet uſage, ſont venues du côté de Tunis ; ce qui ſemble juſtifier mes conjectures.

Les femmes de la campagne marchent ſans être voilées ; elles ſont halées, & n'ont pas préciſément de prétention à la beauté. Il eſt cependant des quartiers où elles mettent un peu de rouge ; elles teignent par tout leurs cheveux, leurs pieds & le bout de leurs doigts, avec une herbe appelée *hénna*, qui fait une couleur de ſafran foncé ; cet uſage doit être ancien parmi les peuples d'Aſie ; Abu Becre teignoit ſes ſourcils & ſa barbe de la même couleur, & pluſieurs de ſes ſucceſſeurs l'ont imité ; un reſpect religieux peut avoir introduit cet uſage, & les femmes enſuite en ont fait un ornement ; il paroît, cependant, plus vraiſemblable, que l'uſage de ſe peindre la barbe & les cheveux & celui de s'épiler & de ſe raſer la tête dans les pays chauds, n'a été, dans le principe, qu'une affaire de propreté, comme, dans d'autres pays, on ſe peignoit le corps pour ſe préſerver des inſectes ou pour ſe garantir des impreſſions de l'air.

Les Mariages des Maures qui vivent ſous les tentes, & ceux des Maures des villes, que l'on verra en ſon lieu, ſe reſſemblent aſſez ; ceux des douhars ſont en général plus gais & plus brillans, on a même ſoin d'inviter les étrangers qui paſſent, pour les faire contribuer à la fête ; c'eſt moins une politeſſe qu'une affaire d'intérêt.



Digitized by Google

Les Tribus répandues dans la campagne s'allient ordinairement entr'elles, il eſt aſſez rare qu'il y ait des mariages entre deux Tribus étrangères; ces peuples étant toujours diviſés par des préventions qui ſe perpétuent, ou qui, foiblement aſſoupies, renaiſſent à l'occaſion d'un chameau égaré, ou de la préférence d'un pâturage ou d'un puits. On a vu parmi ces Tribus, des mariages, qui, bien loin de cimenter la bonne harmonie, ont donné lieu à des ſcènes tragiques, dont on n'a point d'idée ailleurs; des maris égorgés par leurs femmes, ou des femmes égorgées par leurs maris pour venger des querelles nationales, entre les Tribus qui leur ont donné naiſſance.

Les enfans, quelque nombreux qu'ils ſoient, ne ſont point à charge, on les occupe jeunes aux détails domeſtiques; ils gardent les troupeaux, ils apportent du bois, ils aident au labourage & aux moiſſons. Le ſoir, au retour du travail, tous les enfans du Douhar ſe raſſemblent dans une tente commune où l'Imam, qui ſait à peine épeler, leur fait lire quelques leçons de l'Alcoran, tranſcrites ſur des planches, & les inſtruit de leur religion à la lueur d'un feu de paille, de brouſailles & de bouſe de vache deſſéchée au ſoleil. Comme la chaleur eſt plus ſenſible dans l'intérieur des terres, on y voit ſouvent les enfans des deux

ſexes aller tous nuds, juſqu'à l'âge de neuf ou dix ans.

Les Douhars répandus dans la campagne, & toujours voiſins de quelque ruiſſeau ou de quelque ſource, ſont les hôtelleries où les voyageurs viennent prendre aſyle; il y a ordinairement une tente pour les recevoir, s'ils n'en portent pas avec eux. On trouve à s'y pourvoir de volaille, de lait, d'œufs, & de tout ce qu'il faut pour les chevaux; au lieu de bois à brûler, on ſe ſert aſſez communément de fiante de vache deſſéchée au ſoleil, qui, mêlée avec le charbon qu'il faut porter, fait une braiſe très-vive; les ſels qu'il y a dans les alimens, dans les pays chauds, donnent à cette bouſe une conſiſtance qu'elle n'a peut-être pas dans les climats ſeptentrionaux (1). On fait la garde auprès des tentes des voyageurs pour éviter tout embarras, ſur-tout quand ce ſont des Européens, parce que l'opinion de leur richeſſe pourroit tenter l'avidité des Maures, naturellement voleurs.

Il y a, pour les chemins, une police très-judi-

(1) Il eſt des endroits où l'on conſerve celle du mois de Mai, qui, en l'obſervant ſans prévention, eſt une coction des herbes & des fleurs dans leur force, & on en donne l'extrait aux malades en guiſe de thé.

tieuſe, adaptée au caractère des Maures & à leur façon de vivre; les Douhars ſont reſponſables d'un vol qui aura été fait dans leur voiſinage, & à la vue de leurs tentes; ils ſont non-ſeulement obligés de payer, mais c'eſt encore, pour le Souverain, une occaſion pour exiger des contributions proportionnées à leurs facultés (1). Pour tempérer la rigueur de cette loi, les Douhars ne ſont tenus que des vols qui ſe font de jour, ceux qui ſe font après le ſoleil couché ne ſont pas à leur charge, puiſqu'ils ne peuvent ni les voir, ni les empêcher; il réſulte de cette police, que l'on ne ſe met en route qu'au ſoleil levé, & qu'on doit s'arrêter avant qu'il ſe couche.

Pour faciliter l'échange des beſoins reſpectifs, il y a tous les jours dans la campagne, excepté le vendredi, qui eſt le jour de prière, un marché public dans les divers quartiers de chaque province; les Maures des environs s'y raſſemblent

(1) On voit dans l'hiſtoire, que chez les Egyptiens quand on trouvoit un cadavre aſſaſſiné, noyé ou mort par quelque accident, la Ville voiſine étoit obligée de faire embaumer le mort & de pourvoir à ſes funérailles avec magnificence. Cette loi, qui annonce la religion des Egyptiens pour les morts, avoit peut-être auſſi pour principe politique la ſureté des voyageurs.

pour vendre & acheter des beſtiaux, du bled, des légumes, des fruits ſecs, des tapis, des haïques, & enfin toutes les productions du pays. Ce marché, qu'on appèle *Soc* en arabe, reſſemble à nos foires de village; le mouvement des gens qui vont & qui viennent, donne une idée plus juſte de la façon de vivre des Maures, que ce qu'on voit dans les villes. Il eſt de règle, que les Alcaïdes, qui commandent aux environs, ſe rendent à ces marchés, avec des ſoldats, pour veiller à la tranquillité, étant aſſez ordinaire de voir éclater dans ces rendez-vous les rancunes que les Tribus conſervent quelquefois entr'elles; la diſſolution du *Soc* dans ces querelles, ce qu'on appèle en arabe *rompre* le *Soc*, inſpire de l'inquiétude, parce que c'eſt toujours le préſage de quelques mouvemens ſéditieux. Les bords de ces marchés ſont occupés ordinairement par des bateleurs, des chanteurs, des danſeurs & autres baladins qui font danſer des ſinges pour amuſer les badauts; on voit d'un côté des barbiers ou chirurgiens à qui on mène les malades de la campagne, pour les guérir des foulures, des entorſes ou autres accidens; je me ſuis ſouvent amuſé de ces tableaux en voyageant; j'ai vu des hommes, des jeunes femmes, qui, pour des engorgemens d'humeurs, maux de tête ou autres incommodités,

ſe faiſoient faire des ſcarifications légères & ſymétriques, les hommes à la tête & les femmes autour de l'ovale de la figure & fort près des cheveux, ou bien ſur les épaules, ſur les bras ou ſur les jambes; ces cicatrices légères & régulières ne déparent pas, mais il faut du tems pour qu'elles ſe diſſipent. Ce traitement ſeroit incompatible avec les uſages & l'éducation de l'Europe, où l'on ſacrifie ſouvent la ſanté aux agrémens & aux plaiſirs. Sans prononcer ſur la différence des uſages, il paroît qu'une douleur rhumatiſmale à l'épaule ou ailleurs, peut ſe guérir plus radicalement par ces légères inciſions que par des tranſpirations ou par d'autres moyens, qui peuvent étendre l'humeur où la renfermer ſans la guérir; c'eſt une réflexion que j'ai haſardée & qu'on me pardonnera, je ne ſuis pas aſſez inſtruit en médecine pour qu'elle puiſſe tirer à conſéquence.

Les Maures de la campagne n'ont aucune idée des uſages des autres nations; on croit voir les hommes dans les premiers ſiècles de leur origine: bornés à la vie rurale, ils s'occupent de leurs terres & de leurs moiſſons, & paſſent le reſte du tems à ne rien faire. Habitués à la fatigue, il en eſt beaucoup, parmi eux, qui ſervent de couriers; &, malgré leur avarice, ils ſont aſſez fidèles & exacts. On ne peut ſe faire une idée de la ſtupidité

de ces campagnards : j'en ai vu un attendre ſes dépêches dans un appartement où il y avoit une glace, & voyant ſa propre figure à travers, il crut que c'étoit un courier qui attendoit auſſi des lettres dans un autre appartement; ayant demandé où alloit ce courier, on lui répondit, en badinant, qu'il alloit à Mogodor, hé bien, dit-il, nous irons enſemble; il en fit la propoſition au camarade qui geſticuloit comme lui dans le miroir, & qui ne répondoit pas; il étoit prêt à ſe facher, quand il vit figurer, dans la même glace, une perſonne qui entroit dans l'appartement; etonné de ſon erreur, il eut bien de la peine à ſe perſuader, malgré ſes yeux & ſes doigts, qu'on pût ſe voir, diſoit-il, à travers une pierre (1).

Dans une maiſon où je logeois à Saffi, il vint deux Montagnards, curieux de voir des Européens chez eux; après avoir parcouru la maiſon, ils ne ſavoient comment deſcendre l'eſcalier par où ils étoient montés, dont la pente à la vérité n'étoit pas douce; ils prirent enfin le parti de s'aſſeoir, ſur la première marche, & en s'appuyant des pieds & des mains, ils ſe laiſſoient

(1) Les Maures n'ont pas de mots pour exprimer glaces & vitres, parce qu'ils n'en font aucun uſage.

gliſſer d'une marche à l'autre. On ne ſera point étonné que des Montagnards, accoutumés à courir dans des lieux eſcarpés, ſoient embarraſſés pour monter ou deſcendre un eſcalier, quand on obſervera que cette régularité dans les degrés, ſymétriquement meſurés, exige une ſorte d'habitude, & tel Montagnard eſt auſſi embarraſſé pour deſcendre un eſcalier, que nous le ſerions nous-mêmes à deſcendre les montagnes qu'il arpente. Il n'en eſt aucun parmi ces gens-là qui ſoit ſuſceptible d'aucune idée de peinture ou de deſſin; ils ne voient dans un tableau que la variété des couleurs, ſans en appercevoir l'ordre & le plan; ils n'apperçoivent dans les eſtampes qu'une confuſion d'objets, & ce n'eſt qu'à force d'application qu'ils peuvent en déméler le détail; ils ſont à cet égard dans le cas où ſeroit un aveugle de naiſſance, à qui on montreroit un tableau au moment qu'il pourroit jouir de la vue.

*Les Maures qui habitent les Villes* ne diffèrent des autres que par un peu plus d'urbanité, & un extérieur qui annonce plus d'aiſance; ils ont avec ceux de la campagne une même origine. Les habitans des Villes cependant tirent vanité de n'avoir aucun mêlange avec eux; mais les révolutions & les bouleverſemens qu'a éprouvés cet Empire, détruiſent toutes ces idées, & ne

permettent d'admettre aucune distinction entre les Maures de la campagne & ceux des Villes. Celle que font à cet égard quelques Écrivains, qui donnent le nom d'Arabes aux habitans des Villes, & le nom de Maures à ceux de la campagne, me paroît sans fondement; les premiers, par une sorte de vanité, auront accrédité cette opinion; mais elle est d'autant plus déplacée qu'ils donnent eux-mêmes aux habitans de la campagne le nom d'*Alarbes*, qui n'est qu'une altération du mot Arabes. De tous les habitans de la Mauritanie, les Brebes & les Chellu, dont j'ai parlé dans le Discours préliminaire, sont les seuls, à ce qu'il me paroît, qui ne se sont point mêlés; mais parmi les habitans des Villes & des campagnes, on ne peut pas plus discerner un Arabe d'un Maure que si, après le mélange des nations qui ont succédé à l'Empire de Rome, on vouloit distinguer en France un Franc d'un Romain, d'un Gaulois ou d'un Goth.

La seule probabilité qui pourroit justifier l'opinion de ceux qui croient que ce sont les Arabes qui habitent les Villes, c'est que les vainqueurs auront eu le droit & la liberté de choisir. Du reste, la plupart des Villes de cet Empire sont plus anciennes que l'invasion des Arabes, qui étoient eux-mêmes accoutumés à vivre sous la

tente ; il eſt même apparent que les premières Villes auront été bâties par les Colonies des Carthaginois, & que l'uſage de les habiter & de les étendre ne ſera devenu plus général que long-tems après, à meſure que les Maures ont eu plus de liaiſons avec les Mahométans Eſpagnols, & plus particulièrement lors de l'expulſion de ces derniers. Ayant plus de luxe & plus de moyens peut-être, les Mahométans d'Eſpagne auront préféré le ſéjour des Villes où ſe trouvent encore un nombre de familles qui ſe vantent de deſcendre des Mahométans Andalous, & qui en ont conſervé les noms comme *Bargas*, *Peres* (1), *Medina*, *Moreno*, *Merino*, *Toledano*, *Probe*, *Marſil*, *Eſcalant*, *Aragon*, *Lovares*, *Valenciano*, *Meudon*, *Santiago Barciano*, & autres : il en eſt même qui ont conſervé les titres de leurs propriétés à Grenade, à Cordoue, Séville, &c.

(1) M. de Voltaire, dans ſon Eſſai ſur les Mœurs des Nations, chapitre 152, a cru que Pérès, qui étoit Amiral ſous Muley Iſmaël, étoit un renégat Eſpagnol ; c'eſt une famille de Maures Andalous. On doit obſerver que les noms eſpagnols que les Maures & les Juifs venus d'Eſpagne ont conſervés, ne ſont pas toujours des noms de famille, mais des noms patronimiques ou d'adoption, qui marquent la dépendance où étoient ces Maures ou ces Juifs de la maiſon dont ils portent le nom.

& qui ont peut-être encore la clef de leur maiſon. Je ne crois pas que la différence un peu marquée entre les Maures des Villes & ceux de la campagne, remonte beaucoup au-delà de cette époque; elle ne change rien à leur origine, elle rentre dans mes idées, & ne ſert qu'à les confirmer, puiſqu'on a pu voir, dans le détail des révolutions des Mahométans en Eſpagne, que ces mêmes Mahométans n'ont été qu'un mélange d'Arabe-Maures qu'il eſt impoſſible de diſtinguer.

Les maiſons des Maures ont, en général, peu de commodités, parce que leurs beſoins ne ſont pas multipliés par les fantaiſies; ces maiſons n'ont guères qu'un rez-de-chauſſée & il en eſt bien peu qui aient un premier étage; preſque toutes ſont d'une forme carrée, elles ont dans le centre une cour, ſouvent ornée de colonnes, qui donne l'entrée & le jour à quatre principales chambres qui forment les faces du carré. Ces maiſons n'ont point de fenêtres, puiſqu'elles ne prennent jamais jour ſur la rue; chaque chambre a une très-grande porte à deux battans, dans l'un deſquels il y a un guichet, & ces portes ſervent en même-tems pour donner jour aux appartemens; ces maiſons n'ayant guères plus de ſeize pieds d'élévation, elles ſont à l'abri du vent, & en été elles ſont aſſez fraiches. Les appartemens

des Maures ſont médiocrement meublés : ils ne connoiſſent point les tapiſſeries ; leurs meubles ſe réduiſent à des nattes, des tapis, quelques chaiſe, une caiſſe, une table & un lit, qui, dans ſa longueur, prend la profondeur de la chambre, & eſt caché par un rideau. Les maiſons des Maures ſont toutes couvertes de terraſſes, qui ont environ quinze pouces d'épaiſſeur, compoſées en terre & en ciment.

Les habitans des Villes, par économie & par eſprit de paix, n'ont qu'une femme, & il eſt rare qu'ils en augmentent le nombre ; ils ont des eſclaves Négreſſes, dont ils peuvent faire leurs concubines ; mais leur averſion pour cette couleur, que les blancs ont par-tout conſacrée à l'oppreſſion, les en tient éloignés pour n'avoir point d'enfans mulâtres. Il eſt aſſez ordinaire, à la vérité, de voir des Maures dans les Villes, en commerce de galanterie avec des femmes Juives, qui ſont en général belles ; & leurs maris, qui par-là jouiſſent d'une protection plus immédiate, ſont d'autant plus complaiſans que leur ſituation eſt entièrement précaire.

Les Maures ſont peu recherchés en habits, la rigueur du Gouvernement éloigne tout eſprit de mode, & ne donne au luxe aucune liberté ; ne pouvant conſerver leurs richeſſes qu'en les

cachant, ils ſont attentifs à ne faire aucune démonſtration d'aiſance qui pût éclairer l'avidité du Gouvernement. *Il faut que tu ſois bien riche*, diſoit un Chérif à un Maure, qui, pour conſerver les murs de ſon jardin, les avoit fait blanchir avec de l'eau de chaux.

Nous avons déja vu ce que ſont les habits des Maures campagnards : la garde-robe de ceux qui habitent les Villes ne diffère pas de beaucoup ; ils ont, comme les autres, un haïque & une cape plus ou moins fins, & ils ont de plus une cape de gros drap d'Europe, bleu foncé, pour l'hiver ; ce qui les diſtingue encore des Maures campagnards, c'eſt une chemiſe & un caleçon de toile, avec une ſurveſte de toile de coton en été, & de drap en hiver, qu'ils appelent caſtan. La cape blanche ou bleue, qui ſemble deſtinée à la mauvaiſe ſaiſon, & qui s'appele *bernus*, eſt en même-tems de cérémonie, & les perſonnes de la Cour ne ſe préſentent jamais devant le Souverain ſans porter cette cape avec le ſabre & le ganger (1) en bandoulière ; il eſt vraiſemblable, vu la nature de ce Gouvernement, que le ſujet ne ſe préſente devant ſon Souverain

(1) Le ganger eſt un poignard droit, & plus ſouvent recourbé d'environ un pied de long & deux pouces de large.



Digitized by Google

dans un tel coſtume, qui eſt celui d'un voyageur, que parce qu'il doit être toujours prêt à recevoir & à exécuter les ordres de ſon maître. Quelques habitans des capitales, ou les perſonnes les plus immédiates du Prince, portent ſur leurs habits une chemiſe de toile de Cambray, batiſte ou autre, ſemblable à celles que nos dames, dans la rapidité de leurs modes, ont adoptées, avec une ceinture par-deſſus, & ils s'enveloppent de leur cape ou de leur haïque.

Comme les Maures ſont dans la néceſſité de déguiſer leur aiſance, ils ne font aucun uſage de bijoux, il en eſt peu qui aient une bague, une montre ou une tabatière d'argent; l'uſage du tabac en poudre ne s'eſt même introduit chez eux que depuis quinze à vingt ans. Il eſt aſſez ordinaire de leur voir à la main un chapelet, auquel ils n'attachent aucune idée de dévotion; ils s'en ſervent cependant pour réciter, un nombre de fois dans le jour, le nom de Dieu; après ces momens de prière, ils jouent avec leur chapelet, il leur ſert de contenance (1), comme l'éventail à nos Da-

(1) L'uſage eſt le même parmi les Mahométans orientaux, avec cette différence, que ceux-ci mettent à ces chapelets une ſorte d'élégance & de recherche, que les Maures ne connoiſſent pas.



Digitized by Google

mes. Le chapelet nous eſt venu d'Aſie, peut-être même l'avons-nous reçu des Arabes; comme il y en avoit peu parmi eux qui ſuſſent lire l'alcoran, ils ſuppléoient à cette dévotion en prononçant un nombre de fois le nom du Créateur; le même motif vraiſemblablement l'a fait adopter dans nos prières.

*Les femmes des Maures des villes* ſortent peu, & ne ſortent que voilées; les vieilles ſe cachent avec un ſoin ſcrupuleux, mais celles qui ont quelqu'intérêt à être vues ſont plus indulgentes, particulièrement pour les étrangers, car elles ſe cachent ſoigneuſement des Maures. Comme elles ſont voilées, leurs maris ne les connoiſſent pas dans les rues; il eſt même impoli, parmi eux, de chercher à voir les femmes qui paſſent; il faut convenir que les uſages des Nations ſont bien variés.

Il y a de très-belles femmes parmi les Maures, ſur-tout dans l'intérieur de l'Empire; dans la partie du Nord, elles n'ont pas, à beaucoup près, la même grace & la même beauté; on ne ſauroit en donner une raiſon phyſique, à cauſe des tranſmigrations qu'il y a eu entre les différentes Tribus de l'Empire, dont on ignore l'origine & les filiations; ces Tribus ne s'alliant qu'entre elles, les races ſe conſervent & ne changent pas.



Digitized by Google

Comme les femmes ſont plutôt formées dans les climats chauds, elles vieilliſſent avant le tems; c'eſt vraiſemblablement par cette raiſon que la poligamie a été généralement adoptée dans ces climats, parce que les femmes y perdent plutôt les agrémens de la jeuneſſe, & que les hommes en conſervent plus long-tems les facultés.

Les femmes, parmi les Maures, ne ſont pas en général très-réſervées; le climat, qui influe infiniment ſur le tempérament, y rend le libertinage plus général & plus aiſé; là, comme ailleurs, il a ſes agrémens & ſes peines; le vice du ſang y fait cependant moins de ravages & couve plus lentement parmi ces peuples, autant à cauſe de la chaleur du climat que de la ſobriété dans leur façon de vivre. Dans la partie du ſud, les femmes ſont en général plus belles; on les dit ſi réſervées ou ſi ſurveillées, que leurs parens mêmes n'entrent ni dans leurs maiſons, ni dans leurs tentes; mais telle eſt la contradiction parmi les peuples, il eſt des Tribus dans ces mêmes provinces où l'on regarde comme un exercice d'hoſpitalité d'offrir une femme à un voyageur, peut-être même y a-t-il des femmes qui ſe conſacrent à cette dévotion, comme à un acte de bienfaiſance; car on ne ſauroit peindre toutes les nuances qui font varier l'opinion des hommes,

& tous les écarts dont leur imagination eſt ſuſceptible.

Les femmes des Maures qui habitent les villes, ſont là, comme ailleurs, plus occupées de leur parure que celles de la campagne; mais comme elles ne ſortent guères qu'un jour de la ſemaine, elles ſe parent rarement. Ne pouvant pas recevoir d'hommes en viſite, elles ſont dans leurs maiſons, occupées de leur ménage, dans le deshabillé le plus libre, n'ayant ſouvent que leur chemiſe & une autre chemiſe plus groſſière par-deſſus, avec une petite ceinture, leurs cheveux treſſés, un bonnet ſur la tête, & ſouvent rien. Lorſqu'elles s'habillent, elles ont une ample & belle chemiſe de toile, brodée en or ſur le ſein, un caftan, riche en étoffe, en drap, ou en velours brodé en or; leur tête eſt entourée d'un ou deux bandeaux de gaze rayée, or & ſoie, que l'on noue par derrière, & dont les pointes, confondues avec les treſſes des cheveux, retombent juſqu'à la ceinture; il en eſt qui mettent par-deſſus un ruban d'environ deux pouces de large, brodé en or ou en perles, qui ceint le front en forme de diadême. Elles portent ſur leur caftan une ceinture en velours cramoiſi, brodée en or, avec une boucle d'or ou d'argent, ou bien des ceintures en étoffe brochée, des fabriques de Fez. Les femmes

portent des pantoufles jaunes ; elles ſont en uſage de porter des eſpèces de bas de toile fine, un peu larges, qui ſont attachés au-deſſous du genou & à la cheville du pied, ſur lequel ils retombent en ſe pliſſant ; ces bas ſont moins faits pour parer la jambe que pour la groſſir, car l'embonpoint eſt une des règles de la beauté parmi les femmes des Maures. Elles ſe donnent des ſoins infinis pour devenir graſſes ; on les nourit, quand elles ſont nubiles, de mets préparés en ballotes, dont on leur donne une quantité chaque jour ; enfin, on prend les mêmes ſoins parmi les Maures pour engraiſſer une jeune femme, qu'on ſe donne dans nos climats pour engraiſſer les volailles. La raiſon de cet uſage vient peut-être de ce que par la nature du climat, & la qualité des alimens, les habitans ſont naturellement ſecs. Ce qu'on appèle en Europe une taille ſvelte, une jambe fine, ſeroient des imperfections dans cette partie de l'Afrique, & peut-être dans l'Afrique entière, tant il y a de contraſte dans le goût & les préjugés des nations.

Les Maures donnent à leurs femmes des bijoux en or, en argent, en perles ; il en eſt peu qui aient des pierreries, c'eſt un luxe qu'on ne connoit pas ; elles ont des bagues, des boucles d'oreilles en or ou en argent, en forme de croiſſant,

de cinq pouces de circonférence, & de la groſſeur du bout du petit doigt; pour habituer l'oreille à cet uſage, après qu'elle a été percée, on y introduit un petit rouleau de papier, qu'on groſſit tous les jours, & on parvient enfin à y loger un noyau de datte, qui eſt de la rondeur de la boucle. Elles ont des bracelets en or & en argent maſſif, & des anneaux d'argent qu'elles mettent au bas des jambes; j'en ai vu même d'aſſez peſans: il eſt quelques jeunes gens parmi les Chérifs ou Nobles, qui portent à une oreille un anneau d'or ou d'argent de quatre à cinq pouces de circonférence, mais cet uſage eſt plus général parmi les eſclaves noirs des perſonnes un peu diſtinguées. Tous ces ornemens, dont les femmes ſont très-jalouſes, ont été d'abord les premiers ſignes de l'eſclavage, que les hommes ont inſenſiblement ornés pour en rendre le joug plus attrayant. l'Europe, qui a reçu ces ſignes de l'Aſie, les a embellis des richeſſes de la nature & des ornemens de l'art, au point que les boucles d'oreille & les bracelets, qui ont été d'abord des marques de dépendance, n'ont ſervi qu'à mieux prouver enſuite l'empire que les Dames ont pris ſur nous.

On ne connoît pas l'uſage du fard parmi les femmes des Maures, & il en eſt peu qui mettent du rouge; il eſt plus ordinaire de leur voir teindre



Digitized by Google

les ſourcils & les paupières, ce qui donne à leur phiſionomie un peu de dureté & aux yeux beaucoup plus de feu. Elles peignent avec ſymétrie leurs pieds, la paume de la main & le bout de leurs doigts avec de l'henna, qui fait une couleur de ſafran. Le jour qu'elles vont ſe promener ou faire des viſites, elles s'enveloppent dans un haïque propre & fin, qui remonte ſur la tête, & elles s'en entourent le viſage de façon à voir ſans être vues. Quand elles voyagent, elles mettent des chapeaux de paille pour ſe garantir du ſoleil; il eſt même des cantons dans cet Empire, où les femmes prennent leur chapeau pour aller faire des viſites, ce qui ſera particulier aux tribus venues du ſud, qui ont conſervé leurs habitudes, car les Maures ne changent point les uſages qu'ils ont une fois adoptés (1); ils ne ſont nullement ſuſceptibles de cette mobilité de modes qui ſe

(1) Le chapeau, qui eſt commun aux hommes & aux femmes parmi les Maures qui voyagent, nous eſt venu d'Afrique; les Eſpagnols, qui l'ont reçu avant nous, & qui, en raiſon du climat, en conſervent, tant qu'ils peuvent, les ailes abattues, lui ont donné le nom de *ſombrero*, qui fait de l'ombre. Nous ne l'avons appelé chapeau que parce qu'il a ſuppléé au capuchon de notre ancien habit, que nous appelions chapel.

ſuccèdent avec rapidité en Europe, & qui ſont particulièrement en France, un objet, plus onéreux qu'utile peut-être, d'induſtrie & de circulation.

Entre les Maures & les Juifs qui partagent la population de l'empire de Maroc, il y a une claſſe intermédiaire d'hommes qui, comme les amphibies, ſemblent tenir à deux élémens; je veux parler des *renégats*, ceux qui ont renoncé à leur religion pour embraſſer le mahométiſme. Dans cette claſſe de ſujets, il en eſt un très-grand nombre qui étoient Juifs d'origine; les Maures n'ont pour eux aucune conſidération, & les Juifs en auroient moins encore, s'ils pouvoient librement leur faire connoître leur averſion. Ces apoſtats ne s'allient qu'entr'eux, &, comme en Eſpagne un vieux Chrétien ſe garde bien de donner ſa fille à un nouveau converti, de même un Maure de vieille tige croiroit ſe méſallier en prenant un renégat pour gendre. Les familles des apoſtats Juifs ſont en grand nombre, on les appèle Tournadis (1); n'ayant aucun mêlange avec les Maures, leur ſang n'a point dégénéré, & l'on reconnoît preſqu'à la figure les deſcendans de ceux

(1) Du mot eſpagnol *tornadiſo*, qui déſigne celui qui a changé de religion; *Covarrúbias teſoro de la lengua caſtillana.*

qui ont anciennement embraſſé le mahométiſme. Les renégats Chrétiens ſont en petit nombre ; ce ne ſont guères que des fugitifs des préſides d'Eſpagne ou des diſgraciés, qui, par inconduite ou par déſeſpoir, paſſent d'un état malheureux à la ſituation la plus déplorable ; il n'en eſt aucun qui ne ſe ſoit repenti de s'être fait Maure, & qui n'ait cherché à s'échapper, ce qui eſt difficile.

Pour terminer ce qui concerne les habitans du Maroc, il me reſte à parler *des Juifs*, dont la population a été très-conſidérable dans cet Empire. Lorſqu'ils furent proſcrits d'Eſpagne & de Portugal, il y en paſſa un nombre infini, qui ſe répandirent dans les villes & dans les campagnes ; & je ne doute pas, à en juger par leur propre rapport & par l'étendue des quartiers qui leur étoient aſſignés, qu'il n'y en ait eu plus de trente mille familles, dont il reſte à peine aujourd'hui la douzième partie ; le reſte a changé de religion, a ſuccombé à la misère, ou s'eſt éloigné de la vexation & de la tyrannie des avanies & des impôts. Les Juifs ne poſsèdent ni terres, ni jardins ; ils ne pourroient jouir tranquillement de leurs fruits ; ils ne peuvent porter que des habits noirs, & ils ne leur eſt permis de paſſer, que nuds pieds, auprès des moſquées, ou dans les rues où il y a des ſanctuaires. Le moin-

de leur industrie, les moyens de se dédommager de leurs humiliations.

Les femmes des Juifs, dans cet Empire, sont en général bien faites, belles, & blanches; elles ont de très-beaux yeux; elles sont portées à la parure, & ont une inclination d'autant plus décidée pour la galanterie, que, parmi les gens du commun, les maris sont un peu plus qu'indulgents; cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans cette nation des familles qui vivent très-régulièrement.

Comme dans l'Empire de Maroc les Juifs habitent des quartiers séparés, ils observent leur religion avec assez de liberté. Il semble même que ceux de ces contrées ont multiplié leurs usages superstitieux par la communication qu'ils ont eue avec les nations étrangères, depuis la destruction de leur empire. Leurs Rabins, qui remédient à tout par des prières, entretiennent ces erreurs au lieu de les déraciner: jouissant des immunités ecclésiastiques qui leur sont accordées par la loi, ces Docteurs sont exempts des impositions nationales qui sont payées par la communauté; cette exemption, qui multiplie le nombre des Rabins, rend le fardeau des impôts plus lourd pour les gens de travail, qui n'ont ni commerce, ni capitaux; tandis que les Rabins, engraissés pour ainsi dire

de la misère publique, font le commerce & s'occupent d'affaires d'intérêt.

Dans l'Empire de Maroc, les Juifs parlent arabe & savent tous l'hébreu, par le rapport qu'il y a entre ces deux langues, qui naissent l'une de l'autre; par-tout ailleurs, l'hébreu est la langue savante que le commun des Juifs ignore, & qui n'est connue que des Rabins. Il en est dans l'Empire de Maroc, parmi ces derniers, qui, sans avoir connoissance de la langue Espagnole, ont conservé l'habitude de traduire dans cette langue, en la lisant, une bible écrite en hébreu, ils y habituent de même leurs écoliers; quelqu'extraordinaires que soient ces efforts, il est ridicule de fatiguer la mémoire des enfans, d'une étude qui ne peut avoir aucune utilité.

Les Juifs, qui, à travers les persécutions, ont porté par tout leur culte & leurs usages, observent à Maroc, plus scrupuleusement qu'ailleurs, ceux qu'ils pratiquoient anciennement, à la mort de leurs parens : le dernier instant chez eux, est annoncé par des cris & des lamentations, auxquels des pleureuses à gages viennent se joindre, & elles chantent avec une sorte de mesure, marquée par le battement des mains, qui met une gradation à la douleur; les parentes du mort, en s'arrachant les cheveux & en se soufflétant, s'unissent aux

accords de ce lugubre concert, qu'on répète le jour de l'enterrement. Les Juifs observent ensuite six jours de deuil rigoureux, où ils vont nuds pieds & où ils ne peuvent ni se raser, ni changer d'habits; le septième jour, les cris & la musique recommencent, ainsi que le premier du onzième mois, qui est le dernier du deuil. Dans ces cérémonies funèbres, les pleureuses chantent des sentences analogues à la vie & à la mort, & quand elles sont en état d'improviser, elles riment en chantant l'éloge du défunt.

### *Animaux de l'Empire de Maroc.*

Il y a dans l'empire de Maroc des animaux domestiques, ce sont les mêmes espèces qu'on voit en Europe, & des animaux féroces qui sont particuliers à ces climats; je parlerai d'abord des premiers.

Comme les Maures sont des peuples pasteurs, leur richesse consiste dans leurs troupeaux; il y en a de nombreux dans cet Empire, & ils le seroient encore davantage si les propriétés étoient respectées, & si le commerce y jouissoit de plus de liberté. La qualité des laines sur cette côte est généralement bonne; elle seroit même susceptible de beaucoup de perfection, si l'on mettoit plus

de choix dans les eſpèces, ainſi que dans les pâturages. Les Maures emploient une partie de leurs laines aux étoffes dont ils ſont leurs vêtemens & leurs tapis, & vendent l'excédent aux étrangers. On ne voit preſque pas de brebis noires dans l'empire de Maroc; c'eſt par cette raiſon, peut-être, que tous les Maures ſont habillés de blanc: on voit en Eſpagne, par la raiſon contraire, des populations entières à la campagne, habillées de couleur fauve & obſcure, parce que les troupeaux ſont plus variés, & que les brebis noires y ſont en très-grand nombre.

*Les bœufs* abondent aſſez dans cette partie de l'Afrique, mais l'eſpèce en eſt petite; les Anglois, à travers les entraves que la politique du Roi de Maroc fait intervenir, en font une extraction ſuivie pour l'entretien de leur garniſon de Gibraltar; & les Maures en font des ſalaiſons, pour leur ménage, qu'ils conſervent d'une année à l'autre. Les cuirs de bœuf en poil ſont pour eux un objet conſidérable de commerce, & il en paſſe des quantités prodigieuſes à Marſeille.

*Les chameaux* ſont une partie des richeſſes des Maures; cet animal exige peu, &, quoique lent, il travaille beaucoup; les Maures les font ſervir ainſi que les bœufs, pour le labourage, mais plus ordinairement pour le tranſport de leurs

denrées ou autres objets de commerce d'un bout de l'Empire à l'autre. Le chameau eſt un animal docile que l'on fait agenouiller de ſes quatre jambes pour le charger avec plus de facilité ; il porte ſix à huit quintaux, ſuivant qu'il eſt plus ou moins vigoureux. Les Campagnards s'en ſervent auſſi pour voyager ; ſon pas eſt lent & peſant, & ſon trot eſt inſupportable ; un chameau emporte ſouvent une famille entière avec tout ſon déménagement. Le Calife Omar voyageoit ſur un chameau, portant avec lui ſes proviſions.

On eſt revenu de l'erreur où l'on a été que le chameau s'adoſſoit à ſa femelle pour engendrer ; cet animal, naturellement tranquille, eſt inquiet dans ſes amours ; après avoir tourmenté la femelle pour qu'elle s'accroupiſſe ſur ſes genoux, il ſe met dans la même ſituation, en faiſant, avec ſa langue écumante, un bourdonnement déſagréable ; il eſt conformé de façon que la partie qui ſert à la génération, ridiculement diſproportionnée, forme une eſpèce d'angle, qui paroît ſe détendre & agir par des mouvemens élaſtiques.

Les Maures de la campagne mangent volontiers du chameau ; ſa viande a un goût fade, & fait un bouillon blanchâtre qui ne plaît pas à l'œil ; ſon lait eſt ſain, frais & léger ; on en boit habituellement dans le ſud, & les malades, affectés

de la poitrine, en uſent pour ſe rétablir. Cet animal eſt précieux dans les climats chauds & dans les terreins ſabloneux ; la ſole de ſon pied eſt un cartilage endurci, qui ne ſauroit long-tems réſiſter dans les pays humides & pierreux ; d'ailleurs cet animal, par ſa conformation, peut reſter pluſieurs jours ſans boire ni manger : avant de partir pour un voyage, on donne au chameau une portion d'orge abondante ; il rumine cette nourriture chemin faiſant, elle eſt dans ſon eſtomac comme un dépôt auquel il a recours dans le beſoin ; il conſerve de même l'eau dans un récipient formé de pluſieurs véſſies, & ne fait regorger que ce qui lui eſt néceſſaire pour ſe déſalterer.

*Les chevaux* abondent dans l'empire de Maroc, & l'eſpèce en eſt généralement bonne ; ils ſont élevés de façon à réſiſter à la fatigue, au chaud, au froid, à la faim & à la ſoif. Les beaux chevaux y ſont cependant très-rares ; on n'eſt pas auſſi curieux chez les Maures que chez les Arabes de conſerver les races & de les améliorer : l'Empereur a des haras dans différentes provinces ; quelques Gouverneurs, empreſſés de lui plaire, en ont auſſi, mais ce genre d'induſtrie n'eſt pas généralement encouragé ; la ſortie des chevaux, d'une part, eſt prohibée, tandis que l'Empereur de l'autre a un droit de propriété ſur ce qu'il y a

de mieux, ce qui éloigne les particuliers de s'occuper d'un ſoin, qui devient infructueux. On monte les chevaux très-jeunes, dans cette partie de l'Afrique, & on les mène rudement; on les exerce à courir bride abattue, & on les arrête tout court, ce qui fait que la plupart ſont eſtropiés, & qu'à l'âge de ſept ans ils ont preſque fait tout leur ſervice.

Dans la partie du ſud, où les Maures ont un peu plus de liberté, parce qu'ils ne ſont pas ſurveillés avec la même attention, on eſt plus jaloux de perfectionner les races, auſſi les chevaux y ſont-ils plus beaux. Les Maures, dans ces quartiers, ne montent guères que des jumens; elles ſont plus légères, elles ne henniſſent pas, & ſont plus propres à un coup de main, pour des peuples toujours agités par des diviſions. Les jumens & les poulains ſont accoutumés à entrer la nuit dans les tentes; ils dorment pèle mèle avec les enfans, & ſe tournent avec attention, en évitant de leur faire du mal; cette façon d'élever ces animaux, fait qu'ils contractent de l'affection pour leurs maîtres, & ils aiment beaucoup à en être careſſés.

Les Maures ſont un uſage aſſez habituel de *mules*; on s'étoit même appliqué à les multiplier, ſous le préſent régne, la ſortie en ayant été per-

mise pendant quelque temps (1). Ces animaux sont d'un usage journalier pour les voyages & pour les transports; ils sont plus forts que les chevaux, ils n'exigent pas les mêmes soins, & ils se contentent de peu de nourriture. La cavalerie parmi les Maures ne se sert que de chevaux, mais les particuliers montent les mules de préférence; ils y mettent même beaucoup de choix, & les accoutument à un entrepas qui ne fatigue point, & qui est très-prompt; celles de Fez sont les plus belles & les plus diligentes, & il y en vient beaucoup du côté de Tunis.

La volaille abonde dans l'empire de Maroc, mais l'espèce en est très-médiocre; les pigeons y sont excellents, & il y en a de fort gros; les perdrix abondent, mais elles n'ont point de goût; on y voit très-peu de bécasses, en revanche il y a beaucoup de bécassines dans la saison. Les lièvres y sont généralement bons & de moyenne grandeur; on ne voit des lapins que dans la partie du nord, depuis l'Arrache jusqu'à Tétuan.

Il y a dans l'empire de Maroc des Daims, des

(1) Les Anglois en ont fait des exportations assez suivies pour l'Amérique depuis 1765 jusqu'à 1775; mais l'augmentation du droit de sortie & les révolutions de l'Amérique, ont interrompu ce commerce.



Digitized by Google

chevreuils, des gazelles, des renards, & nombre d'animaux connus en Europe; mais, en général, ces eſpèces ne ſont pas bien abondantes, parce qu'on les chaſſe, ou que les bêtes féroces les détruiſent inſenſiblement.

*Les lions & les tigres* ne ſont pas rares dans quelques quartiers de cet Empire, ils ſe tiennent dans des forêts ou des vallons voiſins des rivières; ces animaux ne s'éloignent guères de leurs repaires, à moins qu'ils ne ſoient provoqués par la faim; mais ils trouvent toujours à vivre, en détruiſant les jeunes ſangliers, qu'on trouve dans ces forêts, ou en enlevant les vaches & les moutons qui viennent paître dans le voiſinage de leurs retraites. Ce qu'on appèle tigres, dans cette partie de l'Afrique, ne ſont que des léopards; on n'y connoît pas le tigre royal.

Les Maures, & particulièrement ceux des montagnes, chaſſent volontiers aux lions & aux tigres, qu'ils vont attendre, avec leurs fuſils, dans le voiſinage des abreuvoirs; pour plus de ſûreté, ils montent ſur des arbres pour les tirer au paſſage, portant avec eux des haches pour ſe défendre contre les tigres, qui grimpent avec facilité; j'ai connu un Maure, de moyenne taille, qui avoit tué, pour ſa part, vingt-un lions. Quand les Maures veulent prendre les lions en vie, ils font



Digitized by Google

des foſſes profondes, où ils mettent de la viande, & couvrent la foſſe avec de la feuillée répandue ſur des roſeaux; le lion, attiré par l'apât, tombe dans la foſſe, & ſe prend dans des lacets; il eſt cependant plus ordinaire de les prendre dans des trapes de bois qui ſe ferment d'elles-mêmes quand le lion y eſt entré. Lorſqu'on eſt forcé de camper dans des lieux où l'on voit paroître des lions, on fait des feux pour les éloigner; il eſt ſouvent arrivé que ces animaux, approchant des campemens ont enlevé des mules au pâturage; un des noirs d'une Princeſſe, qui s'étoit écarté pour ſe dérober au travail, & dormir à ſon aiſe, fut une fois dévoré par un lion.

Les Maures de la campagne font bien des contes, qui confirment ce que l'on dit dans tous les pays de la généroſité de cet animal. On m'a aſſuré qu'un Brebe, qui étoit allé à la chaſſe du lion, s'étant enfoncé dans la forêt, rencontra deux jeunes lionçeaux qui vinrent le careſſer, ce chaſſeur s'arrêta avec ces petits animaux, & en attendant le père ou la mère il ſortit ſon déjeuner, qu'il partageoit avec eux; la lionne étant arrivée ſans que le chaſſeur s'en fût apperçu, celui-ci n'eut ni le tems, ni peut-être le courage, de prendre ſon fuſil; après avoir regardé quelque tems cet hôte, qui fêtoit ſes petits, la lionne

s'en alla, & revint peu de tems après avec un mouton à sa gueule, qu'elle offrit à l'étranger; le Brebe, affilié dans cette famille, saisit l'occasion de faire un bon repas, il écorcha le mouton, fit du feu, en fit rôtir une partie, & donna les entrailles à manger aux petits; le lion vint à son tour, &, respectant les droits de l'asyle, il ne marqua aucune férocité; le lendemain l'hôte, ayant achevé ses provisions, s'en alla, & renonça à la résolution de tuer ces animaux, dont il avoit éprouvé l'hospitalité; il caressa les petits pour prendre congé d'eux, & le père & la mère l'accompagnèrent généreusement jusqu'à la sortie de la forêt.

Cet animal, noble & fier, dont les anciens ont fait le Roi des animaux, n'attaque point les hommes qui l'attendent, & le regardent sans crainte, à moins qu'il ne soit affamé; il peut se faire que, par la température du climat, ou parce qu'ils sont libres, ces animaux soient moins féroces en Afrique qu'ils ne le sont en Europe, dans les ménageries où ils sont renfermés; il est même des quartiers où, selon le rapport des Maures, les femmes & les enfans les éloignent des habitations en criant après eux.

L'empereur de Maroc conserve dans ses ménageries, qui ne sont que des fosses ouvertes, vastes

& profondes, des tigres & des lions, autant par magnificence que pour envoyer aux Souverains de l'Europe; les Juifs, qui ſont chargés de leur porter journellement la nourriture, entrent & ſortent avec familiarité, & gouvernent ces fiers animaux avec un roſeau. J'ai eu quelque tems un jeune tigre chez moi, qu'un Gouverneur de province m'avoit donné, il étoit dans une grande cage, & les gens de la maiſon jouoient avec lui ſans qu'il fit aucun mal.

De tous les animaux féroces, le ſanglier eſt celui qui abonde le plus dans les forêts de cet Empire; cet animal fait pluſieurs portées dans l'année & fait nombre de petits, qui ſervent de pâture aux lions; quand le lion apperçoit dans la forêt une laie avec pluſieurs marcaſſins, il ſe traîne ſur ſon ventre & décrit un grand cercle, où il ne laiſſe qu'un petit paſſage, & il ſe tapit tout auprès; la laie, avec ſes petits, voulant, ſe retirer, fait le tour du cercle que le lion a décrit, & repouſſée par l'odeur qu'il a répandue, elle ſort enfin, avec précipitation, par le ſeul intervalle qui n'en eſt point infecté, & le lion, qui eſt tout près, s'empare de la proie. Il y a des exemples que de vieux ſangliers ont éventré des lions, mais on doit regarder ces cas particuliers comme des exceptions, & non pas comme une règle, qui

puiſſe donner au ſanglier aucune ſupériorité.

Les habitans de la campagne, & ceux des montagnes, ne font aucune difficulté de manger du ſanglier, quoiqu'il ſoit défendu par la loi, ainſi que du lion; la chair de ce dernier, qui m'a paru nerveuſe, doit être très-coriace; l'odeur en eſt ſi forte, qu'un chien, à qui j'en ai une fois préſenté, recula de peur au moment qu'il la flairoit.

## CHAPITRE DEUXIEME.

*Religion, Gouvernement, Loix, Sciences, Langage, Mœurs & Uſages des Maures.*

### *Religion de l'Empire de Maroc.*

La religion des Maures eſt le mahométiſme, obſervé avec plus de rigidité peut-être, ou altéré par des uſages ſuperſtitieux, que ces peuples auront conſervés de leurs anciens cultes, ou qu'ils peuvent avoir reçus des autres nations.

Les Maures ſuivent la tradition de l'Imam *Abdallah Melki* ou *Melec*, qui a été un des quatre commentateurs de l'Alcoran; ils ont le même reſpect pour les ouvrages d'*Abu-Abdallah Mahomet*

*Ben-Iſmaël el-Boccari*, qui a receuilli & réduit en ſyſtême les traditions orales de *Mahomet*.

L'Afrique a produit plus de réformateurs & d'enthouſiaſtes que les autres Etats Mahométans; il en eſt réſulté, parmi les Maures, une infinité de ſuperſtitions, que l'ignorance & la crédulité des peuples ont confondues avec la religion. Quoique les Mahométans occidentaux, & les Turcs, obſervent le même culte, quant au fonds, ils différent un peu quant à la pratique. Outre la moſquée où les Maures font leurs prières, ils ont des chapelles ou confréries conſacrées à des dévotions particulières, où ils ſe rendent régulièrement tous les ſoirs, & pſalmodient des paſſages de l'Alcoran ou des prières qu'ils ont compoſées; ils chantent en enterrant les morts, & ont à leurs ſaints la dévotion la plus ſuperſtitieuſe : comme les Turcs n'ont pas ces cultes particuliers, qui ſemblent étrangers au mahométiſme, il eſt à préſumer que les Maures auront adopté ces uſages des Morabéthoun, qui, ſans être Dervichs, étoient liés, par plus d'auſtérité, à l'obſervation de leur culte; peut-être auſſi qu'ils ont apporté ces uſages d'Eſpagne.

On voit dans tous les Etats Mahométans, des Religieux ou Dervichs, conſacrés par quelque vœu, qui, ſous un voile de perfection & ſous des



Digitized by Google

décorations bizarres, ſe répandent par-tout, & abuſent de la crédulité publique ; comme les Turcs d'Europe n'inclinent pas en général pour ces inſtitutions monaſtiques, les grands, parmi eux, par politique & par reſpect pour l'opinion des peuples, reçoivent ces hipocrites, mais il en eſt peu qui leur marquent de la confiance. A meſure qu'on pénètre dans le centre de l'Aſie, & qu'on approche de l'Arabie & de l'Egypte, où l'enthouſiaſme & l'eſprit de ſuperſtition ſemblent fermenter avec la chaleur, les hoſpices de ce qu'on appèle ſanctons, ſont plus multipliés & plus accrédités ; il en eſt qui ſe mortifient par des macérations, mais la plupart ſont des vagabonds, dont le peuple reſpecte les momeries. On a enfin pour eux la même vénération que parmi les Maures.

La ſainteté, dans cette partie de l'Afrique, eſt une profeſſion des plus diſtinguées, & peut-être des plus lucratives ; c'eſt un héritage de famille, qui paſſe du père au fils, & quelquefois du maître au valet ; un Saint dit avec confiance qu'il eſt Saint, comme un Tailleur dit qu'il eſt Tailleur : le nombre en eſt d'autant plus grand, que les idiots, les imbécilles & les fous, ſont reconnus pour Saints ; il eſt cependant vrai qu'à l'égard de leurs prétendus miracles, ce ne ſont jamais les

ſots qui les ſont. La maiſon, l'hoſpice & le territoire d'un Saint accrédité, car ils ne le ſont pas tous également, eſt un aſyle inviolable : ces aſyles, connus de tous les tems, qui n'ont été dans le principe qu'une retraite contre la tyrannie & l'oppreſſion, ont inſenſiblement étendu leurs privilèges ; les deſpotes du Maroc, n'écoutant qu'un pouvoir arbitraire, les ont quelquefois violés, mais, intéreſſés à entretenir les peuples dans leurs préjugés, ils les reſpectent preſque toujours.

Ces Saints, dont les hoſpices ſont infiniment multipliés, n'ont pas tous le même don ; les Maures invoquent les uns pour des maladies, ils adreſſent leurs vœux à d'autres pour la fertilité de leurs terres, ou pour le ſuccès de leurs entrepriſes ; il en eſt auxquels les femmes font des neuvaines pour avoir des enfans ; ce ſont même ceux qui ſont les plus invoqués, & qui font le plus de miracles ; d'autres, ont des charmes contre les ſorciers, contre la piquure des ſerpens, & autres inſectes vénimeux, ils jouent avec eux, & j'en ai vu qui mangeoient des ſcorpions. Il eſt une ſecte dans le ſud, qu'on appèle *Benhaiſſa*, deſcendant de Joſué, qui, dans leur dévotion farouche, s'agitent, danſent, ſautent, &, dans l'ivreſſe de leurs extaſes, qui dégénèrent en fu-

reur, ils se jettent, écumans, sur ce qu'ils trouvent, & le mettent en pièces; on raconte qu'une troupe de ces Maniaques déchira une fois un âne à belles dents, & le mangea tout crud. La vénération des peuples pour ces forcénés est incroyable, ils les caressent & les amadouent pour les tranquilliser dans ces momens de frénésie. Cependant ce sont les Saints les plus tranquilles qui inspirent le plus de dévotion; il en vient souvent dans les villes, qui font leur entrée à cheval, précédés d'un drapeau, & suivis d'une multitude de gens à pied, qui courent en foule à leur rencontre, c'est à qui pourra en approcher; le Saint porte la main sur la tête des Maures, qui viennent baiser ses habits, & qui, par-là, se croyent absous de leurs péchés.

On conçoit aisément combien un gouvernement rigoureux, qui inspire toujours l'agitation & la crainte, contribue à accréditer la superstition parmi les Maures; leur ame timide cède nécessairement à toutes les foiblesses dont elle est susceptible; aussi les voit-on aller, avec des offrandes, à cinq & six journées loin de leurs habitations, invoquer quelque Saint accrédité, pour mériter, par son interceſſion, les graces du Souverain, sa confiance, ou quelques biens temporels. Les Maures de la campagne ne manquent jamais, après la

récolte, d'aller, en pélérinage, visiter le Saint auquel ils ont le plus de dévotion ; ils lui portent les prémices de leurs fruits comme un hommage de leur reconnoissance.

Les Prêtres, les Juges, tous les savans dans la loi, toutes les personnes instruites, ainsi que les Chérifs ou les nobles, sont, parmi les Maures, en opinion de sainteté. Leur vénération s'étend même jusques sur les Prêtres des Chrétiens, & plus particulièrement sur les Religieux que l'Alcoran désigne par l'habit grossier qu'ils portoient dans les premiers siècles du mahométisme (1).

Les fous, les idiots, les imbécilles, passent, dans l'esprit de ces peuples, pour être agités de l'esprit divin ; il en est qui, profitant adroitement de ce préjugé, ont l'attention de faire les fous pour être mieux soignés ; mais il y a une quantité

(1) L'Alcoran ayant été redigé dans le septième siècle sous le Califat d'Omar, ce Calife recommanda la vénération pour les Religieux qui étoient alors à Jérusalem, qu'il désigna par l'habit grossier dont ils étoient vêtus. On a supposé que ce devoit être les Franciscains, qui sont en possession de la garde du sepulchre ; mais c'étoient des Moines Grecs sans doute, dont les Franciscains de l'ancien tems avoient imité l'habit, ceux-ci n'ayant été fondés que dans le douzième siècle.

d'innocens que les Maures assistent de bonne foi, & pour lesquels ils ont une charité qui leur fait honneur.

La sainteté étant une profession parmi les Maures, tout son art consiste dans la recherche des moyens d'abuser de la crédulité des peuples. Dans le nombre des Saints que j'ai connus ; car il faut, autant qu'on peut, avoir des amis dans tous les états, il y en avoit un, très-sensé & très-judicieux en société, qui, en public, affectoit de se livrer à toutes les extravagances d'une imagination déréglée, & l'on regardoit les saillies qu'il se permettoit comme des inspirations : il passoit souvent les jours & les nuits à imiter le bruit du canon & le sifflement des bombes, ce que les Maures regardoient comme des présages en bien ou en mal ; & la moindre altération dans les saisons, dans les tems, & dans le cours des évènemens les plus ordinaires, justifioit ces ridicules prédictions. Cet imposteur adroit, qui avoit d'ailleurs des vertus morales, faisoit quelque bien ; & les Maures de la campagne, qui le regardoient comme un inspiré, lui réservoient une partie de leurs profits, & lui portoient scrupuleusement les prémices de tous leurs fruits. Quoique je n'eusse aucune part à ses miracles, il partageoit quelquefois avec moi ses aubaines ; & je l'ai souvent

plaiſanté ſur l'art & la ſageſſe qu'il mettoit à faire le fou.

On ne finiroit pas, ſi on vouloit raconter toutes les ſupercheries d'un nombre d'impoſteurs que les Maures vénèrent, ſous des idées de ſainteté; il en eſt parmi eux qui ſont en effet des gens de bien qui inſpirent de la confiance, & qui paroiſſent de bonne foi, mais le plus grand nombre mériteroient d'être punis, par l'abus qu'ils font de la crédulité des peuples. Il y en avoit un à Tétuan qui, ayant rencontré un jour les femmes ſortant du bain, après quelques mouvemens convulſifs, s'empara d'une des plus jeunes, & eut commerce avec elle au milieu de la rue; ſes compagnes, qui l'entouroient, faiſoient des cris de joie, & la félicitoient ſur ſon bonheur; le mari lui-même en reçut des viſites, tant la contrariété & les bizarreries de l'opinion ont de pouvoir ſur l'eſprit des hommes. A peu de diſtance de Saffi, il y a ſur le chemin l'hoſpice d'une Sainte qui, pendant ſa vie, s'etoit dévouée au ſervice des paſſans; & cette dévotion eſt le ſeul titre de la vénération qu'on lui conſerve. Par ce contraſte ſingulier, qui par-tout a fait varier la façon de penſer des nations, on a quelquefois vu la corruption des mœurs conſacrée à des idées de religion; on a vu, ſous un aſpect de piété, les



Digitized by Google

mêmes temples élevés à la débauche ainſi qu'à la vertu.

Les hoſpices des Saints dans cet Empire ſont en très-grand nombre; il en eſt même qui ont de vaſtes poſſeſſions, dont l'aſyle eſt inviolable par l'ancienneté de leurs titres (1). Dans l'enceinte de ces domaines on diſſimule preſque l'autorité du Souverain; on n'y reſpècte que le Saint auquel l'aſyle eſt conſacré. Dans la partie du ſud, où l'imagination des hommes eſt plus diſpoſée à l'enthouſiaſme, ces hoſpices ſont encore plus multipliés; on y a pour les Saints une plus grande vénération, & on porte l'auſtérité, juſqu'à ne pas permettre aux chrétiens & aux Juifs d'approcher de leurs ſanctuaires. Cette dévotion ſuperſtitieuſe y a même tant d'aſcendant, qu'il étoit d'uſage, dans le tems des révolutions, d'y voyager ſous la ſauve-garde d'un Saint; on étoit protégé, & à l'abri de toute inſulte. C'eſt par le même préjugé qu'il s'en gliſſe toujours quelqu'un à la ſuite des Caſiles ou caravanes des voya-

(1) Le reſpect pour les ſanctuaires eſt de la plus haute antiquité; on voit dans l'hiſtoire, qu'*Alaric*, devenu maître de *Rome*, enjoignit à ſes ſoldats d'épargner le ſang de ceux qui ſe ſeroient refugiés dans quelque ſanctuaire.



Digitized by Google

geurs; on les considère comme un préservatif contre tout fâcheux accident, & ils vont d'une partie de l'Empire à l'autre sans qu'il leur en coûte rien.

Les habitations des Saints sont toujours à côté du sanctuaire ou du tombeau de leurs ancêtres, que l'on a soin d'orner; il y en a qui ont tout auprès, des arbres, des jardins ou des terres cultivées, & sur-tout quelque source ou quelque puits. Je me suis trouvé une fois en voyage dans la partie du sud, au commencement d'Octobre, par un tems extrêmement chaud, tous les puits & les ruisseaux de la campagne étoient à sec, & nous n'avions de l'eau ni pour nous, ni pour nos chevaux; après nous être donnés bien des soins inutiles, nous allâmes faire hommage à un Saint, qui fit d'abord bien des façons pour laisser approcher des infidèles; mais sur la promesse qu'on lui fit de lui donner douze ou quinze liv., il s'humanisa & nous donna de l'eau à discrétion, en nous vantant beaucoup sa charité, & sur-tout son désintéressement.

Dans la montagne d'Askrou, à quelque distance de Fez, il y a un Saint que les Brebes & & les Juifs réclament avec la même dévotion; l'opinion commune est que c'est un Juif qui fut enterré dans cette partie de l'Afrique, long-tems

avant le mahométiſme. Les femmes des Brebes & des Juifs, qui deſirent avoir des enfans, ont la dévotion d'aller à pied au haut de cette montagne, où eſt l'hoſpice du Saint. Auprès de ce ſanctuaire il y a un laurier qui, depuis pluſieurs ſiècles, renaît de ſa propre tige, ce qui perſuade facilement, à des peuples ſuperſtitieux, que ce Saint doit avoir une vertu prolifique.

La diſpoſition où ſont ces peuples de ſe laiſſer ſéduire par des idées ſuperſtitieuſes, leur donne non-ſeulement de la dévotion pour leurs Saints, mais encore elle leur inſpire de la vénération pour les Maures qui ont fait le pélérinage de la Mecque, & qui, par-là, ſemblent avoir acquis quelque perfection. A leur retour ils vont au-devant d'eux, avec empreſſement, & le jour de l'entrée d'un pélérin eſt même une fête pour la famille de l'*Hagi*; c'eſt ainſi qu'on appèle les Mahométans qui font le voyage de *la Mecque*, parce que cette Ville, conſacrée à leur dévotion, eſt dans la province d'*Hagias*. Lorſqu'un Maure, qui vient de la Mecque, rentre dans la ville où il fait ſa réſidence, précédé de quelques tambours & hautbois, & ſuivi de ſes parens & amis, il donne l'accolade à tous ceux qu'il rencontre; quoique ce ne ſoit ſouvent qu'un manant, il prend ce jour-là un air de gravité hypocrite, qui en impoſe à

un peuple avide de merveilles, qui court en foule pour l'embraſſer, & participer à ſes vertus. La vénération pour les Hagis eſt ſi grande chez les Maures, qu'elle s'étend même aux animaux; un chameau, qui a fait le voyage de la Mecque, eſt fêté & entretenu ſans travail, ayant le pâturage franc par-tout où il veut aller.

*Le pélérinage de la Mecque* eſt un précepte de la religion de *Mahomet*, duquel on peut ſe diſpenſer ſous le plus léger prétexte; mais comme les Mahométans attribuent à ce voyage religieux la rémiſſion de tous les péchés, les plus ſcrupuleux ſont empreſſés de le faire. Ce voyage eſt encore plus méritoire pour les Mahométans occidentaux que pour les autres, par les peines auxquelles ils ſont expoſés en traverſant l'Afrique dans toute ſa longueur. La caravane ſe raſſemble à Fez, avec beaucoup d'apprêt, c'eſt de-là qu'elle fait ſon départ (1); elle traverſe le petit Atlas pour ſe rendre aux environs de Tunis, où elle renouvelle ſes proviſions; elle en fait de même à Tripoli, & elle y prend quelque repos. La caravane,

(1) Le tems du départ n'eſt pas fixe, il varie avec les fêtes des Mahométans. Il ſuffit d'être rendu au Caire vers le Ramadan. La caravane part trente jours après, & arrive à *la Mecque* avant le *Carban*, où la fête des ſacrifices.

III.

s'achemine enſuite par les déſerts de Barca, à travers des ſables mouvans, qui changent à tous les vents, & qui ne laiſſent aucune trace. Quand les vents ſoufflent dans la partie du ſud ou de l'eſt, la caravane eſt expoſée à ſouffrir, parce que ces vents, qui parcourent des plaines brûlantes, donnent une chaleur étouffante; forcée de s'arrêter, elle fait de ſes chameaux une eſpèce de barrière, à l'abri de laquelle les voyageurs, couchés par terre, ſe garantiſſent de ce vent dangereux. Les chameaux ſont les ſeuls animaux qui puiſſent réſiſter à ce pénible voyage, par la facilité avec laquelle ils ſupportent le travail, la faim & la ſoif, on en a toujours de ſurnuméraires pour ſuppléer à ceux qui périſſent en chemin; ces accidens ſont des aubaines pour quelques Maures peu à leur aiſe, qui ſont toujours à la ſuite de la caravane, car les pauvres, qui ont auſſi des péchés à expier, courent à la Mecque pour en être abſous; quand un chameau ne peut plus aller, on l'abandonne à ces Paraſites, qui le tuent, l'éventrent tout de ſuite, pour boire, avec avidité, l'eau qui ſe trouve encore dans les veſſies de ſon eſtomac (1), le font cuire & le mangent.

(1) Voyez ce qui a été dit ſur la conformation du chameau, fol. 138.

Comme les *fêtes* ont un rapport intime avec la religion, je dirai deux mots de celles des Maures. Les Mahométans orientaux n'ont pas, à beaucoup près, autant de fêtes que les Chrétiens, mais les Mahométans occidentaux les ont multipliées, & en ſont plus zélés obſervateurs que les Ottomans; on voit en général par-tout, que les peuples qui jouiſſent de moins d'aiſance & de moins de liberté, ſont ceux qui, par une ſorte de compenſation, ſont le plus avides de fêtes. Les Turcs ne ſolemniſent que trois jours la Pâque du Beyram, qui vient après leur carême, & le même nombre de jours celle du Corban, qui vient ſoixante-dix jours après. Les Mahométans célèbrent cette fête, qui veut dire oblation, ou fête des ſacrifices, en immolant un ou pluſieurs moutons par famille, qu'ils ont ſoin de diſtribuer aux pauvres. L'Empereur de Maroc la célèbre hors de la ville pour qu'il y ait plus de monde, raſſemblé & conſerver l'uſage où étoient les Maures de prier en raſe campagne, quand ils embraſsèrent le mahométiſme : il envoie, par un cavalier, le mouton égorgé à ſon palais, & s'il palpite encore en arrivant, on l'interprête à bonne augure. Comme ce n'eſt qu'un uſage ſuperſtitieux, on n'en connoît ni l'origine, ni le motif. Les deux fêtes dont je viens de parler,



Digitized by Google

ſont les ſeules que les Mahométans orientaux obſervent avec quelqu'éclat, & le peuple ſe diſpenſe de travailler pendant ces trois jours; les Maures, parce qu'ils ſont, ou plus dévots, ou moins portés au travail, célèbrent chacune de ces fêtes huit jours, ils en uſent de même à l'anniverſaire de Mahomet, qu'ils appèlent miloud, & à la fête du nouvel an, qu'ils célèbrent dix jours après ſon renouvellement. Cette dernière eſt conſacrée, parmi eux, aux aumônes, comme elle l'eſt parmi nous aux étrènnes; on voit ce jour-là, chez les Maures, beaucoup de gens empreſſés de recevoir, mais ceux qui ſont en état de donner ſe tiennent enfermés par économie.

*L'aumône* & *l'hoſpitalité*, dont *Mahomet* a fait un point de religion, ne s'obſervent pas avec la même généroſité parmi les Maures que parmi les Turcs; on ne voit que très-peu de mendians chez les Turcs, & l'on y diſtribue l'aumône de façon à ne pas les multiplier. L'exercice de l'hoſpitalité y eſt ſi régulièrement obſervé, que leur maiſon eſt ouverte à l'heure du repas à ceux qui veulent en profiter; on en uſe bien de même chez les Maures, parmi les gens un peu diſtingués; mais cet uſage n'eſt pas auſſi général, parce que, dans le vrai, les moyens & les beſoins ne ſont pas les mêmes.



Digitized by Google

Les Mahométans ſemblent avoir ſur les autres religions l'avantage d'une plus grande réſignation aux décrets de la Providence ; ils ſont moins ſenſibles que les autres hommes aux viciſſitudes de la fortune, à la perte de leurs biens & de leurs places. Cette modération dans les peines ſemble prouver en effet une plus grande ſoumiſſion aux volontés de l'Etre Suprême, & la perſuaſion intime où ils ſont que tous les évènemens de la vie, ſans exception, ſont déterminés par ſes décrets invariables. Malgré cette doctrine, qui ſemble devoir être un préſervatif contre les ſuperſtitions, les Mahométans, & particulièrement les Maures, y ſont entièrement livrés; il eſt de l'intérêt même de leurs Prêtres d'entretenir ces foibleſſes pour augmenter leur conſidération & accréditer leurs amulettes contre les maladies, les maléfices, & l'influence des êtres & des eſprits ; ces amulettes ſont des paſſages de l'Alcoran, couſus entre deux morceaux de maroquin, de forme ronde, carrée ou triangulaire, qu'ils portent ſur eux, qu'ils font porter à leurs enfans, & même à leur beſtiaux, pour prévenir les mauvais préſages ou les fâcheux accidens. C'eſt avec la même confiance que les Maures invoquent le Saint auquel ils ont dévotion pour ſe garantir de quelque danger. Ces peuples peuvent avoir adopté ces ſuperſtitions avant



Digitized by Google

ou après le mahométiſme auquel elles ſont non-ſeulement étrangères mais elles paroiſſent même incompatibles avec la loi de la prédeſtination. L'opinion des hommes eſt variée par tant de nuances, qu'il eſt impoſſible de les démêler toutes, & d'en expliquer les contradictions.

*Gouvernement de l'Empire de Maroc.*

Le Gouvernement du Maroc eſt le plus abſolu qu'on puiſſe imaginer; il n'eſt ſubordonné à aucun principe invariable qui gêne la volonté du Souverain, & qui puiſſe ſervir de baſe à la confiance publique. Aſſuré de la ſoumiſſion aveugle des peuples, le deſpote y réunit tous les pouvoirs; tout dépend de ſa volonté arbitraire, il fait la loi, il la change, & la fait varier ſuivant ſon caprice, ſa convenance & ſon intérêt. C'eſt-là où le pouvoir ſuprême ſe joue de tout, & ſemble n'avoir rien à craindre.

Le ſujet dans cet Empire n'a rien à lui, pas même ſon opinion, ni ſon exiſtence; ſon maître le dépouille de ſon bien & de ſa vie quand il lui plaît, il n'en eſt que le dépoſitaire. La fortune & le ſort des hommes, dans un Gouvernement auſſi deſpotique, n'ont rien d'aſſuré, la richeſſe y eſt elle-même un crime capital, dont le def-

pote punit le poſſeſſeur au gré de ſon avarice & de ſa volonté.

Il peut y avoir en Aſie des Gouvernemens auſſi arbitraires & auſſi deſpotiques que celui de Maroc, mais il ne ſauroient l'être d'avantage. Le Grand-Seigneur, que l'on regarde comme un Prince abſolu, ne l'eſt pas à tous égards; gêné lui-même par les loix de l'état, il n'a de droit ſur la vie & ſur le bien d'un particulier, que par le concours de ces mêmes loix: elles ſervent de fondement en Turquie à la puiſſance ſouveraine, mais ce ſont auſſi les bornes où elle vient échouer. Si le Sultan peut faire mourir les perſonnes attachées à l'adminiſtration, c'eſt qu'il eſt d'inſtitution que les Miniſtres de l'Etat ſont ſes eſclaves, & qu'il a par conſéquent ſur eux pouvoir de vie & de mort; la punition de leurs malverſations & la confiſcation de leurs biens au bénéfice du Fiſc, conſolent le peuple, & ſont conſidérées comme des actes de juſtice, que le deſpote doit quelquefois à la vengeance publique, & toujours à ſa tranquillité; d'ailleurs le fiſc eſt le bien de tous, & n'eſt pas celui du Prince.

Le Grand-Seigneur n'a pas le pouvoir de faire ſaiſir, au bénéfice du fiſc, l'héritage d'un Viſir, ni celui d'aucun particulier, s'il eſt ſubſtitué à des moſquées; leurs biens, à titre de poſſeſſion

ou de reversion, sont sacrés & inviolables par une loi revêtue du sceau de la religion; & le despote qui oseroit la violer, cesseroit d'avoir, à la souveraineté, un droit que les peuples ne respectent, qu'autant que la loi le reconnoît légitime. Le corps des gens de loi à Constantinople, qui réunit le sacerdoce à la jurisprudence, oppose une barrière insurmontable à l'arbitraire du Souverain; c'est la balance du pouvoir; ce corps législatif influe sur les opérations civiles & politiques, il décide de la guerre & de la paix, & le sort du Sultan a quelquefois dépendu de ses résolutions & de ses caprices : à Maroc, la volonté du Souverain ne connoît point de bornes, le despote fait, à son gré, la guerre & la paix; les décisions ne sont point subordonnées à un Conseil ou à un Divan, elles dépendent de sa convenance & de sa volonté; il fait ce qu'il lui plaît.

Le Despote à Maroc ne prendra pas d'autorité la femme de son voisin, il ne violera pas ouvertement les observations légales; ce seroit intervertir l'ordre de toutes choses, & anéantir son pouvoir : ces peuples esclaves ne voyant dans le Souverain que l'organe de la Divinité, tout seroit perdu si le despote cessoit de respecter les préjugés reçus, qui sont les liens sacrés de la

confiance publique, puiſqu'en déchirant ce bandeau il renverſeroit toute ſa puiſſance.

Dans ce Gouvernement rigoureux, le ſujet, qui compte pour rien, aime à être ignoré, & ſe dérobe à la préſence du maître; les Princes & les Rois, que la Providence n'a mis au-deſſus des autres hommes que pour veiller à leur bonheur, qui par-tout excitent l'amour & la confiance, n'inſpirent à Maroc que la crainte & la terreur.

L'Empereur de Maroc n'a point de Miniſtres chargés de l'adminiſtration de ſes Etats; on conçoit aiſément qu'il ne peut même y en avoir dans un Gouvernement ſubordonné à la volonté arbitraire du Souverain. Ce Prince croiroit affoiblir ſon pouvoir, s'il tranſmettoit à quelqu'un de ſes eſclaves une portion de ſon autorité; il voit tout par lui-même, il s'occupe, avec le même intérêt, du rétabliſſement de l'ordre dans une province, ou de quelque détail domeſtique, & ſes réſolutions, toujours déterminées ſur les convenances du moment, varient néceſſairement au gré des circonſtances.

Toutes les perſonnes qui ſont au ſervice du Deſpote, ne ſont à Maroc que les organes & les inſtrumens de ſes volontés; leurs emplois n'ont rien de fixe ni de ſuivi; l'un achève ce que l'autre a commencé; l'on expédie, dans le même jour,

des ordres ſouvent contradictoires, & celui qui les reçoit ne ſait lequel il faut exécuter.

Les ſecrétaires & les agens du Prince, qui ſont en grand nombre, n'ont ni état, ni émolumens; les voyages & les petits déboursés qu'ils font pour le ſervice ſont entièrement gratuits, & le Souverain s'en remet à leur adreſſe ſur les moyens de s'en dédommager.

Les Princes Maures n'ont pas les mêmes idées que les Princes d'Europe ſur l'obſervation de leur parole; ils regardent, peut-être, ce reſpect, que les Rois & les hommes doivent à leurs engagemens, comme une borne à l'autorité ſuprême. *Me prends-tu pour un infidèle*, repliquoit un Empereur de Maroc à un étranger, *pour être eſclave de ma parole? Ne ſuis-je pas le maître d'en changer quand il me plaît?* C'eſt avoir de la ſouveraineté une idée abuſive, que de ſuppoſer qu'on puiſſe la dépouiller de ce qu'elle a de plus ſacré (1).

Ce qu'on appèle en Europe la Cour, c'eſt-à-dire, le centre de l'adminiſtration de l'Etat, s'exprime

(1) Jean, Roi de France, devenu priſonnier des Anglois, à la journée de Poitiers, en 1356, aima mieux retourner en Angleterre que de violer ſa promeſſe. Ce Prince diſoit, *que ſi la foi & la vérité étoient bannies du reſte du monde, elles devroient ſe trouver dans la bouche des Rois.*

à Maroc par *magaſin*; par la même raiſon, on appèle *magaſini* toutes les perſonnes attachées au ſervice du Souverain. On entend par *magaſin* (1), un lieu fermé & reſpecté; & telle a dû être la Cour, par diſtinction, parmi des peuples errans qui habitoient ſous des tentes. Les principaux Officiers attachés au ſervice du Souverain, qu'il diſtingue par le nom de *Sabo*, ami ou compagnon, ont les charges domeſtiques du palais, comme c'étoit du tems de Mahomet; Abdallah, ſon beau-père, avoit ſoin de ſon oreiller, de ſon curedent & de ſes ſouliers. Ces charges, à la Cour de Maroc, ne ſont qu'honorifiques, elles approchent ceux qui en ſont revêtus de la perſonne du Prince, & les graces qu'ils en obtiennent en font tout le revenu.

En quelque lieu de ſon Empire que l'Empereur de Maroc ſe trouve, il donne, quatre fois la ſemaine, des audiences publiques, pour rendre la juſtice; c'eſt ce qu'on appèle faire le *méchouar*

(1) Le mot de magaſin n'eſt qu'une altération des mots arabes *mal-haſne*, lieu à dépoſer les richeſſes; *haſne*, ſeul, exprime le tréſor du Prince. Il eſt vraiſemblable que c'eſt des Arabes que nous avons pris nous-mêmes le mot de magaſin, que nous avons adapté au lieu deſtiné à ſerrer des effets.

Dans ces fonctions, dont l'institution respectable ne sauroit être plus digne des Rois & des sujets, ce Prince est à cheval, à l'ombre d'un parasol, porté par un de ses Ecuyers, & c'est à Maroc la seule marque distinctive de la royauté; il est entouré des principaux Officiers qui approchent sa personne, & d'un nombre de soldats armés. C'est-là où l'on apperçoit l'ascendant de l'opinion, & tout le pouvoir du despotisme; les Janissaires & tous les Soldats, à la Cour du Grand-Seigneur, sont désarmés, & sans cette précaution les révolutions seroient très-fréquentes à Constantinople; les Janissaires, qui ont exécuté de grandes choses, y connoissent l'étendue de leur pouvoir; mais à Maroc des soldats esclaves ne connoissent que le pouvoir de leur maître.

Tous les Sujets, sans exception, qui ont à se plaindre ou à représenter, ont la liberté d'assister au *méchouar* ou audience publique; on annonce dans ces mêmes fonctions les couriers qui sont expédiés au Souverain, on lui rend compte des dépêches, il sait dans un instant ce qui se passe dans ses Etats, & il donne les ordres nécessaires aux Alcaïdes, aux Secrétaires ou autres Officiers, qui sont toujours à sa suite pour exécuter ses volontés. La justice dans ces audiences s'administre promptement, & en présence du maître,

dont les arrêts ſont ſans appel. J'étois à l'audience publique à Miquenès, en Juillet 1775, lorſque l'Empereur fit aſſommer, à coups de bâton, un Gouverneur de la province du Rif, après il lui fit couper les mains, & fit jetter ſon corps dans la campagne (1). Ce Prince, tout agité, deſcendit de ſon cheval pour baiſer la terre, & faire hommage à Dieu de cet acte de juſtice; quand il fut remonté à cheval, il me fit approcher, & me donna une audience aſſez longue.

Comme l'Empereur de Maroc reçoit dans ces audiences publiques les viſites des Miniſtres, des Conſuls, des Négocians ou autres étrangers, les affaires s'y traitent publiquement; on fait paſſer par écrit, ou par des perſonnes de confiance, ce qui peut exiger de la diſcrétion, ſi tant eſt qu'on doive y compter, dans une Cour où l'on n'a d'autre ſyſtême que l'intérêt & la convenance du moment. Perſonne n'eſt admis aux audiences publiques, ſans un préſent proportionné à ſes facultés, ou à la nature des commiſſions & des

(1) Ce Gouverneur fut puni comme traître; il avoit été ſuſpecté d'avoir quelqu'intelligence avec le Gouverneur de Melille, pendant le ſiége de cette place, & il avoit manifeſté enſuite une déſobéiſſance marquée aux ordres du Souverain.

circonſtances; les étrangers ſont auſſi dans l'uſage de faire quelques libéralités à toutes les perſonnes attachées au ſervice du Prince. Il arrive même ſouvent que ces perſonnes ſont naître, à tout inſtant, des meſſages, vrais ou faux, de la part du Souverain, pour multiplier ces contributions. Les Maures ſont moins expoſés à ces petites vexations, dont l'uſage a fait une loi, mais ils ne ſe préſentent pas ſans offrir un hommage de leur ſoumiſſion; les Gouverneurs des provinces préſentent de l'argent, des eſclaves, des chevaux & des chameaux; les particuliers donnent des haïques, des tapis, des toiles ou autres effets; tel pauvre Maure offre un vieux cheval, un chameau, deux moutons, une chèvre, trois poules ou une douzaine d'œufs.

L'uſage reſpectable où eſt le Souverain d'admettre tout le monde à ſon audience, & d'y rendre publiquement la juſtice, eſt un tempérament à la rigueur du gouvernement, & une conſolation pour des ſujets toujours expoſés à l'oppreſſion : il ſert de frein aux abus d'autorité qu'ils pourroient éprouver de la part des Gouverneurs des provinces & des villes; ce ſont les ſeuls à qui le Souverain, en raiſon de leur éloignement, confie un pouvoir aſſez étendu, & le deſpotiſme paſſe ainſi du maître à l'eſclave.

Les Gouverneurs ou Bachas, ont exclusivement la police de leur gouvernement; ils ont soin d'en accroître le revenu par des moyens d'autorité, ou en tirant parti des altercations que l'esprit d'inquiétude fait intervenir parmi les sujets. Quand ces Bachas ont ramassé des richesses, l'Empereur a soin de les en dépouiller, c'est un acte de justice qui tourne au bénéfice du trésor; l'argent, dans ce Gouvernement, est le crime & la rémission du coupable.

### *Loix & Administration de la Justice.*

Il n'y a point dans l'Empire de Maroc un code de loix, & le code Religieux supplée au code civil; la science de la Jurisprudence s'y réduit à l'application des principes réunis dans l'Alcoran & dans ses commentateurs, & à la connoissance pratique des décisions que l'on acquiert dans les juridictions. Il y a dans les villes & dans les campagnes des Cadis & des Gouverneurs pour administrer la justice, & des Notaires ou Talbes pour passer les actes & tout ce qui concerne la sûreté des propriétés, ce qui est assujetti à des droits modérés.

C'est pardevant le Cadi de chaque ville, ou de chaque quartier de la province, que sont portees

les affaires litigieuſes qui concernent les propriétés, les ſucceſſions & toutes les diſcuſſions d'intérêt ; les parties plaident elles-mêmes ou, plus ſouvent, par Procureur ; mais les procédures ne ſont point embrouillées par des formes, elles ſont peu compliquées & de peu de dépenſe. Le Cadi, aſſiſté de quelques gens de loi, conſère ſur le fonds & ſur les circonſtances de la diſcuſſion, & juge d'après les avis. Les ſentences du Cadi ſont toujours fondées ſur la loi, dont l'Alcoran a tracé les principes, ou ſur les uſages qui, en matière de diſcuſſion, ſuppléent à la loi. Si les parties ne ſont point ſatisfaites du jugement, elles ſont libres d'en appeler pardevant l'Empereur, ce qui arrive très-rarement ; outre que dans les pays pauvres les procès ne ſont jamais aſſez intéreſſans pour pouvoir ſupporter des dépenſes, les Maures préfèrent la ſentence du Cadi, ou un accommodement, tel qu'il ſoit, au jugement arbitraire qui réſulte de l'autorité ; d'ailleurs la politique de ces peuples eſt de dérober autant qu'ils le peuvent, leurs facultés à la connoiſſance d'un maître abſolu, qui, pour concilier les parties, pourroit, au gré de ſa volonté, garder l'huître ſans leur en rendre les écailles.

Les Gouverneurs des villes n'ont rien à voir aux affaires litigieuſes ; ici l'autorité tient la place

de la loi ; leur juriſdiction, dépouillée de procédures & de formalités, s'étend ſur la police des villes & des chemins, ſur l'ordre dans les marchés, le prix des denrées, les querelles, les vols, les batteries, & enfin ſur tout ce qui a quelque rapport à la ſûreté publique. Les jugemens des Gouverneurs ſont toujours arbitraires ; ce ſont en général quelques baſtonades diſtribuées, à tort & à travers au coupable & à l'innocent, quelques jours de priſon, que l'on rachette avec de l'argent, & enfin des peines pécuniares, qui ſont moins proportionnées au délit qu'à l'aiſance du coupable, à l'opinion du Juge ou à ſa convenance. Il réſulte que les Maures riches ſont rarement punis avec éclat, quand ils ſont compromis dans quelque mauvaiſe affaire ; & on voit aſſez, en parcourant le monde, qu'on a par-tout la même indulgence.

Il eſt rare de voir les Maures ſe battre entre eux ; dans leurs différens, ils s'inſultent & ſe querellent, mais ils ne ſe frappent pas ; il eſt d'uſage parmi eux de châtier celui qui a frappé le premier, pour punir la voie de fait, ſans que cela puiſſe préjudicier à ſes droits pour le fonds de ſa prétention.

Quoique dans les Etats du Maroc on ait pour les perſonnes inſtruites une conſidération perſon-

nelle, le corps législatif n'a ni le pouvoir, ni l'existence qu'il a chez les Turcs; les gens de loi n'influent en rien sur le Gouvernement, il n'y a aucun pouvoir intermédiaire entre le Souverain & les sujets, entre le maître & l'esclave. Si les Empereurs de Maroc ont consulté quelquefois les personnes éclairées dans la loi, c'est pour mettre une apparence dans les formes, & donner à leurs décisions plus de validité. Cette formalité, du reste, n'est point requise à Maroc, mais elle est indispensable en Turquie, où le Mufti doit donner son avis sur tout ce qui intéresse l'Etat.

Comme les gens de loi chez les Maures n'ont pas la considération qu'ils ont chez les Turcs, les Juges sont plus gênés dans l'exercice de leur ministère; ils suivent aveuglément les expressions de la loi, & n'oseroient prendre sur eux de la modérer ou de l'étendre; aussi ne voit-on pas chez les Maures, comme on voit souvent chez les Turcs, des jugemens distingués par la sagacité du Juge, ou par la prudence avec laquelle il suit les règles de l'équité, & s'écarte, quand il le faut, de la rigueur de la justice.

Il y a un nombre d'anecdotes parmi les Turcs qui prouvent le bon sens, la justesse & la pénétration des Juges dans leurs décisions, ainsi que leur dextérité dans les moyens de faire valoir leurs

places, qui ne soit que des fermes annuelles ; les exemples, parmi les Maures en sont plus rares & moins marqués ; en revanche, on voit parmi eux des Gouverneurs très-adroits, & on ne peut rien ajouter à la subtilité avec laquelle ils veillent à tout ce qui concerne leur administration : on raconte divers traits d'un Gouverneur de Fez, qui méritent d'être cités, puisqu'ils ajoutent quelques nuances au caractère national. Une jeune femme mariée avoit un amant, qu'elle voyoit avec mystère ; celui-ci, plein de jalousie, ayant lieu de soupçonner sa fidélité, l'étrangla une nuit, & la jetta dans la rivière ; son corps, entraîné par le courant, fut porté sur un moulin où ses cheveux s'embarrassèrent dans la roue, le meunier, s'en étant apperçu, alla, tout effrayé, avertir le Gouverneur, qui lui ordonna de garder le silence, & de lui apporter, dans un sac, la tête de cette femme. Le Gouverneur fit mettre cette tête dans une chambre, & fit appeler les femmes qui servent aux bains, pour découvrir qui elle étoit ; il recommanda le secret à ces femmes, qui, dans ce pays-là, ne sont pas toujours exactes à l'observer ; il alla tout de suite voir le mari, & lui parla de son épouse ; — elle est chez son père depuis hier, lui dit le Maure ; — il conviendroit de s'en informer, répliqua le Gouverneur ;

étant allés ensemble chez le père, celui-ci dit que sa fille étoit en effet venue la veille, mais qu'elle s'en étoit retournée au même instant. Le Gouverneur amena alors l'époux chez lui, & lui montra la tête de sa femme, que ce dernier reconnut; il lui recommanda de dissimuler sa douleur, &, ayant reconduit l'époux dans sa maison, il demanda à voir tous les habits de sa femme; les prenant un à un, il s'informoit à l'époux si c'étoit lui qui les avoit présentés; tout fut reconnu par le mari, à la réserve d'une riche ceinture en étoffe brochée en or & soie, de la fabrique de Fez. Le Gouverneur emporta cette ceinture, & fit appeler les Fabricans pour savoir qui l'avoit faite, sous prétexte qu'il en vouloit une pareille; l'ouvrier, qui n'en avoit fait que trois, déclara les personnes qui les avoient achetées; &, par ces détours, ménagés avec adresse & sans y mettre d'éclat, il parvint à connoître l'amant qui l'avoit présentée. Celui-ci ayant été appelé par le Gouverneur, avoua son crime, & intéressa cet Officier à garder le secret, en lui portant trois mille ducats (valant vingt mille livres); mille pour lui, mille pour l'époux, & mille pour le père; le Gouverneur donna au père une portion telle que la loi l'alloue, & ne donna rien à l'époux, le tenant quitte de l'amende qu'il méri-

toit pour n'avoir pas ſurveillé la conduite de ſa femme; leçon qu'on ne peut bien apprécier que chez les nations où les femmes ſont eſclaves, & où le nom d'époux eſt ſynonyme à celui de maître.

Une aventure de même genre, ayant coûté la vie à une autre jeune femme, un balayeur, bien payé, en emporta, de grand matin, ſur ſon âne, le corps, coupé en morceaux, parmi les immondices de la ville; en paſſant devant le Gouverneur, le balayeur ſalua avec un air embarraſſé, qui donna du ſoupçon à cet Officier, devant qui le même homme paſſoit tous les jours ſans rien dire. Ce Gouverneur, ſe doutant de quelque choſe, appela ce balayeur, l'interrogea avec quelque ſévérité, & découvrit le motif de ſon embarras, dont il tira parti.

Ce même Gouverneur ayant fait appeler chez lui trois jeunes gens, accuſés d'avoir volé des pigeons, d'une eſpèce rare; en leur faiſant ſigne de s'aſſeoir, *quand on nie d'avoir volé des pigeons*, leur dit-il, *il faudroit du moins avoir l'attention de n'en pas porter les plumes ſur la tête*; un des trois accuſés, qui étoit dans cet âge où l'on ne ſait pas diſſimuler, porta la main ſur ſon bonnet pour en ſecouer les plumes, & ce mouvement fut un indice du vol, qu'il ne déſavoua pas.

On voit que dans ce mêlange de gens groſſiers;

chez qui l'inſtinct ſemble ſuppléer à la raiſon, il ne laiſſe pas de s'y trouver des hommes auſſi intelligens, auſſi ruſés, & plus adroits peut-être, que chez les peuples civiliſés. D'ailleurs, l'art de connoître les hommes ne tient pas préciſément à l'éducation; c'eſt le fruit de l'expérience & de la réflexion; or, les hommes qui ſont les moins diſtraits, par la diſſipation, par le goût du plaiſir, ou par le deſir d'acquérir des connoiſſances, ont, peut-être, à cet égard, plus d'avantage que les autres.

*Sciences des Maures.*

Les ſciences & les arts ne proſpèrent qu'avec la liberté, & ne peuvent avoir aucun encouragement dans un gouvernement deſpotique. Les Maures, qui ont reçu la religion & la langue des Arabes, ſemblent n'avoir participé à aucune de leurs connoiſſances; unis & confondus avec les Maures d'Eſpagne, qui ont cultivé les arts & ont vu naître Averroës, & nombre de grands hommes; voiſins, dépendans, ou élèves de la ville de Fez, dont on a vanté les Académies, & qui a produit elle-même des Ecrivains, ils n'ont conſervé aucune trace du génie de leurs ancêtres. On ne voit pas que les révolutions, qui ont bouleverſé les Empires, aient influé ſur le caractère

des nations ; les Grecs, ſubjugués par les Turcs, ont perdu la liberté, mais ont ils conſervé leur génie, s'ils étoient libres, on verroit renaître les beaux ſiècles de la Grèce, des Hiſtoriens, des Philoſophes, des Généraux ; les hommes, de même que les plantes, ne dégénèrent que quand on ceſſe de les cultiver. Je ne ſais ſi l'on doit s'en prendre à l'influence du climat, ou aux effets qui réſultent des vices du Gouvernement, mais les Maures en général me paroiſſent moins ſuſceptibles d'énergie & de vertu que les autres hommes.

Les Maures n'ont aucune idée des ſciences ſpéculatives ; ſemblables aux anciens Arabes, ceux qui liſent parmi eux, & c'eſt le très-petit nombre, ne liſent guères que les livres de leur religion. Leur éducation ſe borne à apprendre à lire & à écrire, &, comme c'eſt preſque l'apanage des ſavans, les Prêtres & les Talbes parmi eux ſont les ſeuls dépoſitaires des connoiſſances humaines. Dans les écoles, les Maures occupent leurs enfans à lire & à réciter environ ſoixante leçons priſes de l'Alcoran, qui, pour plus d'économie, ſont écrites ſur des petites planches ; ces leçons, une fois dans la mémoire, l'écolier eſt ſenſé en ſavoir aſſez pour ſortir de ſes claſſes. On le promène alors, dans la ville, à cheval, ſuivi de ſes camarades, qui chantent ſes louanges ; c'eſt pour lui

un jour de triomphe, pour les écoliers un motif d'émulation, pour le maître un jour de fête, & pour les parens une occasion de dépense; car, dans tous les pays, il n'est point de fête sans procession, il n'en est pas où l'on ne mange.

A Fez, où l'on a conservé quelques idées d'urbanité, on reçoit un peu plus d'instruction dans les écoles; & les Maures, un peu à leur aise, y envoyent leurs enfans pour s'instruire dans l'arabe, & dans la connoissance de la religion & des loix. Ils y prennent aussi quelque goût pour la poësie, que les anciens Arabes avoient non-seulement consacrée à célébrer les événemens, mais encore ils étoient en usage de parler en vers dans leurs assemblées, ou dans les visites de cérémonie. La langue Arabe, d'ailleurs, par sa fécondité, par son énergie, & par les sens figurés dont elle est susceptible, est peut-être plus propre à la poësie qu'aucune langue vivante.

Les Maures sont assez dans le goût de rimer & de chanter tous les événemens; on pense en général que cet usage n'a été introduit parmi les nations policées que par des motifs politiques, pour distraire les peuples & les amuser; mais il est plus naturel de penser que, dans l'origine, on n'a eu d'autre but que d'instruire, des événemens historiques, une multitude de citoyens qui

ne ſavoient pas lire. Ceux d'entre les Maures qui ſont un peu lettrés, s'amuſent entr'eux à ſe propoſer des énigmes ſjolimentverſifiées; celui qui les devine doit employer les mêmes rimes dont s'eſt ſervi celui qui les compoſe, comme ſi c'étoit une réponſe a une queſtion.

De toutes les ſciences qui ont été connues des Arabes, la médecine & l'aſtronomie ſont celles qu'ils ont le plus cultivées; elles ont mérité cette préférence en raiſon de leur utilité; l'art de conſerver la ſanté & de régler la culture des terres, ſelon l'ordre des ſaiſons, ont dû déterminer partout les premières recherches de l'eſprit humain. Les Maurés, qui ont régné en Eſpagne, ſe ſont appliqués à cultiver ces connoiſſances, & ils y ont laiſſé après eux bien des manuſcrits qui ſont autant de monumens précieux de leur génie; ces tréſors ne ſeront pas toujours enfouis, & peut-être parviendront-ils un jour à la poſtérité.

Les Maures modernes ont infiniment dégénéré, ils n'ont même aucune diſpoſition aux ſciences; ils connoiſſent la propriété de quelques ſimples, mais comme ils n'agiſſent pas par principes, & qu'ils ignorent les cauſes & les effets des maladies, ils font preſque toujours de leurs remèdes une fauſſe application. Leurs Médecins ordinaires ſont leurs Talbes, leurs Fakirs, leurs Saints, aux-

quels ils ont une ſuperſtitieuſe confiance. La fièvre, maladie habituelle des pays chauds, occaſionnée par l'uſage des crudités, de la mauvaiſe nourriture, & par le contraſte journalier du chaud & de l'humide, eſt miſe, par ces ignorans, au nombre des maléfices ; le démon, ſelon eux, eſt cauſe de ces criſes de froid & de chaud; le délire, qui eſt une ſuite de l'agitation, ne ſert qu'à confirmer leur erreur, & le malade meurt, parce qu'on ne lui donne que des ſecours qu'on ſuppoſe miraculeux, & qu'on ignore la marche de la nature. En parcourant l'hiſtoire du monde, on voit par-tout l'influence des eſprits, & le pouvoir qu'ils ont conſervé ſur les nations les moins éclairées; ce n'eſt qu'à force de penſer & de perfectionner ſes connoiſſances, que l'Europe eſt enfin parvenue à éloigner ces idées ſuperſtitieuſes de ſorcellerie, de magie & d'enchantement; & ce n'eſt guères que dans les extrémités qu'elles conſervent encore quelqu'empire ſur l'imagination des hommes.

La petite-vérole, qu'on dit nous être venue d'Aſie ou d'Afrique, que l'on ne connoiſſoit pas enfin avant les Croiſades, eſt la ſeule maladie peut-être, pour laquelle les Maures n'invoquent pas les Saints ; elle vient tout naturellement, & fait très-peu de ravages, à cauſe de la tempéra-

ture du climat, & de la frugalité de ces peuples. On connoît l'inoculation dans l'intérieur du pays, mais on la pratique avec moins d'aprêt qu'on n'en met chez les Grecs modernes, qui l'ont adoptée, & d'où elle a passé en Europe. On n'observe cependant l'usage de l'inoculation que dans les montagnes, parmi les Brebes, & du côté du sud parmi les Chellu (1), chez qui l'usage n'en est pas si général. On peut conclure, de-là, que la petite-vérole étoit connue en Afrique avant l'invasion des Arabes, & que la méthode de l'insertion (2) doit être plus ancienne dans ces climats que le mahométisme; parce que, quelque puissant que soit l'ascendant de la religion, elle ne détruit que très-lentement les préjugés & les

(1) J'ai observé, en son lieu, que les Brebes & les Chellu ont eu la même origine, puisqu'ils ont conservé la même langue; mais ces derniers, par leur communication avec les peuples du sud, peuvent avoir varié leurs usages.

(2) On assure que la petite-vérole n'étoit connue ni des Grecs, ni des Romains; & on croit, en général, qu'elle n'a été connue en Europe qu'après l'invasion des Arabes, d'où quelques Médecins ont conclu que, n'étant pas une maladie particulière à nos climats, on pourroit s'en délivrer en coupant toute communication avec les lieux infectés, & en purifiant les hardes qui auroient servi aux malades.



Digitized by Google

uſages des peuples. Dans les villes, où le mahométiſme s'obſerve avec plus de ſcrupule, on ne prend aucune précaution contre les ravages de cette maladie; cette prévoyance eſt incompatible avec la religion de Mahomet, qui laiſſe au deſtin le ſoin d'agir & de prévoir; & c'eſt ſans fondement que M. de Voltaire a avancé dans ſes mêlanges littéraires, que les Turcs font inoculer leurs enfans. L'incertitude que preſentent les effets de l'inoculation, & les inconvéniens qui peuvent en réſulter, ont fait naître en Europe une diverſité d'opinions, qui a répandu des doutes ſur une pratique ſi intéreſſante pour l'humanité. L'inoculation, cependant, ne peut que s'accréditer en France, depuis que Sa Majeſté a diſſippé les craintes d'une nation diſtinguée par ſon amour pour ſes Rois, en éloignant du Trône ce venin contagieux, qui a ſi ſouvent répandu dans les familles le deuil & les regrets.

Quoique les Maures n'aient aucune connoiſſance de la médecine, & qu'ils ſoient peu portés pour les arts, la néceſſité les a rendu induſtrieux; il en eſt parmi eux qui ſe ſont enhardis à faire l'opération de la taille pour l'extraction de la pierre, maladie connue dans le pays. J'en ai vu une qu'on venoit d'extraire, groſſe comme un petit œuf de pigeon, hériſſée de différentes

pointes ; on frémit à la vue des instrumens dont se servent ces opérateurs, ils se réduisent à un mauvais rasoir & à un crochet, grossièrement fait, qui ressemble à un clou recourbé.

L'astronomie, dont les Arabes nous ont donné les premières connoissances, qu'ils doivent eux-mêmes aux habitudes d'une vie errante, est entièrement ou presqu'entièrement ignorée des Maures ; quoiqu'ils aient conservé la même façon de vivre, il en est très-peu parmi eux, s'il y en a, qui aient des idées conséquentes du mouvement des astres, & qui soient en état, par des principes, de déterminer la régularité de leur cours ; il leur seroit impossible, par la même raison, de calculer les éclipses, qu'ils interprêtent toujours à mauvais augure. Celle qu'il y eut le 24 Juin 1778, fut totale & centrale à Salé ; j'avois eu soin de l'annoncer pour ménager la frayeur des peuples ; &, pour en mieux observer les circonstances, j'allai la voir à la campagne, où bien des gens nous suivirent ; à mesure que l'immersion s'avançoit, les curieux intimidés disparurent l'un après l'autre pour retourner en ville, & nous ne restâmes qu'avec deux soldats de garde, qui paliſſoient, & dont la frayeur augmentoit à mesure que le soleil perdoit de sa clarté. Au moment où l'immersion fut totale, nous entendîmes des

cris lamentables des femmes & des enfans, qui croyoient que c'étoit la fin du monde ; & ce ne fut qu'avec le retour de la clarté que les esprits reprirent quelque confiance. Il n'est pas extraordinaire que des peuples qui n'ont aucune théorie du mouvement circulaire des astres, soient consternés d'un phénomène qui semble renverser l'ordre de la nature ; par tout, les peuples superstitieux croient voir dans ces événemens le présage de quelque calamité. Comme les Maures sont hors d'état de raisonner sur les causes de ce phénomène, ils croient que le soleil ou la lune sont au pouvoir d'un dragon qui les engloutit, & ils font des prières pour que cet astre soit délivré de ce cruel ennemi.

Quoique les Maures aient conservé la façon de vivre des anciens Arabes, ils ont été moins occupés qu'eux de s'instruire des connoissances astronomiques ; aveuglés par l'ignorance & la superstition, il se sont livrés avec plus d'avidité à l'astrologie, science imaginaire, consacrée à la foiblesse & à la séduction. Cet art chimérique, qui a fait tant de progrés à Rome, malgré les édits des Empereurs, devoit en faire de plus grands encore parmi des peuples stupides & ignorans, toujours agités par la crainte des maux présens, & par l'esperance d'un avenir plus heureux. Com-

pagne de l'aſtrologie, la magie s'eſt introduite dans ces climats, & les Talbes, dans la partie du ſud en font une étude ſuivie; ils l'emploient avec ſuccès pour ſéduire la crédulité des Maures, & les abuſer par leurs réveries & leurs propos artificieux.

*Langage des Maures.*

Les Maures de l'empire de Maroc, ainſi que tous ceux des bords ſeptentrionaux de l'Afrique, parlent arabe; mais cette langue eſt plus altérée à meſure qu'on s'éloigne davantage de l'Aſie qui a été ſon berceau. Le mêlange qu'il y a eu parmi les peuples d'Afrique, & les tranſmigrations fréquentes que les Maures ont éprouvées pendant une ſuite de ſiècles, ont fait perdre à la langue arabe de ſa pureté, en ont vicié la prononciation, ont banni l'uſage de bien des mots, & en ont introduit d'étrangers ſans la rendre plus féconde. La prononciation des Africains, cependant, paroît plus douce à l'oreille, & moins gutturale que celle d'Egypte.

De toutes les langues vivantes, l'arabe eſt ſans contredit une des plus étendues; depuis les bords occidentaux juſqu'aux bords orientaux de l'Océan, ce qui ſuppoſe environ deux mille lieues de continent de l'oueſt à l'eſt, on ne parle pas



Digitized by Google

d'autre langue, & on peut encore ſe faire entendre avec elle dans le Mogol & dans une partie de l'Inde. Le fonds de l'écriture eſt le même à Maroc & au Caire; mais comme il y a chez les Maures des lettres & des expreſſions qui diffèrent, les Arabes orientaux, qui s'entendent avec les Maures dans la converſation, malgré les vices de la prononciation, ont réciproquement quelque peine à lire leurs écrits.

Il y a une différence ſenſible, parmi les Maures, entre l'arabe des Savans & des gens de la Cour, & celui que parle le commun du peuple; cette différence eſt plus ſenſible encore dans les Provinces du ſud ou de l'eſt, & parmi les Maures répandus dans les déſerts, où l'arabe eſt plus altéré par le mêlange des Tribus étrangères.

Les Brebes & les Chellu, qui, comme je l'ai dit, ſemblent avoir la même origine, puiſqu'ils ont conſervé le même dialecte, parlent une langue que les Maures n'entendent pas, & qui ſemble n'avoir avec la leur aucune analogie; je n'oſerois dire ſi c'eſt la Punique ou la Numide, mais ces peuples écrivent leur langue en caractères arabes. J'ai cru devoir raſſembler ici quelques mots de ces langues, où l'on verra le rapport intime entre le Brebe & le Chellu, & le peu de connexion de ces deux langues avec l'arabe.

# COMPARAISON

## Entre la Langue Arabe du Maroc, & la Langue des Brebes & des Chellu.

| | *Arabe du Mar.* | *Brebe.* | *Chellu.* |
|---|---|---|---|
| Dieu, | Allah, Rabbi, | Allah, Rabbi, | Allah, Rabbi. |
| Monde, | Dounié, | Dounit, | Dounit. |
| Ciel, | Sema, | Aguena, | Aguelna. |
| Soleil, | Chems, | Thafokt, | Thafokt. |
| Lune, | Kamar, | Aiour, | Aiour. |
| Étoiles, | Nejoun, | Yzheran, | Yzheran. |
| Terre, | Hard, | Achal, | Aqual. |
| Mer, | Baar, | Baar, | Baar. |
| Eau, | Ma, | Aman, | Aman. |
| Feu, | Afia, | Tafit, | Taquat. |
| Boire, | Chereb, | Iſſou, | Iſſou. |
| Manger, | Coul, | Iten, | Itch. |
| Dormir, | Requot, | Guan, | Guan. |
| Veiller, | Feik, | Ionquir, | Oureignan. |
| Jour, | Naar, | Souhaſs, | Haſſal. |
| Nuit, | Leil, | Iad, | Iad. |
| Homme, | Ragel, | Argaz, | Argaz. |
| Femme, | Mara, | Tamtot, | Tamgart. |
| Père, | Bou, | Ibbas, | Babbas. |



Digitized by Google

| | *Arabe du Maroc.* | *Brebe.* | *Chellu.* |
|---|---|---|---|
| Mère, | Imma, | Imma, | Imma. |
| Enfant, | Iſſir, | Herba, | Haial. |
| Roy, | Soultan, | Aguellid, | Aguellid. |
| Prince, | Cherif, | Cherif, | Cherif. |
| Eſclave, | Abd, | Iſmak, | Iſmak. |
| Sujet, | Raya, | Rait, | Rait. |
| Vivant, | Ait, | Idert, | Iſſout. |
| Mort, | Mout, | Imout, | Imout. |
| Chameau, | Gemel, | Grouns, | Haram. |
| Cheval, | Haoud, | Hais, | Hais. |
| Bœuf, | Tor, | Ayougou, | Azguer. |
| Mouton, | Qbech, | Izimer, | Izimer. |
| Lion, | Sba, | Izem, | Izem. |
| Tigre, | Nemer, | Agouerzem, | Agouerzem. |

## NOMBRES.

| | *Arabe du Maroc.* | *Brebe.* | *Chellu.* |
|---|---|---|---|
| Un, | Ouaed, | Ian, | Ian. |
| Deux, | Tnein *ou* Juz, | Sin, | Sin. |
| Trois, | Tleta, | Querad, | Querad. |
| Quatre, | Arba, | Arba, | Qouz. |
| Cinq, | Kemſa, | Kemſa, | Cemouſ. |
| Six, | Setta, | Setta, | Sediſe. |
| Sept, | Saba, | Saba, | Sa. |
| Huit, | Temenia, | Temenia, | Tem. |
| Neuf, | Tſaeud, | Tſaeud, | Tza. |
| Dix, | Achara, | Achara, | Meraon. |



Digitized by Google

Les Brebes comptent les jours de la ſemaine comme les Maures, &, ainſi qu'eux, ils ſe ſervent de mots arabes. Les Chellu comptent les jours de la ſemaine de la même manière, mais ils s'expriment en Chellu; les uns & les autres déſignent les mois de l'année comme les Maures & les Arabes, & comptent à la même époque, c'eſt-à-dire, à l'année de l'Hégire.

L'Alcoran, & les livres de prières des Brebes & des Chellu, ſont en langue arabe; leurs actes, écritures & titres de propriété, ſont dans la même langue, écrits par leurs Talbes ou gens lettrés.

*Caractère, Mœurs & Uſages des Maures.*

On ne peut conſidérer le joug rigoureux, ſous lequel les Maures gémiſſent, ſans avoir pour eux quelque commiſération; mais quand on les obſerve de plus près, on ſent réfroidir ce ſentiment qu'inſpire l'idée de leur ſervitude. La nature du gouvernement à la vérité, qui, ſans changer totalement le caractère des nations, influe infiniment ſur leur façon de penſer, eſt une des cauſes morales de la férocité de ces peuples, de leur ignorance, & de leur lâcheté. Un deſpotime rigoureux avilit trop l'ame pour qu'elle ſoit ſuſceptible ni de courage, ni d'aucune élévation.



Digitized by Google

Ces eſclaves ne connoiſſent que la volonté du maître; ils n'ont aucune idée de liberté, & ils ont même perdu l'uſage des mots pour exprimer ſentiment & honneur, qui ſemblent n'appartenir qu'aux ames fières & libres. Moins ſenſibles que les autres hommes, ils ne ſont ni patriotes, ni parens, ni amis fidèles; ils ont en général les défauts qui contraſtent avec la bonne foi; ils ne s'aiment point entr'eux, & ſont encore moins portés pour les étrangers.

Il ſemble que les Maures, ainſi que tous les peuples des climats chauds, ſoient plus diſpoſés à la ſervitude que les peuples ſeptentrionaux; éloignés du travail, par l'influence du climat & par le défaut de beſoins, ils manquent en général de vigueur, & n'ont point cette énergie de caractère qui conduit aux grandes idées, aux grands crimes, aux grandes vertus. Cet état d'engourdiſſement les entretient dans une ignorance ſtupide, qui eſt elle-même le ſoutien du deſpotiſme; car il ſemble en général que les gouvernemens en approchent plus ou moins, en proportion de la liberté ou de la diſpoſition que les peuples ont à s'inſtruire.

Les Maures, par la nature du ſol ou par la qualité des alimens, ſont naturellement maigres; le libertinage, auquel ils ſe livrent de bonne-

heure, contribue beaucoup à les énerver, ce qui les rend mous, lâches & pareſſeux; ils ont de l'agilité & point de vigueur, ils ſupportent plus conſtamment les fatigues de la courſe que les peines du travail. Ils ſont aſſez bien de corps; ils ont des traits réguliers, de beaux yeux, de belles dents, mais ce ſont des phiſionomies ſans ame & ſans expreſſion. Le découragement de ces peuples eſt peut-être moins l'effet du phyſique que du moral; c'eſt à la même cauſe qu'on doit attribuer cet air mélancolique & triſte qui leur eſt particulier; tout annonce chez eux l'empreinte de l'eſclavage & de l'oppreſſion.

Ces peuples, naturellement avares, ſont portés à accumuler, & à cacher leurs richeſſes. Comme ils ont la même croyance que nous ſur la création du monde, malgré qu'ils en aient défiguré les circonſtances; un de leurs Ecrivains, pour peindre leur avarice, a fait une allégorie, auſſi judicieuſe que morale. *Adam*, dit cet Ecrivain, *après avoir mangé du fruit défendu, honteux de ſa nudité, alloit ſe cacher à l'ombre des arbres qui ornoient le paradis; les arbres, d'or & d'argent, refuſèrent leur ombre au père des hommes; Dieu leur en ayant demandé la raiſon, c'eſt, dirent les arbres, parce qu'Adam à trangreſſé vos commandemens; vous avez bien fait*, dit le Seigneur, &, *pour récompenſer*

*votre fidélité, je veux que les hommes désormais soient vos esclaves, & qu'ils fouillent dans les entrailles de la terre pour vous chercher.* La passion dominante des hommes, justifie cette ingénieuse allégorie; mais l'avarice des Maures semble la justifier encore davantage; l'or & l'argent ne sont pas, chez eux, la mesure des besoins ni l'emblême des passions, mais presque un objet de culte.

Il n'y a entre les Maures ni amitié, ni confiance: ils sont insensibles à ces douces impressions que le sentiment fait sur les ames honnêtes; ils ne connoissent que les passions féroces, qui portent la division dans les familles & le trouble dans les sociétés. Toujours poussés par l'envie, ils se rendent entr'eux de mauvais offices, & cherchent à se dépouiller réciproquement de leurs biens; l'intérêt est le nœud secret de leurs liaisons & de leurs haines. Forcés de cacher leur argent pour pouvoir le conserver, ils meurent souvent sans dévoiler leur secret, dans la crainte où ils sont qu'une femme, un fils, un frère, ne hâtent leur mort, pour s'emparer plutôt de leurs richesses.

Quoique les Maures ne jouissent pas de leur aisance, ils n'en sont pas moins avides, & ils sont très-ingénieux à exciter la générosité des étrangers. Comme ils n'aiment que l'argent, ils n'ont de prédilection pour personne, celui qui

donne c'eſt l'ami (1). En général, on ne doit pas craindre les ennemis chez les peuples qui mettent un prix à l'amitié, & qui n'agiſſent que par intérêt.

L'eſprit d'avidité qui domine les Maures les rend ſouples, ruſés, & plus pénétrans que leur extérieur groſſier ne paroit l'annoncer; peu occupés d'eux-mêmes, ils ſavent étudier avec diſſimulation le caractère des perſonnes à qui ils ont à faire, & ſont aſſez adroits à déguiſer le leur; peu délicats dans leurs procédés, ils employent tous les moyens pour parvenir à leurs fins; & un homme en place, à cet égard, ne mérite pas plus de confiance qu'un ſimple particulier. J'ai entendu parler d'un Gouverneur de ville, qui alloit régulièrement prendre ſon thé chez un étranger, & lui emportoit adroitement ſes cuillers; on a vu réclamer l'intervention d'un autre pour retrouver un vol, qui ſe retrouva en effet, mais il n'en fut pas moins perdu pour le propriétaire, qui avoit

(1) Un jeune Maure offroit un jour à mes domeſtiques de recevoir autant de coups de bâton qu'ils voudroient lui en donner, à raiſon de vingt-quatre pour une blanquille, qui vaut 3 ſols 4 deniers; ce n'étoit que la première offre, peut-être auroit-il fait meilleur marché, s'ils avoient eu l'inhumanité de jouer avec lui.

ſacrifié en ſus un préſent fait à ce Gouverneur pour intéreſſer ſes bons offices. Il eſt aſſez ordinaire à ces Alcaïdes de partager les aubaines des domeſtiques & des ſoldats, qui ſont ſous leurs ordres, & ceux qui ne font que partager ſont honnêtes. Ce que je dis regarde le général, & n'empêche pas qu'il n'y ait des particuliers qui mettent de la généroſité dans leurs procédés; mais qu'on ne s'y trompe pas, il y a toujours quelque nuance de Maure.

Les gens du peuple, les campagnards ſur-tout, ſe volent entr'eux avec beaucoup d'adreſſe; ils profitent des nuits obſcures & orageuſes pour approcher des Douhars, & enlever ce qu'ils peuvent; ils quittent leurs habits, marchent nuds, à quatre pates, &, en cas de ſurpriſe, ils s'échappent facilement.

Les voleurs, parmi les Maures, ne ſont pas intrépides, mais l'adreſſe & la ruſe chez eux ſuppléent au courage. J'en citerai deux exemples: il y a dans la ville de Maroc un enclos muré, qu'on ferme toutes les nuits, appelé Alcaiſſeria, où les Marchands ont leurs magaſins & leurs effets; un voleur s'étant apperçu qu'il y avoit dans cet enclos un puits ſec, qu'on pouvoit faire communiquer avec un autre puits qui étoit hors de l'enceinte, entreprit d'ouvrir, petit à petit, un

conduit ſouterrain ; ſon projet exécuté, il entra de nuit dans l'Alcaiſſeria, enfonça la boutique du plus riche Marchand, auquel il emporta, en argent ou en effets, huit ou dix mille liv. ; le jour étant venu, on s'apperçut du vol, & on en rendit compte à l'Empereur, qui ordonna d'arrêter tout ce qui ſe trouveroit dans l'Alcaiſſeria de gens ſans aveu. Sur cet ordre, on arrêta, & on conduiſit au Souverain pluſieurs Maures de mauvaiſe mine, que ce Prince menaça de faire tous périr, s'il n'avoit aucune nouvelle du vol dont ils étoient ou coupables ou complices ; celui qui avoit fait le vol, qui, par événement, ſe trouvoit du nombre, s'avança, & ſe proſternant aux pieds de l'Empereur, *Seigneur*, dit-il, *c'eſt moi qui ſuis coupable, faites de moi ce que vous voudrez ; c'eſt aſſez du crime que j'ai fait, je ne veux pas avoir à me reprocher encore la mort de ces Muſulmans.* L'Empereur, étonné de la généroſité de ce fripon, loua ſon ſcrupule, & lui ordonna de remettre ce vol à ſix gardes, auxquels il le confia. Le voleur les ramena dans l'Alcaiſſera, & leur dit qu'il avoit caché le vol dans le puits, & offrit de l'aller prendre & de le rapporter ; il deſcendit en effet, &, profitant de la communication qu'il avoit pratiquée avec le puits voiſin, il s'évada. Les Gardes s'étant laſſés d'appeller & d'attendre,

un d'eux descendit dans le puits, & s'apperçut du tour que le voleur avoit joué ; on en rendit compte à l'Empereur, qui ne put s'empêcher d'en rire.

Un autre voleur, qui avoit été condamné à être pendu par les aisselles dans un chemin, avoit auprès de lui son épouse qui se lamentoit. Désirant se distinguer encore par quelque tour de son métier, il appela avec instance un muletier, qui passoit avec deux mules chargées ; *ami*, lui dit-il, *ayes pitié de mon épouse & de mes enfans, aides-les à retirer d'une citerne les effets que j'y ai cachés* ; le muletier refusa, disant que c'étoit un vol, & que s'il étoit pris il seroit puni ; *hé bien*, dit le patient, *si tu veux nous servir, je t'en donne la moitié* ; le muletier consentit alors à cette bonne œuvre, & alla, avec la femme, au lieu indiqué, il se lia avec une corde pour descendre dans la citerne, la femme abandonne la corde & le Muletier, & lui enlève ses mules chargées.

Le vol à Maroc n'est point puni de mort ; les punitions sont assez arbitraires, & dépendent du moment & des circonstances qui peuvent aggraver le délit ; la punition ordinaire pour un voleur de grand chemin, c'est de faire couper la main ou le pied, ainsi que le pratiquoient les Arabes avant Mahomet. J'ai vu un voleur, à qui,

après pluſieurs fautes, l'Empereur avoit fait couper les deux mains, & il voloit encore, n'ayant plus, diſoit-il, d'autre moyen pour gagner ſa vie.

Par eſprit d'intérêt, les Maures ſont naturellement portés au jeu; mais comme il eſt défendu par la religion de Mahomet de jouer de l'argent, la police a ſoin de ſurveiller les joueurs. Le ſeul jeu que les Maures jouent publiquement c'eſt celui des échecs, qui intéreſſe aſſez par lui-même pour ne pas y mettre d'autre prix. Les Maures de la campagne connoiſſent peu l'uſage des cartes, ils jouent au jeux de haſard avec des oſſelets, en guiſe de dez, & leurs pantoufles leur ſervent de cornets.

On ne connoit parmi les Maures que les beſoins de première néceſſité, qui ne ſont pas bien étendus dans les climats chauds; ce n'eſt que dans l'intérieur de leur maiſon & dans le ſecret du ménage, que ces peuples peuvent ſe donner quelqu'aiſance, qu'ils ont ſoin de cacher extérieurement. Il réſulte de-là, que les Maures ſont peu induſtrieux; l'induſtrie, toujours à la ſuite du luxe & de l'abondance, ne ſe développe avec liberté que loin de l'oppreſſion. D'ailleurs, dans les pays méridionaux, les hommes ſont peu portés au travail; la chaleur y engourdit les corps & dif-

..., peut-être, le feu de l'imagination, ſi néceſſaire à l'invention & à la perfection des arts.

Ceux que l'on profeſſe chez les Maures ſont encore dans leur naiſſance, auſſi y voit-on les ouvriers travailler avec moins d'outils & moins de commodités que les nôtres. Un Orfèvre vient travailler au coin d'une cour, où il établit dans un inſtant ſon atelier. Il porte dans un ſac ſon enclume, ſon marteau, ſon ſoufflet, ſes limes & ſes creuſets; ſon ſoufflet eſt une peau de bouc, à l'extrémité de laquelle il met un bout de roſeau, qu'il tient d'une main, & de l'autre, il preſſe le ſac, par des mouvemens égaux, & par ce moyen il allume & entretient ſon feu. On voit la même ſimplicité dans les ateliers des autres ouvriers; ces peuples ne ſont pas aſſez occupés de leur induſtrie pour en perfectionner les moyens: la nature, qu'on voit encore chez eux, preſque dans ſon développement, n'en inſpire que plus de vénération; c'eſt en comparant ce germe naiſſant des arts qu'on apperçoit avec plus d'étonnement encore les diſtances, & la gradation des progrès qui conduiſent à la perfection.

Comme les profeſſions des hommes ſont ſubordonnées à leurs beſoins, on ne connoît chez les Maures que les profeſſions utiles; celles de luxe & d'agrément y ſeroient entièrement ſuperflues.

Le peu de complication qu'il y a dans les reſſorts de l'adminiſtration, occupe peu de monde aux affaires publiques, & il y a dans l'état des hommes une grande conformité. Les Gouverneurs des provinces & des villes, jaloux des graces de la Cour, tiennent leurs enfans auprès du Souverain: ils ſont employés, ſelon leurs talens, aux détails du ſervice, aux meſſages & aux commiſſions du Prince; ce ne ſont point des places fixes, ce ſont des fonctions momentanées, domeſtiques, & plus ou moins orageuſes, ſelon le caractère du Souverain, & l'uſage qu'on fait de ſa confiance. Dans ces Gouvernemens rigoureux, où les courtiſans ne ſont jamais que les organes des paſſions du maître, l'honneur & la probité ſont rarement des titres de recommandation.

Les particuliers, qui jouiſſent de quelqu'aiſance, ne mettent pas volontiers leurs enfans au ſervice du Prince, pour ne pas compromettre leur fortune, & ne pas s'expoſer aux conſéquences qui peuvent réſulter de l'indiſcrétion ou de l'inexpérience des jeunes gens; ils préfèrent de les faire étudier pour en faire des Talbes ou des Juges, s'ils ont du talent, de leur confier un fonds pour commercer, ou bien de les occuper du revenu de leurs jardins & de leurs terres; ce ſont en général les principales occupations des Maures. Ces peuples

marient leurs enfans jeunes, pour les fixer plutôt au travail, & les détourner de la dissipation; ils les font indifféremment Marchands, Navigateurs, Tisserans, Tanneurs, Cordonniers, &ç.; personne parmi eux, n'a honte d'exercer une profession utile : le Cadi & le Gouverneur de la ville marient leur fille avec ce qu'on appèle un artisan, sans rougir de cette alliance ; le vendredi qui est le jour de la prière, tous les habitans d'une ville, habillés de la même étoffe & de la même couleur, sont à peu-près égaux. Dans les Gouvernemens absolus d'ailleurs, où le despote est tout, & où les sujets ne sont qu'un tas d'esclaves, les distances entre les hommes sont plus rapprochées; ce sont des nuances imperceptibles, que la confiance momentanée du maître fait appercevoir ou disparoître. L'Empereur de Maroc, d'un Bacha fait un soldat, & d'un soldat un Bacha (1); j'ai connu un Gouverneur de place dépose par le Souverain, & condamné à balayer les rues dans la ville qu'il avoit gouvernée; ces bisarreries de la fortune sont fréquentes dans les gouvernemens arbitraires, où l'autorité passe rapidement du

(1) Les Maures appèlent Bacha un Gouverneur de Province, qu'on appèle Pacha en Turquie; c'est peut-être chez ces derniers une transposition du P pour le B.

maître à l'eſclave, & s'anéantit de même, elle ne laiſſe qu'une empreinte paſſagère, dont on n'a pas le tems de s'enorgueillir. Il eſt peu de Gouverneurs de province qui n'aient éprouvé les viciſſitudes de ce Gouvernement orageux; une fois dépouillé de ſes biens, un Officier eſt remis en place & reprend ſa conſidération; c'eſt un pécheur abſous, qui, par l'abandon de ſes richeſſes, ſe lave de ſes iniquités.

Les Maures ont en général très-peu d'amuſemens, leur vie ſédentaire dans les villes n'eſt guères diſtraite que par le ſoin de leurs jardins, qui ſont plutôt des jardins de rapport que d'agrément; ils ſont preſque tous plantés en orangers, citroniers & cédras ſymétriquement rangés, & en ſi grande quantité, qu'on croit être dans des forêts; les Maures y vont, mais rarement, avec de la muſique, parce que l'état de ſervitude ne ſe concilie pas avec le goût du plaiſir. Les gens de Fez ſont les ſeuls, qui, par une éducation particulière, ou par une organiſation plus délicate, font entrer la muſique dans leurs amuſemens.

On n'a pas dans ces climats, comme en Turquie, des cafés publics (1), on l'on va s'entrete-

(1) Nos cafés, qui n'ont été qu'une imitation de ceux de Turquie, ſont plus beaux & plus vivans; à Conſtantinople,



Digitized by Google

tenir des nouvelles du jour; les Maures, au lieu d'aller dans les cafés, vont chez les Barbiers, qui, dans tous les pays, ſe ſont arrogés le droit de débiter des nouvelles; leurs boutiques ſont entourées de bancs où s'aſſeyent les chalans & les oiſifs; & quand la place eſt priſe, ils s'accroupiſſent à terre comme des ſinges. Il arrive ſouvent dans les villes des Bateleurs & des Danſeurs, autour deſquels le peuple s'aſſemble & s'abonne pour peu de choſe; il y a encore une autre eſpèce de charlatans qui ſont des Hiſtoriens ambulans; le peuple qui ne ſait pas lire, & qui, par-tout, eſt avide d'entendre des choſes extraordinaires, eſt d'autant plus aſſidu à ces rendez-vous, que l'Hiſtorien, qui ne peut fournir à une longue carrière, ne reſte guères plus de huit jours dans le même lieu.

L'amuſement ordinaire dans les villes où il y a des ſoldats, ainſi qu'à la campagne, c'eſt ce que les Maures appèlent jouer à la poudre; c'eſt un exercice militaire, qui plaît d'autant plus à ces peuples, que, par la conſtitution de leur gouvernement, ils ſont tous ſoldats ou faits pour

où la police ne veille qu'à la tranquillité publique, les cafés ſont aſſujettis à des dimenſions bornées, ils ne peuvent contenir que peu de monde.

l'être, ils ont tous des armes & des chevaux. C'eſt en courant la poudre, que la joie ſe manifeſte dans les fêtes publiques ou particulières; un détachement de cavalerie ſe partage en deux, qui ſe tiennent à quelque diſtance; ils entrent en lice les uns après les autres, de quatre en quatre, & ſe tirent des coups de fuſil à poudre. Tout l'art de cet exercice eſt de pouſſer le cheval au galop aſſez près du détachement oppoſé, l'arrêter tout court, en tirant le coup, pour faire volte face, charger ſon fuſil, & revenir à la charge; tandis que le détachement qui a été attaqué, fait de ſon côté la même manœuvre; les Maures ſe plaiſent beaucoup à cet amuſement, qui n'eſt que l'imitation de leurs évolutions militaires (1). Muley Yezit, un des enfans de l'Empereur régnant, qui a paſſé ſa jeuneſſe avec les troupes, & qui y a contracté un goût décidé pour les armes, eſt très-adroit à ces exercices, je l'ai vu tirer trois coups de ſuite en courant au galop, une carrière de cent cinquante à deux cens pas; il part du but

(1) Il ſemble que les Arabes ont introduit en Eſpagne l'exercice appelé *Juego de Cagnas*, que les Eſpagnols ont adapté à leurs uſages. Les Maures à leur tour peuvent avoir renoncé à cet exercice que les Turcs appèlent *Gerid*, du moment que les lances ont été remplacées par les fuſils.

ayant un fusil à sa main, un autre en travers sur la selle, & le troisième en équilibre sur sa tête; il tire le premier fusil en partant, le donne à un soldat qui court à côté de lui, il prend le second qu'il tire & le donne de même, pour prendre le troisième, qu'il tire en achevant sa carrière; tout cela se fait en aussi peu de tems qu'il en faut pour le penser. C'est-là le seul passe-tems des Maures dans les fêtes, dans leurs mariages, & dans toutes leurs réjouissances: le seul honneur que l'on fait aux Ministres, aux Consuls, & à tous les étrangers, c'est de faire courir la poudre à leur arrivée; il y a toujours quelque danger à ces amusemens, par l'imprudence avec laquelle les Maures se conduisent, & il est arrivé quelquefois des accidens malheureux.

Les Maures, par leur tempérament, ou par les circonstances morales & physiques de leur éducation, sont moins sensibles que nous à la douleur; ces hommes, presque nuds, toujours exposés aux impressions de l'air, acquièrent une roideur dans les fibres qui les rend moins délicats, & qui dégénère enfin en impassibilité, tels que ces plantes sauvages, qui ne craignent pas l'injure des saisons. J'ai vu souvent dans leurs évolutions militaires, des soldats renversés avec leurs chevaux se relever sans avoir une foulure; leur corps,

n'étant point gêné dans leurs habits, ſe prête plus facilement à tous les mouvemens, & ils ont peut-être, à cet égard, plus d'avantage que nous. L'Empereur de Maroc a fait ſouvent couper la main à des voleurs qui, renvoyés tout de ſuite, ramaſſent leur main à terre & ſe mettent à courir; ces exécutions, qui ne ſont jamais annoncées ni préparées, ſe font avec le couteau du premier Maure qui ſe trouvera préſent, qui exécute lui-même, tout gauchement, les volontés de ſon maître. Un galant, accuſé par un mari d'avoir été ſurpris avec ſa femme, fut condamné par l'Empereur à recevoir une baſtonade, qui lui fit oublier ſa maîtreſſe pour quelque tems. Le mari ayant été abſent, fut averti à ſon retour que l'amant avoit repris ſes aſſiduités; il alla de nouveau ſe plaindre à ſon maître, qui lui fit remettre l'accuſé, & ordonna de le punir, de façon à ne pouvoir plus lui donner de l'inquiétude; à l'inſtant le mari prit ſon couteau, & rendit le galant plus malheureux encore qu'Abailard. J'ai connu l'infortuné qui ſubit cet arrêt rigoureux; il perdit en ſus ſa barbe, qui tomboit inſenſiblement, & ne gagna à tout cela qu'un embonpoint ſuperflu. Après ces amputations barbares, on met, pour tout appareil, du goudron ſur la plaie & rien de plus; c'eſt, comme on dit, le remede à

tous les maux. On ſe doute bien que l'eſprit de galanterie ne percera que difficilement chez les Maures, & qu'ils ſont encore bien éloignés de l'Europe dans cette partie de la civiliſation. Je crois pouvoir conclure cependant, comme je l'ai avancé, que ces peuples ſont moins ſenſibles à la douleur qu'on ne l'eſt dans nos climats; on ne ſauroit douter qu'une éducation un peu auſtère n'endurciſſe le corps & ne fortifie le tempérament, tandis que trop de molleſſe dans la façon de vivre ne ſert qu'à l'affoiblir.

En général, les Maures ſont peu recherchés dans le manger, leur cuiſine eſt ſimple & frugale; ils font le matin un déjeûner, avant que d'aller à leurs affaires; le véritable repas c'eſt celui qu'ils font le ſoir après le ſoleil couché. Leur manger ordinaire eſt le coucouſſon dont j'ai déjà parlé; ils font auſſi quelqu'étuvée en bœuf, mouton ou volaille, & ils mangent du rôti, mais ces recherches ne ſont que pour les occaſions extraordinaires, & parmi les gens qui jouiſſent de quelque aiſance. Ces peuples ne connoiſſent point l'uſage du linge, ni des cuillers & des fourchettes; comme leur coucouſſou n'eſt point liquide, & que, quoique nourri au bouillon il reſte ſec, en le prenant avec la main ils en font une eſpèce de ballote, qu'ils portent à la bouche avec adreſſe.



Digitized by Google

Après le repas, ils ſe lèchent les doigts, & s'eſſuyent à leurs habits, qu'ils font laver quand ils ſont ſales; ceux qui ont des eſclaves noirs à leur ſervice les font approcher, & ſe frottent les mains à leur tête, ou ſi dans le moment il ſe trouve quelque Juif préſent, ſes habits ſervent d'eſſuie-main aux Maures.

Ceux qui ſont à leur aiſe, tuent tous les ans, en Mai ou en Juin, un bœuf ou un taureau engraiſſé, dont ils font ſécher la viande, qu'ils conſervent une année ou environ. Ils la coupent en morceaux, qui ſont comme des liſières de deux pouces d'épaiſſeur, ils font ſécher cette viande au ſoleil pendant quelques jours, puis ils la font frire dans le beurre ou dans l'huile, & la mettent dans des pots, que les gens à leur aiſe rempliſſent de beurre pour mieux conſerver cette eſpèce de ſalaiſon.

Les Maures ſont très-amateurs du thé, ainſi que du ſucre; ils en achètent bien peu, mais ils ſont très-jaloux qu'on leur en donne; ils auront reçu des nations du Nord l'uſage de cette boiſſon, qui n'eſt pas lui-même fort ancien. Ces peuples aiment le thé, ſans doute, parce qu'il échauffe; car il ne me paroît pas compatible avec leur façon de vivre frugale, & leur tempérament ſec; il eſt naturel que l'uſage en ſoit plus ſalutaire dans les pays

froids où la viande eſt plus graſſe, & où l'on fait un uſage habituel de beurre, de laitage & de bière. Les Maures aiment moins le café que le thé; mais en général ils aiment tout ce qu'on leur donne, il eſt reçu en proverbe, parmi eux, qu'il vaut mieux vinaigre donné, que du vin qu'on achete.

Il eſt d'uſage parmi les Maures de rentrer chez ſoi après le ſoleil couché; ils ne ſe ſervent dans leurs maiſons que de lampes ou de bougies de cire jaune; le ſuif n'y eſt point connu, & la chaleur en rendroit l'uſage trop diſpendieux. Il ſemble même, d'après *Bochart*, que c'eſt de l'Afrique que nous avons pris l'uſage de brûler de la cire; & que c'eſt de la ville de Bugie, près d'Alger, que nous avons donné le nom de bougies à nos chandelles de cire.

Les Maures, & tous les Mahométans, comptent l'année en mois lunaires; elle eſt d'onze jours plus courte que l'année ſolaire; au moyen de quoi trente-deux ans deux mois & quelques jours, font la révolution de trente-trois ans lunaires. Pour faire cependant leurs calculs aſtronomiques, & régler l'heure de leurs prières à la variation des ſaiſons, les Maures ſuivent l'année ſolaire, qu'ils comptent ſelon le vieux ſtyle, c'eſt-à-dire, onze jours après nous.

Ils comptent les jours de la ſemaine par premier, ſecond, &c. depuis le dimanche juſqu'au ſamedi; ils ont reçu cette façon de compter des Hébreux, qui doivent être plus anciens que les Arabes, & qui, ſelon l'ordre de la création du monde, fêtent le ſeptième jour; car le nom de ſabat n'exprime en hébreu que le nombre ſept, qne nous avons conſervé, à quelqu'altération près. Les Mahométans fêtent le vendredi; parce, qu'avant Mahomet, les Arabes avoient déjà conſacré ce jour à la prière, & lui avoient donné le nom, d'aſſemblée de jour; ce que ce Légiſlateur ne voulut point changer, par reſpect pour un uſage accrédité.

Les Maures ſe marient jeunes; les filles, parmi eux, ſont nubiles à treize ans; il leur eſt permis d'épouſer quatre femmes, ſans être gênés ſur le nombre des concubines, ce ſont les facultés qui en décident. Dans les Villes, comme je l'ai déjà obſervé, la plupart des Maures n'ont qu'une femme, par raiſon d'économie, & par eſprit de paix; la pluralité des femmes n'étant qu'une affaire de luxe, chacun en proportionne le nombre à ſon état & à ſon aiſance. Dans quelques endroits on ne donne point de dot à la mariée, c'eſt le mari qui paie; cet uſage aura été tranſmis de Laban, qui obligea Jacob à le ſervir quatorze ans avant

de lui donner sa fille. L'usage le plus général cependant est de donner une dot; quand le mari répudie sa femme, il rend le double; en cas de mort du mari, la femme reprend sa dot, & un huitième sur les biens. Tous les enfans ont le même droit aux biens du père & de la mère; mais les enfans des concubines n'ont qu'une demi-portion : on ne regarde pour bâtards parmi ces peuples, que les enfans qui naissent d'une femme publique; on leur donne le surnom d'*Harami*, qui qui veut dire enfant de péché. On emploie la même expression pour désigner un homme méchant, ainsi qu'un espiègle; c'est le ton & l'occasion qui font la différence.

Comme les femmes ne participent pas à la société, l'inclination ne détermine pas les mariages, ce ne sont jamais que des convenances de famille; & ce n'est que par la mère, que le fils ou la fille sont informés du caractère & des agrémens de la personne qu'on leur destine. Quand les parens sont d'accord on prépare la fête; car c'est ordinairement dans les pays pauvres que les mariages se font avec le plus d'éclat. Peu de jours avant la nôce, on promène le fiancé, à cheval, dans la ville, au son de quelques tambours & hautbois, accompagné de plusieurs amis, qui, par intervalles, tirent des coups de fusil : le jour de

la nôce on promène encore le marié à l'entrée de la nuit, mais avec plus de train & plus de cérémonie; il porte ce jour-là une cape rouge, un sabre en bandoullière, son visage est presque couvert par un voile, pour le dérober aux mauvais préfages; il a autour de lui plusieurs jeunes gens, dont un lui donne de l'air avec un mouchoir; il est, comme l'Empereur, entouré de sa cour, &, dans cette cérémonie, on lui en donne même le titre; pendant cette marche, la mousqueterie redouble ses décharges, jusqu'à ce qu'il soit rentré chez lui. Alors la mariée sort de la maison de son père dans le même ordre; elle est assise dans une espèce de cage carrée ou octogone, qui a environ douze pieds de tour, portée par une mule; cette cage, élevée en pyramide, est ornée de gazes & étoffes de differentes couleurs. La jeune mariée est escortée par un nombre de parens & voisins, les uns avec des torches, les autres avec leurs fusils, dont ils font de fréquentes décharges; arrivée à la porte de l'époux, les parens l'introduisent chez son mari, en observant qu'elle ne touche point le seuil de la porte en entrant; alors le père, la mère & les parens se retirent, il ne reste de hors que quelques Paranymphes qui tiennent des propos gais, & chantent des vers

libres, analogues au moment (1). Il eſt d'uſage que ces femmes reçoivent les preuves de la conſommation du mariage, qu'elles portent en chantant chez les parens de l'épouſe. La virginité eſt une condition ſi eſſentielle à la validité du mariage, parmi ces peuples, que, ſi la preuve n'en exiſtoit pas, le mari ſeroit en droit de renvoyer ſa femme ; il eſt aſſez ordinaire, cependant, qu'on ſupplée à la gêne de cette formalité, pour ſe débarraſſer un inſtant plutôt du train que font les chanteuſes. Le même uſage s'obſerve dans la Nigritie, la preuve même doit être expoſée au public le lendemain du mariage : on ſent combien ces loix ſont ſages dans les pays chauds, où le climat influe davantage ſur la corruption des mœurs ; la vertu a moins à combattre dans les climats tempérés, & ce n'eſt guères que le luxe

(1) Pluſieurs uſages des Maures leur ſont particuliers, & n'ont rien de commun avec le mahométiſme ; il eſt probable qu'ils les auront adoptés des nations qui ont dominé en Afrique. On voit que dans leurs mariages, les Romains obſervoient que l'épouſée, en entrant, ne touchât point le ſeuil de la porte : de même, au moment où l'épouſe étoit au pouvoir de l'époux, on chantoit à Rome des vers libres, qu'on appeloit FESCININI, de la ville de FESCENIA, où l'on inventa les vers nuptiaux.

& le goût de la diſſipation qui y ont rendu le libertinage plus général.

Après le mariage, les Maures donnent des repas, à la campagne, aux parens & amis (1); chacune des deux familles fait tuer un bœuf qu'on a eu ſoin d'engraiſſer, ce qui, joint à une proviſion de légumes, fournit abondamment à la fête. On ne ſe marie guères qu'après la récolte, & ſon abondance, qui décide du plus ou moins de facultés, rend, à la campagne ſur-tout, les mariages plus ou moins nombreux.

Les mariages des Campagnards ſe font avec les mêmes aprêts, & ſont plus bruyans encore quand les mariés ne ſont pas du même Douar, parce qu'alors il y a une double cavalcade & beaucoup plus de train. On n'a pas les mêmes ſcrupules ſur les preuves qui tranquilliſent les époux, parce qu'il arrive ſouvent que le mariage eſt conſommé avant qu'on ſonge à le conclure.

Indépendamment des familles de ſoldats originaires de Noirs, qui en ont inſenſiblement perdu la couleur, mais qui en ont conſervé le nom, il y a, dans l'Empire de Maroc, un nombre d'au-

(1) Les Maures ont un proverbe qui dit, que les Chrétiens mangent leur bien en procès, les Juifs à l'obſervation de leurs fêtes, & les Maures à leurs mariages.

tres familles de Noirs & de Négreſſes, qu'on tranſporte de la Nigritie par les provinces du ſud, qui ſont deſtinés à l'eſclavage domeſtique. Les Maures ſont libres de vivre avec leurs Négreſſes, mais les gens comme il faut ſont très-réſervés là-deſſus, pour ne pas expoſer leurs enfans à être confondus avec les Noirs. Le nom de Noir & d'Eſclave, qui eſt ſynonyme parmi les Maures, porte un caractère de dépendance & d'humiliation, qui eſt incompatible avec leurs idées; il eſt étonnant que des peuples qui n'ont pas la liberté de penſer, & qui ne ſont diſtingués de leurs eſclaves que par la couleur, aient tant d'averſion pour ces idées de ſervitude.

Les Maures ſont dans l'uſage de marier leurs Noirs avec leurs Négreſſes, &, après quelque tems de ſervice, ils leur donnent la liberté; on voit par-là que les peuples cultivateurs ſont plus humains envers leurs eſclaves que les peuples commerçans, & que les Noirs ſont plus heureux chez ce qu'il nous plaît d'appeler nations barbares, qu'ils ne le ſont dans nos colonies. Les Maures, ſans les maltraiter, les occupent à la garde de leurs troupeaux, au travail des terres, & au ſervice de la maiſon, pour un tems limité; ils dépeuplent une partie de l'Afrique pour en peupler une autre; l'Europe, au contraire, dévaſte

l'Afrique pour avoir du ſucre, du café, pour ſe procurer des jouiſſances arroſées du ſang & des larmes des humains. Elle ſacrifie, à des beſoins de convention, des générations entières, auxquelles nous tenons par les liens de l'humanité, & dont nous ne ſommes éloignés que par la couleur; comme ſi une nuance de plus ou de moins ſur la peau devoit déterminer l'idée réciproque que nous avons de nous-même. L'opinion des nations ſur cette couleur, ſemble tenir à des anciens préjugés : les Orientaux ont attaché au noir des idées ſiniſtres; les Grecs modernes ſe ſervent indifféremment du mot *maveros*, pour exprimer un noir ou un homme malheureux; un Oriental, qui a fait une faute, dit, avec honte, qu'il eſt noir; la mer noire elle-même n'a reçu ce nom que par ſes fréquents naufrages; & les Turcs qui attribuent à cette couleur un mauvais augure, ne voient le noir qu'avec répugnance; les Européens l'ont conſacré au deuil & à l'habillement des Miniſtres de la Religion & de la Juſtice, qui, par leur état, renoncent au luxe des habits.

Les Noirs, qu'on conſidère comme eſclaves, parmi les Maures, même après avoir été affranchis, vivent de leur travail; ils n'ont point de capitaux qui tentent l'avidité du Gouvernement, ils s'allient entr'eux, ils ſont d'une gaieté ſingulière,

& aiment beaucoup à rire & à babiller. Leurs fêtes ſemblent aſſez dépendre des ſaiſons; ils les paſſent à ſe divertir, à chanter & à danſer avec une juſteſſe étonnante; ils ont conſervé chez les Maures leurs goûts & leurs uſages particuliers; car dans la Nigritie, le plus élégant & le plus aimable du village, c'eſt celui qui invente la danſe la plus gaie & la plus groteſque. Les Noirs, dans cet Empire, obſervent la religion de Mahomet, preſque ſans la connoître, mais ils y ajoutent régulièrement l'adoration du ſoleil, qui eſt le premier objet de leur culte.

Le mariage des Noirs qui habitent l'Empire de Maroc, reſſemble aſſez à ceux des Maures; toutes les cérémonies qui y ont rapport ſont ſuivies de la muſique, & précédées de quelques drapeaux faits avec des mouchoirs de gaze au bout d'un roſeau. Ils ſe marient après la récolte, & quand ils ſont aſſurés de leur ſubſiſtance, qui, dans les premiers âges du monde, a dû être la baſe de l'inſtitution des ſociétés. La première cérémonie qui précède le mariage des Nègres, eſt de porter au moulin la proviſion de bled pour une année, on y va en chantant, avec des tambours & des caſtagnetes; deux jours après, on va recevoir la farine avec les mêmes cérémonies; les meubles de la maiſon, qui conſiſtent en une nate, deux

peaux de mouton en laine, pour s'asseoir, une lampe, un pot à huile, & quelques pots & plats de terre, le tout valant à peine deux louis, sont portés avec la même suite; de sorte que la musique fait la plus forte dépense de ces fêtes. Il n'y a pas aux mariages des Noirs le même train qu'à ceux des Maures, mais il y a plus de vraie gaieté; d'ailleurs les Négresses ne se voilent pas comme les femmes des Maures; il en est parmi elles qui mettent du rouge, ce qui, sans les embellir, augmente la vivacité de leurs yeux.

Les Maures, jaloux de conserver leurs grains, gardent leurs champs aux approches de la récolte pour en écarter les oiseaux; c'est par le même motif qu'ils ne tuent pas les oiseaux de proie qui veillent à la garde de leurs moissons. Les recherches que nous avons mises à nos goûts & à nos besoins, nous ont fait adopter une façon de penser toute opposée; nous mettons à prix la tête des oiseaux de proie, pour conserver des perdrix qui ravagent nos récoltes; nous craignons de manquer de gibier & non pas de bled.

Après la moisson, les Maures sont dans l'usage d'enfermer leur bled dans des matamores, qui sont des puits creusés en terre, où le bled se conserve long-tems. On voit dans *Bochard* que cet usage est très-ancien, & il a dû être général dans les



Digitized by Google

pays chauds, habités par des peuples errants (1). Pour garantir le bled de l'humidité, on garnit de paille les côtés de ce puits, à mesure qu'on le remplit, & on le couvre de même quand la matamore est pleine; on la ferme ensuite avec une pierre, sur laquelle on met un monceau de terre, en forme pyramidale, pour écarter l'eau en cas de pluie. Les pères, parmi les gens aisés, sont dans l'usage de remplir une matamore à la naissance d'un enfant, & de la vuider à son mariage. J'ai vu du bled conservé de même pendant vingt-cinq ans; il avoit perdu de sa blancheur; il est à présumer aussi que son germe devoit être émoussé, & qu'en le semant il n'auroit produit que du bled avorté. Quand, par des motifs de convenance ou par ordre impérial, les Maures sont contraints de changer d'habitation, ne pouvant emporter leurs grains avec eux, ils laissent sur les matamores des signaux avec des pierres amoncelées, qu'ils ont ensuite peine à retrouver; ils sont dans l'usage alors d'observer la terre au soleil levant, & à mesure qu'ils voient s'exhaler une vapeur plus épaisse, ils reconnoissent la matamore, sur laquelle l'attraction du soleil a un effet plus mar-

(1) Bochard, *Geographia Sacra.*



Digitized by Google

qué, en raiſon de la fermentation du bled qu'elle renferme.

Ce n'eſt pas ſeulement le bled que les Maures de la campagne dépoſent en terre pour en conſerver le ſuperflu; l'oppreſſion & la méfiance font qu'ils enterrent leurs richeſſes, n'ayant ni meubles, ni commodités pour les ſouſtraire à la connoiſſance de leurs parens. Il y a peut-être plus d'argent caché en terre dans l'empire de Maroc, qu'il n'y en a dans la circulation; & il y en a beaucoup de perdu, parce que les propriétaires, comme je l'ai dit ailleurs, craignent de le découvrir à l'avidité de leurs ſucceſſeurs.

Dans les révolutions qu'il y a eues à l'avénement des Chérifs, qui ſont aujourd'hui ſur le trône, il y a eu pluſieurs émigrations exécutées avec tant de promptitude, que les Maures, qui n'avoient ni le tems, ni la facilité d'enlever leur argent, ſe contentoient de marquer, avec des pierres, ou autres renſeignemens incertains, l'endroit où ils l'avoient caché, dans le deſſein de venir le reprendre; mais, ſurpris par la mort ou découragés par l'éloignement, pluſieurs ont perdu ce qu'ils avoient. Ceux qui ſavoient écrire, & c'eſt le plus petit nombre, déſignoient avec plus de préciſion le lieu du dépôt, & leurs enfans venoient le recouvrer. Ces révolutions, dans les

campemens de cet Empire, accréditèrent dans le ſud une eſpèce d'impoſteurs, qu'on regardoit comme des ſorciers; c'étoient des fourbes inſtruits, qui, là comme ailleurs, profitoient de l'ignorance de ceux qui ne l'étoient pas. Tout l'art de ces charlatans étoit vraiſemblablement de ſavoir lire, & de trouver par ce moyen les dépôts déſignés dans les écrits qu'on leur confioit; les Maures ont confondu cet art avec la magie, dont les Talbes des Tribus qui habitent le ſud, où l'imagination s'exhalte avec plus de liberté, font une étude ſuivie.

On regarde comme ſuperſtition, parmi les Maures, la répugnance qu'ils marquent quand on tue les cigognes, puiſqu'ils diſent que c'eſt péché; une ſorte de régularité qu'elles mettent aux criaillemens qu'elles font dans le jour, & le mouvement de leur corps, qui reſſemble en quelque façon à celui que font les Mahométans quand ils prient, peuvent bien avoir attaché à la conſervation de ces animaux des idées ſuperſtitieuſes; il eſt naturel de croire, cependant, que la conſervation des cigognes a eu, dans le principe, un motif légitime, en ce qu'elles détruiſent les ſerpens, les crapaux, les ſauterelles, & autres inſectes malfaiſans. Dans les premiers tems, les hommes ſimples ont regarde comme péché tout ce qui étoit

défendu, tout ce qui bleſſoit l'ordre de la police, & les convenances de la ſociété; les Maures eux-mêmes s'en tiennent aveuglément à ce qui leur eſt preſcrit, ils regardent la loi du Prince comme un précepte religieux.

Comme on ne tue pas les cigognes en Barbarie, on croit que c'eſt par cette raiſon qu'elles y abondent; il eſt vraiſemblable qu'elles s'y plaiſent auſſi, à cauſe de la quantité de ruines, de maſures, & de terreins incultes, où ces animaux trouvent plus facilement leur aſyle & leur nourriture. Les cigognes, dans cet Empire, diſparoiſſent régulièrement à la fin de l'été, & reviennent à la fin de Janvier; le défaut & le beſoin de ſubſiſtance, ſont ſans doute les motifs naturels de ce changement régulier. Les campagnes voiſines du Niger, inondées en Juin, Juillet & Août par le débordement de cette rivière, qui, par une même cauſe, éprouve les mêmes effets que le Nil (1), doivent être pleines d'inſectes, qui ſervent de pâture à ces animaux; elles reviennent enſuite au nord de l'Afrique, où les pluies régulières de Novembre, Décembre, & du reſte de

(1) Le débordement de ces deux rivières, ſelon la Martinière, eſt cauſé par des pluies qui abondent entre la ligne & le tropique, depuis le mois de Juin juſqu'en Septembre.



Digitized by Google

l'hiver, rempliſſent les Marais, & les peuplent de nouveaux inſectes.

Les Maures, de même que tous les Mahométans, regardent comme une irrévérence contraire à l'eſprit de la religion, d'enſevelir les morts dans les moſquées, & de profaner le Temple du Tout-Puiſſant par la corruption de nos corps. Dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, les Chrétiens ont eu la même piété, & ont donné eux-mêmes l'exemple du reſpect qu'ils avoient pour les Temples conſacrés à leur culte; mais une dévotion mal dirigée, mêlée de ſuperſtition & de vanité, l'intérêt lui-même, cet eſprit contagieux qui s'eſt mêlé à tout, ſans reſpecter les Autels, a inſenſiblement perverti les idées des hommes. Les cimetières des Mahométans ſont preſque tous hors des villes; les Souverains ont leur ſépulture dans des hoſpices iſolés dans le voiſinage des moſquées, qu'ils ont fait bâtir, où dans tel lieu qu'ils auront déſigné. Ces tombeaux ſont de la plus grande ſimplicité; ces peuples n'imitent pas à cet égard l'oſtentation de l'Europe, où l'on élève des monumens à l'orgueil des vivans plutôt qu'à la mémoire des morts.

Tous les Mahométans enterrent les morts aux heures indiquées pour la prière; le mort, qu'on ne garde dans la maiſon que quand il expire après

le ſoleil couché, eſt tranſporté de jour à la moſquée, d'où il eſt emporté par ceux qui s'y rendent pour prier; par eſprit de piété, chacun s'empreſſe de le porter à ſon tour. Les Maures chantent à leurs enterremens, uſage qu'ils ont, peut-être, imité des Chrétiens d'Eſpagne, car les Mahométans orientaux ne chantent pas; ces peuples n'ont aucune couleur conſacrée au deuil, la douleur de la perte de leurs parens, eſt un ſentiment intérieur qui n'eſt exprimé par aucun ſigne. Les femmes vont régulièrement, le vendredi, pleurer & prier ſur la ſépulture des morts, dont le ſouvenir intéreſſe leur tendreſſe.

Les Maures ſont dans l'uſage de faire des feux à la Saint Jean, & ſont encore moins en état que nous d'en donner la raiſon. Je me ſuis trouvé à Fez le jour de la Saint Jean, vieux ſtyle, que les Maures obſervent dans les uſages qui leur ſont communs avec nous; un Maure, un peu inſtruit, à qui je demandai le motif des feux qu'on avoit allumés, me dit que c'étoit *el-anſarà*, par un à bref, ce qui ſignifie en arabe le compagnon ou le défenſeur, & ſemble déſigner Saint Jean précurſeur & compagnon de Jéſus, ſans donner d'autre raiſon des feux qu'on faiſoit ce jour-là. L'origine de ces feux paroît être de la plus haute antiquité; il eſt vraiſemblable que dans les anciens tems ce

n'aura été qu'un ſigne pour annoncer aux peuples la plus haute élévation du ſoleil, la ſaiſon de l'été, la maturité des grains, ou le tems où l'on pouvoit aller ſe baigner, ſans craindre pour la ſanté. L'uſage où l'on eſt dans quelques-unes de nos provinces méridionales, de jetter de l'eau ſur les paſſans le jour du feu, ſemble juſtifier cette dernière conjecture. J'ai vu à Salé, où la récolte eſt déjà faite à la Saint Jean, qui, chez les Maures, répond au cinq Juillet, les jeunes gens faire un pavillon en roſeaux & en paille, qu'ils font flotter ſur la rivière, & y mettent le feu en nageant & en folatrant tout au tour, ce qui me paroît réunir les deux motifs auxquels je crois cet uſage conſacré, qui ſont d'annoncer le ſolſtice d'été, & le tems propre à ſe baigner (1). La fête de Saint Jean, que, par événement, l'Egliſe a placée dans le même tems, a effacé inſenſiblement chez les Chrétiens ces premières idées, & les peu-

(1) M. Court de Gebelin, dit *que ces feux s'allumoient au moment que l'année commençoit; & que la première de toutes les années, la plus ancienne dont on ait quelque connoiſſance, s'ouvroit au mois de Juin, de-là le nom de ce mois Junior. Qu'après une ſuite d'années, les ſolſtices ne faiſant plus l'ouverture de l'année, par une ſuite de l'habitude, on continua l'uſage des feux dans le même-tems.* Monde primitif, allegor. orient. premier tableau.

ples ont attaché à une institution de police, des idées de dévotion qui ne sont ni fondées, ni conséquentes.

## CHAPITRE TROISIEME.

*Forces Militaires & Maritimes de l'Empire de Maroc, & revenus de ce Souverain.*

### *Forces Militaires.*

DÈS que l'ambition, la religion & les autres intérêts qui ont divisé les hommes, eurent armé les nations les unes contre les autres, chacune dut fournir des soldats pour sa défense, & l'usage où sont les Rois d'avoir toujours des troupes sur pied, n'est pas bien ancien.

Les grandes levées de soldats que les Rois de Maroc ont d'abord faites pour protéger leur religion & maintenir leur souveraineté en Espagne, n'ont été formées que par un zèle fanatique, ou par esprit de pillage; ces Souverains n'avoient point de troupes à leurs ordres, ni peut-être des revenus suffisans pour les soudoyer, & c'est au défaut de concert entre les Rois & les Sujets,

qu'on doit attribuer les premières révolutions qui divisèrent cet Empire, qui en multiplièrent les Souverains, & exposèrent ces peuples inconstans à changer si souvent de maître.

On voit qu'après le douzième siècle, les états conquis par Jacob Almonsor se divisèrent de nouveau; ces peuples, plus aguerris, se choisirent des chefs, &, dans ces mouvemens d'indépendance, chaque province, & presque chaque ville, comptoit ses Rois. La puissance de ces petits Etats, toujours agités, ne pouvoit résister aux efforts d'un conquérant ambitieux; il y eut de nouvelles révolutions au commencement du dix-septième siècle, & ce ne fut que sous Muley Archid & Muley Ismaël que l'empire de Maroc prit une nouvelle forme, & acquit plus de consistance. Ces Princes associèrent à leur sort & à leur fortune quelques Montagnards déterminés, des Noirs attirés du sud; & cette foule de petits Souverains, sans considération, sans forces & sans défense, furent d'abord subjugués.

Après que Muley Ismaël eut affermi son autorité, il contraignit les provinces à lui fournir les troupes qui devoient la faire respecter; mais ces soldats cultivateurs, qui n'agissoient jamais que par crainte, & que l'intérêt & le désespoir pouvoient révolter, n'inspiroient aucune confiance à

un Prince auſſi ambitieux. Deſirant avoir une milice, qui n'eut d'autre intérêt que celui de ſa gloire, il fit venir du ſud une quantité de familles de Noirs, pour en former & multiplier ſes légions; inſtruits dans l'art de la guerre, ſous un aſſez long règne, ces Noirs ont ſervi avec ſuccès pour affermir les fondemens du deſpotiſme, &, à la mort de ce Prince, on en comptoit près de cent mille qui avoient ſervi ſous ſes drapeaux.

La foibleſſe des ſucceſſeurs de Muley Iſmaël, accrut la puiſſance de cette ſoldateſque, qui, maitreſſe du trône & de l'Empire, étoit devenue auſſi odieuſe aux Souverains qu'aux ſujets. Après avoir été la victime de leur inconſtance & de leur avarice, Muley Abdallah ſentit la néceſſité d'affoiblir cette milice turbulente; il ſema la diviſion entre les Noirs & les principales Tribus de Maures, & ces premiers furent enfin ſacrifiés à la haine & à la vengeance des provinces, à la politique barbare du deſpote & à ſon repos. Pour balancer le pouvoir des Noirs, qui avoient ſurvécu à ces diviſions, ce Prince forma des détachemens ſoudoyés, de Montagnards & autres Caſtes éloignées, qui étoient autant d'ôtages de la fidélité de ces Tribus; &, indépendamment de ces légions enregimentées, chaque province, au beſoin, étoit obligée de fournir un contingent

de troupes armées & entretenues. Par cette ſage diſpoſition, le deſpote eut toujours auprès de lui aſſez de troupes, pour ſe prémunir contre l'inſubordination des provinces, tandis que, d'autre part, il trouva dans les levées qu'elles ſoudoyoient, les ſecours néceſſaires contre la mauvaiſe volonté des ſoldats, qui, toujours diviſés par les préventions, qui tiennent à la couleur, à l'origine & aux préjugés, n'étoient jamais aſſez unis pour devoir rien craindre de leur intelligence.

Tel a été, & tel eſt encore, le plan militaire de l'empire de Maroc; c'eſt moins l'effet d'une opération politiquement combinée, que le réſultat de ce concours d'événemens qui, dans toutes les conſtitutions, après avoir tout bouleverſé, ramène inſenſiblement les choſes à leur place, de même qu'on voit ſuccéder le calme après le choc des tempêtes, qui ſembloient devoir tout engloutir.

Les changemens qu'il y a eus dans les tems & les circonſtances, ont donné lieu à de nouvelles réformes. Il reſtoit il y a dix ans cinquante mille Noirs à la ſolde du Prince; l'Empereur régnant, qui a vu que l'entretien de cette milice devenoit un fardeau dans des momens où la misère publique a rendu les moyens trop onéreux, s'eſt déterminé, pour prévenir tous les événemens,

de défarmer ces ſoldats, de les licencier, & de les confiner dans les extrémités oppoſées de ſon Empire. De ces cinquante mille Noirs, il n'en a conſervé pour ſa garde, qu'environ cinq à ſix mille, des Chefs deſquels il connoît la fidélité; il a auprès de ſa perſonne un plus grand nombre encore d'autres ſoldats afidés; mais je doute que ce Prince ait, en tout, plus de quinze à dix-huit mille hommes à ſa ſolde, dont une partie eſt toujours occupée dans les provinces éloignées, à protéger la perception des droits.

Ce ne ſont pas, cependant, vingt mille ſoldats qui conſtituent les forces militaires de l'Empire de Maroc : preſque tous les Maures, quoique cultivateurs, ſont ſoldats, ou peuvent l'être, dans un cas de néceſſité; il n'en eſt point qui n'ait un cheval, un ſabre & un fuſil, & qui ne marche au premier ordre du Prince. Lorſque l'Empereur a beſoin de troupes, ſur ſa demande chaque province fournit, & entretient un nombre d'hommes, en proportion de ſa population & de ſes facultés; mais ces levées extraordinaires ne ſont tenues de ſervir que lorſque la terre n'exige point de travail; c'eſt-à-dire, après les ſemailles, juſques aux moiſſons, & dans l'intervalle qu'il y a entre les moiſſons & la préparation des terres : l'Empereur ne donne à ces troupes des



Digitized by Google

provinces, que des gratifications, à ſa volonté, qui ne ſont jamais d'une grande valeur.

On doit conſidérer que cet Empire, n'ayant point à craindre de ſes voiſins, le Deſpote n'a pas beſoin de nombreuſes armées; un détachement de quatre à ſix mille hommes, qui marche avec lui, ſuffit pour maintenir le bon ordre dans ſes états, & pour inſpirer la crainte dans les provinces occidentales de ſon Empire, où la nature n'a rien fait pour la défenſe des peuples, & où l'agriculture & l'eſprit de commerce leur inſpirent du goût pour la tranquillité. Quand les Tribus, qui habitent le voiſinage des montagnes, marquent de l'inſubordination, dix à douze mille hommes de plus, dont les provinces font la levée, ſuffiſent pour les remettre dans leur devoir. Ces expéditions ſe réduiſent ordinairement à ravager les campagnes & détruire des malheureux, qui n'ont ſouvent ni de l'argent pour ſe racheter, ni des armes pour ſe défendre; ces incurſions ſont d'autant plus fréquentes dans l'empire de Maroc, que la crainte y tient toujours les eſprits dans un état de fermentation; c'eſt un feu qui couve & qui renaît de ſes cendres ſans produire jamais de grands effets, par l'aviliſſement où ſont ces peuples, & par le peu d'intelligence qu'il y a

parmi ces différentes Tribus, toujours diviſées entr'elles.

Comme les forces militaires des Etats ſont en raiſon de leur population & de leur peu de progrès dans les arts; je penſe qu'il y auroit plus de ſoldats, en proportion, dans l'empire de Maroc, que dans nos gouvernemens Européens, en exceptant les nations où l'éducation des peuples eſt entièrement tournée du côté des armes. La population de cet Empire, n'eſt pas proportionnée à ſon étendue, dont les deux tiers, peut-être, ſont ſans habitations & ſans culture; je doute que cette population excède ſix millions d'hommes, ni qu'elle ſoit au-deſſous de cinq. Quoique ces peuples ſoyent naturellement portés à la vie champêtre, leur imagination, nourrie des révolutions dont leurs ayeux ont toujours été agités, les entretient d'idées militaires, ils en ſont même une partie de leurs amuſemens; & je regarderois comme très-aiſé à l'Empereur de Maroc, d'avoir deux & trois cens mille hommes ſur pied, s'ils lui étoient néceſſaires. Il eſt vrai que des armées auſſi nombreuſes auroient de la peine à ſe ſoutenir dans un pays dévaſté par ſa propre misère; elles diſſiperoient promptement, & s'anéantiroient faute de ſubſiſtances. Il ne ſeroit guères poſſible d'ailleurs de mettre des corps auſſi nom-

breux en mouvement, & d'en retirer un ſervice utile, dans un pays ouvert, où il n'y a point de places fortes pour former des magaſins, pour protéger une retraite, ou pour rallier une armée qui auroit été défaite. On ne doit pas ſuppoſer, à la vérité, que cet Empire ſoit dans le cas de faire de pareils efforts, tant qu'il n'aura rien à craindre de ſes voiſins; il n'en ſeroit pas de même ſi la puiſſance d'Alger, changeant de conſtitution & de principes, s'occupoit de projets ambitieux & cherchoit à étendre ſon Empire, ce qui me paroît difficile à exécuter, quoique les préventions qu'il y a entre ces deux états permettent de le craindre (1). Il paroît être de la ſaine politique du Gouvernement d'Alger, de ne point étendre ſa puiſſance; c'eſt aſſez pour lui de contenir une multitude de Tribus de Maures, qui ne ſupportent ce joug étranger qu'avec répugnance; cette régence d'ailleurs ceſſeroit de conſerver ſa force & ſon ariſtocratie, ſi elle étendoit ſon Empire. Si les Maures étoient ſuſceptibles d'union, & de quelque courage, il ſeroit plus facile, peut-

(1) Comme la Régence d'Alger eſt une puiſſance militaire compoſée de Turcs, que les Maures regardent comme des uſurpateurs, il y a toujours des préventions entre cette Régence & la Cour de Maroc.

être, aux Chérifs de Maroc de s'étendre sur les domaines d'Alger, qu'aux Algériens de conquérir sur ceux de Maroc. Dans l'état présent des choses, on ne doit présager aucun changement dans ces deux Empires; mais si les Turcs éprouvoient jamais des revers en Europe, il seroit à craindre que les Régences de Barbarie ne devinssent de nouveau l'asyle de la marine & de la soldatesque Ottomane, ce qui pourroit exposer les bords de la Méditerranée, à quelque nouvelle révolution.

Les troupes soudoyées par l'Empereur de Maroc, qu'on peut regarder comme les soldats de sa garde, & qui, dans ce moment, n'excèdent pas dix-huit mille hommes, sont formées par divisions; elles sont distinguées par leurs Tribus, les Noirs, les Ludaya, les Gayoran & autres, ayant chacune leurs drapeaux & leur signal de ralliement. Ces divisions sont composées d'un nombre de compagnies de cent hommes l'une; chaque compagnie a son Chef, qu'on appèle centenier; celui-ci a sous ses ordres deux Officiers, qui en commandent cinquante, & cinq bas Officiers, qui ont chacun dix hommes sous leur commandement. Ces troupes ne connoissent de la discipline militaire, que la soumission à leurs Chefs, mais elles n'ont aucune précision dans leurs mouvemens.



Digitized by Google

On désigne à Maroc les soldats enrégimentés ou de la garde du Prince, par le nom d'*al Boccari* ou *Sidi Boccari*, parce que c'est sous les auspices de ce Commentateur de l'Alcoran, que Muley Ismaël consacra ses premières légions, en leur faisant prêter serment. Son livre, déposé sous une tente au centre de l'armée, est le signal de ralliement des troupes, & comme le gage de leur fidélité. Les Carthaginois avoient de même, auprès de la tente du Général, le tabernacle sacré, où l'armée entière dirigeoit sa dévotion.

L'Empereur de Maroc a très-peu d'infanterie à son service : la cavalerie fait toute la force de ses armées, mais cette cavalerie, qui n'agit jamais qu'en désordre, ne pourroit pas résister au choc de celle des Européens; il n'y a aucune uniformité pour les hommes ni pour les chevaux; l'Empereur régnant avoit voulu mettre quelque distinction dans les habits, mais cette mode n'a point prévalu. Les Maures sont bons cavaliers; ils résistent à la faim, à la soif, à la fatigue & au mal-être; ils ont les qualités propres à faire de bons soldats, mais ce ne sont point des soldats.

Les armées des Maures se forment ordinairement en croissant, dont toute la force est dans le centre; l'artillerie s'y trouve aussi; tout l'art, dans les attaques, consiste à faire mouvoir les

détachemens qui forment les pointes, de façon à pouvoir inveſtir l'ennemi, le mettre entre deux feux, & l'expoſer en même-tems à celui de l'artillerie.

Quand une armée eſt en marche, on eſt peu occupé à Maroc de ſes approviſionnemens; elle campe ordinairement près d'une rivière ou de quelque ſource, & les provinces voiſines du camp ont ordre d'établir des marchés aux environs pour que chacun, en payant, trouve tout ce qui lui eſt néceſſaire: ſi ces provinces ne ſont pas abondamment pourvues, il faut abandonner une entrepriſe; dans les années de ſéchereſſe, on a ſouvent vu l'Empereur abandonner une expédition faute de pâturages, ou faute d'eau pour les chevaux.

L'on ne fabrique pas dans l'Empire de Maroc, toutes les armes néceſſaires à la guerre; l'Empereur régnant, deſirant établir des fonderies de canons, fit venir, de Conſtantinople, il y a environ quinze ans, des Canoniers & des Fondeurs; mais il renonça à cet établiſſement, autant à cauſe de la dépenſe, que parce qu'il craignit que ſes ſujets ne puſſent s'en prévaloir contre ſon autorité. Ce Prince ſe borna à établir, à Tétuan, une fabrique de bombes, pour tirer parti d'une quantité de débris de canons dont on n'eût ſu que faire.



Digitized by Google

Ce Souverain s'eſt procuré, depuis quinze à vingt ans, plus de ſoixante mortiers de divers calibres, & plus de deux cens canons, qu'il a reçus de la généroſité des Cours, ou qu'il a fait acheter par des particuliers. Ce Prince, dans le même-tems, a fait exercer quelques élèves dans l'art de faire manœuvrer les canons & de diriger les bombes; mais des élèves ne ſont jamais maîtres, quand ils n'agiſſent que par routine, & qu'ils ne ſont pas ſuſceptibles des principes qui peuvent la perfectionner.

On fait dans l'Empire de Maroc tous les fuſils qui y ſont néceſſaires; on ſe ſert du fer de Biſcaye, qui eſt plus facile à travailler & à polir que celui du Nord; ces fuſils, chargés de fer, ſont d'environ ſix pieds & demi de long, ce qui les rend très-lourds; ils fatiguent le ſoldat, & ils portent bas; leur platine eſt sûre & ſolide, mais elle eſt dure & un peu lente.

On fait également dans l'Empire, les ſabres dont les Maures font uſage, & auxquels ils emploient auſſi le fer de Biſcaye; il eſt là, tout comme ailleurs, des pays où la qualité des eaux donne à la trempe plus de perfection.

On fait auſſi de la poudre à canon dans l'Empire de Maroc, mais on y reçoit le ſoufre d'Europe; cette poudre, qu'on n'a pas l'art de puri-



Digitized by Google

fier, eſt ordinairement graſſe, au point, qu'à la quatrième ou cinquième décharge, l'amorce ne prend pas, ou bien elle rallentit le coup. La mauvaiſe qualité de cette poudre la rend ſuſceptible d'humidité, & on ne peut la conſerver long-tems.

*Forces Maritimes de l'Empire de Maroc.*

On n'eſt pas mieux inſtruit des forces maritimes de l'Empire de Maroc avant & après le dixième ſiècle, que de ſes forces militaires. On voit, ſans en connoître le détail & ſans pouvoir en déterminer les circonſtances, que du tems de Jacob Almonſor & après lui, il a été fait pluſieurs armemens conſidérables pour tranſporter des troupes en Eſpagne, & profiter des diviſions qui la déchiroient. Il ſemble que les forêts qu'il y avoit alors dans la partie ſeptentrionale de la côte, étoient d'une grande reſſource pour les conſtructions; mais comme la marine, après les efforts maritimes, qui épuisèrent Rome & Carthage, ne faiſoit que renaître, on ne doit pas ſe faire une grande idée de l'état où elle étoit alors dans ces contrées.

Il eſt probable que l'expulſion des Maures d'Eſpagne, & les révolutions que l'Empire de Maroc a eſſuyées, après cette epoque, détournèrent un

inſtant toutes les idées de navigation ; ces Etats, baignés par la Méditerranée & par l'Océan, ſe bornèrent à la pirâterie, qui, après la conquête de Ceuta, d'Arzille & de Tanger, par les Portugais, ne pouvoit pas faire de grands progrès. Ce ne fut qu'après que ces dernières places furent abandonnées, & que le commerce maritime eut pris quelqu'accroiſſement en Europe, qu'elle fut encouragée ſous le régne de Muley Iſmaël.

La rivière de Salé, qui ſert de port aux villes de Salé & de Rabat, étoit alors plus navigable qu'elle ne l'eſt aujourd'hui ; il en ſortoit de gros navires, quoique groſſièrement conſtruits. Ces Saletins, formant une eſpèce de République, feudataire de Muley Iſmaël, adonnés au commerce & à la courſe, devinrent redoutables à l'Europe commerçante, & leur nom a conſervé l'impreſſion de la crainte qu'ils ont inſpirée, & dont le ſouvenir s'efface tous les jours.

Muley Iſmaël recevoit des Corſaires de cette Régence, dix pour cent ſur le produit de chaque priſe, & ſur cent eſclaves il en avoit dix : les galliotes qui croiſoient dans le détroit appartenoient ſeules à ce Prince ; un vieux Corſaire, que j'ai connu, & qui étoit Mouſſe dans ces anciens tems, m'a aſſuré que ces galliotes n'avoient point de canons, qu'elles étoient leſtées de galets

ou cailloux de rivière, qui faiſoient toute la force de leurs armemens; qu'approchant à rames, des navires marchands, qui, alors étoient eux-mêmes aſſez mal armés, elles faiſoient pleuvoir une ſi grande quantité de pierres ſur le navire qu'elles attaquoient, que les équipages étoient obligés de ſe cacher, & elles s'en emparoient. On voit dans les hiſtoires que l'uſage de la fronde eſt très-ancien parmi les Maures, ainſi que parmi les habitans des *Isles Baléares*, aujourd'hui *Majorque* & *Minorque*, puiſque dans les guerres que les *Romains* & les *Carthaginois* eurent enſemble, les Maures étoient oppoſés à ceux des *Isles Baléares*, avec leſquels ils combattoient à armes égales.

Muley Iſmaël gardoit les eſclaves par magnificence; il les occupoit à l'édifice de ſes palais, & les ſacrifioit à ſes caprices & à ſa férocité. Sous Muley Abdallah, Salé & Rabat conſervèrent leur gouvernement municipal; & la courſe, aſſujettie aux mêmes impôts, eut les mêmes ſuccès; mais ce Prince ſe réſerva les eſclaves qu'il payoit à l'armateur à cinquante piaſtres chacun. Cruel comme ſon père, Muley Abdallah en fit périr beaucoup dans ſes fureurs, mais il conſentit de traiter de leur rançon.

L'Empéreur régnant, qui n'a point hérité de la férocité de ſes ancêtres, après avoir privé cette

Régence, de ſes richeſſes, de ſes privilèges & de ſon indépendance, voulut que la courſe ſe fît pour ſon compte ; & conſidérant la rédemption des eſclaves comme une reſſource de plus pour ſes revenus, il les traita avec plus d'humanité. Ce changement, dans les mœurs du Gouvernement & dans l'adminiſtration de la ville de Salé, a favoriſé la navigation commerçante de l'Europe ; l'intérêt, qui eſt le véhicule le plus puiſſant dans les entrepriſes périlleuſes, n'excite plus le courage des Salétins, qui, privés du bénéfice de la courſe, ſont plus empreſſés à en éviter les dangers.

Dans les premières années de ſon règne, ce Souverain fit conſtruire à Salé des armemens de vingt-ſix juſqu'à trente-ſix canons, parce que le tremblement de terre qui détruiſit Lisbonne, le premier Novembre 1755, donna à la paſſe de la rivière près de trente pieds de profondeur à haute marée : mais l'enſablement faiſant tous les ans de nouveaux progrés, il a fallu meſurer les armemens à la difficulté des moyens.

Ces gros armemens inſpirèrent quelqu'inquiétude, & ne firent aucun mal ; conſtruits lourdement & ſans proportions, ils ne marchoient pas, & ils périrent enfin par l'inexpérience des Commandans. La pirâterie, dans ces inſtans, n'eut que



Digitized by Google

de foibles ſuccès, d'autant plus que la France & l'Eſpagne étant en guerre contre l'Angleterre, les navires marchands, qui ne naviguoient pas ſous convoi, étoient en état de ſe battre. La paix faite en 1763, redonna à la courſe des Salétins des nouvelles reſſources; ils ſurprirent dans la Méditerranée quelques navires Provençaux, qui, ſe croyant chaſſés par des corſaires Algériens, craignoient de ſe défendre. Ils eurent les mêmes ſuccès dans l'Océan, & dans deux campagnes ils s'emparèrent de plus de quinze navires, dont dix étoient François. Un Capitaine *Motard*, Ponentois, eſt peut-être le ſeul qui fit une réſiſtance trop honorable pour ne pas en conſerver le ſouvenir; n'ayant que quatre canons & vingt-quatre hommes, quelques paſſagers compris, il eut le courage de défendre ſa liberté à la portée du piſtolet, contre *Reys Salah*, qui paſſoit pour un brave, & qui commandoit un Schabek de vingt-quatre pièces de canons & cent trente hommes d'équipage; Motard ſe rendit, à la veille d'être coulé bas, après avoir perdu une partie de ſon monde, & avoir tué, ou mis hors de combat, plus de quarante hommes au Corſaire.

Après que *Sidy Mohamed* eut fait la paix avec les principales nations de l'Europe, il fit marcher ſes armemens en eſcadre, pour entretenir ſa ma-

rine & lui donner quelque considération. Cinq de ses frégates ou Schabek, qui revenoient de Tunis en Septembre 1773, furent rencontrées à la hauteur du Cap Spartel par le *Chevalier Acton* (1), qui commandoit une petite frégate Toscane; quatre de ces navires, ayant été dispersés & mis en désordre par quelques volées de la frégate, *Reys Laschmi Misteri*, de Rabat, qui étoit de l'avant, eut le courage de se présenter sous la batterie du chevalier, autant pour dégager ses conserves, que pour leur donner le tems de se rallier & de se réunir à lui; mais les Salétins ne furent point du même avis, il firent porter sur l'Arrache, & deux d'entr'eux, pour y arriver plutôt, échouèrent sur la côte : après un léger combat, Reys Laschmi Misteri, fut forcé de se rendre, & fut conduit à Livourne. Dans cette journée, le *Chevalier Acton*, avec une petite frégate de Toscane anéantit une partie des forces maritimes du Maroc; les armemens des grandes puissances de l'Europe n'avoient jamais eu une pareille rencontre.

(1) C'est le même qui passa à la Cour de Naples, quelque tems après, & à qui le Roi des Deux Siciles confia l'administration de la marine, & ensuite celle de la guerre.



Digitized by Google

Sidi Mahomet (1) n'a guères que ſix à huit frégates de deux cens tonneaux de portée, percées pour quatorze & dix huit canons de ſix, & une douzaine de galliotes. Ce Souverain a un nombre de matelots claſſés; ils reçoivent une modique paie, qui même n'eſt point fixe, ce qui fait que ſes ſujets ſont peu portés pour la mer, & qu'ils n'y ſervent qu'avec répugnance. Le choix des Commandans eſt moins déterminé ſur l'opinion de leur intelligence, que ſur celle qu'inſpirent leurs facultés; le Souverain ne confie guères ſes armemens qu'à des gens riches, qui puiſſent répondre des événemens, au moyen de quoi ſes commandans partent toujours tard, arrivent de bonne heure, & évitent tout ce qui pourroit compromettre leur fortune & leur repos.

Quoique les forces maritimes de l'Empereur de Maroc ne ſoient pas bien conſidérables, la poſition des états de ce Prince, ayant Tanger & Tétuan aux deux embouchures d'un détroit qui rapproche les liaiſons de commerce entre les qua-

(1) On donne à tous les Princes en arabe, le titre de Muley, qui veut dire Seigneur & Maître; l'Empereur régnant, par reſpect pour le nom du Prophête, qui eſt le ſien, s'eſt fait appeller Sidi, qui a la même ſignification que Muley, mais il eſt plus reſpectueux.



Digitized by Google

tre parties du globe, donnera toujours quelqu'avantage à ſa marine, en ce que ſes navires à rames, en ſtation dans un paſſage auſſi rétréci, ſont à portée de meſurer leurs mouvemens, & d'être ſûrs d'une retraite.

*Revenus de l'Empereur de Maroc.*

L'Empereur de Maroc étant le maître abſolu de tout ce qui eſt dans ſes états, il ſemble inutile & ſuperflu de vouloir apprécier ſes revenus, puiſqu'ils dépendent de ſa volonté. Pour rendre cependant le joug plus léger & encourager le travail de ſes eſclaves, en leur conſervant des idées de propriété, ce Deſpote ſe borne aux impôts preſcrits par l'Alcoran, ſauf les innovations que les tems & les uſages ont introduites, & que la ſoumiſſion des peuples a fait reſpecter.

Les impoſitions déſignées dans l'Alcoran, & que les Arabes ont exigées des peuples cultivateurs, ſe réduiſent à la dixme ſur la production des terres & des troupeaux. Cette impoſition, qui eſt le tribut le plus ancien, le plus naturel & le moins à charge au cultivateur, ſuffiſoit dans ces premiers tems, où le Souverain ne ſoudoyoit pas des troupes, que la défenſe des propriétés, l'intérêt de la religion, l'eſprit de fanatiſme & l'avi-



Digitized by Google

dité du pillage, réuniſſoient ſous ſes étendarts. Cet impôt fut le même, quand les divers Etats du Maroc s'érigèrent en monarchies, parce que ces Souverains n'avoient ni aſſez de beſoins, ni aſſez d'autorité pour exiger de plus fortes contributions; les revenus des Rois de Maroc, dans ces tems éloignés, ne devoient pas être bien conſidérables; & c'étoit un fardeau léger pour des peuples qui étoient d'autant plus riches, qu'ils avoient peu de beſoins. Il eſt vraiſemblable, d'ailleurs, que le commerce intérieur, cet échange de productions reſpectives, qui a d'abord raproché les nations, avoit peut-être alors plus d'activité qu'il n'en a aujourd'hui, & qu'il y avoit des communications plus ſuivies entre les peuples qui habitoient l'intérieur de l'Afrique & ceux qui ſont ſur les bords. Les hiſtoires, les relations, les contes que les vieillards du pays ſe tranſmettent, qu'ils répètent à leur enfans, & dont ils amuſent leur avidité, parlent de la poudre d'or que les Maures recevoient de Tombut & des autres contrées du ſud, voiſines du Niger; ils échangeoient ces effets contre des productions qui ne coûtoient que quelque travail, & qui étoient pour eux une ſource de richeſſes. Les guerres, les révolutions, l'arbitraire du Gouvernement, les établiſſemens des Européens ſur la côte d'Afrique, ou d'autres

causes peut-être, ayant donné au commerce un autre cours, les Etats du Maroc n'ont plus les mêmes ressources.

On ne peut pas douter d'abord, que ces transports d'or n'aient fait une partie du commerce intérieur de l'Afrique, avant que la côte eût aucune relation directe de commerce avec l'Europe, quand on considére les richesses immenses que Carthage avoit acquises, & les efforts qu'elle fut en état de faire, pendant plus de cinquante années de guerres. Après ces grandes révolutions, les différentes Tribus de Maures durent entretenir ces communications, mais avec plus de lenteur & moins de succès, par la variation qu'il y eut dans les moyens jusqu'à la fin du quinzième siècle; & il est assez apparent que ce n'est guères qu'à cette époque, ainsi que je l'ai déjà observé, que les progrés de la navigation donnèrent aux trésors de l'Afrique de nouveaux débouchés.

On doit être étonné, cependant, de voir ce qui restoit encore de richesses entassées dans les montagnes de l'Empire de Maroc, par celles dont s'empara Muley Archid dans les premiers mouvemens de sa férocité, &, ensuite, par la quantité de ducats d'or, du tems de Muley Ismaël, que quelques familles riches avoient conservé, & dont elles ont caché les restes à l'avidité de ses

ſucceſſeurs. L'Empire étoit, ſans contredit, plus riche dans ces anciens tems, parce que la ſûreté des propriétés, & plus de liberté dans l'induſtrie, répandoient une plus grande aiſance parmi les peuples. Muley Iſmaël lui-même, pendant un long régne, a entretenu beaucoup de troupes, a été toujours en mouvement, & a fait beaucoup de bâtiſſes, ſans augmenter les anciens impôts & ſans en créer de nouveaux; &, après cinquante-quatre ans d'un régne conſtamment agité, il a laiſſé près de cent millions à l'épargne.

Les Juifs, qui étoient les fermiers des douanes ſur toute la côte, donnoient annuellement à ce Souverain, pour le prix de la ferme, une ſelle de cheval, dont le bois étoit couvert en plaques d'or; les boucles, les étriers & la garniture de la bride, étoient du même métal; & en ſuppoſant que ces objets réunis employaſſent trente ou quarante marcs d'or, ce ne ſeroit jamais que vingt-cinq ou trente mille livres. Le corps des Juifs, qui étoit alors dix fois auſſi nombreux qu'il eſt aujourd'hui, payoit, pour toute redevance, une poule & douze pouſſins d'or, artiſtement travaillés à lames à jour, & l'intérieur en maſtic de couleur; c'étoit moins une impoſition onéreuſe, qu'un hommage que les Juifs devoient à ce Souverain; ce genre de travail, lui-même, qu'on vante

beaucoup, & qu'on ne connoit plus, prouve que le pays étoit plus riche, & que l'induſtrie des ouvriers étoit excitée par une plus grande aiſance; tout démontre enfin qu'on étoit familier avec l'or à Maroc il y a cent ans, tandis qu'aujourd'hui un débiteur, qui a mille écus à payer, n'aura pas ſouvent un ducat d'or dans ſa caiſſe. Ce qu'il y avoit de plus heureux encore pour les peuples, c'eſt que les ſubſiſtances étoient à très-bas prix; le bled étoit à moins de ſix livres l'équivalent du ſetier de Paris (1); les cultivateurs, qui en portoient dans les villes, retiroient l'argent de ce qu'ils avoient pu vendre au marché, & abandonnoient ce qui reſtoit à ceux qui vouloient le prendre; car dans les pays où il n'y a pas de beſoins, on ne peut pas dire qu'il y ait des pauvres. Un Maure de la campagne, qui a tout ſon néceſſaire, excepté les ſouliers & le ſavon pour laver ſon haïque, à la veille d'une fête, portoit au marché environ ſix quintaux de bled ſur ſon chameau, & s'en retournoit content quand il rapportoit, en retour, deux paires de babouches ou ſouliers, une pour ſa femme, une pour lui, & deux livres de ſavon pour laver leurs

(1) Que j'eſtime du poids de deux quintaux & demi ou environ.

habits; le tout coûtoit à peine huit livres, qui leur ſuffiſoient pour ſe faire remarquer à une nôce.

Je ne parcourrai pas les variations qu'il peut y avoir eu pendant un ſiècle ſur les revenus de l'Empire, & je n'en diſcuterai pas les cauſes; il ſemble, en général, qu'à meſure que les reſſources ſont devenues inſuffiſantes, les Souverains ont voulu y ſuppléer par des moyens forcés, qui ont détourné inſenſiblement tous les canaux de commerce, ont ralenti tous les reſſorts de l'induſtrie, & ont contribué à augmenter l'oppreſſion & la misère des peuples. Je me bornerai à donner une notion vague des revenus actuels de l'Empereur de Maroc, & de la façon de les percevoir.

Je diſtinguerai les revenus de ce Prince en anciens & nouveaux. Les anciens ſont la dixme des productions de la terre & des troupeaux, la capitation ſur les Juifs, le bénéfice ſur les monnoies, les impoſitions & taxes arbitraires, &, enfin, la douane ſur le commerce étranger.

La dixme, ſur la production des terres & des troupeaux, eſt un droit naturel, d'autant moins onéreux parmi les Maures, que le cultivateur le paie en nature & non ſur l'eſtimation; celui qui a receuilli dix meſures en paie une, ſans qu'on ſoit fondé de le faire payer ſur la proportion d'une récolte plus abondante, ce qui, pour des



Digitized by Google

pays barbares, eſt un modèle de juſtice, & ſeroit un exemple à ſuivre pour tous les Etats. La perception de cette dixme devient d'autant plus aiſée que les Maures campagnards, qui ſont tous réunis au centre de leurs terres, ſont aſſez exacts a ſe ſurveiller pour prévenir toute contravention à la loi & aux droits du Souverain (1). Comme cette dixme ſe paie en effectif ſur le produit des denrées, laines, &c., l'Empereur a dans les capitales des provinces, des magaſins pour renfermer ces revenus, qu'il fait revendre après en avoir prélevé ce qui eſt néceſſaire pour l'entretien de ſes maiſons, de ſes ſoldats & matelots, auxquels il fait ſouvent diſtribuer du bled & de l'orge.

Le bénéfice ſur la monnoie eſt un revenu qui ſeroit très-modique, vu le peu de mouvement qu'il y a, dans cet Empire, dans la circulation des eſpèces; mais le Souverain s'en dédommage par les alliages; & c'eſt au point, que la piaſtre d'Eſpagne, qui, dans la proportion du titre de

(1) La perception d'un pareil impôt auroit en Europe les mêmes facilités, & de plus grandes encore, parce qu'on pourroit l'affermer aux Communautés, ainſi que l'obſerve, très-judicieuſement, M. de Vauban, dans ſon *projet de la Dixme Royale*, qui vieillit tout les jours, & qui n'en eſt pas moins précieux.



Digitized by Google

Paris, vaut environ cinq livres ſept ſous, convertie en monnoie du pays, rend à ce Souverain environ ſept livres dix ſous. Il réſulte de-là, qu'il convient de porter de l'argent à Maroc, & qu'il ne ſauroit convenir d'en exporter.

La taxe ſur les Juifs à titre de tribut ou de capitation, eſt un impôt ancien qui, ainſi que cela a été obſervé, étoit aſſez modéré. Les Juifs paient aujourd'hui dix fois plus qu'ils ne payoient il y a cent ans; & leur population eſt peut-être réduite au dixième de ce qu'elle étoit alors, de ſorte que les impoſitions ſur cette nation, dans le cours d'un ſiècle, ſont montées dans la proportion d'un à cent.

Les taxes arbitraires, ou impoſitions caſuelles ſur les provinces & les particuliers riches, forment un revenu qui, n'ayant rien de fixe, & ne dépendant jamais que de l'occaſion & des circonſtances, ne ſauroit être évalué. Le motif de ces taxes ſe préſente à tout inſtant, quand un Prince réunit la volonté d'acquérir au pouvoir qu'il a de le faire : on voit par-tout dans les Etats deſpotiques, qu'il en eſt de ces moyens deſtructeurs comme des ſources & des mines, elles tariſſent à force de les épuiſer.

La douane d'entrée & de ſortie ſur le commerce étranger, eſt un droit ancien qui a été

imposé par tous les Souverains du Maroc. Quelque forte que soit cette imposition, quand on l'a une fois payée à l'entrée, on peut transporter les marchandises dans toutes les parties de l'Empire, sans être assujetti à de nouveaux droits. On paie la douane d'entrée, dans les Etats de Maroc, en effets, elle semble, par-là, moins onéreuse; mais on sent qu'elle est encore plus avantageuse au Prince, qui revend, avec bénéfice, le produit de l'impôt. Le revenu des douanes dans les anciens tems n'aura pas été d'une grande ressoure dans cet Empire, parce que le commerce maritime n'avoit pas acquis encore une grande activité, & que les révolutions fréquentes qui l'ont bouleversé ont été autant d'obstacles à la navigation de la côte, & à la confiance des commerçans. Ce revenu n'a été considérable que dans les premières années du régne de Sidi Mahomet, autant parce que le commerce de ses Etats a été susceptible de quelqu'accroissement, qué parce que ce Prince, qui dirige ses résolutions sur les convenances du moment, a successivement augmenté le taux de ses douanes; il en est résulté, ce qui arrive par-tout, qu'à mesure que les impôts augmentent, le commerce doit nécessairement diminuer. Ce Prince a fait dans ses Etats plus qu'on ne feroit, peut-être, dans un pays conquis

qu'on ſeroit à la veille d'abandonner.

Le deſir ou le beſoin d'augmenter les revenus de l'Etat, a encore déterminé l'Empereur régnant à introduire de nouveaux impôts, qui ont un peu indiſpoſé les eſprits; parce qu'une nation pauvre, qui tient à ſes habitudes, qui eſt gênée dans ſon induſtrie & dans l'échange de ſon ſuperflu, ne ſupporte de nouvelles charges qu'avec impatience. Ces nouvelles impoſitions portent ſur une ferme de tabac, dont les fermiers de l'Empereur ont le privilège excluſif; un droit de tant par charge ſur tout ce qui entre & qui ſort des villes, & ſur les bacs au paſſage de rivières; un droit de marque ſur toutes les étoffes de laine qui paroiſſent aux marchés, ainſi que ſur tous les travaux d'orfèvrerie; l'Empereur charge les Gouverneurs des villes de ces perceptions, ſous une redevance fixe, qui laiſſe rarement du bénéfice à l'acquéreur.

Ces impoſitions nouvelles, qui ſont moins onéreuſes dans les pays où les ſujets les retrouvent dans l'encouragement & l'activité de leur induſtrie, étant conſidérées parmi les Maures comme des innovations contraires à l'eſprit de la loi, ont preſque cauſé à Miquenès, en 1778, un ſoulèvement, dont l'irréſolution des chefs & l'abattement des peuples ont ſuſpendu les effets.



Digitized by Google

Dans l'état d'epuiſement où ſe trouve l'Empire de Maroc, tous ces impôts réunis ſuffiſent à peine à ſes dépenſes; & il reſte ſi peu à mettre en économies que le tréſor de ce Prince, qui avoit été conſidérable autrefois, épuiſé par un concours de circonſtances, ſe trouvoit réduit, en 1782, à environ deux millions de ducats, ce qui ſuppoſe douze ou treize millions de livres (1). Tel eſt l'état d'un Empire que la nature a enrichi de ſes dons, & qui, après avoir été déſolé par les paſſions des hommes, ſuffit à peine à ſes beſoins.

Nous allons voir enfin, dans le chapitre ſuivant, l'hiſtoire des Souverains qui ont gouverné cet Empire, & celle des révolutions qui l'ont expoſé aux ravages de l'oppreſſion, dont les traces, bien loin de s'effacer, ſemblent devoir ſe renouveller avec les générations.

---

(1) Le ducat courant du pays eſt évalué à 6 liv. 13 ſous 4 den. de France.

Digitized by Google

## CHAPITRE QUATRIEME.

*Hiſtoire des Souverains de Fez, de Maroc, Sus, &c. De differentes dynaſties, depuis la fondation du Royaume de Fez, juſqu'à l'avènement des Chérifs de la Maiſon régnante.*

APRÈS que les Arabes ſe furent emparés de la Mauritanie, & y eurent introduit leur religion, elle fut quelque tems ſubordonnée aux Lieutenans des Califes. L'éloignement de ces Souverains, qui, pour étendre leurs conquêtes avoient ſucceſſivement porté leur trône de Médine à Damas, à Cufa & à Bagdat, changea bientôt l'ordre des choſes, & affoiblit inſenſiblement leur autorité; les généraux Arabes, d'Afrique, profitèrent de ces circonſtances pour favoriſer leurs projets ambitieux, ils y excitèrent quelque mouvement à la fin du huitième ſiècle, & aſpirèrent eux-mêmes à la ſouveraineté. Les deſcendans de *Mahomet*, que la vénération des peuples appeloit à la puiſſance ſouveraine, ſuſcitèrent de nouvelles factions; les *Edriſſites*, qui prirent leur nom d'*Edris*, fils d'*Abdallah*, deſcendant d'*Aly*, gendre de *Mahomet*, furent les premiers; il paroit,

selon d'*Herbelot*, que leur dynastie fut exterminée par les Fatimites, qui prétendoient descendre d'*Ali* & de *Fatime*, fille de *Mahomet*; cette dernière, dont le fondateur prit le surnom de Méhédi, Directeur des fidèles, eut quelques succès en Egypte, mais sa domination ne dura qu'un instant en Mauritanie, qui fut exposée à bien des révolutions. Cette partie de l'Afrique fut gouvernée ensuite par quatre dynasties principales, les *Morabethoun*, les *Moahédins*, les *Benoumerins*, & deux différentes familles de Chérifs.

L'Afrique, étant au pouvoir des Arabes depuis le commencement du huitième siècle, fut gouvernée par les Lieutenans du Calife *Walid* & de ses successeurs, jusqu'à l'an 739 de l'Ere chrétienne; Yezid, Lieutenant du Calife *Omar second*, qui gouvernoit alors, étant mort à Cayroan, Abul-Hagès, qui avoit été Lieutenant du Calife *Abdelmelek*, profita de cette circonstance pour soulever les peuples; s'étant mis à leur tête il se rendit maître du pays, entra jusques dans le nord de la Mauritanie, &, malgré tous les efforts de *Gualid*, se fit reconnoître Commandant des fidèles. Il paroît vraisemblable que *Gualid* étoit le Chef de la principale Tribu, qui occupoit alors le Rif dans le petit Atlas, où est encore la Cafile de *Beni-Gualid*; ce Cheik, qu'on considéroit comme Roi,

s'oppoſa, autant qu'il put, à l'invaſion de ces étrangers, dans un pays qui a été de tout tems très-bien défendu par la nature.

Il paroît, par les Auteurs Eſpagnols, que les vexations des Arabes dans le nord de la Mauritanie, & les contributions qu'ils exigeoient des Maures donnèrent lieu à bien des émeutes, auxquelles les Noirs, qui habitoient les déſerts au ſud de Maroc, prirent intérêt. Le Calife, prévenu de ces troubles, envoya un renfort conſidérable de cavalerie, qui ne fut d'aucune utilité; les Arabes & leurs chevaux ayant été effrayés par cette multitude d'hommes noirs, qui, étant preſque nuds ſur leurs chevaux, annonçoient plus de férocité, & inſpiroient plus de crainte. Ces ſéditions furent de mauvais exemple pour l'Eſpagne, où les Arabes & les Maures, comme nous l'avons vu, furent également agités par des diviſions; Abul-Hagès, ayant été tué dans celles qu'il y eut en Afrique, ſon fils ſe mit à la tête des Africains occidentaux, & la révolte ne fut appaiſée qu'après qu'il fut lui-même tué, en combatant contre l'armée du Gouverneur d'Egypte.

Ce fut dans le même-tems que le Calife *Abdallah*, concurrent du Calife *Abdelmeleck*, qui s'étoit rendu maître de l'Hégias, voulant aſſurer le Califat à ſon fils *Mahomet Méhédi*, fit périr,

à *Médine*, tous les parens d'*Ali*, & n'oublia qu'un vieillard, descendant d'*Hassan*, fils d'*Ali*, gendre de *Mahomet*, dont la Providence protégea la postérité; un des enfans de ce vieillard eut la tête coupée, l'autre, appelé *Edris*, qui étoit tout jeune, eut le bonheur de s'échapper, & passa, en 768, dans la Mauritanie pour se dérober à la persécution. *Edris* s'établit à Tiulit, dans la montagne de *Zaaron*, entre *Fez* & *Miquenès*, & s'y conduisit avec tant de prudence, qu'il mérita la confiance des peuples; pleins de respect pour ses vertus, ils voulurent vivre sous ses loix & embrasser sa religion. L'arrivée d'*Edris*, ses exemples, sa conduite & ses leçons, répandirent les premières impressions du mahométisme dans ces contrées, où cette religion, qui avoit une grande analogie avec les mœurs des Maures, devoit faire des rapides progrès.

*Edris* profita de son ascendant pour envoyer des troupes en Espagne, au secours des Mahométans, & ce zèle pour la propagation de sa religion, lui donna un nouveau titre sur l'affection des Maures. Ce Prince eut un enfant, qui naquit même après sa mort, auquel on donna le nom d'*Edris*, &, par respect pour la mémoire de son père, les peuples le reconnurent pour Souverain; il paroît même que, sous la minorité de ce

Prince, les armées des Maures remportèrent quelques victoires.

L'an 793, *Edris second* fonda la ville de *Fez*, Capitale du Royaume de ce nom; ce fut la première Monarchie qu'il y eut en Afrique après Mahomet, & les Mahométans l'appelèrent long-tems la Cour du Ponent; ce prince s'intéressa beaucoup en faveur des Arabe-Maures d'Espagne; &, ayant retiré quelque profit de cette guerre, & des économies qu'il avoit faites, il fit continuer, en 840, la ville de *Fez*, & fit bâtir la mosquée qui porte son nom, & où l'on révère encore sa mémoire & son tombeau. La ferveur que ce Prince inspira aux Mahométans Africains, les détermina à faire construire, dans la même ville, la fameuse mosquée appelée Carubin, que l'on doit, peut-être, à la dévotion & à la générosité des peuples de *Cayroan*, qui, s'étant retirés à *Fez*, pour n'être pas exposés aux divisions qu'il y avoit alors dans la partie orientale de l'Afrique, auront contribué à la fondation de cette magnifique Mosquée.

On ne connoît pas la suite des Rois de Mauritanie, descendans de *Sidi-Edris*; mais on voit que cette famille continua de régner, & qu'*Edris* donna à dix de ses enfans des villes à gouverner; on trouve dans *Marmol* que cette maison & celle de Méquinéci régnoient dans la Mauritanie en

914, & que Mahomet Motaras, Seigneur de Ceuta, passa en Espagne avec des troupes, à la sollicitation d'Abdelrahaman, Roi de Cordoue. Il passa ensuite de nouveaux secours de la Mauritanie en Espagne en 920 & 925.

Les divisions qu'il y eut dans le Royaume de Fez dans le cours du dixième siècle, furent le présage de celles dont cet Empire a été si long-tems agité; & la famille d'*Edris*, qui régnoit depuis environ cent cinquante ans, fut inquiétée par une foule d'usurpateurs. La Tribu des Zénétes, appelée Méquinéci, s'empara alors de plusieurs provinces, & fonda la ville de Miquenès, à environ dix lieues de Fez. Un Marabout de cette Tribu, abusant, dans le même-tems, de l'inconstance des peuples & de leur crédulité, séduisit les esprits par ses prédications fanatiques, & décrédita beaucoup les successeurs d'*Edris*. Ayant formé un parti assez considérable dans la province de Temsena, il marcha contre le Roi de Fez, & lui déclara la guerre; celui-ci, fatigué de celle qu'il avoit avec les Zénetes, aima mieux faire sa paix avec lui, & lui abandonner sa couronne, que de voir augmenter le nombre de ses ennemis, & s'exposer à l'inconstance de ses sujets.

Les progrès que faisoient ces Missionnaires dans la Mauritanie auprès de ces peuples ignorans &

avides de nouveautés, en attira un qui s'annonça pour *el-Mohadi*, le Directeur ou le Pontife des Muſulmans, qui ſe diſoit deſcendant d'*Ali*, & de *Fatime*, & auquel, dit d'*Herbelot*, on conteſta l'origine; celui-ci déclama contre la maiſon d'*Edris*, qu'il accuſa d'être hérétique, de la ſecte d'*Ali*, héréſie que les Maures ne connoiſſoient pas. Après s'être rendu maître de pluſieurs villes, il chaſſa les enfans d'*Edris* de leurs gouvernemens, avant que les ſecours qu'ils avoient ſollicités auprès du Roi de Cordoue fuſſent arrivés. *El-Mohadi* fit périr les deſcendans d'*Edris*, après s'être emparé de leurs gouvernemens (1); il ſe fit déclarer Calife, & marcha vers le mont Atlas pour étendre ſa ſouveraineté. Etant arrivé à Sugulmeſſe, le Gouverneur le fit arrêter comme un impoſteur, mais, par ménagement pour les peuples, & par reſpect pour ſon origine, ſe diſant deſcendant de *fatime*, fille de *Mahomet*, ce Gouverneur lui donna la liberté.

*El-Mohadi* étoit au ſud, lorſqu'un des Généraux du Roi de Cordoue arriva avec une armée au ſecours des enfans d'*Edris*; ce général, appelé

(1) Un de ces Princes, appelé *Cherif Elédriſſi*, auteur du livre intitulé *Géographia Nubienſis*, ſe retira alors en Sicile auprès du Roi Roger, à qui il dédia ſon livre.

al-Habib el-Monſor, s'empara d'une partie du Royaume de *Fez*, fit fortifier *Arzille*, près de *Tanger*, y mit garniſon, & cette ville fut pendant quelques tems ſous la dépendance des Rois de Cordoue. Par cette révolution, *el-Mohadi* ne conſerva pas le Royaume de *Fez*; ce Prince alla faire viſite au Gouverneur de Sugulmeſſe, &, pour ſatisfaire au reſſentiment qu'il avoit conçu contre lui, il l'aſſaſſina, ſuſcita des troubles, & par-là, ſe rendit odieux aux peuples qui avoient ſuivi ſes drapeaux. Cet uſurpateur, qui ne régna qu'un inſtant dans la Mauritanie, fut forcé de paſſer dans la partie orientale de l'Afrique, où il éprouva de nouveaux revers de la part d'un autre zélateur qui le décrédita à ſon tour dans l'eſprit des peuples qu'il avoit trompés par ſon humilité. On appeloit ce Chef, par dériſion, le Chevalier de l'Aſne, parce que, par une humilité affectée, il étoit toujours monté ſur un âne, ayant le viſage couvert comme les *Molathemins*; on appeloit de ce nom, en Afrique, une tribu qui, voulant en combattre une autre plus puiſſante, obligea les femmes à prendre les armes; & pour qu'on ne pût pas les diſtinguer, les hommes prirent le parti de ſe voiler le viſage comme elles.

L'Afrique entière dans ce moment fut agitée

de diviſions; ſur une tradition qu'il devoit venir de l'Occident, trois cents ans après *Mahomet*, un autre Directeur des fidèles, ou *Mohadi*, pluſieurs impoſteurs abusèrent de la crédulité des peuples pour s'emparer du Gouvernement. Obeidallah, fondateur de la Dynaſtie des Fatimites, ſortit de Sugulmeſſe, & ſe porta même juſqu'en Egypte, où il vainquit les troupes du Calife. Les guerres qu'il y eut alors en Egypte, en Syrie & à l'orient de l'Afrique, changèrent l'état des choſes du côté de l'occident, où une foule de novateurs profitèrent de ces diviſions pour accréditer leurs projets, & ſe dépouiller réciproquement de la ſouveraineté.

### *Dynaſtie des Morabéthoun.*

*Abu-Teſſifin*, Marabout, neveu d'Abu-Becre Ben-Omar, de la tribu des *Lumthunes* (1) & chef des *Morabéthoun*, profita des troubles qui avoient attiré les armées des Arabes du côté de l'Egypte pour animer les peuples contr'eux; il envoya quelques *Marabouts*, pour prêcher, & ex-

(1) La campagne que les *Marabouts* habitoient entre le mont Atlas & le déſert, s'appeloit *Lamtha*, d'où eſt venu à cette Tribu le nom de *Lamthounah*, ou *Lumtunes*. D'*Herbelot*, bibliothéque orientale.

citer la révolte, ſous le prétexte ſpécieux de la défenſe de la liberté. Les Maures, rebutés de ces étrangers, qui les gouvernoient en maîtres, ſe mirent, avec plaiſir, ſous les drapeaux de *Teſſifin*, & il ſe trouva bientôt à la tête d'une nombreuſe armée. La Tribu de ce Chef reçut le nom de *Morabéthoun*, de la rigidité avec laquelle elle obſervoit ſa religion; le mot de *Marabout* deſignant un Religieux, un homme lié par un vœu. Cette Tribu avoit d'abord pris naiſſance dans les environs de Tunis; mais elle fut contrainte de paſſer dans la partie occidentale de l'Afrique pour s'y délivrer de la perſécution des ſectes rélâchées, qui avoient quelqu'intérêt à détruire cette Tribu naiſſante.

*Abu Teſſifin*, étant à la tête d'un grand parti, traverſa, en 1051, le mont Atlas, & ſe rendit maître de la ville d'*Agmet* & de ſes environs: il établit ſa réſidence dans cette même ville, au pied du mont Atlas; il étendit, de-là, ſes conquêtes du côté du Nord, & ſe fit déclarer *Emir el Mumenin*, ou Chef des fidèles. C'eſt un des premiers Souverains connus ſous la race des *Morabethoun*, qu'on a communément appelés *Morabites*; ſes armées furent conſtamment victorieuſes, &, après pluſieurs batailles, il reſta maître de la Mauritanie. *Abu Teſſifin* mourut en 1086, & eut

pour ſucceſſeur ſon fils *Joſeph*, qui fut proclamé par ſes ſujets (1). Ce Prince, qui n'aimoit pas le ſéjour de la ville d'*Agmet*, au pied des montagnes, fit conſtruire, ou achever, celle de *Marakeſch*, ou *Maroc*, que ſon père avoit déjà commencée, & y établit le ſiège de ſon Empire. Pendant ſon régne, la province de Temſena donna aſyle à une foule de *Zenetès*, qui préchoient de nouvelles erreurs; ce Souverain ſe donna bien des ſoins pour détourner ſes ſujets de ces innovations, & leur envoya des Prédicateurs Morabites pour les ramener à leur devoir; mais les peuples, amateurs de la nouveauté, non-ſeulement n'écoutèrent pas les remontrances des Réformateurs que *Joſeph* leur avoit envoyés, mais encore il les firent mourir à Anafé, où ils étoient raſſemblés.

*Joſeph*, irrité d'une conduite auſſi inſolente, paſſa le Morbeia avec une puiſſante armée; au bruit de ſa marche, les *Zenetès*, avec leur Chef, prirent le parti de ſe retirer, & allèrent du côté de *Fez*, pour demander du ſecours au Roi. Ce Prince, bien loin de ſecourir ces perturbateurs,

(1) Les Auteurs Arabes d'Eſpagne, appèlent ce Prince *Abul Iſa, Ibrahim Ben Joſeph, Ben Teſſifin.* Ces peuples étoient dans l'uſage de donner à leurs enfans les noms de leurs ancêtres.



Digitized by Google

alla au-devant d'eux, & les ayant joints ſur les bords du Buregreb, haraſſés de faim & de fatigue, il fondit ſur eux & les tailla en pièces.

Après avoir ravagé les campagnes de Temſena, & en avoir détruit toutes les habitations, *Joſeph* retourna victorieux à *Maroc*: jaloux d'étendre ſa puiſſance, ce Prince revint, quelque tems après, avec ſon armée pour faire la guerre au Roi de *Fez*, qu'il vainquit; il profita de l'inconſtance des peuples pour s'emparer de ſes Etats; & ce Royame fut, pour la première fois, réuni à celui de *Maroc*.

*Joſeph*, encouragé par le ſuccès de ſes armes, s'avança juſqu'à Tremeſſen; il s'étendit, de-là, juſqu'à Bugie, &, ayant contraint les Maures de de cette partie de l'Afrique, & même ceux de Tunis à devenir ſes vaſſaux, il revint triomphant à Maroc, où il fut proclamé, avec plus d'authenticité, Commandant des fidèles. Ce Prince marcha enſuite contre les Brebes, qui étoient retirés dans les montagnes, & eut ſur eux pluſieurs avantages.

Les victoires de *Joſeph Ben Teſſifin* avoient ſi bien établi ſa réputation, que les Rois Mahométans d'Eſpagne, en 1097, recherchèrent ſon alliance, & lui offrirent même la ſuprême ſouveraineté, dans l'eſpoir de pouvoir, par ſon ſe-

cours, raffermir & étendre leur Empire. Sur cette invitation, *Joſeph* paſſa en Andalouſie, & ayant joint ſes forces à celles des Mahométans Eſpagnols, il s'empara de *Séville* & de ſes environs; & ayant conçu de nouveaux projets, il retourna en Afrique pour en préparer l'exécution.

Ce Souverain fit publier en Afrique la *gazie*, ou guerre de religion, &, ayant raſſemblé beaucoup de troupes, encouragées par le fanatiſme & par l'eſpoir du butin, il alla s'embarquer à Ceuta, & ſe rendit à Malaga. Cette campagne, & celles qui ſuccédèrent, furent très-glorieuſes pour le Roi de Maroc; puiſqu'en 1102, maître de toute l'Andalouſie, de Grenade, & de Murcie, il retourna en Afrique couvert de lauriers. Ce Prince repaſſa en Eſpagne les années ſuivantes pour continuer ſes conquêtes; il pouſſa juſqu'à Cordoue, gagna quelques batailles, particulièrement celle du 29 Mai 1107 contre l'armée de Don *Alphonſe ſix*; Don Sanche, ſon fils, qui la commandoit, y perdit la vie, avec ſix autres Seigneurs diſtingués; & c'eſt cette bataille que les Eſpagnols ont appelée la bataille des ſept Comtes. *Joſeph*, étant retourné à Maroc après cette victoire, mourut de maladie en 1110, & ſon fils Aly lui ſuccéda.

*Aly*, fils de Joſeph, troiſième Roi de Maroc;

de la ligne des *Morabethoun*, fit construire la grande Mosquée de Maroc; il continua à secourir les Mahométans d'Espagne, & à y faire respecter sa souveraineté par les armées qu'il y conduisit en personne, depuis 1112 jusqu'en 1115. Quelques Auteurs disent qu'il fut tué à la bataille de Moriella, où son armée fut attaquée par celle du Roi *Alphonse*, & que son fils *Tessifin Ben Ali* étant resté en Espagne avec quelques troupes, les restes de l'armée furent ramenés en Afrique.

*Brahem*, fils d'*Ali*, qui fut le dernier Roi de Maroc de la même Dynastie, fut proclamé après la mort de son père; il confirma dans leurs possessions les Princes qui gouvernoient dans les provinces orientales de sa dépendance, & fut déclaré Commandant des fidèles. L'Afrique, sous le règne de ce Prince, fut déchirée par des divisions, qui furent funestes à la Dynastie des *Morabites*; elles ne permirent pas à *Brahem* d'aller par lui-même au secours de l'Espagne, ni d'y maintenir la souveraineté, que les Arabe-Maures avoient offerte à ses ancêtres, & qu'ils avoient méritée par leur valeur. Les Gouverneurs des principales places de l'Andalousie profitèrent de cet instant de foiblesse pour ériger en petites souverainetés les villes & les provinces dont ils avoient le Gouvernement, sans que le Roi de Maroc, qui étoit

occupé des troubles dont ſes Etats étoient agités, pût s'oppoſer à ces uſurpations. *Brahem*, d'ailleurs, étoit un Prince indolent, & adonné à ſes plaiſirs; il ſacrifia tout pour fournir aux moyens de les ſatisfaire, & ſes ſujets, vexés & ſurchargés d'impôts, refuſèrent enfin de le reconnoître pour maître.

La foibleſſe du gouvernement & le mécontentement des peuples favorisèrent la révolution que ſuſcita dans le même-tems, du côté du mont Atlas, un novateur, qui, ſous le titre impoſant de *Mohadi*, Directeur des fidèles, s'étendit dans la Mauritanie, & attira à ſon parti les peuples, toujours faciles à ſéduire par des projets de réforme. Ce prédicateur, appelé *Mahomet Abdallah*, ſe diſant deſcendant d'*Aly*, rencontra, près de Mélille, dit d'*Herbelot*, un Docteur appelé *Abdulmomen*, qui ſe diſoit lui-même être le *Mohadi*, ou prophète, attendu dans la fin des ſiècles; ces deux hommes s'étant approchés de Maroc y prêchèrent publiquement, attirèrent bien du monde dans leur parti, & *Abdallah* fut reconnu Roi. *Brahem* qui, dans le ſein des plaiſirs, n'avoit fait aucun cas de cette révolution, ſortit enfin de Maroc avec ſon monde, pour combattre ce réformateur, dont l'armée, groſſie par l'enthouſiaſme & le mécontentement, défit celle de *Brahem*, &

l'obligea de prendre la fuite. Ce Prince, poursuivi de retraite en retraite, arriva jusqu'à Oran, où les Maures n'osèrent lui donner asyle, pour ne pas s'exposer au ressentiment d'*Abdulmomen*, qui étoit à sa poursuite. *Brahem*, se voyant sans asyle, & ne pouvant survivre à son désespoir, se précipita, disent quelques Historiens, du haut d'un rocher; d'autres disent qu'il périt dans un château, où *Abdulmomen* fit jetter des artifices, & la mort de ce Prince termina la Dynastie des *Morabéthoun*.

*Abdulmomen*, Général d'*Abdallah*, ayant soumis à son maître, dans cette expédition, toutes les provinces de la Mauritanie, & portant avec lui les hommages de leur soumission, reprit la route de Maroc, où il trouva *Mahomet Abdallah* mort dans son camp. Les chefs, s'étant assemblés, reconnurent pour Souverain & Commandant des fidèles, *Abdulmomen*, qui se disoit aussi de la race de *Mahomet* & d'*Aly*.

### *Dynastie des Moahédins.*

*Abdulmomen* (1) fut le premier Roi de la lignée

(1) D'*Herbelot* l'appèle *Mohamet Adulmomen ben Tomrut*, & selon *Marmol*, on l'appeloit *Abulmomen ben-Abdallah ben-Aly*.

des *Moahédins*, que les Eſpagnols ont appelés *Almohadès;* il fut élu Roi de Maroc en 1148. Après ſon élection il fit abattre la ville de Maroc, que les habitans refuſèrent de lui remettre, & qu'ils conſervoient à *Iſac*, fils de *Brahem*, ce qui irrita ſi fort ce Prince, qu'il jura de faire paſſer cette ville par un crible. L'ayant enfin emportée d'aſſaut, il étrangla, de ſes propres mains, le jeune *Iſac*, fils de *Brahem*, qui y avoit été reconnu Roi & qui étoit le ſeul rejetton de la maiſon de *Teſſifin*, fondateur de Maroc, ainſi que de l'Empire. *Abdulmomen*, pour accomplir ſon ſerment, fit réduire en pouſſière, & paſſer par le crible, une partie de cette Capitale; & pour ne laiſſer aucun veſtige de la grandeur de ſes Rois & faire oublier leur mémoire, il fit détruire leurs palais & leurs moſquées. Ce Prince, enſuite, fit tout rebâtir à neuf, & donna des ordres pour faire mourir tous les *Morabéthoun* qu'on trouveroit dans ſon Empire, pour n'avoir rien à craindre de leur reſſentiment. L'animoſité qu'il y eut entre ces deux ſectes, ne ſervit qu'à entretenir en Afrique une ſuite de révolutions; elle affoiblit en même-tems les deux partis, & donna aux provinces Orientales la facilité de ſecouer le joug des Rois de Maroc & d'élire des chefs indépendans.

*Abdulmomen*, cependant, reſta maître de toute

la Mauritanie, & conſerva par-là les deux royaumes de Fez & de Maroc, que *Joſeph Teſſifin* avoit réunis. Ce Prince fut en état, en 1149, d'envoyer des ſecours aux Mahométans Eſpagnols, ou de leur permettre de ſe recruter dans les montagnes de Gomera, entre Tétuan & Trémeſſen. En l'année 1151, la puiſſance de ce Prince étant plus raffermie, les Mahométans de Grenade & de Jaen, qui avoient beſoin de ſon appui, lui firent offrir l'hommage de leur ſoumiſſion, & il leur envoya un ſecours de trente mille hommes. Cette armée ayant été battue, *Abdulmomen* envoya des renforts plus conſidérables, qui donnèrent aux Mahométans d'Eſpagne les moyens de continuer la guerre avec quelque ſuccès. Ce Prince avoit conçu le projet d'y paſſer lui-même avec une puiſſante armée, mais il mourut en 1155, dans le tems qu'il faiſoit des préparatifs pour s'y rendre. C'eſt à ce Souverain qu'on attribue la fondation du château de Bulahuan dans la Province de Duquella; ce château fut enſuite augmenté & embelli par un Chérif de la maiſon régnante.

Après la mort d'*Abdulmomen*, *Joſeph*, ſon fils, fut unanimement reconnu Roi de Maroc; autant par déférence pour les diſpoſitions de ſon père, que pour mériter l'amour de ſes ſujets, en mar-



Digitized by Google

quant de l'averſion contre les Chrétiens, il paſſa en Eſpagne, en 1158, avec une puiſſante armée; à ſon arrivée, les Rois Mahométans d'Andalouſie, par reſpect pour ſa puiſſance, & pour reconnoître les ſecours qu'ils en recevoient, lui prêtèrent ſerment de fidélité, & le proclamérent Souverain; ceux de Murcie & de Valence, qui étoient plus éloignés, furent les ſeuls qui ne firent aucune démarche auprès de ce Prince. *Joſeph*, ayant réuni ſon armée avec celle des Arabe-Maures d'Eſpagne, s'empara de quelques places, malgré les efforts de *Don Sanche trois*. La nobleſſe, qui commandoit l'armée de ce Prince, ne conſultant que ſa valeur, ſuivit *Joſeph* juſqu'à *Séville*, & le battit ſous les murs de cette place. A la campagne ſuivante, Joſeph profita des diviſions qu'il y eut parmi les Eſpagnols, pour forcer, les armes à la main, les Rois de Valence & de Murcie à devenir ſes Vaſſaux.

Ce Souverain reſta à *Séville* juſqu'à l'année 1168, occupé à faire des courſes ſur les terres des Chrétiens, ou à repouſſer celles que ceux-ci faiſoient dans ſes domaines. Ayant été informé alors que quelques tribus de *Zenètes* avoient profité de ſon abſence, pour ſe ſoulever dans ſes Etats d'Afrique, il s'y rendit, & apres avoir appaiſé les troubles dont ils étoient agités, il repaſſa

en Eſpagne en 1171, avec une puiſſante armée. Joſeph força, par ſes armes, tous les Rois Mahométans à le reconnoître pour Souverain, & il n'y en eut aucun qui ne lui fît hommage. Ce Prince entretint ſes armées en Eſpagne où ſon fils commanda long-tems en ſon abſence; il y revint lui-même en 1184, & il prit d'aſſaut la ville de Sanctaren. Ayant été attaqué devant cette place par l'armée des Rois de Portugal & de Léon, il tomba de ſon cheval, & reſta mort de la chûte; cet accident fut cauſe de la perte de la bataille, & la pluſpart des Maures qui compoſoient ſon armée retournèrent en Afrique.

Sur l'avis que l'on eut en Afrique de la mort de *Joſeph*, il y eut quelques diviſions parmi les Maures. Mais *Abu Jacob*, ſon fils, qui fut ſurnommé *Almonſor*, l'invincible, & qui s'étoit déjà diſtingué à la tête des armées, ayant pris le gouvernement de l'Empire, fit rentrer les peuples dans leur devoir, & fut proclamé Empereur. Les Rois de Tunis & de Tremeſſen, qui avoient été feudataires de ſes ayeux, & qui deſiroient ſecouer cette dépendance, firent mouvoir les tribus éloignées pour ſuſciter des embarras à *Jacob*. Ce Prince mit des troupes ſur pied; & après avoir rétabli la tranquillité dans ces provinces, il ramena dans le centre de ſon Empire les mêmes tribus qui

avoient ſuſcité les troubles, & les répandit dans différentes contrées de ſes Etats aſſez éloignées les unes des autres, pour qu'elles ne puſſent pas ſe réunir; ſyſtême politique, que tous les Rois de Maroc ont obſervé vis-à-vis des tribus puiſſantes; & c'eſt ainſi que, diviſées par la prudence ou par le caprice des Souverains, elles ont perdu inſenſiblement l'idée de leur origine.

Par ſa conduite, par ſon courage, & ſon activité *Jacob* reprit bientôt la ſuprématie ſur tous les bords de l'afrique, juſques à Tunis, & conſerva en même-tems celle qu'il avoit ſur les Arabe-Maures d'Eſpagne; de tous les Souverains qui ont régné en Afrique après les Califes, ce fut, ſans contredit, le plus puiſſant; c'eſt même par-là qu'il mérita le ſurnom d'invincible, *Almonſor*, auquel on auroit pu ajouter celui de magnifique.

Ce Prince fit bâtir le château de *Manſouria*, à l'entrée de la Province de Temſena, à huit lieues de *Salé*, dont il reſte quelques ruines; la ville d'*Alcaſſar-Quibir*, à trois lieues de l'*Arrache*; celle d'*Alcaſſar-Séguer*, dans le détroit, entre *Tanger* & *Ceuta*; &, enfin, la ville de *Rabat*, en face de *Salé*: après avoir fait conſtruire un château du côté de la mer pour la défenſe de cette place, il fit bâtir, dans une vaſte enceinte, dont il exiſte encore des ruines, des palais magnifiques,

qui ont été dévaſtés par le tems, par les révolutions, & par les caprices des hommes. Ce Prince réſidoit en été dans cette belle enceinte, appelée *Guadel*, où il avoit étalé autant de goût que de magnificence. Il fit en même-tems de la ville de *Rabat* une place d'armes, d'où il pouvoit, avec facilité, paſſer en Eſpagne avec ſes armemens.

Après avoir ajouté au ſurnom d'invincible celui de Commandant des fidèles, *Jacob Almonſor* paſſa en Eſpagne avec une puiſſante armée, mais ſon abſence ayant encouragé l'inconſtance des Maures dans les vaſtes Etats qu'il avoit en Afrique, il fut obligé d'y retourner ſans avoir rien fait. Il laiſſa, dit *Marmol*, une partie de ſon armée ſous les ordres de Don Ferdinand Ruis de Caſtro, Lieutenant-Général, qui, quoique Chrétien, étoit paſſé à ſon ſervice par des motifs de mécontentement.

Dès que *Jacob Almonſor* eut châtié l'inſubordination de ſes ſujets, il fit publier la *gazie*, ou guerre contre les infidèles, ce qui répond à notre *croiſade;* Les Maures étant accourus en foule ſous ſes drapeaux, il partit pour l'Eſpagne avec une puiſſante armée, & s'avança du côté de *Tolède; Aldhonſe trois*, étant venu à ſa rencontre, ne fut pas effrayé par la ſupériorité des Maures, il attaqua, avec la plus grande valeur, l'armée de Jacob,

qui ſe défendit avec intrépidité & qui remporta ſur les Chrétiens une victoire complette, à la vue de la ville d'Alarcos, le 18 Juillet 1195. Cette armée victorieuſe eut des ſuccès ſuivis juſqu'en 1197. Ce Prince, ayant alors ſigné une trève avec le Roi de Caſtille, repaſſa en Afrique, où des troubles ſurvenus dans ſes Etats rendirent ſa préſence néceſſaire.

Le Gouverneur de Maroc avoit profité de l'éloignement de *Jacob Almonſor* pour faire révolter les peuples des environs, qui étoient tous en armes à ſon retour; les rebelles, intimidés, n'oſant attendre ce valeureux Prince en raſe campagne, ſe renfermèrent dans cette Capitale, dont il fut obligé de faire le ſiège. *Almonſor* ayant langui un an devant cette place, ſe détermina enfin à la faire eſcalader; il remontra vivement à ſes ſoldats, qu'indépendamment de la gloire qu'ils acquéroient en s'emparant de Maroc, ils devoient y être excités par un motif plus légitime & plus honorable encore, qui étoit de pouvoir reprendre leurs femmes & leurs enfans qui étoient au pouvoir des raviſſeurs. Les aſſiégeans, animés par ce diſcours, eſcaladèrent cette ville, qui ne put réſiſter à leur impétuoſité; & courant ſur les habitans comme des furieux, ils firent main-baſſe ſur tout ce qu'ils rencontrèrent. Ce Prince, pour

châtier les rebelles, même après leur mort, leur fit refuſer la ſépulture (1); & ſur ce qu'on lui repréſenta le mal qui pouvoit réſulter de la putréfaction, *rien ne ſent ſi bon*, dit-il, *que le corps d'un ennemi mort, & ſur-tout d'un traitre.*

Après que *Jacob Almonſor*, ſe fut emparé de Maroc, le Gouverneur, qui s'étoit refugié avec quelque monde dans le château, ménagea ſon accommodement par l'entremiſe d'un *Marabout*, qui étoit en vénération de ſainteté; Mais *Almonſor*, après avoir accordé la grace de cet Officier, le fit périr au moment qu'il fut en ſon pouvoir, & ternit ſa gloire en violant ſa promeſſe. Sur ce que le *Marabout* lui reprocha ſon manque de foi, *je ne dois pas de parole*, dit ce Prince, *à ceux qui ont manqué à la leur.* Selon les Hiſtoriens Arabes, ce Souverain, plein de regret de n'avoir pas obſervé ſa promeſſe, diſparut, & alla courir le monde; ce qu'il y a de plus vraiſemblable, c'eſt qu'en expiation de ſa faute, ce Prince fit le pélérinage de la

(1) Les Maures croient que les ames dont les corps ont été privés de la ſépulture, ſont privées du ſéjour des bienheureux. On a cru de même, dans les ſiècles fabuleux, que les ames de ceux qui avoient été privés de ce dernier devoir, erroient ſur les bords du Cocyte, & n'étoient point admiſes dans l'Eliſée.

Mecque en homme privé. Son frère *Brahem* fut chargé du Gouvernement en ſon abſence ; mais, n'étant pas revenu dans le terme d'une année, ſon fils, *Mahomet ben Naſſer*, appelé *Naſſer al Malck ben Manſour*, fut proclamé Roi par les peuples.

*Mahomet ben Naſſer*, ayant ſuccédé à ſon père en 1210, confirma les Princes d'Afrique dans la poſſeſſion de leurs Etats, & rompit la trève qu'*Almonſor* avoit faite avec *Alphonſe* de Caſtille. Comme ce Prince deſiroit d'étendre ſes conquêtes en Eſpagne, il s'y rendit avec une puiſſante armée, qui s'empara de quelques places, ravagea les campagnes, & vint repoſer ſous les murs de *Cordoue*. *Don Alphonſe*, ayant reçu des renforts conſidérables de la part des Princes Chrétiens, ſe mit en marche pour combattre le Roi de Maroc ; les deux armées s'étant enfin rencontrées, le 16 Juillet 1212, dans les plaines de Toloſa, celle de Mahomet fut miſe en déroute ; cette défaite, qui humilia les Mahométans, affoiblit infiniment la conſidération que les peuples avoient pour *Mahomet ben Naſſer*.

Après cette défaite, *Mahomet* repaſſa en Afrique, & laiſſa à ſon frère aben Saad le commandement de ſon armée ; il vécut dans une ſorte de retraite, mépriſé de ſes ſujets, qui dans leur prévention, attribuoient à ſa lâcheté & à ſa con-

duite la perte de la bataille. Ce Prince, dont le chagrin altéra la ſanté, mourut peu de tems après, & laiſſa ſon Empire à *Seid Barrax*, un de ſes petit-fils, contre qui les Gouverneurs des provinces Orientales de Tremeſſen & de Tunis ſe révoltèrent; *Seid* mit une armée ſur pied pour rétablir le bon ordre, mais, ayant été aſſaſſiné par un traître; l'eſprit de diviſion fit de nouveaux progrès.

Après la mort de *Seid*, les principaux d'entre les *Moahédins*, élurent à ſa place ſon oncle *Abdelcader*; mais comme ce Prince n'avoit pas la confiance des peuples; & que dans ces momens de diviſion, ſon parti n'étoit pas aſſez puiſſant, il ſe ſauva du côté de Maroc, & les Gouverneurs des principales places profitèrent de cet inſtant de foibleſſe pour diviſer l'Empire.

### *Dynaſtie des Benimerins.*

*Abdallah*, Gouverneur de Fez, de la race des *Benimerins*, fut le premier de cette Dynaſtie qui s'empara de l'autorité Souveraine; Jacob, ſon frère, ayant raſſemblé des troupes, prit les villes de Rabat & d'Anaſé, & défit, entre Fez & Miquenès, un corps de *Moahédins*. Ce ſuccès en impoſa aux peuples, & commença à affermir l'auto-

rité de cette maiſon dans cette partie de l'Afrique.

Après la mort d'*Abdallah*, qui, de Gouverneur de Fez, en étoit devenu le Souverain, ſon fils, encore jeune, fut ſon ſucceſſeur, ſous la tutelle de *Ben Joſeph*, ſon oncle, qui fut Souverain à ſon tour, après la mort de ſon neveu.

Les provinces de Maroc éprouvérent dans le même-tems les mêmes révolutions; celle de Tedla & des montagnes des environs, ayant *Mahomet Budobus* à leur tête, firent d'abord ligue avec le Roi de Fez, pour le ſecourir contre *Abdelcader*, de la race des Moahédins. Celui-ci, prévenu de ce traité, s'évada de Maroc à l'approche des rébelles, mais ayant été ſaiſi dans ſa fuite, il fut tué à Sugulmeſſe. *Budobus*, devenu maître des provinces voiſines de la Capitale, prit le parti de renoncer à l'alliance qu'il avoit faite avec *Ben Joſeph*, il lui déclara même la guerre dans la vue de s'emparer du royaume de Fez; cette guerre fut promptement terminée par la mort de ce Général & par la défaite de ſon armée : *Ben Joſeph* conſerva non-ſeulement le Royaume de Fez, mais encore il s'empara de celui de Maroc; & les *Moahédins*, par cette révolution, en perdirent entièrement la ſouveraineté.

Le Royaume de Maroc, par ce changement dans la race de ſes Rois, qui fit long-tems varier

l'opinion & la confiance des peuples, perdit la ſouveraineté de l'Eſpagne; ceux qui gouvernoient, en l'abſence du Roi de Maroc, les provinces de *Séville*, *Cordoue*, *Jaen* & autres, s'érigèrent en Souverains, & ſecondés par les troupes Africaines, qui étoient reſtées en Andalouſie, ils furent en état d'entretenir les diviſions que cette diverſité d'opinions & d'intérêts ralluma ſans ceſſe.

*Ben Joſeph*, devenu maître de la Mauritanie, y rafermit d'autant plus ſolidement ſon autorité, qu'il ne fut pas occupé d'intérêts étrangers. Les affaires d'Eſpagne eurent même quelque relâche, par les trèves qni ſe renouvellèrent entre la Caſtille & les Rois Mahométans, juſqu'à l'avènement du Roi *Don Ferdinand* au trône de Caſtille. La guerre ayant recommencé, en 1240, avec un zèle obſtiné, les Mahométans perdirent, preſque dans un inſtant, les Royaume de *Cordoue* & de *Séville*, & la plus grande partie de l'Andalouſie; les Rois de *Grenade* & de *Murcie* réclamèrent alors avec inſtance les ſecours de *Ben Joſeph*, Roi de Fez & de Maroc. Pour faire une diverſion, *Alphonſe dix*, ſucceſſeur de *Ferdinand*, envoya une flotte devant Salé, en 1261, qui s'empara de cette place, mais elle l'abandonna aux approches du Roi de Fez.

*Don Alphonſe* n'étant occupé que des intérêts

politiques de l'Europe, le Roi de *Grenade* profita de la foi de la trève pour ménager de nouvelles liaiſons avec le Roi de *Maroc*, & lui offrit même, avec la ſouveraineté de ſes états, les places de *Tarife* & d'*Algéſire*, autant pour ſûreté de ſa parole, que pour y débarquer ſes troupes. Sur cette invitation, *Ben Joſeph* paſſa en Eſpagne en, 1275, avec ſon armée; il prit poſſeſſion de ces deux places, fit des ravages ſur les terres de l'Andalouſie, & retourna en Afrique. Ce Prince envoya l'année d'après ſon frère Ottman avec des troupes, qui firent encore de nouveaux dégats. Il s'y rendit lui même à la campagne ſuivante, & ſon armée, jointe à celle de *Grenade*, eut des avantages décidés ſur celle des Chrétiens. *Ben Joſeph*, après avoir battu la flotte de Caſtille, fit lever, en 1278, le ſiège d'*Algéſire*, & fit reconſtruire cette ville dans l'emplacement où elle ſe trouve à préſent. Ce Prince fit enſuite une trève avec *Don Alphonſe*, & lui donna généreuſement aſſiſtance contre *Don Sanche*, ſon fils, qui, du conſentement des Peuples, s'étoit emparé de l'autorité.

Après la mort de *Ben Joſeph*, ſon fils *Abu-Said* lui ſuccéda; il fit, comme ſon père, bien des expéditions en Eſpagne, qui n'eurent aucun ſuccès. Ayant perdu *Tarife*, dont *Sanche trois* s'étoit

emparé, il fit d'inutiles efforts pour reprendre cette place, & voyant que ceux qu'il faiſoit pour recouvrer la ſouveraineté de l'Eſpagne épuiſoient ſes revenus, il y renonça, & rendit, en 1294, la ville d'*Algéſire* au Roi de *Grenade*.

L'Empire de Maroc fut délivré pendant quelque tems de guerres & de révolutions; *Abu-Said*, uniquement occupé de l'adminiſtration de ſes Etats d'Afrique, régna tranquillement juſqu'en 1303. Etant mort dans ces circonſtances, *Abu-Artab-Ben-Said* lui ſuccéda, mais il ne prit aucun intérêt aux guerres des Mahométans d'Eſpagne; il paroît ſeulement qu'en 1318, *Joſeph-ben-Jacob*, ſon ſucceſſeur, envoya des ſecours au Roi de *Grenade*, qui lui céda quelques places, dont ſes troupes prirent poſſeſſion.

Après la mort de *Joſeph-Ben-Jacob*, Roi de *Fez* & de *Maroc*, ſes deux fils, *Abul Haſſen* & *Seid* ſe firent la guerre pour la ſucceſſion; *Seid*, ayant été vaincu, ſe retira auprès du Roi de *Grenade*, & *Abul Haſſen*, ſon frère, fut proclamé. Ce dernier offenſé de l'aſyle que le Roi de *Grenade* avoit donné à *Seid*, lui en témoigna ſon reſſentiment; ce qui détermina le Roi de *Grenade* à paſſer en Barbarie en 1330, pour s'expliquer avec ce Prince. Ce voyage eut les plus heureux ſuccès, puiſque le Roi de *Grenade*, après avoir

dissipé tous les motifs de prévention, obtint de celui de *Fez* un secours considérable, commandé par son fils *Adelmeleck*, qui alla, en 1333, débarquer à *Algésire*, prit possession de cette place, & en fut reconnu Souverain; cette armée, protégée d'une flotte, s'empara ensuite de *Gibraltar*, que les Espagnols tentèrent inutilement de reprendre.

La guerre qui survint entre le Roi de *Tremessen* & celui de *Fez*, les années d'après, obligea *Abul Hassen* de rappeller auprès de lui son fils *Abdelmeleck* avec ses troupes; elles furent jointes à un détachement envoyé par le Roi de *Grenade*, qui avoit fait une trève avec celui de Castille; cette guerre fut malheureuse pour le Roi de *Tremessen*, qui perdit, avec son Royaume, tout ce qu'il avoit du côté de Sugulmesse. Le Roi de *Fez*, profitant des avantages de la victoire, poursuivit ses conquêtes, en 1336, jusqu'à Alger & Tunis, qu'il mit de nouveau sous la dépendance des Rois de *Fez* & de *Maroc*.

*Abul Hassen*, énorgueilli de ses succès, résolut de recommencer ses expéditions en Espagne, dans l'espérance d'y recouvrer la domination dont ses prédécesseurs avoient joui; & il y fit passer, sous les ordres de son fils *Abdelmeleck*, des troupes, des vivres, des armes & des munitions. *Abelmeleck* fit bien des ravages sur les terres de

l'Andalousie ; mais les Chrétiens furent en état de lui résister ; & après différentes campagnes, où le sort des armes fut balancé, son armée, attaquée par celle de Castille, fut mise en déroute. *Abdelmeleck*, qui avoit eu le tems de se sauver à pied, ayant été rencontré par des Chrétiens, contrefit le mort, & ceux-ci lui donnèrent deux coups de lance dont il mourut effectivement. Le corps de ce Prince fut emporté en Barbarie, & il fut enseveli à *Chella*, près de *Rabat*, où l'on voit encore le tombeau de ce Prince.

La mort d'*Abdelmeleck* fut si sensible au Roi de Fez, qu'il se détermina de passer lui-même en Espagne pour en tirer vengeance. Il fit préparer à *Ceuta*, en 1340, plus de deux cents navires, qui, malgré les dispositions du Roi de Castille, furent favorisés par les circonstances, & n'éprouvèrent aucun obstacle dans le court trajet qui sépare la côte d'Afrique de celle d'Espagne. Indépendamment des troupes, il passa beaucoup de familles de Maures, qui allèrent peupler quelques villes des environs de Malaga. La flotte des Maures étoit déjà dans la baie de *Gibraltar*, lorsqu'elle fut attaquée par celle de Castille, qui, n'étant pas, à beaucoup près, si nombreuse, fut entièrement défaite.

Les Rois de *Fez* & de *Grenade*, à la tête d'une

puiſſante armée, firent d'abord le ſiège de *Tarifa*; mais les Rois de *Caſtille* & de *Portugal*, ayant réuni leurs forces, marchèrent au ſecours de cette place; ils attaquèrent & défirent, auprès du *Rio-Salado*, l'armée des Mahométans, qui ſe replia ſur *Algéſire*, & le Roi de *Fez*, qui craignoit de s'y trouver bloqué, n'héſita pas de reprendre la route de *Ceuta*.

Pour venger la défaite des Mahométans à la journée du *Rio Salado*, *Abul Haſſen* fit des préparatifs conſidérables en troupes & munitions, dans le deſſein de repaſſer en Eſpagne. Sa flotte, unie à celle des alliés, fut attaquée dans ſes ports, & il perdit une douzaine de navires; cet échec n'empêcha pas que le reſte de la flotte ne mit à la voile; mais, ayant été attaquée de nouveau dans le détroit par la flotte combinée des Chrétiens, elle fut entièrement défaite. Ce contre-tems retarda les opérations des Mahométans, & malgré tous les efforts du Roi de Maroc, *Algéſire* fut priſe, en Mars 1344, & la trève renouvellée pour dix ans.

Les dépenſes qu'avoit faites *Abul Haſſen* pour protéger ſes domaines d'Eſpagne, & les malheurs qui en étoient réſultés, firent murmurer ſes ſujets, ſelon l'uſage ordinaire des peuples qui ne jugent que par les évènemens. *Abdalharaman*, un des

enfans du Roi, saisit cet instant de mécontentement pour se révolter, & entraîna plusieurs tribus dans son parti, tandis que *Don Alphonse* de son côté rompit la trève en Espagne, & attaqua les Mahométans. Quoiqu'*Abul Hassen* eût assoupi la rebellion, les troubles dont ses Etats étoient encore agités, ne lui permirent pas d'aller au secours des Mahométans Espagnols; il y envoya son fils *Abu-Ali* avec un corps de troupes pour secourir *Gibraltar*, que le Roi de Castille avoit assiégé en 1349; les troupes de Maroc, cependant, ne purent être d'aucune utilité, puisqu'elles furent contraintes de repasser le détroit, *Abul Hassen* étant en guerre avec ses sujets, qu'*Abu-Hennon*, un de ses enfans, avoit fait soulever. Les efforts du Roi furent même inutiles; son fils s'empara de ses Etats, & força ce Prince de se retirer dans la province de Sugulmesse.

*Abu Hennon*, Prince ambitieux, desirant avoir un droit de plus sur la vénération des peuples, se disposa à passer en Espagne, & fit préparer des armemens formidables. Son père profita de ces dispositions pour tenter de rentrer dans ses Etats; il rassembla des troupes du côté de Sugulmesse, & soumit à son obéissance plusieurs villes du Royaume de Fez. Cette diversion suspendit les projets d'*Abu Hennon*; mais, ayant vaincu son

père, en 1354, dans le voisinage des montagnes de *Fez*, il resta paisible possesseur de ses Etats, & conserva la suprématie sur les petits Royaumes de la côte, depuis Tremessen jusqu'à Tunis. Ce Prince entra en négociation avec *Pierre-le-Cruel*, qui avoit hérité du Royaume de Castille, & qui, par des motifs politiques, parut disposé à favoriser la rebellion d'*Abu Hennon*; ce Prince, jouissant enfin de la paix, embellit la ville de Fez de quelques édifices, & il y fit bâtir un Collège qui a conservé son nom.

*Abu Hennon* mourut en 1409, & son fils *Abu Said* lui succéda; ce Prince, adonné à ses plaisirs, & même à la débauche, s'occupoit trop peu du soin de ses propres Etats, pour songer à secourir les Mahométans d'Espagne. Il négligea même de fortifier & de secourir *Ceuta*, qui fut assiégée & prise, en 1415, par *Don Jean*, Roi de Portugal; les Maures des environs s'unirent bien pour reprendre cette place, mais leurs armes n'eurent aucun succès, par l'ignorance de ces peuples dans l'art des sièges, & par l'habileté avec laquelle *Don Henri*, fils du Roi de Portugal, sut les repousser.

Les villes d'Espagne, qui étoient sous la domination d'*Abu Said*, voyant qu'elles ne devoient pas compter sur l'assistance de ce Prince, se réu-

nirent à la Couronne de Grenade, & il n'y eut que Gibraltar qui resta au pouvoir du Roi de Fez. Ce Prince y fit passer son frère *Saïd* avec quelques troupes, autant pour conserver cette place & avoir la facilité de reprendre celles qu'il avoit perdues, que pour éloigner *Saïd*, qui, par sa valeur & par ses qualités, se faisoit remarquer des peuples, & pouvoit tôt ou tard, devenir un concurrent dangereux. Cette expédition n'eut pas un heureux succès; le Roi de Grenade ayant attaqué Gibraltar, *Saïd* demanda inutilement des secours à son frère, qui voyoit, avec un secret plaisir, l'embarras où il se trouvoit. Ce Prince se défendit, cependant, avec le plus grand courage; mais, ayant été vaincu, il fut conduit prisonnier à Grenade, où son frère auroit desiré qu'on le fit mourir. Le Roi de Grenade, plus politique, conserva la vie à ce Prince, autant par respect pour sa naissance, que dans l'espoir de pouvoir retirer de lui quelqu'utilité dans les troubles qui divisoient si souvent les Maures d'Afrique.

Les évènemens justifièrent le pressentiment du Roi de Grenade; les Maures de Fez, révoltés de la conduite de leur Souverain, conjurèrent contre lui; il fut poignardé par son Visir, qui fit périr en même-tems ses enfans. La mort de ce Prince répandit les plus grands troubles dans le

Royaume de Fez; les peuples y vécurent quelque tems dans l'indépendance, chaque province & chaque tribu ſe gouvernant ſelon ſa volonté. Le Roi de Grenade profita de cet état d'anarchie pour envoyer *Saïd* en Barbarie avec des troupes, & s'en faire un ami & un allié; mais ce Prince éprouva bien des difficultés, par la concurrence de Jacob, un de ſes frères, dont les principales tribus ſuivirent les drapeaux; ce qui donna lieu à une guerre ouverte entre ces deux Princes.

Le Royaume de Fez, troublé par ces diviſions civiles, fut huit ans ſans Souverain, lorſqu'en 1423, parut un fils d'*Abu Saïd*, nommé *Abdallah*, que ſa mère avoit ſauvé à Tunis; ce dernier fut reçu avec d'autant plus de joie, que les peuples, diviſés ſur le choix d'un Prince, crurent devoir ſe réunir en faveur de celui que la Providence ſembloit avoir miraculeuſement réſervé pour mettre fin à leurs calamités. *Saïd* & *Jacob*, oncles d'Abdallah, approuvèrent ce choix, & renoncèrent au trône. *Abdallah* régna avec juſtice pendant quelques années, mais il fit enſuite éprouver à ſes ſujets tant de vexations & tant de tyrannies, qu'ils ſe révoltèrent contre lui; dans le mouvement des guerres civiles, qui en réſultèrent, un habitant de Fez, qui étoit *Chérif*, & qui en portoit le nom, tua le Roi

*Abdallah*, qui étoit le dernier de la maiſon des *Benimerins*, & il fut proclamé à ſa place.

Tous les Grands, attachés à cette Dynaſtie, ſe ſoulevèrent contre cet uſurpateur, & lui firent une guerre obſtinée; *Muley Chek*, un des Généraux qui étoit à la tête de ce parti, & qui commandoit du côté d'Arzille, ſe préſenta devant Fez pour en faire le ſiège; mais ayant été vaincu par le *Chérif*, il ſe retira dans ſon Gouvernement. Le *Chérif* alors fit paſſer une armée du côté de Temſena pour ſoumettre cette province; *Muley Chek* ſaiſit ce moment pour faire une ſeconde tentative ſur Fez, où il força le *Chérif* de ſe tenir renfermé.

Pour tirer parti des diviſions qui déchiroient cet Empire, *Don Alphonſe* de Portugal ſe préſenta, en 1471, avec une flotte, devant *Arzille*, dont il s'empara. *Muley Chek*, qui en fut averti, renonça au blocus de Fez pour aller au ſecours de cette place, qui, ainſi que *Tanger*, ſe trouvèrent priſes à ſon arrivée. Ce Prince ſe détermina alors à faire une trève avec le Roi de Portugal, pour pouvoir reprendre le ſiège de Fez, & il contraignit le *Chérif* d'abandonner cette place.

*Muley Chek*, devenu maître de cette Capitale & de ſa Monarchie, fut le premier Roi de la race appelée *Mérini*, iſſu d'une branche des *Benime-*

*rins ;* elle ne régna que dans Fez, parce que, dans ces momens de diviſion, les provinces de Maroc, Suz, Sugulmeſſe & autres, s'étoient ſoumiſes à d'autres Souverains, qui furent en état de maintenir leur indépendance.

*Chérifs de la Maiſon de Mérini, & troubles qu'il y eut ſous leur règne.*

La maiſon de *Mérini*, qu'on appelle auſſi *Beni-Motas*, étoit ſi peu conſidérée, qu'elle ne put faire reſpecter ſon autorité dans l'étendue de ſes Etats ; indépendamment des provinces qui avoient ſecoué le joug, il y avoit des villes qui ſe gouvernoient par elles-mêmes, ou par l'autorité des Chefs qu'elles s'étoient choiſis. Les Portugais, qui étoient déjà ſur la côte, profitèrent de la foibleſſe de ces petites Monarchies, & des diviſions qui les agitoient, pour s'emparer de différentes places, & étendre inſenſiblement leurs conquêtes ; pluſieurs tribus de Maures, par animoſité, ou provoquées par l'ambition de leurs Chefs, aimèrent mieux être alliées des Portugais que d'être ſous la dépendance d'une foule de maîtres, qui ſe dépouilloient réciproquement de la ſouveraineté.

Les Royaumes de Fez & de Maroc furent dans

cette eſpèce d'anarchie, juſqu'au commencement du ſeizième ſiècle; & la famille de *Mérini*, qui n'avoit qu'un foible crédit, borna ſes domaines à la ville de Fez & aux provinces qui en étoient voiſines. Alors, un Maure, de la province de Dara, appelé *Mahomet-ben-Achmet*, qui ſe diſoit Chérif deſcendant du Prophete, voyant que les diviſions qu'il y avoit dans les provinces, pouvoient favoriſer une révolution, & connoiſſant l'aſcendant de la religion ſur l'eſprit des peuples, crut devoir en employer les moyens pour exécuter ſes projets ambitieux. Ce *Chérif* envoya en pélérinage à la *Mecque*, en 1508, ſes trois fils, *Abdelquibir*, *Achmet* & *Mohamet*, pour leur donner par-là plus de conſidération. A leur retour, ces jeunes gens, affectant un extérieur religieux, furent accueillis avec reſpect par les Maures, qui couroient en foule aprés eux, s'empreſſoient de toucher leurs habits, & les vénéroient comme des Saints, qui venoient les conſoler dans leurs afflictions. La ſuperſtition & l'enthouſiaſme des peuples les accrédita au point, qu'arrivés dans leur province, le pere n'héſita point d'envoyer les deux cadets à Fez, pour ſe faire connoître dans cette Capitale, conſacrée aux ſciences & à la religion; l'aîné de ces deux Chérifs fut maître

du premier Collège, & le Roi confia au cadet l'éducation de ſes enfans.

Lorſque la réputation de ces deux Chérifs fut bien établie, leur père, qui ſuivoit lentement les projets qu'il avoit profondément médités, les engagea à entretenir le Roi de Fez des calamités qui réſultoient de la diviſion qu'il y avoit parmi les Maures, & de celles qu'on devoit craindre encore de leur alliance avec les Portugais, qui pouvoient tôt ou tard s'emparer de leurs biens, & les réduire en eſclavage. Ils inſinuèrent adroitement à ce Prince, combien il ſeroit glorieux pour lui, & utile à la proſpérité de la religion, de réunir tous les Mahométans pour repouſſer ces étrangers & les chaſſer de ſes Etats. Ils le flattèrent que cette miſſion pourroit être couronnée du ſuccès, s'il leur permettoit de courir les provinces avec un tambour & un drapeau pour réveiller la religion des peuples, les inſtruire ſur leurs vrais intérêts, & les porter à réunir leurs armes contre les Chrétiens; & reconnoiſſant enfin ce Prince comme leur Souverain légitime, ils demandèrent d'avoir, de ſa part, quelque marque d'autorité qui pût accréditer leur miſſion dans les provinces du Sud, où les Portugais étoient ſi puiſſans.

Le Roi de Fez, qui n'avoit aucune autorité

ſur les provinces du Sud, & qui ne ſuppoſoit pas à la dévotion des *Chérifs* des intentions équivoques, conſentit à leur demande, malgré les obſervations que lui fit ſon frère *Muley Naſſer*, qui, mieux inſtruit que lui des révolutions que les *Morabéthoun* & les *Moahédins* avoient déjà ſuſcitées, ſous le voile de la religion, auguroit mal du projet des *Chérifs*, & y entrevoyoit plus d'ambition que de zèle. Le Roi de Fez, malgré l'avis de ſon frère, leur accorda un tambour, quelques ſoldats pour les eſcorter, & des patentes qui manifeſtoient l'objet de leur miſſion. Ces deux Chérifs entrèrent dans la province de Duquella, & parcoururent les autres juſqu'à celle de Sus; en excitant la dévotion des peuples contre les Portugais, dont ils exagéroient l'ambition.

Cette miſſion, conſidérée politiquement, étoit néceſſaire, puiſque, d'un côté, les Portugais, en 1508, étoient maîtres de *Saffi*, & avoient des alliances avec les plus fortes tribus des environs, tandis que de l'autre, le Duc de *Bragance*, en 1513, venoit de prendre *Azamore*; de ſorte que de-là juſqu'à *SainteCroix*, ils avoient plus de cent lieues de côte, en leur pouvoir, du côté du Sud, indépendamment des places d'*Arzille*, *Tanger* & *Ceuta*, qu'ils poſſédoient du côté du Nord. Dans cette poſition délicate, cet Empire étant affoibli,

& diviſé comme il l'étoit alors, il eût été très-aiſé de s'emparer de toute la côte, ce qui juſtifioit les alarmes que les Chérifs répandoient, quoique les motifs perſonnels qui les faiſoient agir ne fuſſent point légitimes.

La miſſion des *Chérifs* eut tout l'effet qu'on devoit en attendre; &, ſous le prétexte de la défenſe de la religion, un nombre de tribus, qui ſe gouvernoient par elles-mêmes, s'empreſsèrent de ſuivre leurs drapeaux : comme il falloit de l'argent aux *Chérifs* pour l'entretien de ces armées, les tribus leur accordèrent la dixme ordonnée par l'Alcoran, ce qui leur donnoit une apparence de ſouveraineté. La ville de *Tarudant*, qui avoit été ravagée par les tribus errantes, reconnut le vieux *Chérif* pour ſon Chef, & le mit en état auſſi d'entretenir quelques troupes : avec ce ſecours, *Mahomet Ben Achmet* ſe fortifia dans cette place, ſous prétexte de s'affranchir de la domination des Portugais, & d'arrêter leurs incurſions; aidé des Maures de *Sus* & de *Dara*, il fut bientôt en état de faire la guerre aux tribus des environs du Cap d'Aguer, ou *Sainte-Croix*, & de s'étendre dans les provinces de Héa, Duquella & Temſena, où les peuples, auſſi émus par ſes ſermons qu'effrayés par ſes armes, le reconnurent pour Souverain, ſous le titre modeſte de Prince de *Héa*.

Les Portugais & les Maures des environs de Saffi, leurs alliés, faiſoient dans ce même-tems des incurſions dans la province de Duquella, & portoient la terreur juſques ſous les murs de Maroc; le vieux Chérif s'oppoſa ſeul à leurs armes; mais, étant mort dans le tems qu'il leur faiſoit la guerre, il laiſſa à ſes enfans le ſoin d'accomplir ſes projets.

Ces Princes, ayant ſéduit la vénération des peuples auſſi exacts à leur payer les dixmes, qu'empreſſés de leur obéir, étendirent inſenſiblement leur domination. Ils ſe tinrent avec leurs troupes entre *Saffi & Maroc*, pour s'oppoſer aux courſes des Portugais, qu'ils repouſsèrent dans différentes actions; mais leurs avantages furent en partie compenſés par la perte d'*Abdelquibir*, l'aîné des trois frères, qui fut tué dans un combat. Les Chérifs, ayant formé le projet de s'emparer de Maroc, firent alliance avec *Naſſer Buchentuf*, qui y commandoit, & qui avoit ſous ſa dépendance les tribus des environs. Ce Gouverneur, qui s'étoit érigé en Souverain, reçut les *Chérifs* dans la ville par reſpect pour leur piété, & dans l'eſpoir de retirer lui-même quelqu'avantage de leur alliance. La confiance de *Naſſer Buchentuf* lui devint funeſte, car il mourut peu de tems après, au retour d'une partie de chaſſe où

il étoit allé avec un des Chérifs, qu'on accusa de lui avoir donné un biscuit empoisonné. *Achmet*, l'aîné de ces Princes, qui étoit resté à Maroc, profita si bien de la circonstance, qu'aidé des principaux de la ville, dont il avoit gagné l'amitié, il en fut proclamé Roi.

*Muley Achmet*, Roi de Maroc, annonça son élection au Roi de Fez; & en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus, il lui manda qu'il n'entendoit gouverner que sous son autorité & comme son feudataire; ce qui tranquillisa le Roi, & donna à *Muley Achmet* le tems de raffermir sa puissance. Maroc & ses environs étant au pouvoir des Chérifs, ils cherchèrent à s'emparer, par ruse, des autres provinces; ils y fomentèrent si adroitement la division, que celles de Duquella & des environs se firent la guerre pour les intérêts qui les divisoient, chacune d'elles comptant sur l'assistance des *Chérifs*, si elle leur étoit nécessaire. Ces Princes, qui n'avoient suscité ces dissensions que pour affoiblir ces tribus, vinrent avec leurs troupes fondre sur elles, les défirent entièrement, pillèrent leurs douhars, & retournèrent à Maroc victorieux & enrichis de butin. Cette victoire, qui répandit la terreur dans les esprits, leur soumit la province de Duquella & celles des environs : devenus par-là plus puis-

ſans, les *Chérifs* s'affranchirent de la redevance qu'ils s'étoient impoſée en faveur du Roi de Fez, & ne lui envoyoient que de ſimples préſens à leur volonté, qui devoient être moins conſidérés comme des ſubſides, que comme des témoignages d'amitié. le Roi de Fez ſe plaignit de cette inattention; mais, étant mort dans l'intervalle, ſon fils, qui avoit été diſciple du *Chérif Mahomet*, la diſſimula, & confirma ces uſurpateurs dans leurs principautés ſous une légère redevance.

Après la mort du Roi de Fez, les *Chérifs*, devenus plus ambitieux à meſure qu'ils furent plus puiſſans, ſe ménagèrent des alliances avec les Chefs des tribus des environs de cette Capitale, pour y ſemer la diviſion; non-ſeulement ils refuſèrent alors de ſe ſoumettre à aucun hommage, ils envoyèrent même dire au nouveau Roi, leur bienfaiteur & leur maître, qu'étant deſcendans de *Mahomet*, ils avoient un droit plus légitime que perſonne au trône des Mahométans. Les deux frères, dans le même-tems, ſe partagèrent leurs conquêtes; *Muley Achmet*, l'aîné, conſerva Maroc pour lui, & *Muley Mohamet* fit ſa réſidence à Tarudant; ce qui les mettoit à portée de s'entre-ſecourir contre les Portugais, & leurs alliés, qui étoient preſque maîtres de la côte occiden-

tale, depuis le cap d'*Aguer*, juſqu'à la province de *Duquella* incluſivement.

Le Roi de Fez, qui avoit trop long-tems diſſimulé la conduite perfide des *Chérifs*, réſolut, mais un peu tard, de les faire repentir de leur ingratitude; il alla en perſonne aſſiéger Maroc avec deux pièces de canon. Son armée, qui n'étoit pas aſſez nombreuſe pour bloquer la ville, ne put empêcher *Muley Mohamet* d'y introduire un ſecours qu'il amenoit de Tarudant. Ce même Chérif reſſortit peu de jours après avec des troupes, & tomba ſur le camp du Roi de Fez avec tant d'intrépidité, qu'il força ſon armée de reculer, en laiſſant le champ de bataille couvert de morts. Après cet échec, le Roi de Fez ſe vit contraint de lever ſon camp, autant parce qu'il n'étoit pas en état de tenir la campagne, que pour aller rétablir l'ordre dans ſon royaume, où ſon frère *Muley Meſſaoud* avoit profité de ſon abſence & de ſon embarras pour faire ſoulever les peuples. Les *Chérifs* le ſuivirent de près, & donnèrent même ſur l'arrière-garde de ſon armée, qu'ils joignirent dans la province d'Eſcura; paſſant enſuite à celle de Tedla, en prolongeant les montagnes, ils contraignirent les peuples, ſujets du Roi de Fez, à leur payer des contributions.

Après avoir appaiſé la révolte que *Muley Meſ-*

*Saout* avoit ſuſcitée, le Roi de Fez, plus outré que jamais contre les *Chérifs*, reprit le chemin de Maroc pour en recommencer le ſiège. Les *Chérifs* allèrent au devant de lui avec une armée inférieure en nombre, & l'attendirent au bord de la rivière des Noirs, pour lui en diſputer le paſſage; le Roi de Fez étant arrivé à l'autre bord, & ayant campé à ſon tour, les deux armées s'obſervèrent pendant quelques jours, & le Roi de Fez ſe détermina enfin à tenter le paſſage; il diviſa ſon armée en trois corps, donna le premier à commander à *Abu Abdallah*, Roi de Grenade, qui, après la perte de ſon Royaume, s'étoit retiré auprès de lui, le ſecond à ſon beau-frère, & ſe réſerva le troiſième pour lui. Le Roi de Grenade, ayant avec lui le fils du Roi de Fez, paſſa le premier, & à meſure qu'il étoit au milieu du gué, & que ſon avant-garde commençoit à monter de l'autre côté de la rivière, où le terrein étoit élevé, le Roi de Sus attaqua cette avant-garde avec tant de valeur, qu'il la culbuta; le fils du Roi de Fez fut tué, ainſi que le Roi de Grenade; ce Prince qui n'avoit pas expoſé ſa vie pour la défenſe de ſon royaume, la perdit dans cette occaſion pour un intérêt étranger : la confuſion fut ſi grande parmi les ſoldats, que l'avant-garde du Roi de Fez, forcée de replier dans la rivière, entraînoit

ceux qui venoient à leur ſecours, & ſe noyoit avec eux. Le Roi de Fez, qui n'avoit pas encore paſſé avec ſon détachement, voyant ce déſordre affreux, ſe retira avec tant de diligence, qu'il abandonna ſes femmes, ſes bagages & ſon artillerie, prit le chemin de Tedla & retourna à Fez.

Cette victoire, qui influa beaucoup ſur l'opinion des peuples, favoriſa tant le parti des Chérifs qu'ils osèrent tout entreprendre; ils ſe déterminèrent l'année d'après de paſſer le mont Atlas avec de grandes forces, & ils s'emparèrent du Royaume de *Tafilet*. A leur retour, ils levèrent des contributions dans les provinces de Fez; ils y laiſsèrent des troupes, & forcèrent celles du Roi de Fez à ſe retirer. *Muley Mohamet*, après ces ſuccès, laiſſa ſon frère à Maroc, & paſſa à Tarudant. Ce Prince, en 1536, ſe préſenta devant Aguadir, *Sainte-Croix*, qui étoit au pouvoir des Portugais; le ſiège de cette place fut un peu long, mais elle fut obligée de ſe rendre. Le pouvoir des *Chérifs* s'étendit encore après cette conquête, parce que les Maures, qui avoient été alliés des Portugais, & qui ne pouvoient plus en être ſecourus, ſe déterminèrent à rendre hommage à ces Princes.

Cet accroiſſement de puiſſance, qui par-tout a brouillé les nations, fut enfin pour les *Chérifs*

une occaſion de diſcorde; l'aîné, *Muley Achmet*, qui avoit le Royaume de Maroc, avoit cédé celui de Sus à *Muley Mohamet* ſon frère, ſous la clauſe de quelque redevance; mais celui-ci, qui, par ſa valeur & par ſes qualités, s'étoit rendu plus agréable aux peuples, ſentit combien il lui ſeroit facile de ſe ſouſtraire à cette dépendance; & au lieu d'envoyer à ſon frère le quint du butin qu'il avoit fait à la dernière campagne, il ſe contenta de lui en envoyer une partie, ce qui choqua le Roi de Maroc, qui ſe crut en droit de preſcrire l'hommage qu'il exigeoit. Sur le refus de *Muley Mahomet*, il y eut des explications entre les deux frères, qui ne ſervirent qu'à aigrir davantage les eſprits, & chacun de ſon côté fit faire des dégâts ſur les domaines de ſon voiſin; les choſes étoient au point qu'on ne pouvoit guères éviter une rupture. Pour en prévenir les calamités, un Maure en vénération, engagea les deux frères à une entrevue, qui fut pour eux l'occaſion d'une haine irréconciliable; *Muley Achmet* eut la baſſeſſe de chercher à étouffer ſon frère en l'embraſſant; celui-ci, qui étoit plus adroit, ſe retira du danger; & ces deux frères, devenus ennemis, ſe préparèrent à la guerre.

*Muley Achmet*, Roi de Maroc, envoya tout de ſuite ſon fils, *Muley Sidan*, avec des troupes

dans la province de Dara, qui étoit du Royaume de Sus, pour y exiger des contributions. *Muley Mohamet* de ſon côté s'oppoſa à ces hoſtilités; il y eut différentes actions entre les armées de ces deux Princes, & la fortune ſe déclara toujours en faveur du Roi de Maroc. Cependant les pertes que fit ſon frère ne le rebutèrent pas, & ne ſervirent, en quelque façon, qu'à irriter ſon courage; ce Prince, ayant aſſemblé les Gouverneurs des provinces, & les Chefs des tribus, il leur expoſa les injuſtices de ſon frère, & leur fit ſi bien entrevoir ce qu'ils devoient craindre de ſa tyrannie, qu'ils jurerent tous à *Muley Mohamet* de lui conſerver la fidélité. Après ces proteſtations, ce Souverain les aſſura à ſon tour, en prenant ſa barbe en ſigne de ſerment (1), que, s'ils étoient auſſi fidèles qu'ils le promettoient, il vaincroit certainement ſon frère, & qu'il l'amèneroit priſonnier à Tarudant.

Les deux armées ne tardèrent pas à ſe mettre en campagne, & à profiter habilement de toutes les ruſes pour ſe ſurprendre réciproquement;

(1) La circonſtance de ſe prendre la barbe en jurant ſemble ajouter, parmi les Maures, à la foi du ſerment, & on le viole rarement quand on l'a aſſuré par cette formalite.



Digitized by Google

s'étant enfin rencontrées à l'entrée d'un vallon, celle du Roi de Sus, qui étoit sur la hauteur, vint fondre sur celle du Roi de Maroc, avec tant d'impétuosité, que celle-ci fut contrainte de lâcher le pied; & sa cavalerie se trouvant dans une position à ne pouvoir s'étendre ni agir, les soldats furent dans la nécessité d'abandonner leurs chevaux pour fuir avec plus de facilité. Dans cette déroute, le Roi de Maroc & son fils *Muley Boéza*, furent faits prisonniers, & furent conduits à Tarudant; mais *Muley Sidan*, son fils aîné, après avoir rassemblé les débris de l'armée, reprit la route de Maroc. Dans cette extrémité, les habitans de cette ville crurent devoir recourir à la voie de la négociation; *Muley Sidan*, du conseil des principaux, envoya son épouse au Roi de Sus, son oncle, pour implorer sa clémence, & ménager un accommodement. Cette Princesse fit si bien, que *Muley Mohamet* accorda la délivrance de son frère, à condition qu'ils partageroient leurs conquêtes; il y eut encore plusieurs clauses dans leur traité, mais le peu de cas qu'on en fit le rendit entièrement superflu.

Le Roi de Maroc, une fois rentré dans ses Etats, protesta contre la nullité du traité; il opposa, qu'ayant été fait quand il étoit prisonnier, il ne pouvoit nuire ni à ses droits, ni à ceux

de ſes enfans, qui, par leur naiſſance, avoient à ſes domaines un droit trop légitime pour qu'il pût, par aucune renonciation, les en priver. Après cette proteſtation, les deux frères, également irrités, ſe diſposèrent de nouveau à la guerre, & le Roi de Sus paſſa le mont Atlas à grandes journées pour venir ſur le territoire de Maroc. Les armées s'étant rencontrées, le 19 Août 1544, à ſept lieues de cette Capitale, *Muley Mohamet*, Roi de Sus, attaqua l'armée de ſon frère avec tant de bravoure, qu'il la défit entièrement, & la pourſuivit juſqu'aux portes de Maroc. Il ſomma alors les habitans de lui livrer la place, s'ils ne vouloient être expoſés à toutes les rigueurs de la guerre; le Gouverneur, qui n'avoit aucune nouvelle de ſon maître, qui pouvoit avoir été pris ou tué, n'oſant ſe mettre en défenſe, repréſenta aux habitans, que Sus & Maroc étant gouvernés par des Princes du même ſang, il convenoit de lui ouvrir les portes, & à ſon enttée on le ſalua comme s'il avoit été leur Souverain.

Après avoir viſité la fortereſſe, & mis des corps-de-garde par-tout, ce Prince entra dans le palais de ſon frère, où tout étoit en confuſion: le tréſor étoit au pillage; ſes femmes & ſes filles ne s'occupoient, dans ce trouble, qu'à cacher ce qu'elles avoient de plus précieux; mais ce Prince



Digitized by Google

les tranquillisa, & mit en même-tems le tréſor en sûreté. *Muley Achmet*, qui s'étoit égaré dans la nuit, arriva dans ces entrefaites, avec peu de ſuite, à la fauſſe-porte du palais, où il frappoit à grands coups, quand on lui cria, du haut des murs, qu'il ſe ſauvât, & que ſon frère étoit maître de la place. Auſſi-tôt ce Prince ſe retira à l'hoſpice de *Sidi Abdallah Ben Ceſſi*, comme à un aſyle aſſuré. De-là, *Muley Sidan* & *Muley Boëza* paſsèrent à Fez, pour demander l'aſſiſtance du Roi. Celui-ci, voyant, avec un ſecret plaiſir, que les *Chérifs*, dont il avoit éprouvé la perfidie, étoient diviſés, promit de ſecourir le plus foible, dans l'eſpérance de pouvoir, par cette politique, détruire enſuite le plus puiſſant.

Cependant les perſonnes conſacrées à l'hoſpice où *Muley Achmet* s'étoit réfugié, s'employèrent pour ménager une entrevue entre les deux frères, & elle eut lieu peu de jours après. *Muley Mohamet*, qui, en pareille occaſion, avoit éprouvé la mauvaiſe foi de ſon frère, prit ſes précautions, & le reçut dans ſa tente, ainſi que ſes enfans, ayant le cimetèrre à la main; ceux-ci ſaluèrent leur oncle, en ſe proſternant devant lui pour lui baiſer les genoux. *Muley Achmet* étant venu le dernier, ſon frère alla le recevoir à l'entrée de ſa tente, où ils s'embraſsèrent en pleurant, &

reſtèrent quelque tems en ſilence. *Muley Mohamet* reprocha enfin à ſon frère le peu de foi avec lequel il avoit obſervé le traité fait à Tarudant; il ajouta que c'étoit à ce manque de parole, plus criminel encore de la part des Rois que de la part des autres hommes, qu'il devoit attribuer ſes malheurs; que la Providence ne l'avoit dépouillé de ſes Etats que pour venger ſon peu de reſpect pour les conventions; qu'étant ſon frère aîné, il l'avoit toujours traité comme ſon ſupérieur & ſon Souverain; qu'il le feroit encore, malgré ſa conduite envers lui; mais qu'ayant donné ſa parole aux habitans de Maroc de ne plus le laiſſer entrer dans la ville, il ne pouvoit y manquer, de peur d'encourir la même diſgrace que lui; qu'il paroiſſoit convenir qu'il allât, pour quelque tems, à Tafilet avec ſes enfans, pour y attendre un meilleur ſort; qu'ils devoient regarder les conquêtes qu'ils avoient déjà faites, avec l'aide de Dieu, comme un titre à de plus grandes eſperances. *Muley Achmet* dit quelque choſe pour ſe juſtifier; & ſe confiant à la généroſité de ſon frère, il prit le chemin de Tafilet.

*Muley Mohamet* étant enfin maître du Sud de l'Empire, ſe mit en état de faire repentir *Muley Oaxas Mérini*, Roi de Fez, de l'accueil qu'il avoit accordé à ſes neveux; & cherchant à rompre

avec lui, il lui demanda la province de Tedla, comme une dépendance du Royaume de Maroc; il envoya en même-tems son second fils, *Muley Abdelcader*, avec des troupes, pour exiger des contributions, & s'emparer d'un château qu'il y avoit dans cette province. Ce château, qui étoit très-bien défendu, fut attaqué avec beaucoup de vigueur par le jeune Prince, qui ne put s'en rendre maître, le Roi de Fez étant venu au secours de cette place. Sur cet avis, *Muley Mohamet* fit assembler toute la cavalerie de Sus & de Maroc, marcha en personne vers Tedla, & se joignit aux troupes qui étoient sous les ordres de son fils. Le Roi de Fez avoit une armée supérieure à celle du Roi de Maroc; mais comme elle étoit composée en partie des habitans de Fez, inconstans, peu aguerris, & accoutumés à la molesse & aux plaisirs, cette armée s'affoiblissoit tous les jours par les désertions. Le Roi de Maroc, qui connoissoit la légèreté des gens de Fez, éluda, autant qu'il put, d'en venir aux mains; s'étant enfin déterminé à livrer la bataille, il harangua ses troupes, & leur témoigna que, ne voulant combattre qu'avec des hommes résolus de vaincre, il laissoit à ceux d'entr'eux qui manquoient de résolution la liberté de se retirer; que comme il étoit persuadé que les troupes Bourgeoises de

Fez, quoique ſupérieures en nombre, ne pourroient pas réſiſter à des ſoldats auſſi courageux que les ſiens il alloit livrer la bataille, ſe confiant à leur valeur, & ne doutant pas que cette victoire ne le rendit le plus grand Souverain de l'Afrique. Les ſoldats, animés par ce diſcours, demandèrent avec inſtance à aller à l'ennemi, & le lendemain matin l'armée s'avança en ordre de bataille; elle formoit un croiſſant, ſelon l'uſage des Maures; les deux pointes étoient commandées, l'une par *Muley Meſſaout*, fils du Roi, & l'autre par l'Alcaïde Mumen, fils d'un renégat génois; le Roi étoit dans le centre avec ſes autres enfans, ayant devant lui les Arquebuſiers, & l'artillerie, traînée par des payſans ou portée par des Mulets. Les deux armées furent quelque tems en face ſans s'attaquer; le *Chérif* avoit ordonné à la ſienne de ne faire aucun mouvement juſqu'à ce qu'on eût donné le ſignal. Le jour étant exceſſivement chaud, ce Prince attendit adroitement que le ſoleil fût ſur ſon déclin; &, au moment qu'il donnoit à dos ſur ſon armée, & en face ſur celle des ennemis, il fit tirer le canon pour que ſon armée commençât l'attaque; elle ſe fit avec tant d'impétuoſité & tant de ſuccès, que l'armée du Roi de Fez fut dans l'inſtant miſe en déroute. Ce Prince ayant voulu paſſer la rivière

de Derna pour raſſembler les fuyards, ſon cheval s'abattit, & il fut fait priſonnier, avec ſon fils *Muley Buker*. Toutes les troupes de Fez, qui faiſoient la force de cette armée, ſe retirèrent en déſordre; *Muley Buhaçon*, Prince & Seigneur de *Goméra*, dans la Province du Rif, qui commandoit un détachement, fut le ſeul qui ſe battit avec courage, & ſe retira en bon ordre. Un détachement de Turcs, commandé par un Perſan déterminé, retranché derrière une batterie, empêcha également que les Maures ne puſſent l'envelopper. Le *Chérif*, étonné de la valeur de ces étrangers, leur fit offrir d'entrer à ſon ſervice, aux mêmes conditions qu'ils avoient avec le Roi de Fez; le Général Perſan l'accepta pour lui & pour ceux de ſon détachement qui voudroient le ſuivre, autant que le Roi de Maroc leur enverroit le gage de ſa parole. *Muley Mohamet* envoya ſon anneau par un de ſes enfans, & le Général Perſan paſſa à ſon ſervice avec ceux de ſes ſoldats qui n'étoient point mariés à Fez, le reſte rendit les armes & ſe retira.

Après que la tranquillité fut établie dans le camp, *Muley Mohamet* fit venir *Muley Oatas*, Roi de Fez; il le conſola ſur ſa diſgrace, qu'il devoit attribuer, lui dit-il, aux péchés que l'on commettoit ouvertement à Fez, ſans y mettre

ordre. Le Roi de Fez, tout accablé qu'il étoit de ſes bleſſures, ne laiſſa pas de lui répliquer qu'il n'étoit pas toujours au pouvoir des Souverains d'extirper des vices vieillis par l'habitude; mais que quelqu'irrégularité qu'il y eût dans ſon adminiſtration, il ne s'en ſuivoit pas qu'il fût en droit de lui faire la guerre & de lui enlever ſes Etats, ſur-tout après les bienfaits qu'il avoit éprouvés de ſon père; il fut enſuite convenu entre le Chérif & le Roi de Fez, que ce dernier & ſon fils ſeroient remis en liberté, & qu'il céderoit en échange la ville de Miquenès.

Le Chérif prit la route de Fez pour faire exécuter cet accord; mais *Muley Buhaçon*, qui étoit entré à Fez avec les débris de l'armée, voyant la confuſion qu'il y avoit dans la ville depuis qu'elle n'avoit point de maître, fit proclamer *Muley Caſſari*, un jeune fils du Roi, avec la condition de rendre la couronne à ſon père dès qu'il ſeroit en liberté. Le Roi de Maroc, en attendant, vint camper avec ſon armée à quatre lieues de Féz; il envoya, de-là, les lettres du Roi priſonnier à ſa mère & aux principaux de la ville, pour faire remettre Miquenès; mais *Buhaçon*, qui étoit maître dans Fez, fit tarder la réponſe, pour tâcher de renfermer le *Chérif* entre l'armée de Fez & celle qu'il faiſoit preparer à Miquenès. Le Roi

de Maroc, en ayant été informé, décampa avant qu'on se fût emparé des passages, & amena ses prisonniers avec lui.

*Muley Mohamet*, étant prévenu de la division qu'il y avoit entre les Maures des environs de Fez, profita de cette circonstance, en 1548, pour y envoyer des troupes; il en donna le commandement à ses deux fils aînés, *Muley Haram* & *Muley Abdelcader*, qui firent quelques ravages du côté d'Alcassar & du côté de Miquenès. Cette diversion, & le peu de concert qu'il y avoit dans le Gouvernement du Nord, ébranlèrent la fidélité des villes & des tribus du Royaume de Fez, qui étoient à demi soulevées, & qu'on avoit de la peine à contenir dans leur devoir. Dans cette circonstance, des Maures, qui faisoient profession de sainteté, s'entremirent, à l'ordinaire, pour pacifier les esprits; & il fut enfin convenu qu'on remettroit à *Muley Mohamet* la ville de Miquenès, à condition que le Roi de Fez seroit mis en liberté, ce qui fut exécuté; mais le *Chérif* exigea du Roi, avant son départ, qu'il lui remettroit aussi la ville de Fez quand il la demanderoit.

Ce Prince étant arrivé à Fez, son fils lui en remit le gouvernement; le Roi de Maroc, qui ne vouloit pas lui donner le tems d'y rétablir son autorité, se présenta devant cette capitale au

bout de deux mois, & demanda à en prendre poſſeſſion. Le Roi de Fez lui fit répondre que ſon fils & les habitans s'y oppoſoient, & qu'il n'étoit pas en ſon pouvoir de les contraindre. Cette réponſe irrita tellement le *Chérif*, qu'il fit couper la tête à l'Ambaſſadeur qui en fut chargé, il envoya enſuite un détachement de cavalerie juſqu'aux portes de la ville pour y commettre des hoſtilités ; mais ce détachement fut battu, & forcé de ſe retirer.

*Muley Mohamet* ſe rendit à Miquenès, d'où il ordonna à deux de ſes enfans de venir le joindre avec ce qu'ils pourroient raſſembler de troupes de Maroc & des provinces du ſud ; & s'étant mis en marche pour aller au devant de ce renfort, il vint camper près de la rivière de Sébou. Les différentes actions qu'il y eut entre les troupes du Roi de Fez & celles du Roi de Maroc, furent à l'avantage de ce dernier, qui marcha vers Fez & bloqua cette ville. Le Roi de Fez fit faire quelques ſorties, qui n'eurent que de foibles ſuccès ; les habitans, d'autre part, manquant de vivres, ſe rendoient par centaines au *Chérif*, qui les recevoit à bras ouverts, & qui ſe rapprocha encore de la ville, pour couper toute communication. Après un ſiège aſſez long, les habitans ſe rendirent au *Chérif*, qui, pour la forme, fit rompre une partie des murs, & entra dans la place, ſans

que le Roi, qui étoit au nouveau Fez, s'en fût apperçu. Sur cet avis, ce Prince vola au ſecours de ſa capitale; les deux partis ſe battoient de rue en rue avec un égal acharnement; & il auroit même repris Fez, ſi le peuple, qui, ſelon ſon inconſtance ordinaire, ſe déclara pour le *Chérif*, n'eût forcé ſes troupes à ſe retirer. Ce Prince, n'ayant plus ni ſujets, ni ſoldats, aima mieux être à la diſcrétion du vainqueur, que d'abandonner ſa couronne, ſes femmes & ſes enfans. Le Roi de Maroc, cependant, prit poſſeſſion de la ville & du château de Fez; il épouſa en même-tems une fille du Roi, & envoya ce Prince & ſes enfans à Maroc & à Tarudant, où il les fit égorger. Telle fut la fin tragique de la maiſon de *Mérini*, elle éprouva l'ingratitude & la perfidie des *Chérifs*, qu'elle avoit elle-même élevés; après l'avoir dépouillée de ſes biens, de ſes Etats & de ſon exiſtence, ils ne tardèrent pas d'éprouver à leur tour les viciſſitudes de la fortune.

Après s'être emparé du Royaume de Fez, *Muley Mohamet* fit paſſer ſon frère, *Muley Achmet*, dans le déſert, avec une partie de ſa famille, pour n'avoir rien à craindre de ſon ambition. Le changement qu'il y eût dans le Gouvernement de Fez, cependant, répandit le trouble dans les provinces du Nord, qui obéiſſoient avec répugnance à un

Prince qui avoit dépouillé leur Souverain légitime. *Muley Mohamet* ſe détermina à envoyer des troupes dans les provinces, autant pour y faire reſpecter ſon autorité, que pour tenir les ſoldats occupés, & prévenir leur inconſtance. Il envoya ſes trois enfans, *Muley Haram*, *Muley Abdelcader* & *Muley Abdallah*, contre la ville de Trémeſſen, dont ils s'emparèrent ſans la moindre réſiſtance ; *Haram* s'avança même vers Oran, dont il ne put ſe rendre maître, & étant revenu à Fez, il y mourut de maladie.

Les Turcs d'Alger, ayant été informés de la reddition de Trémeſſen, vinrent avec une armée pour tâcher de la reprendre. Le Roi de Maroc envoya trois de ſes enfans avec divers détachemens pour la ſecourir ; mais le peu d'harmonie qu'il y avoit entre ces trois frères, qui, étant nés de différentes mères, n'avoient entr'eux aucune affection, & ſembloient agir pour des intérêts oppoſés, fut cauſe de la perte de cette place, & d'une bataille, où l'un d'eux fut tué, & un autre bleſſé.

Dans ce même-tems, *Salah Reïs*, Gouverneur d'Alger, qui avoit quelque réputation de bravoure, inſtruit par *Muley Buhaçon*, Prince de Goméra, de la conduite perfide que les *Chérifs* avoient tenue envers le Roi de Fez, offrit de

ſe joindre à lui pour détrôner ce Prince. *Buhaçon* accepta l'offre, & donna même aſſurance de mille piſtoles par jour pour la ſolde des troupes, avec promeſſe de lui abandonner tout l'or, l'argent & les pierreries qui ſe trouveroient chez le *Chérif*. En conſéquence de cet accord, *Salah Reïs* partit en 1553, avec de l'artillerie & quatre mille hommes, qui s'unirent, chemin faiſant, à une multitude de volontaires, dont le nombre groſſiſſoit en marchant. Le *Chérif*, occupé avec les Montagnards des environs de Maroc, ayant été prévenu de cette marche, alla au ſecours de Fez, & fit camper dans les environs toute la cavalerie qu'il put raſſembler. *Salah Reïs*, qui s'avançoit vers cette place, eut un engagement avec *Muley Abdallah*, fils du Roi de Maroc, qui commandoit l'arrière-garde de ſon armée; ce Prince perdit le bagage & les munitions, ce qui obligea le *Chérif* à hâter ſa marche pour entrer dans Fez. *Salah Reïs* étant venu, quelques jours après, camper près de cette ville, le Roi de Maroc ſe détermina d'en ſortir, parce qu'elle a le privilège de pouvoir ſe rendre quand l'ennemi n'en eſt éloigné que d'une demi-lieue.

Le Roi de Maroc, après avoir tenu Conſeil, marcha aux ennemis pour leur diſputer le paſſage du Sébou; il étoit dans la même poſi-

tion, à peu-près, où il s'étoit trouvé avec le Roi de Fez, avec cette différence, que *Salah Reïs* étoit plus habile Général, & qu'il avoit une artillerie plus formidable & mieux ſervie. *Salah Reïs*, s'étant diſpoſé à paſſer la rivière, fit tirer ſur l'armée du *Chérif*, pour l'empêcher d'agir dans le tems que ſa cavalerie paſſoit; chaque cavalier avoit un arquebuſier en croupe; & à meſure que les arquebuſiers arrivoient, ils ſe retranchoient derrière des paliſſades, qu'ils portoient avec eux, à l'abri de la cavalerie que les Maures ne purent jamais déloger de ſon poſte. Par cette habile manœuvre, *Salah Reïs* fit paſſer & camper tout de ſuite ſon armée, & demeura la nuit ſous les armes. Le lendemain matin, le *Chérif* fit ſes diſpoſitions pour la bataille, *Salah Reïs* en fit autant, &, malgré la ſupériorité des Maures, qui étoient plus de cinq contre un, par ſon habileté à profiter des avantages, & a ſuppléer à la force par la ruſe, *Salah Reïs* força *Muley Mohamet*, dont les troupes commençoient à lâcher le pied, de faire ſonner la retraite, & de ſe retirer au nouveau Fez. *Salah Reïs* & *Buhaçon* s'avancèrent alors ſur le vieux Fez, où un des fils du *Chérif* fit quelque réſiſtance; mais *Buhaçon* s'étant avancé avec cinq cents Turcs déterminés, fit rompre les portes, & entra dans la ville avec d'autant moins de diffi-

 culté,

culté, qu'à meſure qu'il entroit par une porte, *Muley Abdallah*, fils du *Chérif*, ſortoit par l'autre pour aller au nouveau Fez ſe joindre à ſon père. *Muley Mohamet*, voyant l'ennemi maître du vieux Fez, ne s'occupa que de ſa fuite; il fit avertir ſes femmes d'emporter ce qu'elles avoient de plus précieux, & de le ſuivre; mais ce Prince, preſſé de ſe mettre lui-même en ſûreté, ne les attendit pas, & pluſieurs d'entr'elles tombèrent au pouvoir du vainqueur. Ce Souverain, avant de ſortir, fit ouvrir ſon tréſor, qu'il permit de piller, pour en priver les ennemis, qui n'en eurent que la plus petite partie.

Après que *Salah Reïs* ſe fut rendu maître de Fez, il y eut quelqu'altercation au ſujet de l'élection du Roi: il conſentit enfin que *Muley Buhaçon* fût proclamé, ainſi qu'il en étoit d'accord avec lui, &, après avoir été payé ſur le pied de ſa convention, il retourna à Alger avec ſes troupes, chargées de butin. Comme *Salah Reïs* n'étoit pas content de *Buhaçon*, il fit ſavoir ſon départ au Roi de Maroc, & l'aſſura qu'il ne donneroit aucun ſecours à ſon ennemi, au cas qui voulût reprendre Fez. Ce Prince, qui étoit paſſé en diligence à Maroc, ſe défia de cette inſinuation, & écrivit même à *Muley Abdallah*, ſon fils, d'abandonner

Miquenès, qui, par ce moyen, tomba également au pouvoir du vainqueur.

*Muley Achmet*, qui avoit abandonné Tafilet par ordre de son frère, pour aller dans le désert, sachant qu'il avoit perdu la ville de Fez, profita de ce moment de foiblesse pour s'emparer de Tafilet, où il n'y avoit point de troupes. Il prévint *Muley Buhaçon* de ses dispositions, & lui demanda son assistance.

*Muley Mohamet* dissimula toutes ces démarches, jusqu'à ce qu'il fût bien assuré du retour de *Salah Reïs* à Alger avec ses troupes; il assembla alors deux armées à Maroc, & alla avec une du côté de Tafilet, & donna le commandement de l'autre à son fils, *Muley Abdallah*, pour aller prendre Fez. Celui-ci étant assez près de la ville, *Muley Buhaçon* envoya ses deux fils, *Nacer* & *Mohamet*, avec une armée pour le combattre; mais ces deux Princes, n'étant pas en bonne intelligence, ne concertèrent pas leurs opérations; le dernier, jaloux d'avoir seul l'honneur de la victoire, s'avança avec son corps, attaqua l'armée de *Muley Abdallah*, qui le défit entièrement, & l'obligea de se retirer. *Buhaçon*, irrité de cette défaite, rassembla ses troupes; & vint lui-même attaquer *Muley Abdallah*, le défit à son tour, & le força de retourner à Maroc. *Muley Mohamet*, qui tenoit

Tafilet bloqué, informé de la défaite de ſon fils, fit répandre une nouvelle toute contraire ; ce qui abattit ſi fort le courage de *Muley Achmet*, qu'il ne vit d'autre reſſource que de recourir à la clémence de ſon frère, & d'envoyer ſes enfans pour lui demander pardon. *Muley Mohamet* profita adroitement de cette ruſe pour s'emparer de Tafilet, il envoya ſon frère dans un hoſpice tout près de Maroc, & retint ſes deux fils auprès de lui, qu'il fit égorger peu de tems après.

Ce Prince ſe rendit de Tafilet à Fez, pour tâcher d'enlever cette place, & venger la défaite de ſon fils *Abdallah ; Muley Buhaçon* étant venu au-devant de lui pour lui livrer bataille, la victoire, de part & d'autre, fut diſputée avec la plus grande opiniâtreté ; mais *Muley Buhaçon* ayant été tué d'un coup de lance, ſes troupes lâchèrent le pied, & le Chérif reſta maître du champ de bataille, & rentra victorieux dans Fez. Ce Prince, outré contre les habitans, dont il avoit éprouvé la lâcheté & l'inconſtance, les traita avec la plus grande ſévérité ; il exigea que la ville lui payât la perte de ſon tréſor, & qu'elle l'indemnisât des dépenſes qu'il avoit faites pour ſa défenſe. Les habitans firent d'inutiles repréſentations ſur l'impoſſibilité où ils étoient de payer une forte impoſition, après les pertes auxquelles

ils avoient été exposés ; ils accordèrent, cependant, la valeur de trois millions de livres, pour se délivrer de cette persécution. Ce Prince fit ensuite des avanies aux particuliers riches, & en fit périr plusieurs pour s'emparer de leurs biens ; pour se soustraire à la haine des habitans, il alla faire sa résidence à Maroc, & laissa à Fez son fils *Abdallah*, en qualité de Vice-Roi.

*Muley Mohamet* étant à Maroc, y fit appeler & garder son frère ; il fit quelques dispositions, en 1556, pour soumettre les Brebes des Montagnes, qui, depuis quelque tems, marquoient de l'inquiétude, & laissa à Maroc son fils *Muley Abdulmomen*, & *Ali Ben Buker* en qualité de Lieutenant. Ce Prince passa le mont Atlas avec son armée ; cette campagne n'eut rien de remarquable que la mort de ce Souverain ; il fut tué par un Turc, qui n'étoit entré à son service que dans cette intention ; & comme il s'étoit élevé à l'Empire par une trahison, il mourut lui-même de la main d'un traître.

Après la mort de ce Prince, & en attendant l'arrivée de son fils, *Muley Abdallah*, qui étoit du côté de Fez ; *Ali Ben Buker*, Gouverneur de Maroc, craignant qu'on n'élût *Muley Achmet*, le fit périr dans la prison où il étoit gardé ; de sorte que ces deux *Chérifs*, qui avoient fait un usage

perfide de la religion & de la bonne foi, pour dépouiller leurs maîtres & leurs bienfaiteurs, de la souveraineté, après s'être détruits entr'eux, périrent l'un & l'autre, & presque toute leur postérité, d'une mort violente, qui fut le digne prix de leurs forfaits.

*Muley Abdallah*, ayant appris à Fez la mort de son père, laissa son gouvernement à son frère *Muley Abdulmomen*, & partit, en 1557, pour Maroc, où il fut reçu avec joie. Ayant assemblé les Chefs de l'armée & les principaux de la ville, il fut proclamé Souverain des Royaumes de Fez, Maroc & autres lieux qui étoient sous la domination du *Chérif*. Dans les premières années de son régne, ce Prince marqua des sentimens généreux, qui lui concilièrent l affection des peuples; mais il ne tarda pas à les tyranniser; voyant avec inquiétude l'attachement qu'ils avoient pour ses frères, auxquels il avoit donné des Gouvernemens, il se détermina à les faire appeler, dans l'intention de s'en débarrasser. *Muley Otman*, qui étoit à Tarudant, se rendit à la Cour, ainsi que deux de ses neveux, qui commandoient, l'un à Dara & l'autre à Miquenès; mais *Muley Abdulmomen*, son frère, qui étoit à Fez, s'excusa sur quelques affaires. *Muley Abdallah* fit couper la tête aux trois autres, &, pour colorer sa tyran-

nie, il les accuſa de manquer aux devoirs de leur charge, & de n'être pas exacts dans l'adminiſtration de la juſtice. Cette férocité rendit *Abdallah* odieux à ſes ſujets; il devint inſupportable à lui-même, & eut une maladie qui le mit aux portes du tombeau. Après s'être rétabli, *Muley Abdallah* fit encore appeler ſon frère *Abdulmomen*, pour conférer avec lui ſur une entrepriſe qu'il méditoit contre Mazagan; mais ce Prince, inſtruit par l'aventure d'*Otman* & de ſes neveux, répondit qu'il ſe rendroit à Maroc le plutôt qu'il pourroit; & ayant ramaſſé ſes effets, ſous prétexte de ce voyage, il prit, en 1559, la route de Trémeſſen, pour paſſer, de-là, à Alger. Ce Prince fut très-bien accueilli à Alger par *Haſſen*, fils de Barberouſſe, qui en étoit Dey; &, comme il ſe diſtingua par ſa bonne conduite & par ſa bravoure, *Haſſen* lui donna une de ſes filles, & lui confia le gouvernement de Trémeſſen.

*Muley Abdallah* apprit avec regret l'accueil que le Dey d'Alger avoit fait à ſon frère, par la crainte qu'il eut que cette union n'altérât la bonne harmonie avec cette Régence, dont il avoit éprouvé les forces; il ſe conſola cependant, ſe voyant débarraſſé de frères & de neveux, &, n'ayant plus de concurrens à craindre. Ce Prince donna à ſes enfans les principaux gouvernemens

de ſes Royaumes, & ſe détermina, en 1562, à faire le ſiège de Mazagan, qu'il méditoit depuis quelque tems; mais ſon entrepriſe n'eut aucun ſuccès, & il fut contraint de ſe retirer, après avoir perdu beaucoup de monde.

*Muley Abdulmomen* jouiſſoit tranquillement du gouvernement de Trémeſſen, lorſque le fils de *Muley Abdallah*, qui gouvernoit à Fez, réſolut de le faire périr; il ſe confia à un de ſes fidèles ſerviteurs, qui, ſous prétexte d'être brouillé avec lui, avoit quitté ſon ſervice pour aller à Trémeſſen. Ce Maure joua ſi bien ſon rôle, qu'*Abdulmomen* l'accueillit avec empreſſement, & qu'il fut bientôt dans ſa plus grande confiance; le moment étant enfin devenu favorable à ſon projet, un vendredi, le traître, ayant tout préparé pour ſon évaſion, tua ce Prince d'un trait d'arbalette, au moment de la prière, & eut le tems de monter à cheval pour retourner à Fèz, où ſon maître le récompenſa généreuſement. Ce traître reçut à ſon tour le prix de ſon crime; car les habitans de Maroc, qui étoient attachés à *Abdulmomen*, leur ancien Gouverneur, ayant accuſé *Muley Abdallah* d'avoir fait périr ce Prince; le Roi pour ſe juſtifier, fit venir de Fez le Maure coupable de cette trahiſon, & le fit traîner dans les rues, ſans vouloir l'entendre, pour ne pas

compromettre ſon fils, ou ſe compromettre lui-même.

La conduite de *Muley Abdallah* envers ſes frères & ſes neveux, indigna d'autant plus ſes ſujets, que ſa façon de vivre avoit déjà aliéné leur affection. Ce Prince, qui manquoit de courage, & ſe livroit à l'ivrognerie & à l'amour des plaiſirs, ſans reſpecter aucune bienſéance, ne laiſſoit pas d'avoir quelques bonnes qualités; il employoit ſes revenus à des objets utiles; il bâtit des palais & ajouta des collèges aux moſquées; il fit conſtruire, en 1572, le château du cap d'Aguer, ſur l'avis qu'il eut que le Roi *Don Sébaſtien* faiſoit un armement à Lisbonne pour s'emparer de nouveau de Sainte-Croix & de ſa rade. Malgré toutes les préventions des peuples, ce Prince, qui ne s'étoit débarraſſé de ſes frères que pour donner plus de liberté à ſon goût pour les plaiſirs, régna dix-ſept ans, ſans éprouver aucune révolution; il mourut en 1574, & laiſſa pour ſucceſſeur *Muley Mohamet*, ſon fils aîné.

*Muley Mohamet*, qui fut ſurnommé le Négre, parce qu'il étoit fils d'une Négreſſe, fut à peine monté ſur le trône, qu'imitant la politique féroce de ſon père, il fit périr deux de ſes frères & enfermer le troiſième, pour jouir plus tranquillement de la ſouveraineté. Cette cruauté l'ayant

rendu odieux à ſes ſujets, *Muley Abdelmelek*, ou *Molue*, un de ſes oncles, profita de cette diſpoſition pour les faire ſoulever, & le détrôna ſans aucune difficulté. *Muley Mohamet* ſe prévalut de l'intelligence qu'il y avoit alors entre les Maures & les Portugais, & ſe rendit à Lisbonne pour réclamer l'aſſiſtance de *Don Sébaſtien*, qui ſe diſpoſoit à paſſer en Afrique. *Muley Mohamet* ſervit dans l'armée de ce Souverain, & lui laiſſa même entrevoir que ſa préſence opéreroit une grande diverſion en faveur des Portugais. Cependant les projets de *Don Sébaſtien* n'eurent que de malheureux ſuccès; ce Prince fut défait & tué dans les plaines d'Alcaſſar; *Muley Mohamet*, qui étoit alors dans ſon armée, ſe noya en traverſant une rivière; & *Muley Abdelmelek*, qui avoit uſurpé la couronne de Fez, & qui étoit malade avant de livrer la bataille, mourut dans ſa litière au moment du combat; de vaſtes projets s'évanouirent ainſi dans un inſtant.

*Muley Achmet*, frère d'*Abdelmelek*, après avoir gagné la bataille, fut proclamé Roi de Fez par l'armée & par les Gouverneurs des provinces & des villes. Il exigea que ſes frères prétaſſent ſerment de fidélité à ſon fils, *Muley Chek*, pour lui aſſurer la ſucceſſion au trône. Ce Prince ſe diſpoſoit, en 1594, à étendre ſes conquêtes, lorſqu'on



Digitized by Google

apprit l'arrivée de *Muley Nacer*, qui avoit reſté long-tems en Eſpagne, & qui, comptant ſur un ſecours que *Philippe ſecond* lui avoit promis, chercha à ſoulever les peuples en ſa faveur. *Muley Achmet* envoya ſon fils avec un détachement contre cet uſurpateur, qui, après avoir été bleſſé dans le combat, fut forcé d'abandonner ſon camp & ſes bagages, & de renoncer à ſes projets.

*Muley Achmet*, aimé & reſpecté des peuples, eſt le ſeul Prince, deſcendant des Chérifs, dont le régne n'éprouva aucune révolution. Il mourut en 1603, & laiſſa ſes Etats déchirés par des factions, qui ajoutèrent de nouveaux regrets à la mort de ce Prince. On voit, dans l'hiſtoire d'Eſpagne, que Philippe ſecond entretint la bonne harmonie avec lui, & qu'il lui envoya même un Ambaſſadeur, par la médiation duquel on parvint au rachat des Seigneurs qui étoient reſtés eſclaves à la bataille d'Alcaſſar. Muley Achmet renvoya en même-tems à Don Philippe le corps du Roi Don Sébaſtien. Il ſemble, d'après d'autres écrivains Eſpagnols, que Philippe deux envoya des Peintres au Roi de Maroc, qui récompenſa généreuſement leurs travaux (1). On pourroit conclure de-

(1) Viage d'Eſpaña, de Don Ant. PONS, tom. 1, lett. 2.

là que la plupart des peintures qu'on voit dans les palais des Rois Maures, peuvent bien être des ouvrages des Chrétiens.

Après la mort de *Muley Achmet*, *Muley Sidan*, le plus jeune de ſes enfans, qui étoit auprès de ſon père, fut proclamé ſon ſucceſſeur; mais cette élection n'empêcha pas ſes trois frères de former des partis pour faire valoir leurs droits, & en moins de deux mois, les quatre frères furent alternativement maîtres de l'Empire. Dans les différentes actions que ces révolutions occaſionnèrent, la victoire ſe déclara toujours en faveur de *Muley Sidan*; ce Prince, après avoir ſoumis la ville de Salé, qui, par ſa ſituation, étoit dans le cas de faire pencher la balance dans toutes ces diſcuſſions, l'emporta enfin ſur ſes concurrens. *Muley Chek*, ſon aîné, eut recours au Roi d'Eſpagne, *Philippe trois*, pour avoir de lui quelques ſecours en argent, & il fit remettre à ce Souverain, en Novembre 1610, la ville de l'Arrache, qui étoit en ſon pouvoir, pour sûreté de ſon amitié & de la ſomme qu'il avoit reçue; mais cette négociation n'empêcha pas que *Muley Sidan* ne reſtât maître de l'Empire. Le repos de ce Souverain fut troublé par les Brebes ou habitans des montagnes voiſines de Maroc, qui l'obligèrent d'abandonner la capitale pour ſe délivrer de leurs incurſions. Ce

Prince trouva cependant le moyen de diviſer ces tribus, & les ayant ſoumiſes par ſes armes ou par ſes négociations, il paſſa tranquillement les dernières années de ſon régne; il mourut à Maroc en 1630, & laiſſa pour ſucceſſeurs des Princes peu faits pour gouverner. Il paroît qu'en 1622 ce Souverain reçut un Ambaſſadeur de Hollande, qui fut accompagné de Golius, Profeſſeur en langue arabe, diſciple d'Erpénius; *Muley Sidan* fut étonné du ſavoir de Golius, qui écrivoit l'Arabe avec la plus grande intelligence; mais il n'avoit pas la facilité de le parler (1).

*Muley Abdelmelek*, fils aîné de *Muley Sidan*, ſuccéda à ſon père; ce fut le premier Roi de Maroc qui, voyant la réunion de pluſieurs petits royaumes ſous ſa puiſſance, voulut prendre le titre d'Empereur. Ce Prince affecta d'abord un extérieur religieux; mais, ſe livrant enſuite à ſon caractère, il ſe rendit ſi odieux à ſes peuples par ſon ivrognerie, ſa cruauté, & tant d'autres vices, que les habitans de Fez appelèrent au trône *Mutey Achmet*, ſon frère. Celui-ci, ayant manifeſté les mêmes penchans, ne fut pas plus agréable à ſes ſujets, qui s'appercurent qu'ils n'avoient rien gagné en changeant de maître. Le mécontentement

(1) BAYLE, Dict., Hiſt. & Critiq. *Tom. III.*

des esprits donna lieu à de nouvelles divisions, *Muley El Valid* & *Muley Sémen* se mirent sur les rangs pour disputer l'Empire à leur frère ; mais ces Princes, n'inspirant pas assez de confiance pour avoir un puissant parti, furent contraints de rester tranquilles. Après quatre ans de régne, *Muley Abdelmelek* fut assassiné dans sa tente, en 1635, par un esclave mécontent, qui, le trouvant enseveli dans le vin, lui tira un coup de pistolet.

Après la mort de *Muley Abdelmelek*, *Muley El-Valid*, son frère, fut appelé à la succession ; il s'y attendoit d'autant moins, qu'il étoit détenu en prison par ordre de son frère, qui, pour punir la rebellion qu'il avoit suscitée, se proposoit de lui faire crever les yeux ; tels sont les jeux de la fortune. Ce Prince marqua pendant son régne tant de douceur & d'affabilité, qu'il mérita l'estime & l'affection des peuples, que la cruauté de ses prédécesseurs avoit indisposés. *El Valid* donna même des preuves de grandeur d'ame & de générosité, en pardonnant à des personnes d'Etat qui étoient retenues dans les prisons, & en augmentant la paie des troupes.

Le régne de ce Prince fut cependant troublé par une sédition, suscitée par son frère *Semen*, esprit inquiet & ambitieux, qui fut secondé par

un Alcaïde, que *Muley El Valid* avoit tiré de prison. Cette rebellion fut bientôt assoupie par la défaite des troupes de *Semen*, qui fut lui-même pris avec l'Alcaïde; celui-ci eut la tête tranchée pour le prix de son ingratitude, & *Muley Semen* fut étranglé; jugement rigoureux pour *Muley El Valid*, qui, dans les premiers instans de son régne, avoit annoncé tant de douceur & de clémence. Cette sévérité contribua peut-être à contenir les esprits; car le régne de ce Prince ne fut plus troublé par des séditions, & il mourut de mort naturelle en 1647, après douze ans de régne. Ce fut sous *Muley El Valid*, que M. Sanson, Ambassadeur de France, qui avoit éprouvé bien des dégoûts sous le régne de *Muley Abdelmelek*, parvint à traiter pour la rançon de plusieurs François, qui étoient en captivité dans les Etats de Maroc.

*Muley Achmet Chek*, le dernier des enfans de *Muley Sidan*, fut élu Empereur après la mort de *Muley El Valid* son frère; ce Prince, ennemi du travail, & adonné aux plaisirs, étoit toujours auprès de ses femmes; il négligeoit entièrement les affaires de l'Etat, & s'en remettoit à quelques Ministres avides, qui abusoient de leur crédit & de leur autorité. L'indolence & la molesse dans laquelle vivoit ce Souverain, & les vexations que les Gouverneurs exerçoient dans les pro-

vinces & dans les villes, firent murmurer les peuples, & excitèrent enfin un mécontentement général. Ceux qui habitoient les montagnes, plus inquiets & plus déterminés, ne consultant que leur férocité, profitèrent de la foiblesse où se trouvoit l'Empire; ils vinrent assiéger Maroc, & s'en rendirent les maîtres. Après avoir fait éprouver aux habitans toutes les calamités de la guerre, il firent périr *Muley Achmet*, & proclamèrent *Crom El-Hage*, un de leurs Chefs, qui, n'ayant par sa naissance aucun droit à la couronne, régna quelques années, sans mériter l'affection des peuples.

Ce Prince fit périr inhumainement tout ce qui restoit de *Chérifs* qui auroient pu troubler son régne, & vengea, par sa cruauté, le sang & les droits de la Maison de *Mérini*, que ces mêmes *Chérifs* avoient détruite, après l'avoir dépouillée de ses biens & de la souveraineté.

*Crom El Hage*, élevé au trône par une troupe de factieux, fut toujours considéré comme un usurpateur : n'ayant pas été proclamé par les peuples, son pouvoir, limité à la capitale, ne s'étendit jamais sur le reste de l'Empire. Son surnom d'*Hage*, qui fait supposer qu'il avoit été à la Mècque, étoit peut-être le seul titre auquel il devoit son élection, par la vénération qu'avoient

les Maures pour ceux d'entr'eux qui avoient fait ce voyage. Ce Souverain, couronné par les caprices de la fortune, n'ayant aucune idée d'administration, mépriſa les Maures, au point qu'il confia toute ſon autorité à un Juif, chargé du détail de ſes finances. Ce dernier, pour venger les humiliationsque ſa nation avoit ſouvent éprouvées, abuſa quelquefois de ſon crédit; il commandoit en maître, & rien ne ſe faiſoit que par ſa volonté. La conduite de *Crom El Hage*, & cette confiance déplacée, qui contrarioit les préjugés des Mahométans, le rendit l'opprobre de ſes ſujets, &, après avoir régné environ ſept ans, il eut une fin tragique.

Ce Prince étant devenu amoureux d'une fille de *Muley Labès*, dont il avoit fait périr le frere, il voulut en faire ſa femme, malgré l'averſion ſecrète qu'elle avoit pour lui; & cette Princeſſe, comme une autre Judith, le ſacrifia à la haine publique & à ſon reſſentiment. Ayant conſenti à le recevoir pour époux; le jour deſtiné à ſon bonheur, elle lui fit boire du vin préparé avec quelque ſoporifique, ſaiſit cette occaſion pour le poignarder, & vengea, par ce meurtre, le ſang de ſa maiſon, dont cet uſurpateur avoit ſouillé ſon trône. Cette Princeſſe, qui avoit, peut-être, de l'inclination pour *Muley Chek*, fils de l'uſurpateur,

lui donna avis de la mort de ſon père, & l'épouſa; ce qui diminue le mérite de ſa généroſité. Celui-ci ne jouit pas long-tems de la royauté, qu'il ne méritoit par aucun titre; il la perdit par une nouvelle révolution, qui a mis ſur le trône de Maroc la famille régnante, ainſi que nous allons le voir dans le chapitre ſuivant.

## CHAPITRE CINQUIEME.

*Hiſtoire des Chérifs de la Maiſon régnante à Maroc.*

QUAND on conſidère attentivement la ſituation préſente de l'Afrique, & tous les changemens que ſes bords ſeptentrionaux ont éprouvés pendant une ſuite de ſiècles, on eſt fondé à croire que la Providence l'avoit deſtinée, de tout tems, à être le théâtre des grandes révolutions. L'introduction du Mahométiſme ſemble enſuite avoir préparé le levain de celles qui ont ravagé l'Empire de Maroc.

Après que les Arabes eurent ſubjugué la côte ſeptentrionale de l'Afrique, on voit *Edris*, deſcendant de *Mahomet*, paſſer de Médine ſur ſes bords occidentaux, comme on court aux extré-

mités de la terre pour s'y dérober à la tyrannie & à la perſécution. Les Maures, qui habitoient les montagnes où il fixa ſon ſéjour, édifiés de ſes vertus, s'empreſsèrent d'embraſſer ſa religion, &, par reſpect pour ſa naiſſance, ils voulurent encore le reconnoître pour Souverain. Par un contraſte, qui tient au ſecret des événemens, *Edris*, Prince humain, juſte, ennemi du trouble & de la dévaſtation, devint le fondateur d'un Empire conſtamment agité, & les premiers pas d'un peuple ruſtique, inquiet & féroce, furent des hommages rendus à la vertu.

Le Mahométiſme, qui, par quelques rapports dans les uſages, devoit trouver dans les climats méridionaux un accès plus aſſuré, fit en Afrique de ſi rapides progrès, qu'il y fixa même invariablement ce caractère de deſpotiſme, qui fait la baſe de ſon inſtitution, & qui, prodiguant au Souverain une autorité ſans bornes, n'inſpire au ſujet que la crainte & l'abattement. Les Maures, plus ſuſceptibles d'enthouſiaſme que les autres peuples, parce qu'ils ſont moins inſtruits, & que la chaleur du climat exalte plus promptement leur imagination, virent bientôt germer ces différentes ſectes que l'orgueil & la ſuperſtition firent multiplier, & qui, tantôt ſous le voile d'une plus grande auſtérité, tantôt ſous des apparences d'in-

dulgence & de réforme, séduisirent les esprits, & volurent dominer à leur tour. La religion servit alors de prétexte à l'ambition des conquérans, & à l'inconstance de la multitude, toujours turbulente, ignorante & fanatique; c'est ainsi que la partie septentrionale de l'Afrique, en proie à la crédulité, à la tyrannie & à l'oppression, passa successivement à une foule d'usurpateurs, & changea à tout instant de maître.

L'Empire de Maroc, qui, sous le régne de Jacob Almonsor, avoit acquis dans le treizième siècle une étendue de puissance qu'on a peine à concevoir, perdit avec la même rapidité son pouvoir & son existence, parce que les passions qui dominent les chefs, & qui font varier les peuples, entraînent nécessairement la chûte des Empires; ils ne prospèrent qu'à l'ombre & sous la protection des loix; sous une constitution arbitraire, ils manquent toujours de base & d'appui.

Après avoir vu cet Empire bouleversé par une suite d'attentats, que l'ambition de quelques usurpateurs & l'inquiétude des peuples avoient fomentés, nous allons le voir sous la maison régnante reprendre une sorte de consistance par des moyens de dévastation & de férocité, plus propres encore à renverser les Empires qu'à les élever. Ces violentes secousses, cependant, n'ont point

ébranlé le trône du Maroc; ſes fondemens ſemblent, même, s'être raffermis à meſure qu'ils ont été cimentés du ſang de ſes peuples. Inſtrumens & victimes de la tyrannie, toujours diviſés par des préventions & des haines, les Maures ne ſauroient faire un pas utile vers la liberté; ſoumis à ce deſtin irrévocable, qui préſide à leur aveuglement, ils ne voient dans les volontés & dans les caprices d'un maître, toujours exigeant, que les décrets de la Divinité dont il eſt l'image & l'organe. Conſacrés par ces préjugés à l'oppreſſion & à l'eſclavage, ces peuples ne changeront jamais d'état, quel que ſoit le pouvoir du tems & l'exemple des révolutions que les lumières de la raiſon ont opérées ſur l'eſprit des hommes. La raiſon d'ailleurs, ne peut rien dans un Gouvernement arbitraire, & toujours abſolu, où la tyrannie & la violence oppoſent ſans ceſſe des barrières à ſes progrès; tout de même que les ronces, qui pullulent dans les déſerts, étouffent dans leur naiſſance les plantes bienfaiſantes qui ne croiſſent que par la culture & par le ſoin.

Lors de l'extinction des Chérifs, qui détrônèrent la maiſon de *Mérini*, & qui furent à leur tour les victimes de leur ambition & de leur perfidie, il y eut à Tafilet pluſieurs années de diſette, & ces contrées éprouvèrent toutes les rigueurs de la



Digitized by Google

famine. Des Maures de cette province, qui firent alors le voyage de la Mecque, en ramenèrent un Chérif appelé *Muley Ali*, descendant de *Mahomet*, né à la ville de *Yambo*, près de *Médine*, que le peuple accueillit avec le respect le plus empressé. Il paroît, selon la tradition des Maures, qu'avant l'arrivée de ce Chérif les palmiers ne portoient pas de fruit; par un rétablissement dans l'ordre des saisons, les récoltes furent si abondantes, que les gens du pays, simples & superstitieux, attribuèrent à la présence & à la religion du Chérif, un changement aussi miraculeux. Tous les Maures des Etats du Maroc, aussi découragés par les dévastations qui avoient affligé cet Empire, que préoccupés de cette heureuse révolution, crurent facilement que la Providence leur avoit envoyé Muley Ali pour mettre fin à leurs calamités; & ce Prince, à qui l'on donna par distinction le nom de *Muley Chérif*, fut proclamé Roi de Tafilet. Toutes les provinces de l'Empire le proclamèrent aussi, à la réserve de Maroc & ses environs, qui étoient encore au pouvoir de *Crom El Hage*.

Cet usurpateur ayant fait périr le dernier des enfans de *Muley Zidan*, il ne restoit plus de Prince des anciennes maisons qui avoient gouverné l'Empire; de sorte que, par les droits que lui

donnoient la naiſſance, la dévotion & le vœu des peuples, *Muley Chérif*, Roi de Tafilet, en étoit le légitime Souverain. Ce Prince, dont la Dynaſtie a reçu le ſurnom de *Filéli*, comme appartenant à Tafilet, eut une nombreuſe poſtérité ; car on lui compte quatre-vingt-quatre enfans mâles, & un plus grand nombre de filles. Ceux des enfans mâles qui ont été les plus connus, ſont *Muley Mohamet*, *Muley Quibir*, *Muley Haran*, *Muley Meheres*, *Muley Archid* & *Muley Iſmaël Sémein* ; le premier & les deux derniers ont régné ſucceſſivement ; ceux-ci, nés d'une Négreſſe, ont diſtingué leur régne par quelques actions militaires, mais bien plus encore par un tiſſu de tyrannies & de cruautés qui dégradent l'humanité.

La vénération que *Muley Chérif* avoit inſpirée aux peuples, fut le gage le plus sûr de leur fidélité, & il n'eut pas beſoin du ſecours des armes pour faire reſpecter ſon pouvoir ; ce Prince reſta même à Tafilet ſans ſe faire voir dans ſon Empire, & les provinces, épuiſées par les diviſions dont elles avoient été affligées ſous les régnes précédens, furent adminiſtrées, avec équité, par les Gouverneurs à qui ce Prince en avoit confié l'adminiſtration. On voit, cependant, que la plupart des Cheks des tribus répandues dans les montagnes, profitèrent inſenſiblement des trou-

bles qui divisèrent cet Empire, des avantages de leur position, de la disposition des peuples, de l'éloignement de la Cour, & de l'espèce d'indolence du Souverain, pour dominer dans leur département; & leur autorité seroit enfin devenue légitime & héréditaire dans leurs familles, si l'ambition & la politique barbare de *Muley Archid* n'en avoient arrêté les progrès. Muley Chérif régna quelques années sans éprouver l'inconstance des peuples, du bonheur desquels il fut toujours occupé. Sa mort causa bien des regrets, & Muley Mohamet, son fils aîné, qui annonçoit les mêmes vertus que son père, succéda à l'Empire, & fut unanimement proclamé.

*Muley Mohamet* régnoit paisiblement à Tafilet, à l'exemple de son père, lorsque *Muley Archid*, son frère, se révolta contre lui. Ce Prince, intelligent, ambitieux & féroce, connoissant la légèreté des Maures, leur inquiétude & leur inconstance, forma le projet de diviser l'Empire, & l'exposa aux mêmes révolutions dont il avoit été si long-tems déchiré. S'étant retiré du côté de Dara, il fut bientôt à la tête d'un parti considérable; Muley Mahomet, qui le suivit promptement avec un corps de cavalerie, se saisit de lui, le fit mettre dans une prison, & fit punir exemplairement les rebelles. *Muley Archid* s'étant

échappé, & ayant été repris, il fut enfermé avec plus de précaution; mais, par le secours d'un esclave nègre, destiné à le servir, qui avoit seul la liberté de le voir, il parvint à faire un trou à la tour où il étoit resserré, & dans une nuit il fut délivré de sa prison. Ce fidèle esclave qui, après avoir procuré la liberté à son maître, avoit tenu des chevaux prêts pour le faire évader, lui mettoit les éperons, lorsque Muley Archid, qui craignoit que ce nègre ne le fît découvrir, le coupa en deux d'un coup de sabre. Cette infâme noirceur, qui fut le prix des soins & de la fidélité d'un esclave, fut en même-têms le signal des nouvelles calamités dont cet Empire étoit menacé. Muley Archid gagna en diligence les montagnes de Chavoia, à l'est de Temsena, & alla, sans se faire connoître, offrir ses services à Sidi *Mahomet Ben Buker*, qui y vivoit en vénération de sainteté, & qui y commandoit en maître. *Archid*, dissimulant sa naissance & ses projets, le servit comme simple soldat, & mérita sa confiance par son zèle & sa fidélité. Des Maures de Tafilet ayant reconnu ce Prince dans un marché, les enfans de *Ben Buker* en prirent ombrage, & Muley Archid prit le parti de se retirer; il passa à Quiviane, dans les montagnes du Rif, où il offrit ses services à *Ali Soliman*, qui en étoit comme le Sou-

verain, & qui, voyant ſon intelligence, ne tarda pas de lui confier l'adminiſtration de ſes domaines. *Archid* ſe conduiſit avec tant d'adreſſe & de diſſimulation, que les peuples, & *Ali Soliman* lui-même, avoient en lui la plus grande confiance. Etant allé viſiter les Etats dépendans d'*Ali Soliman*, ſous prétexte d'y rétablir le bon ordre, *Archid* y leva des contributions; il entra dans quelques châteaux, dont il ſe rendit maître; fit périr les Gouverneurs, qu'il accuſa de malverſations, & diſtribua à ſes ſoldats les biens dont il s'empara.

Ce Prince alla enſuite dans un canton appelé la montagne du Juif, parce qu'un Juif y commandoit, & que les Brebes, qu'il avoit ſubordonnés à des loix, le reſpectoient comme leur Souverain; ayant répandu le trouble dans cette contrée, il fit périr le Juif, comme indigne de commander à des Mahométans, il s'empara de ſes richeſſes, & en récompenſa ſes troupes.

Après que Muley Archid eut gagné la confiance de ſes ſoldats, dont ſon caractère ambitieux, ſon courage & ſa générosité, avoient augmenté le nombre, il leur déclara qui il étoit, & ne diſſimula plus le plan qu'il avoit formé, de mettre le pays ſous une nouvelle domination, s'ils vouloient ſeconder ſes projets, & partager avec lui

ſa fortune & ſon ſort. Cette propoſition fut acceptée par tous les Chefs des Montagnards, qui, reſpectant ſa valeur & ſa généroſité, jurèrent de lui être fidèles, & le reconnurent pour maître.

Le Chek, *Ali Soliman*, inſtruit de la conduite perfide d'*Archid*, marcha pour le combattre avant que ſon parti ſe fût renforcé; celui-ci l'attendit avec confiance, & fit ſi adroitement répandre dans l'armée de *Soliman* le bruit de ſa libéralité, que les ſoldats de ce Chek l'abandonnèrent preſque tous, pour aller au ſervice de *Muley Archid*. *Soliman* lui-même fut livré à ce Prince, qui le ramena comme priſonnier à Quiviane pour s'emparer de ſes tréſors, menaçant de le faire périr, s'il ne les découvroit avec la plus grande exactitude. *Ali Soliman*, abandonné de ſes troupes, & ſe voyant au pouvoir d'un perfide & d'un furieux, n'héſita pas de découvrir tout l'or & l'argent qu'il avoit caché; mais *Muley Archid*, peu jaloux de ſa parole, le fit périr, & raffermit par-là ſon autorité: ayant enſuite appelé ſes ſoldats; *quelque précieux*, leur dit-il, *que ſoient ces métaux, un Prince qui les enfouit dans la terre ne mérite pas de régner; venez, mes amis, partageons ce que vos peines & votre affection pour moi vous ont mérité.* Il garda l'or, pour s'en ſervir dans l'occaſion, &

donna tout l'argent aux officiers pour en faire le partage entre les ſoldats.

Cette conduite étendit la renommée de ce Prince, & fut pour lui d'une grande recommandation auprès de toutes les tribus de Maures. Ce peuple, avide, pauvre, & avilli par l'oppreſſion, parut moins ſenſible à la perfidie d'un traître, qui avoit dépouillé & fait périr ſon bienfaiteur, qu'à quelques démonſtrations de généroſité qui provoquoient ſon avarice. *Muley Mohamet*, Roi de Tafilet, alarmé des diſpoſitions des peuples en faveur de ſon frère, ſe mit en état d'en arrêter les progrès, & marcha avec des troupes dans l'intention de le combattre; leurs armées s'étant rencontrées dans les montagnes, celle de *Mohamet* y fut miſe deux fois en déroute, & fut forcée de prendre la fuite. *Muley Archid* pourſuivit cette armée juſqu'à Tafilet, & mit le ſiége devant cette place, où *Muley Mohamet* s'étoit renfermé. Ce Prince, intimidé par le courage de ſon frère, & plus encore par ſa férocité, tomba malade, & mourut peu de jours après, en 1664.

Après la mort de *Muley Mohamet*, la ville de Tafilet ſe rendit à *Muley Archid*; tout l'Empire alors changea de face, & ce Prince ſe diſpoſa à en maintenir la ſouveraineté. Il paſſa avec ſon

armée dans la province du Rif, dont il s'empara ainſi que de la ville de Téza, où il paſſa l'hiver. Au printems de 1665, il marcha vers Fez, & s'en étant rendu maître par ſurpriſe, il fit venir le Gouverneur de cette place, & après l'avoir obligé, à force de tourmens, à lui déclarer où étoit ſon argent, il le fit mourir. Il voulut en uſer de même envers le Gouverneur du nouveau Fez, qui, connoiſſant la perfidie de ce Prince, aima mieux mourir dans les tourmens que de lui déclarer où il avoit ſes biens, en lui diſant fièrement, *qu'il deſiroit qu'ils puſſent ſervir à le détruire lui & toute ſa poſtérité.*

Tous les Cheks des environs, & les Gouverneurs des villes, qui avoient profité de la foibleſſe du Gouvernement pour s'ériger en petits Souverains, effrayés par les ſuccès rapides & féroces de Muley Archid, s'empreſsèrent de venir lui rendre hommage, & de lui offrir des préſens : l'Alcaïde Loueti, qui étoit du nombre, avoit une fille très-belle, que Muley Archid épouſa ; & le pouvoir qu'elle eut ſur ſon cœur, donna même à ſon père le droit de dominer ce Prince, & de faire modérer la ſévérité de ſes déciſions. Ce Souverain, deſirant aller ſoumettre la province d'Algarbe, qui s'étend ſur la côte occidentale, depuis l'embouchure du détroit juſqu'à la Mamore, fit

appeler, avant de partir, les plus riches marchands de Fez, & leur ordonna de faire conſtruire dans la ville Neuve une maiſon chacun pour y loger ſes ſoldats à ſon retour.

Ce Prince s'étant mis en marche avec quarante mille hommes, qu'il avoit déjà ſous ſes drapeaux, il ſe fit reconnoître des peuples qui habitent la partie orientale de la province qu'il alloit conquérir. L'Alcaïde Gailand, homme de courage, qui gouvernoit dans cette contrée, fit d'inutiles efforts pour s'oppoſer à ce conquérant; abandonné de ſes troupes, il fut contraint de s'enfermer à Arzille, d'où il ſe rendit, par mer, à Alger pour ſe dérober à la férocité de ce Prince.

La conquête de cette province, détermina la ville de Salé à envoyer ſa ſoumiſſion, & Muley Archid profita de l'entremiſe de cette ville pour faire paſſer des préſens aux Cheks des montagnes de Chavoya, dont il étoit connu, pour y ménager de nouvelles liaiſons; de ſorte qu'en deux campagnes, Muley Archid fut le maître de tout le nord de l'Empire. Ce Prince partit enſuite pour les montagnes de Chavoya; il ſoumit, chemin faiſant, les Cheks de différentes tribus, & s'empara de leurs richeſſes, qu'il partagea avec ſes ſoldats; il paſſa, de-là, ſur le territoire de *Ben Buker*, chez lequel il avoit ſervi, & qui

l'attendoit avec une armée de Montagnards dans l'intention de le combattre ; mais ce Chek, abandonné de ſes troupes, fut lui-même livré à Muley Archid, qui s'empara de ſes biens & le fit mettre à mort.

Après avoir anéanti ces petites principautés naiſſantes, Muley Archid paſſa l'hiver dans ces montagnes, où il renforça ſon armée d'une quantité de volontaires ; il ſe mit enſuite en chemin pour Maroc, en 1667, dans l'intention de détrôner *Crom El Hage*, qui, dans ce même-tems, avoit été poignardé par ſa femme, & avoit laiſſé ſon fils, Muley Chek, héritier de ſon uſurpation. Ce dernier, enivré de ſes plaiſirs, s'occupa peu du ſoin de réſiſter à Muley Archid, & ne ſongea à ſe mettre en défenſe, que lorſque ce conquérant étoit aux portes de la capitale ; il ſortit alors avec quelques troupes peu aguerries & portées de mauvaiſe volonté, qui, bien loin de défendre ſes droits, ſe firent un devoir de voler ſous les drapeaux de Muley Archid, & le reconnurent pour Souverain.

Muley Chek, abandonné de ſes troupes, voulut fuir dans les montagnes des environs de Maroc ; mais ayant été arrêté & conduit à Muley Archid, il le fit trainer dans la ville, attaché à la queue d'une mule, le quarantième jour de ſon régne. La



Digitized by Google

ville de Maroc ſe ſoumit à Muley Archid avec d'autant plus de joie, qu'elle étoit gouvernée, depuis quelque tems, par des uſurpateurs ſans nom, ſans naiſſance & ſans conſidération; elle demanda même de faire exhumer le corps de *Crom El Hage* de la ſépulture des Rois, ce qui fut exécuté. Ce corps, celui du Juif qui avoit commandé ſous ſon autorité, & toute ſa famille encore vivante, furent brûlés, pour inſpirer plus de terreur à cette nation, & lui apprendre à ne point s'entremettre dans la principale adminiſtration de l'Etat.

Dès que Muley Archid fut maître de Maroc, ce Souverain, que j'appellerai Empereur, puiſque ſes prédéceſſeurs en avoient pris le titre, reçut dans cette capitale la ſoumiſſion des tribus des environs, & alla enſuite dans la partie orientale du mont Atlas, frontière de Tafilet, pour en ſoumettre les habitans. Ces tribus, effrayées par la rapidité des armes de ce Chérif, s'empreſsèrent de lui rendre hommage; s'étant tranſporté de-là, vers Tarudant, les peuples vinrent également implorer ſa clémence, & l'aſſurer de leur fidélité. Après cette campagne, ce Prince, maître de toutes les provinces de l'Empire, retourna à Maroc, où il fit des préparatifs pour deux expéditions; l'une, qui devoit être ſous ſes ordres,

étoit contre Fez, & l'autre, commandée par ſon neveu, *Muley Achmet*, étoit deſtinée contre les Chabanets, qui habitoient divers valons du mont Atlas. On auroit de la peine aujourdhui à déſigner les ſucceſſeurs de cette tribu; il paroît par les anciennes relations que c'étoit la poſtérité de plus de quarante mille eſclaves de tout ſexe, qui, ſous le régne de *Jacob Almonſor*, & même avant lui, furent tranſportés d'Eſpagne en Afrique, qui bâtirent la grande enceinte des murs de Rabat, & furent employés à divers travaux. Pour récompenſer le travail & la conſtance de ces eſclaves, *Jacob Almonſor* voulut leur donner la liberté; mais les principaux de ſa Cour lui repréſentèrent le danger qu'il y avoit d'affranchir un ſi grand nombre d'étrangers, qui, ayant pénétré dans le pays, pouvoient facilement y revenir & en faire la conquête. *Jacob Almonſor* leur rendit alors la liberté, pour maintenir la parole qu'il leur avoit donnée, & leur offrit de choiſir tel terrein qu'ils voudroient pour y fixer leur ſéjour; ces affranchis choiſirent un quartier des montagnes de l'Atlas, que l'on fit abandonner par les Brebes; cette émigration ayant eu lieu dans la lune de *Chaban*, il paroît par les traditions du pays que c'eſt de-là qu'ils furent appelés *Chabanets*. Les premières

générations de ces eſclaves vécurent dans la religion chrétienne; mais elle s'anéantit inſenſiblement parmi eux, parce que le culte n'en étoit pas public, & que le plus grand nombre épousèrent des femmes Mahométanes, & embraſsèrent le mahométiſme. Cette Caſte conſerva long-tems quelque réputation de valeur; mais, confondue avec les tribus voiſines, elle a laiſſé effacer le nom & l'idée de ſon origine, qui ſeroient d'une foible recommandation auprès des Maures, plus jaloux qu'on ne penſe de l'ancienneté & de la pureté de leurs races.

*Muley Archid*, s'étant rendu à Fez le printems d'après avec quatre mille chevaux, il fit appeler, à ſon arrivée, les marchands auxquels il avoit ordonné de faire bâtir les maiſons deſtinées pour ſes ſoldats; comme ils avoient négligé d'exécuter cet ordre, ſe confiant à l'incertitude des événemens, & n'attendant pas ſitôt le retour de leur maître, ce Prince les fit attacher à des orangers, & commençoit à les mettre lui-même en pièces, à coups de ſabre, lorſque l'Alcaïde Louëti, ſon beau-père, vint s'intéreſſer pour eux, obtint leur grace, & engagea le Prince à ſe contenter d'une amende de trente quintaux d'argent (environ deux cents mille livres). Les veuves des marchands qui avoient été tués, ayant refuſé de con-

courir à la contribution, ce Prince les y obligea, en les faisant mettre à la torture, & présida lui-même à leurs tourmens (1); il vouloit même les faire jetter à la rivière, après avoir reçu leur argent, si l'Alcaïde Louëti n'eût fait révoquer un ordre aussi barbare. N'est-ce pas profaner le nom sacré de Souverain & de Roi, que de le donner à de pareils monstres?

Dans le tems que *Muley Archid* étoit allé à Fez, *Muley Achmet*, son neveu, alla soumettre les Chabanets, qui eurent d'abord quelqu'avantage; mais ce Prince les ayant combattus plusieurs fois avec le plus grand succès, il les força de rendre hommage à Muley Archid. Sur le premier avis que reçut ce Souverain de la résistance de ces Montagnards, il partit de Fez pour venir les combattre lui-même; & quoiqu'il apprit à son arrivée à Maroc qu'ils étoient vaincus, il ne laissa pas de les aller visiter; & pour marquer le cas qu'il faisoit de leur valeur, il leur offrit de recevoir & de bien traiter ceux d'entr'eux qui voudroient servir dans ses armées. Cette tribu, pleine d'hom-

(1) Ce Prince fit mettre les mamelles de ces femmes entre les bords & le dessus d'un coffre, & eut la cruauté de monter lui-même dessus, pour les forcer à donner l'argent qu'elles avoient.



Digitized by Google

mes courageux, vit arriver avec plaisir, Muley Archid, dont elle respectoit l'intrépidité ; les Chefs lui renouvellèrent l'hommage de leur soumission, & un détachement de six mille hommes voulut suivre ses drapeaux.

Fier de ses prospérités, ambitionnant déjà la conquête de l'Afrique, Muley Archid entra avec son armée dans la province de Héa, où les peuples, animés par les premiers efforts des Chabanets, avoient d'abord résolu de lui disputer le passage ; mais, découragés par la défaite & par la soumission de ces Montagnards, ils allèrent au-devant de lui avec de riches présens, & lui offrirent même leurs filles nubiles, comme des vassaux offrent à leur Seigneur les prémices de leurs moissons. Muley Archid accueillit favorablement cette députation ; &, sans abuser de son pouvoir, il renvoya ces filles à leurs pères avec des présens. Ce Prince passa ensuite du côté du cap d'Aguer, ou *Sainte Croix*, où les Peuples répandus dans les montagnes, se déterminèrent à prendre les armes ; ce Souverain, qui avoit alors environ soixante-quinze mille hommes sous ses ordres, tous gens de bonne volonté, armés de sabres, de massues & de flèches, irrité de la résistance de ces tribus, ne fit quartier à aucune, & s'empara de toutes leurs richesses. Cette sévérité répandit

tant de terreur dans le pays, que la ville de Ste Croix se rendit, avant même que ce Prince y fût arrivé.

L'ambition & le succès de ses armes, déterminèrent Muley Archid à marcher vers Illec, ville capitale de la principauté de Sus, où régnoit alors *Sidi Ali*, Marabout très-vénéré dans ces cantons, & il mit le siége devant cette place, qui ne pouvoit résister faute de provisions. *Sidi Ali*, pressé par les habitans, dont il craignoit l'inconstance, se vit dans la nécessité de se rendre; mais, voulant se dérober à la férocité du vainqueur, il sortit, de nuit, par une porte de son jardin avec toute sa famille, & se retira dans le Sudan, au nord du Sénégal, où il réclama l'asyle & la protection du Roi. Après le départ de *Sidi Ali*, les habitans d'Illec s'étant rendus à Muley Archid, ce Prince, avide de gloire, & jaloux de surmonter les obstacles, résolut de passer dans le Sudan, & fit les provisions nécessaires pour traverser les déserts qui séparent ces habitations; en arrivant sur les frontières du Sud avec sa cavalerie, harassée de fatigue, il trouva plus de cent mille Noirs en armes pour lui disputer le passage; ne voulant point courir les évènemens d'un combat dans un pays inculte, où il n'étoit assuré d'aucune retraite, il envoya quelques Alcaïdes vers



Digitized by Google

le Roi, pour le prévenir qu'il ne venoit pas pour lui faire la guerre, mais pour le prier de lui remettre le Prince de Sus. Le Roi de Sudan répondit, *que ce Prince étant venu lui demander protection & asyle, il ne pouvoit le remettre sans violer les loix de l'hospitalité, ce qu'il ne feroit pas; qu'ayant déjà perdu ses Etats, il étoit bien juste de lui conserver la vie; & qu'il le prioit de déclarer lui-même, s'il étoit venu comme ami ou comme ennemi.* Muley Archid, gêné par les circonstances de sa position, dissimula sa colère; &, après avoir assuré qu'il étoit venu comme ami, il reprit la route de ses Etats; ce Prince engagea beaucoup de Noirs à le suivre; il les traita avec générosité, & leur confia la garde du palais.

Muley Archid, ayant étendu son Empire depuis les bords du détroit jusqu'au cap de Nun, étoit le Souverain le plus puissant de l'Afrique; &, comme il vouloit aussi en être le plus riche, il donna tous ses soins à ramasser un grand trésor. Il envoya des détachemens dans toutes les provinces pour y lever des contributions extraordinaires, avec ordre de tout ravager au moindre refus. Sur la résistance que fit une Cafile, composée de plusieurs tribus, ce Prince y envoya un détachement, avec ordre de lui apporter les têtes de ces rebelles; l'avis de cette expédition ayant

déterminé le plus grand nombre à fuir dans les montagnes, il ne reſta que les vieillards, les femmes & les enfans, qui furent les triſtes victimes de ce décret rigoureux; & leurs têtes, envoyées à Fez, & expoſées ſur les murs de la ville, répandirent la terreur dans tout l'Empire. Pour déguiſer cependant cette barbarie ſous une ombre d'équité, comme on le pratique à Maroc & dans les Gouvernemens arbitraires, où l'on colore du nom de juſtice les volontés & les caprices du Deſpote, ce Souverain ordonna que ceux qui pilloient les voyageurs & qui donnoient aſyle aux voleurs, fuſſent recherchés, & leurs familles détruites; voulant que chaque province & chaque douhar fuſſent reſponſables du mal qui ſurviendroit ſur leur territoire, pour les obliger par-là à ſe ſurveiller. Cette ordonnance, qui détourna les impreſſions que la férocité du Souverain avoit répandues ſur les peuples, eut cela d'utile, qu'elle rétablit la ſûreté ſur les chemins, & les gens de la campagne eurent la facilité d'aller & de venir dans les marchés, pour y échanger leurs productions. Cette loi favoriſoit les pauvres, & c'étoit le plus grand nombre; mais elle ſervit de prétexte à l'avidité de ce Prince, qui, plein du deſir d'accumuler, employa tous les moyens que ſon avarice put lui ſuggérer.



Digitized by Google

pour dépouiller de leurs biens les riches & les Grands, & leur ôter par-là, l'envie & les moyens de se soulever. Cette politique, si propre à anéantir les nations, paroît être devenue système d'Etat à Maroc, & la dévastation de cet Empire en démontre les tristes effets.

Ce Souverain, n'étant plus occupé de projets de conquêtes, fit construire quelques châteaux dans les provinces de son Empire, pour faire respecter sa puissance & prévenir l'inconstance des peuples; & le petit fort carré & isolé, que l'on voit à Rabat, a été fait dans ces circonstances. Ce Prince commençoit à se livrer au repos, quand les enfans de *Mahomet*, son frère, Roi de Tafilet, qui avoient fui dans les montagnes, y formèrent une conspiration, autant pour venger la mort de leur père, que dans l'espoir de succéder eux-mêmes à la souveraineté. Ces jeunes Princes, s'étant conciliés avec le Gouverneur du vieux Fez, qui avoit eu la confiance de leur père, informèrent cet Alcaïde par une lettre, qu'ils confièrent à un renégat, du lieu où il devoit les venir joindre, & lui recommandèrent de faire périr le porteur, pour n'être point découverts. Le renégat, qui se douta de quelque complot, au lieu de rendre la lettre à l'Alcaïde, alla la présenter à l'Empereur, qui récompensa gé-

nereuſement ſa fidélité. Ce Prince ſe rendit promptement, au lieu indiqué, pour y ſurprendre ſes neveux, qui, prévenus de la trahiſon, prirent la fuite, & ſe ſauvèrent à travers les coups de fuſils; mais ayant été malheureuſement arrêtés & conduits à Muley Archid, il les envoya priſonniers au château de Teza, où, donna ordre de les faire mourir.

Au commencement de 1672, Muley Archid ſe trouvant dans la province du Rif pour s'y amuſer à la chaſſe, fut informé que ſon neveu *Muley Méhéres*, qu'il avoit laiſſé Vice-Roi à Maroc, profitant de ſon éloignement, avoit pris les armes contre lui. Ce jeune Prince s'étant confié à l'Alcaïde Abd-Elhaſis Araze, que l'Empereur avoit chargé d'obſerver ſa conduite, fut trahi par cet Officier, qui, pour le mieux tromper, promit de ſeconder ſes projets. Muley Méhéres lui propoſa d'aller s'emparer de Saffi pour y faire porter ſes richeſſes, & ſe précautionner contre les événemens en cas de mauvais ſuccès. Abd-Elhaſis acquieſça à tout ce que deſira le prince, il partit même un inſtant plutôt, ſous prétexte de faire réuſſir ſes deſſeins, & prit les plus juſtes meſures pour les faire échouer; &, après avoir averti les Gouverneurs de Saffi & des places voiſines d'être ſur leurs gardes, il ſe rendit en dili-

gence auprès de l'Empereur pour l'avertir de ce qui ſe paſſoit. Muley Méhéres, qui n'avoit aucun ſoupçon de cette trahiſon, partit de nuit pour Saffi, où il crut que l'Alcaïde Abd-Elhaſis l'attendoit. Cette place ayant refuſé conſtamment de lui ouvrir les portes, ce Prince, qui ſe vit trahi, prit le chemin de Mazagan pour y demander aſyle aux Portugais; & ayant été informé que le Gouverneur d'Azamore étoit en armes pour lui en défendre l'entrée, il prit la route de Salé, pour tâcher de ſe ſauver en diligence à la Mamore, qui étoit au pouvoir de l'Eſpagne. Ce Chérif, voyant qu'on l'avoit reconnu au paſſage de la rivière de Salé, prit le chemin de Fez, pour ne donner aucun ſoupçon; mais ayant été ſuivi par des Cavaliers de l'Alcaïde de Salé, qui avoient ordre de ne pas le perdre de vue, il ne fut pas en ſon pouvoir de s'échapper, d'autant plus qu'il rencontra, à trois quarts de lieue de la rivière, & au débouché de la forêt, l'armée de l'Empereur qui revenoit du Rif, & qui alloit en diligence du côté de Saffi; Muley Méhéres alors fut arrêté, & remit ſes armes.

L'Empereur, ayant ſon neveu en ſon pouvoir, ſe rendit incontinent à Maroc, pour prévenir les troubles que l'avanture de ce Prince, qui y étoit fort aimé, pouvoit y répandre; mais cette place

n'ayant marqué aucune inconſtance, Muley Archid, pour récompenſer leur fidélité, confirma les Officiers dans les places que Muley Méhéres leur avoit confiées. Ce Souverain ayant enſuite fait appeler ſon neveu, il lui fit quelques reproches ſur ſon infidélité, qu'il attribua à ſa jeuneſſe & à ſon peu de réflexion; il lui ordonna en même-tems de ſe rendre à Tafilet, où il étudieroit l'Alcoran, & ſe perfectionneroit dans la connoiſſance de ſes devoirs, ainſi que dans l'étude des moyens de faire réuſſir ſes entrepriſes.

Comme on approchoit de la fête des ſacrifices; pour la célébrer avec plus de magnificence, Muley Archid y fit inviter les Gouverneurs des provinces & des villes, ſelon la coutume de cette Cour. L'Empereur ayant fait à cette occaſion un excès de vin avec quelques amis de confiance, ce qui étoit fort ordinaire chez lui, eut envie de monter à cheval pour s'amuſer à la façon des Maures; après avoir fait caracoler ſon cheval dans les allées du jardin, il le pouſſa avec trop d'ardeur ſans doute, & ce Prince fut porté ſur une allée d'orangers, où il ſe caſſa la tête, & mourut trois jours après, à la quarante-unième année de ſon âge, le 27 Mars 1672.

De tous les Souverains qui ont régné à Maroc, Muley Archid eſt le premier qui ait montré un

caractère véritablement féroce ; ſon règne fut court ; mais il fut diſtingué par une ſuite de cruautés, dont on doit laiſſer perdre le ſouvenir. Ce Prince en avoit contracté l'habitude & s'en feſoit même un amuſement : un de ſes Alcaïdes, qui revenoit d'un voyage, voulant lui vanter la sûreté qui régnoit ſur les chemins de ſon Empire, lui dit avoir rencontré un ſac de noix que perſonne n'avoit ramaſſé ; *& comment ſais-tu que ce ſont des noix*, lui dit l'Empereur ? *Je l'ai touché avec le pied*, repliqua l'Alcaïde. *Eh bien, qu'on lui coupe le pied*, répartit le Prince, *pour punir ſa curioſité !* Je me borne à ce trait, pour ne pas outrager l'humanité, en retraçant ici les fureurs & les extravagances d'un monſtre. On ne doit fidèlement à l'hiſtoire que le détail des événemens qui peignent le ſort des nations, & qui peuvent influer ſur les mœurs des hommes.

Après la mort de Muley Archid, *Muley Haran*, ſon frère, prit le chemin de Fez, en diligence, pour tâcher de s'emparer du tréſor, comme un moyen aſſuré pour avoir l'Empire & des ſoldats pour le défendre ; mais *Muley Iſmaël*, qui étoit à Téza, & qui reçut cette nouvelle par un Dromadaire (1), y arriva plutôt, & étoit même

(1) Un Dromadaire fait ſoixante lieues dans un jour ;

proclamé Souverain, avant l'arrivée de son frère. Ce dernier, ne pouvant donc entrer à Fez, passa à Tafilet, pour y servir de conseil à son neveu, *Muley Achmet*, & l'aider à s'emparer de la partie de Maroc, où il étoit desiré. *Muley Haran* ayant formé un parti dans Tafilet, y fut reconnu Roi, & ce fut la première époque de la division de l'Empire, après que Muley Archid l'eut réuni par un mêlange monstrueux de valeur, de prudence & de férocité.

*Muley Ismaël*, qui réuniſſoit les mêmes qualités, & plus de vices encore que Muley Archid, son frère, fut publiquement reconnu Empereur dans la ville de Fez. L'Alcaïde Carra, Gouverneur de celle de Maroc, particulièrement dévoué à *Muley Achmet*, fit fermer les portes du palais dont il étoit le maître, & fit proclamer ce dernier, Roi de Maroc, par les troupes qui étoient sous ses ordres; il en donna avis à ce Prince, & le pressa de venir pour raffermir son élection par sa présence. *Muley Achmet* partit tout de suite pour Maroc, où il reçut l'accueil le plus favorable, autant par rapport à lui, que parce qu'il avoit

---

son mouvement est si prompt, qu'on est obligé de se faire assujettir dessus avec des sangles, & de mettre un mouchoir devant la bouche pour détourner les impressions du vent.

épouſé une fille de *Muley Labes*, qui étoit née dans cette Capitale, & qui, par-là, avoit un droit plus légitime ſur l'affection des habitans.

*Muley Iſmaël* informé de ce qui ſe paſſoit à Maroc, s'y rendit avec ſon armée, au printems de 1673, avant que ſon neveu eût le tems de s'y fortifier : après qu'il eut paſſé la rivière des Noirs, ce Prince fit poſer ſon camp auprès de la montagne verte, à l'eſt de la province de Duquella, où il apprit que ſon neveu étoit campé à une lieue de la Capitale. Sur cet avis, Muley Iſmaël leva ſon camp, & alla ſe poſter à peu de diſtance de ſon neveu, dans une vaſte plaine, où il fit auſſi-tôt ſes diſpoſitions de bataille. Les deux armées ne tardèrent pas d'en venir aux mains; elles eurent d'abord des avantages réciproques; mais la victoire ſe décida en faveur de *Muley Iſmaël*, qui avoit de meilleures troupes; les habitans de Maroc, peu familiariſés avec la poudre, s'étoient rapprochés de leurs remparts pour attendre l'évenement du combat; d'ailleurs la pouſſière qui s'étoit élevée dans la plaine, avoit cauſé une ſi grande confuſion que pluſieurs ſoldats périrent dans les canaux creuſés dans la terre, qu'ils n'appercevoient pas. *Muley Achmet* marqua beaucoup de courage dans cette action, il vouloit même défier ſon oncle en combat ſingulier;

mais une balle, qui lui traverſa la cuiſſe, l'ayant expoſé à être pris, il entra un inſtant au palais avec ſon frère *Muley Talbe*, &, après s'être fait panſer, ils reſſortirent pour gagner la montagne, avant que le combat fût fini.

Après que Muley Iſmaël fut aſſuré de la victoire, il entra dans le château, où il croyoit ſon neveu renfermé; mais le Gouverneur Carra lui ayant dit qu'il étoit reſſorti, ce Prince, d'un coup de ſabre, lui fit ſauter la tête. Des Cavaliers, qu'il fit courir après lui, ſe ſaiſirent de *Muley Achmet*, par la trahiſon du fils d'un Chek qui lui avoit donné aſyle. Mais le pére, honteux de cette perfidie, pourſuivit les Cavaliers avec un détachemēnt, & leur enleva ce jeune Prince, qui ſe ſauva tout de ſuite à Tafilet. On voit, avec vénération, que dans ces climats, conſacrés à l'eſclavage, ces montagnes, quoique peuplées de nations incultes & féroces, ſervent de barrière à l'indépendance, & d'aſyle à la fidélité.

*Muley Iſmaël* reſta quelque tems à Maroc pour recevoir l'hommage des provinces & des tribus voiſines, & ſe diſpoſa à repaſſer dans le nord de ſon Empire. Comme ce Prince ne traitoit pas les troupes avec la même généroſité que Muley Archid, elles marquèrent d'abord quelque mécontentement. La Ville de Fez, prévenue des diſpo-

ſitions ſecrètes des ſoldats, forma des projets de conſpiration; elle députa même à Tafilet vers *Muley Achmet*, pour le prier de venir ſe mettre à leur tête. La Ville de Téza ſe ſoumit à ce Prince, & les troupes, qui avoient partagé les travaux de *Muley Iſmaël*, ſe retiroient en plein jour & abandonnoient ſes étendarts; enfin, à meſure que *Muley Achmet* approchoit, toutes les provinces s'empreſſoient de le recevoir. L'Alcaïde *Gailand*, qui s'étoit évadé d'Arzille ſous Muley Archid, informé des changemens ſurvenus dans l'Empire, ſollicita & obtint quelques ſecours des Algériens pour rentrer dans ſes biens & dans ſon Gouvernement, où il fut bientôt à la tête d'une armée. Les Villes de Fez, partagées par une diverſité d'intérêts, étoient preſque les ſeules qui s'entrebattoient journellement, l'ancienne pour *Muley Achmet*, & la nouvelle pour *Muley Iſmaël*; mais comme celle-ci avoit un meilleur Général, elle feſoit pencher la balance parmi les tribus des environs. Pour prévenir les inconvéniens qui devoient réſulter de la défection des provinces, *Muley Iſmaël*, qui s'étoit préſenté devant Téza, prit le parti d'en abandonner le ſiège, pour aller avec douze mille hommes, qui feſoient toutes ſes forces, combattre l'Alcaïde *Gailand*, qui tenoit la campagne du côté d'Alcaſſar. Ce Prince

attaqua ce brave Général avec tant d'intrépidité, qu'il força ſes troupes à fuir ; *Gailand*, malgré la déroute de ſon armée, ſe bâtit en déſeſpéré ; il eut quatre chevaux tués ſous lui, & ayant reçu une balle dans le corps, il ſuccomba enfin ſous le nombre, & ſa tête, miſe au bout d'une lance, fut le plus précieux trophée de la victoire. La défaite de ce Général intimida les révoltés ; ils prirent le parti de ſe ſoumettre, voyant que la fortune ſe déclaroit pour *Muley Iſmaël*. Ce Prince pardonna à la Ville d'Alcaſſar, &, après avoir pacifié la Province d'Algarb, il ſe rapprocha de l'ancien Fez, & employa les promeſſes, les menaces, & tous les moyens que ſa politique lui ſuggéra pour ramener les habitans : ceux-ci, fort embarraſſés ſur le parti qu'ils devoient prendre, s'aſſemblèrent dans la moſquée, où, par le conſeil & les bons offices de *Sidi Abdelcader Feſſi*, qui étoit en vénération, & qui paſſoit parmi eux pour avoir connoiſſance de l'avenir, ils implorèrent la clémence de *Muley Iſmaël*. Comme les habitans de Fez n'avoient aucune confiance à la foi de ce Prince, ni aux promeſſes qu'il pouvoit faire, on exigea qu'il les aſſureroit par ſerment ſur le corps de ſon frère, qui avoit été tranſporté de Maroc à Fez pour y être enterré. Muley Iſmaël ayant conſenti a ce qu'exigeoient les gens

de Fez, les députés se rendirent à son palais, &, s'étant prosternés à terre, ils le supplièrent d'oublier entièrement le passé; le Roi les fit relever, les embrassa tous, & après avoir écouté *Sidi Abdelcader Fessi*, il le prit par la main, & alla avec lui sur le tombeau de son frère, & jura solemnellement la paix, telle que les députés la demandèrent. La Ville, pleine de satisfaction, vint de nouveau se jetter aux pieds du Roi, pour le remercier, & chacun retourna content chez soi. Muley Ismaël profita de cet instant de sécurité pour faire passer adroitement, & sans bruit, des soldats dans les maisons de Fez, & s'emparer des armes des habitans; cela se fit avec tant de secret & de dextérité, qu'aucun particulier ne pouvoit même se douter de ce qu'on avoit fait chez son voisin. Ce Prince resta encore deux mois à Fez, où il fit distribuer de l'argent aux troupes, & il se concilia par-là leur affection.

Dans le commencement de 1674, Muley Ismaël alla à la rencontre de son neveu Muley Achmet, qui étoit campé à peu de distance de Fez; les armées étant en présence, elles s'observèrent pendant quelque tems, parce que les pluies ne permettoient pas d'agir, & que chaque parti étoit occupé de l'espoir de profiter de quelque ruse. Cette idée favorisa Muley Ismaël, qui vit passer

dans ſon armée une partie des troupes de ſon neveu, que ſa mauvaiſe fortune avoit découragées ; ce Prince ſe retira enfin lui-même, & paſſa dans la province de Dara, pour attendre l'occaſion de reprendre les armes.

Muley Iſmaël, étant revenu à Fez, donna quelques gratifications à ſes troupes, & marcha vers les provinces du ſud pour y rétablir la tranquillité, & ſecourir la Ville de Maroc qui étoit preſque aſſiégée par les montagnards ; ceux-ci, prévenus de la marche du Roi, gagnèrent la montagne, & ce Prince continua ſon chemin juſqu'à Maroc, où il fut reçu avec des démonſtrations de joie. Après avoir pris quelque repos, Muley Iſmaël alla dans la province de Héa, où il exigea de fortes contributions ; il revint enſuite du côté du mont Atlas, contre les Chabanets, dont il fit périr un grand nombre dans les tourmens. Ce Prince ſe porta, de-là, dans la province de Chavoia, où les peuples s'obſtinoient à refuſer le tribut ; ces montagnards, retranchés dans des vallons, où ils avoient abattu des arbres, rendirent les efforts de Muley Iſmaël inutiles ; mais un de ſes généraux ayant fait le tour de la montagne avec quatre mille chevaux pour mettre les rebelles entre deux feux ; ceux-ci, ſe voyant entourés, prirent la fuite, & abandonnèrent leurs

femmes & leurs enfans, qui furent mis en pièces, & le butin, qui fut conſidérable, fut diſtribué aux ſoldats. Après cette expédition, qui, par ſes circonſtances, rappelloit le ſouvenir de celles de Muley Archid, Muley Iſmaël arriva à Fez, où il exigea des habitans une contribution de cinquante quintaux d'argent, qu'il réduiſit, par grace, à trente-trois, ce qui fait deux cents mille livres. On voit dans Saluſte que l'uſage de payer les contributions en Afrique par un poids déterminé d'argent, eſt très-ancien. Lorſque *Jugurtha*, Roi de *Numidie*, réclama la clémence de Rome, *Metellus*, qui commandoit en Afrique, exigea qu'il livreroit proviſoirement aux Romains deux cents mille livres peſant d'argent. Le quintal d'argent à Maroc eſt devenu un numéraire de convention, qui eſt fixé à mille ducats, valant ſix mille ſix cents livres, quoiqu'un quintal d'argent monnoyé vaille plus de dix mille livres.

Il arriva, en 1675, un Ambaſſadeur d'Angleterre, à la Cour de Muley Iſmaël, qui venoit demander la paix, & qui avoit joint à ſes préſens quelques eſclaves Maures. Le Roi lui fit dire, ſelon l'uſage & les expreſſions de cette Cour, *qu'il feroit ſon plaiſir, & qu'il retourneroit content & ſatisfait*; au moment qu'il fut queſtion de conclure, un Marabout, couvert de haillons,

faisant profession de sainteté, s'approcha du Roi, & lui dit *que la nuit dernière le Prophete lui avoit paru, & lui avoit ordonné de lui dire, qu'il l'aideroit à vaincre ses ennemis, s'il vouloit se départir de faire la paix avec les Anglois.* Le Roi, affectant de respecter ces rêveries, baisa la tête sale de ce Maure, & s'excusa auprès de l'Ambassadeur, sur ce qu'il ne pouvoit pas faire la paix avec lui pour ne pas encourir la disgrace du Prophete. Cette anecdote peint au mieux la conduite & l'instabilité de cette Cour, où le Despote a toujours quelque prétexte spécieux pour colorer sa volonté, & s'excuser sur ce qu'il se doit à lui-même, ou sur ce qu'il peut avoir solemnellement promis.

On vit renaître, dans la même année, un germe de révolution dans la partie du sud de cet Empire; *Muley Achmet*, pour qui les peuples avoient une certaine prédilection, eut un moment l'espoir de monter sur le trône, ayant été appelé par les Maures de Tarudant, & par quelques tribus de Montagnards, qui lui jurèrent obéissance & lui offrirent de servir sous ses drapeaux. Ce Prince, se confiant à ce retour de prospérité, expédia un courier à la Princesse son épouse, qui étoit à Maroc, pour l'en informer, & l'engager à lui ménager un parti dans la Capitale; cette Princesse, par ses bonnes façons auprès des femmes

qui vinrent lui faire visite, disposa si bien les esprits en faveur de son époux, qu'on promit de le recevoir dans la ville & de le proclamer Souverain. Muley Achmet, prévenu de ces dispositions, se présenta devant Maroc; tous les grands étoient pour lui, & le peuple, épuisé par les vexations que le Gouverneur leur faisoit éprouver, le desiroit encore plus. Pour prévenir le trouble qui pouvoit résulter d'une proclamation publique, on fit crier de nuit la prière sur les tours des mosquées, en priant pour la conservation de Muley Achmet; ce vœu authentique, qui faisoit supposer que ce Prince étoit dans la Ville, prévint toute occasion d'émeute; Muley Achmet s'y introduisit en effet, suivi de beaucoup de monde, & l'Alcaïde qui y commandoit pour Muley Ismaël, fut contraint de se retirer.

Muley Ismaël étoit en chemin pour Salé, lorsqu'il fut informé de l'entrée de Muley Achmet à Maroc; il envoya son Général, Messaout Gerari, avec quatre mille chevaux & cinq cents hommes d'infanterie, qu'il avoit choisis à Salé, avec menace de détruire leurs familles, s'ils manquoient à leur devoir, & il attendit de Fez le reste de son armée. Messaout Gerari passa la rivière de Noirs sans beaucoup de résistance. Muley Achmet, qui n'avoit mis que peu de troupes pour s'opposer à

ce paſſage, s'étant mis en embuſcade avec le reſte, ſortit ſi à propos, à meſure que Meſſaout pourſuivoit ſon avant-garde, qu'il défit entièrement ce Général, & l'obligea de repaſſer la rivière en déſordre; Muley Achmet reçut très-bien les vaincus, & en attira pluſieurs à ſon ſervice.

Le Roi, prévenu de la défaite de ſon Général, ſe mit en marche pour venir lui-même attaquer ſon neveu; celui-ci fut détourné d'aller à ſa rencontre, par la trahiſon d'un de ſes Généraux qui l'engagea à revenir à Maroc, & à ne pas s'expoſer aux événemens d'un combat contre une armée qui ſe détruiroit d'elle-même. L'armée de Muley Iſmaël en effet eut beaucoup à ſouffrir faute de ſubſiſtances, parce que les guerres civiles avoient dévaſté les provinces, & les avoient rendues preſque déſertes; ce Prince n'approcha que lentement de Maroc, ayant été informé par le Général qui étoit dans ſes intérêts, que l'armée de ſon neveu étoit plus forte que la ſienne.

L'incertitude où ſe trouvoit Muley Iſmaël ne fut pas le ſeul embarras qu'il éprouva dans cette campagne; le parallèle que les troupes faiſoient entre ſon neveu & lui, fit naître tant de préventions dans ſon camp, qu'il s'y trama une conſpiration à laquelle ce Prince échappa miraculeuſement. Les principaux Alcaïdes, ſecrètement



Digitized by Google

diſpoſés en faveur de Muley Achmet, formèrent le complot d'aſſaſſiner le Roi; il reçut même un coup de fuſil, d'un des conjurés, qui le bleſſa légèrement au bras; ce Prince fit périr les coupables, & s'empara de leurs biens; il n'en échappa qu'un petit nombre, qui paſsèrent au ſervice de Muley Achmet. La trahiſon du Général de ce Prince ayant été découverte alors, par le rapport des transfuges & par des avis interceptés, ce Général fut mis à mort, & ſon corps, après avoir été traîné par toute la Ville, fut privé de la ſépulture.

Muley Iſmaël, qui n'étoit pas en état de combattre ſon neveu à forces égales, ſe détermina de cotoyer le mont Atlas, pour tâcher d'attirer quelques tribus dans ſon parti; il paſſa de-là vers Ste Croix, qui s'étoit miſe ſous l'obéiſſance de Muley Iſmaël; mais, n'oſant s'engager dans les montagnes, il ſe contenta d'envoyer des lettres, dans l'eſpoir de ramener cette Ville par la voie de la douceur. Les habitans de Ste Croix, qui étoient en état de ſe défendre, & qui abhorroient Muley Iſmaël à cauſe de ſa cruauté, lui renvoyèrent ſes lettres ſans réponſe, & chargèrent même les porteurs de lui rendre compte de toutes les imprécations qu'ils avoient vomies contre lui. Ce Prince, forcé de diſſimuler ſon reſſentiment, re-

vint ſur ſes pas, en cotoyant de nouveau les montagnes, pour attendre l'occaſion de pouvoir ſurprendre ſes ennemis.

La marche que fit ce Prince eut un ſuccès inattendu; ſon neveu, qui le ſuppoſoit à ſept journées de Maroc, envoya une partie de ſes troupes, compoſées de cultivateurs, pour vaquer à leurs moiſſons, & ne reſta qu'avec peu de monde. Muley Iſmaël, inſtruit de cette diſpoſition, s'avança en diligence, & vint camper à une journée de Maroc; Muley Achmet, ayant raſſemblé promptement les campagnards des environs, ſe trouva à la tête de vingt-huit mille hommes, & établit ſon camp hors de la Ville. Muley Iſmaël s'approcha du camp de ſon neveu & reſta deux jours en obſervation, dans l'attente que les ſoldats de ſon neveu paſſeroient dans ſon camp, comme quelques transfuges le lui avoient fait eſpérer; Muley Achmet, deſirant d'en venir à une action, fit faire un mouvement à ſon armée, & Muley Iſmaël alors la fit attaquer; ſon neveu, qui n'avoit fait cette manœuvre que dans cette intention, ſe défendit avec la plus grande valeur, & parvint à faire retirer Muley Iſmaël, avec perte de plus de trois mille hommes.

Muley Ahcmet, maître du champ de bataille, ne ſut pas profiter de ſa victoire; au lieu de



Digitized by Google

pourſuivre l'ennemi dans ſa retraite, ſon armée ſe livra à des réjouiſſances qui donnèrent le tems à Muley Iſmaël de rallier ſes troupes, & d'en venir à une ſeconde action, où la victoire ſe décida en ſa faveur. Les troupes de ſon neveu, qui ne s'attendoient pas à cette ſeconde attaque, furent entièrement diſperſées; & ce Prince, forcé de rentrer à Maroc avec précipitation, abandonna une partie de ſon armée, qui périt miſérablement. Muley Iſmaël prit alors le parti de bloquer cette Capitale; mais les ſorties que Muley Achmet feſoit de tems en tems, l'obligèrent de ſe tenir un peu éloigné; ce qu'il y eut de plus fâcheux encore, c'eſt que, n'ayant pas aſſez de forces pour tenir cette Ville bloquée, elle recevoit des ſubſiſtances avec facilité; tandis que Muley Iſmaël, qui étoit en horreur dans les environs, en manquoit lui-même.

Rebuté par la longueur de ce ſiége, Muley Iſmaël fit parler de paix à ſon neveu, en lui offrant même la vice-royauté de Maroc à perpétuité; mais ce jeune Prince, plein de courage, enorgueilli par quelques ſuccès, & plus encore par l'attachement de ſes troupes, répondit fièrement, *que quand on avoit été Roi trois fois, on ne devoit jamais conſentir à devenir ſujet; & qu'il ſe feroit une gloire de défendre ſa ſouveraineté les armes*

*à la main.* Muley Iſmaël lui fit propoſer enſuite de s'aboucher avec lui dans un hoſpice voiſin, où ils ſe rendroient chacun avec dix perſonnes; le jeune Prince y conſentit, & s'y rendit le premier; Muley Iſmaël s'y rendit auſſi, mais avec des intentions perfides; puiſqu'il avoit ordonné à un détachement de cavalerie de venir le joindre pour enlever ſon neveu. Cette entrevue ſe paſſa d'abord en complimens de part & d'autre; Muley Iſmaël mit de la lenteur à la conférence, pour donner le tems à ſes cavaliers d'arriver; mais un des gens de Muley Achmet, qui étoit aux aguets, voyant de loin beaucoup de pouſſière, confia à ſon maître les ſoupçons qu'il avoit, ce qui détermina le jeune Prince à monter à cheval, en reprochant à ſon oncle ſa lâcheté & ſa mauvaiſe foi. Muley Iſmaël, moins irrité des propos de ſon neveu que de ce qu'il avoit manqué ſon coup, retourna à ſon camp, où il paſſa ſa rage contre ſes ſoldats, dont un grand nombre l'abandonnèrent pour aller ſervir Muley Achmet.

Pour abréger la longueur du ſiége, Muley Iſmaël, qui s'étoit ménagé des intelligences dans Maroc, ſe diſpoſa à faire eſcalader cette Ville par un petit détachement, qui devoit ſe rendre maître d'une porte; ce projet cependant ne réuſſit pas, quelques ſoldats réſolus arrivèrent bien ſur



Digitized by Google

les murs, mais ayant été rencontrés par la ronde ordinaire, & ne pouvant revenir, à cauſe qu'on avoit ôté les échelles, ils furent taillés en pièces. Muley Achmet profita de cette leçon pour avoir à tous les corps-de-garde des ſoldats de la fidélité deſquels il fût aſſuré; ce Prince défendit toute ſorte d'aſſemblées, & fit même périr un nombre de Chérifs qui étoient dans la Ville, & qui donnoient des avis à Muley Iſmaël.

Cependant les aſſiégés feſoient quelques ſorties qui affoibliſſoient également les deux partis; Muley Achmet fut lui-même expoſé à être pris par les Généraux de ſon oncle, qui furent heureuſement tués par le canon de la Ville, au moment où il ne pouvoit leur échapper; & Muley Iſmaël perdit à cette occaſion ſon Général Meſſaout Gerari, & un Alcaïde de confiance.

Ce Prince voyoit avec d'autant plus de regret la longueur & les incertitudes de ce ſiége, qu'il ne ſavoit comment gratifier ſes troupes, qui, depuis quelque tems, n'avoient rien reçu; pour ſe tirer de cet embarras, il fit inviter, en 1677, le Chek *Sidi Semagh*, Gouverneur des montagnes de Tédla, de venir le voir. Ce Prince le fit manger avec lui, le combla de careſſes, & lui fit eſpérer un meilleur gouvernement; il le pria enſuite de lui prêter une ſomme pour payer ſes

troupes. Le Chek, flatté du traitement distingué & des dispositions bienfaisantes du Roi, fit venir de son gouvernement six cents Noirs des deux sexes, huit cents chevaux, mille chameaux, quatre cents mules, & vingt-cinq quintaux d'argent, (environ cent soixante mille livres), qu'il pria le Roi de vouloir bien accepter. Muley Ismaël, étonné d'un présent aussi magnifique, qui permettoit de croire que ce Chek possédoit de grandes richesses, ne consultant que son avidité, fit arrêter ce Gouverneur, sous prétexte qu'il vouloit se soustraire à son obéissance, & six mois après il lui fit trancher la tête, après s'être emparé de ses biens, qui fesoient tout le crime de ce malheureux. Quelques autres Cheks, étant venus visiter Muley Ismaël, avec des présens considérables, furent très-bien accueillis; mais, effrayés par la conduite bizarre de ce Prince envers le Chek de Tédla, ils ne savoient ce qu'ils devoient augurer de ses politesses; ils lui réitérèrent mille protestations de fidélité, qui ne servoient qu'à dévoiler la crainte dont ils étoient tourmentés. Muley Ismaël, plein de ruse & de duplicité, profita de l'embarras que ces Cheks laissoient entrevoir, & exigea d'eux cent cinquante quintaux d'argent (un million de livres), un nombre de moutons, de bœufs, de chevaux, de chameaux, & mille Noirs, des



Digitized by Google

deux ſexes; ces Gouverneurs ne manquèrent pas d'envoyer cette contribution, & s'eſtimèrent heureux d'en être quittes à ſi bon marché. Ces extorſions, & d'autres hommages que ce Prince reçut librement de quelques tribus, le mirent en état d'entretenir ſon armée devant Maroc, ſans pouvoir cependant s'en rendre maître; Muley Achmet, d'autre part, qui s'y trouvoit renfermé, étoit expoſé à manquer de ſecours, lorſqu'un heureux événement les tira tous les deux de cet embarras.

Muley Haran, Roi de Tafilet, frère de Muley Iſmaël, oncle & beau-père de Muley Achmet, voyant avec regret que ces deux Princes étoient en guerre, ſe détermina de paſſer à Maroc, dans l'eſpoir de rétablir la bonne harmonie entr'eux. Ce Chérif fut très-bien reçu de Muley Iſmaël, qui lui promit, peu de jours après, d'entrer dans Maroc, où Muley Achmet lui fit l'accueil le plus honnête. Muley Haran ſe donna bien des ſoins pour pacifier ſon frère & ſon neveu; & à force d'allées & de venues, il parvint à cet objet deſiré, par un traité, où il fut ſtipulé que Muley Achmet conſerveroit le titre de Roi en ſe retirant à Dara, dont il auroit la ſouveraineté; qu'il ſeroit permis aux ſoldats attachés à ce Prince, de ſortir avec lui de Maroc avec armes & bagages;

que Muley Iſmaël pardonneroit à la Ville de Maroc & à chacun des habitans, ſans qu'ils puſſent être recherchés à l'occaſion de cette guerre, & autres articles de sûreté réciproque. Muley Achmet, qui n'avoit pas conſulté les habitans de Maroc ſur cette convention, fit ſortir de nuit ſes effets & ſes équipages, & ſortit lui-même avec ſes ſoldats les plus affidés, ſous prétexte d'une expédition ſecrette.

Les habitans de Maroc, informés, le lendemain, du traité conclu entre Muley Iſmaël & ſon neveu, étoient dans les plus grandes alarmes. On fit ſortir de la Ville les Talbes, ſuivis de tous les enfans, avec des pavillons blancs, pour implorer la clémence du Roi, qui, en apparence, leur accorda le pardon; ce Prince entra lui-même dans la Ville avec Muley Haran, ſon frère, il paſſa de-là au château, & ayant vu qu'il y avoit à peine des vivres pour huit jours dans les magaſins, il s'arracha la barbe de dépit, accuſa ſon frère de trahiſon, le fit arrêter dans ſon camp, & envoya un de ſes Généraux avec un gros détachement pour s'emparer de Tafilet. Ce Prince fit enſuite entrer les troupes dans la Ville, leur permit le pillage, & toute ſorte de licences, & exerça lui-même, contre les principaux habitans, toutes les violences que ſa férocité put lui inſpirer, ſans



Digitized by Google

reſpecter ſa parole & la capitulation, ſur la foi de laquelle la Ville lui avoit été livrée. On ne peut voir qu'avec horreur les procédés de Muley Iſmaël; ſes ruſes, ſes menſonges, ſes contradictions, & tous les moyens bas qu'il employoit pour parvenir à ſes fins, annonçoient une ame lâche, qui n'étoit ſuſceptible d'aucune élévation.

A peine ce Souverain fut-il maître de Maroc, qu'il reçut l'avis de quelques mouvemens ſéditieux, qui éclatèrent ſubitement dans la province de Chavoia & aux environs de Miquenès. L'arrivée de *Mahomet El-Hage-Ben-Abdallah*, un des enfans de l'Alcaïde *Ben Buker*, qui gouvernoit cette contrée du tems de Muley Archid, donna lieu à ces mouvemens; ce Chek, après avoir fait un long ſéjour à la Mecque, étoit paſſé à Conſtantinople pour ſolliciter la protection du Grand-Seigneur, qui avoit ordonné au Divan d'Alger de lui accorder des ſecours. *Mahomet El-Hage* fut reçu dans ſes domaines avec des tranſports de joie; & il inſpira tant de conſidération aux tribus répandues dans ces montagnes, que Muley Iſmaëlen conçut quelqu'inquiétude; il y fit paſſer d'abord pluſieurs détachemens, & s'y rendit enfin lui-même avec le reſte de ſon armée. *Mahomet El-Hage*, ayant ſous ſes ordres plus de ſoixante mille hommes, peu aguerris à la vérité, ſe

diſpoſa à recevoir Muley Iſmaël, qui venoit pour le combattre : celui-ci arrivé au pied de la montagne, avec quelqu'artillerie, diſpoſa ſa cavalerie de façon à pouvoir attaquer l'ennemi dans ſa retraite; les troupes du Roi reçurent la décharge de la mouſqueterie, des flèches & pierres de cette armée mal diſciplinée, à laquelle Muley Iſmaël fit répondre par une volée de dix pièces de canon, chargées de balles, qui fit plier les rebelles. La cavalerie eut le tems de ſe ſauver, mais l'infanterie, que l'on mit entre deux feux, fut preſque toute taillée en pièces. Le Roi, avec ſon détachement, ſuivit la cavalerie pendant trois jours, & fit mourir tous ceux qui tombèrent en ſon pouvoir; à ſon retour au camp, il fit main-baſſe ſur les femmes & les enfans, & envoya dix mille têtes à Fez & à Maroc, pour y être attachées aux murs, autant pour annoncer ſa victoire que pour répandre la terreur dans les deux extrémités de ſon empire.

Après avoir terminé, par des événemens auſſi heureux que tragiques, une guerre qui duroit depuis trois ans, Muley Iſmaël ſe rendit à Miquenès pour y prendre quelque repos; on avoit achevé, pendant ſon abſence, le vaſte palais qu'il avoit commencé, où il avoit étalé la plus grande magnificence; & il reçut, à l'occaſion de

ſon entrée dans ce palais, la viſite de tous les grands de ſon Royaume, qui s'empreſsèrent de lui faire de riches préſens. Ce Prince, jouiſſant enfin, à Miquenès, des douceurs du repos & de la ſatiété des plaiſirs, n'écoutoit plus que les affections de ſon tempérament, & les impreſſions de ſon caractère : pour mettre plus de variété à ſes plaiſirs, Il augmentoit chaque jour le nombre de ſes femmes ; c'étoit une pépinière d'eſclaves, toujours agitées par la crainte, qu'il faiſoit maltraiter ou périr ſous le plus léger prétexte ; il en uſoit de même avec les domeſtiques de ſon palais & les eſclaves Chrétiens que le ſort des armes feſoit tomber au pouvoir de ſes corſaires. Comptant pour rien la vie des hommes, ce Prince ſe feſoit un paſſe-tems & un jeu de les faire périr lui-même de ſa main ; les jours deſtinés à la prière étoient preſque toujours ceux qu'il conſacroit à ſa férocité ; & il ſe feſoit ainſi de ſes attentats, une dévotion ſacrilège. Eloignons nos regards de toutes ces horreurs qui font frémir la nature ; on les trouve dans tant de relations, qu'il eſt ſuperflu d'ajouter de nouveaux témoignages à la tyrannie & à l'inhumanité.

En 1678, l'Empire de Maroc, affligé par une ſuite de dévaſtations, en éprouva de nouvelles encore ; la peſte, qui s'y introduiſit par des com-

munications entre Alger & Tétuan, y fit des ravages affreux. Les relations disent que la contagion fit périr dans cet Empire près de quatre millions de personnes ; ce qui me paroît extraordinaire. Les désolations de ce fléau, les sacrifices que Muley Archid & Muley Ismaël firent à leur ambition, à leur avarice & à leur férocité, les révolutions qu'il y eut ensuite sous Muley Abdallah, & toutes les autres calamités, qui, sous un gouvernement aussi arbitraire, anéantissent les générations, sont les causes physiques & morales de la dépopulation de cet Empire.

Malgré les progrès de la contagion, qui se manifestoient encore plus dans la partie du Nord, les Alcaïdes, des environs de Tanger, firent des incursions sur cette place, qui étoit alors au pouvoir des Anglois. L'Alcaïde d'Alcassar, Amar-Hadou, s'empara, dans le mois de Mars, de deux petits forts avancés, où il surprit vingt soldats, & s'empara d'une pièce d'artillerie de bronze, aux armes du Roi de Portugal; cette pièce, conduite à Miquenès avec beaucoup de pompe, sembloit annoncer un triomphe ; Muley Ismaël sortit lui-même de la Ville, suivi de beaucoup de monde, pour aller recevoir ce trophée ; il se prosterna trois fois à terre pour remercier Dieu de la première victoire qu'il avoit remportée sur

les Chrétiens, & fit l'Alcaïde Amar-Hadou, Vice-Roi de la Province du Garb.

Ce Prince se détermina la même année à sortir de Miquenès, autant par rapport aux ravages que la peste faisoit aux environs, que parce que l'esprit d'inquiétude, dont il étoit constamment dévoré, ne se concilioit pas avec un si long repos. Il alla passer le tems des chaleurs dans les montagnes voisines de l'Atlas, sur les bords de la Mulluvia, d'où il envoya demander des contributions aux Brebes du voisinage; ces montagnards, favorisés par les avantages de leur position, refusèrent de se soumettre aux volontés de ce Prince, qui, n'étant pas en état de les contraindre par la voie des armes, dissimula ce refus, & se contenta de quelque redevance à leur discrétion.

Il y eut dans ce même-tems une émeute à Tafilet, qui fut suscitée par Muley Haran, frère du Roi, que ce Prince avoit dépouillé de la Souveraineté; Muley Ismaël, s'y étant rendu, mit les rebelle, en fuite, & rétablit la tranquillité dans cette partie de son Empire. Il repartit de Tafilet à la fin de l'année, & parcourut le mont Atlas pour exiger des contributions des Brebes répandus dans ces montagnes; les tribus qui ne pouvoient pas s'opposer à ses armes, se soumirent, & payèrent de bonne grace; mais celles qui, par la position de

leurs habitations, étoient en état de réſiſter, le firent avec tant de réſolution, que le Roi fut non-ſeulement forcé de renoncer à ſon entrepriſe, mais il voulut encore faire amitié avec elles, & leur promit de les laiſſer tranquilles. Cette promeſſe ſolemnelle, garantie par le ſacrifice d'un chameau, égorgé au pied de la montagne, comme un gage de ſa foi, détermina les Chefs à deſcendre pour ſaluer Muley Iſmaël, à qui ils offrirent des préſens, & ils en reçurent à leur tour de la part de ce Prince. Ces peuples ont pour ces ſacrifices un reſpect ſi religieux, qu'il eſt le garant de leur confiance réciproque; ils emploient auſſi ce moyen pour calmer la colère du Souverain, ou pour faire ceſſer les rancunes qui exiſtent entr'eux. Quoique les Mahométans ſoient dans l'uſage de faire des ſacrifices pour remercier Dieu de quelque grace, en faiſant diſtribuer aux pauvres les victimes qu'ils ont ſacrifiées, je ne crois pas qu'on doive confondre ces oblations avec le ſacrifice que fait ici Muley Iſmaël, & que font ſouvent les différentes tribus de Maures, pour diſſiper les animoſités qui les diviſent. Ces ſacrifices me paroiſſent devoir être conſidérés comme des *ſermens ſolemnels*, qu'on ne viole pas; ce ſont des uſages conſacrés par le tems, plus anciens que le mahométiſme, & qui étoient

particuliers, peut-être, aux nations d'Afrique. On voit dans *Tite-Live*, qu'Annibal, étant à la veille de combattre Scipion sur les bords du Pô, après avoir fait bien des promesses aux soldats de son armée pour les encourager au combat, il prit ensuite un agneau, & *pria Jupiter & les autres Dieux de le faire mourir s'il manquoit à sa parole, de même qu'il alloit faire mourir cet agneau. Les soldats*, ajoute cet historien, *reçurent l'espérance qu'il leur donnoit, comme si elle leur étoit venue de la part des Dieux* (1).

La résistance que ces montagnards avoient d'abord faite à Muley Ismaël, releva le courage de tous ceux du voisinage; mais elle ne rebuta pas ce Prince, qui, poussé par l'espérance du butin, s'engagea témérairement dans les montagnes, sans en prévoir assez les inconvéniens. Pour effrayer ces Brebes, qui vivoient comme des brutes, il les menaçoit de les faire manger par les Chrétiens, dont ces peuples s'étoient fait une idée monstrueuse; mais ils se rassurèrent, en voyant, disoient-ils, qu'ils avoient la tête, le corps, les bras & les jambes faits comme tous les hommes. L'armée de ce Prince fut retenue dans ces montagnes par des neiges, qui, ayant

(1) TITE-LIVE, liv. 1, 3 décad.

fermé les chemins, l'auroient exposée à mourir de faim; mais il s'ouvrit des passages dans ces précipices, & abandonna son camp à un détachement, qui, pour ne pas périr de froid & de misère, l'abandonna à son tour. Muley Ismaël perdit à cette campagne environ trois mille tentes, les richesses qu'il avoit ramassées, & une partie de son armée, dont les montagnards harcelèrent l'arrière-garde, & s'emparèrent des bagages. Ce Souverain ayant enfin gagné la plaine de Maroc, y fut joint par le Bacha Seroni, qui l'attendoit avec les troupes de cette province; ce renfort le mit à portée de recruter son armée, & de donner du repos à ceux qui avoient échappé de cette malheureuse expédition.

Muley Ismaël, humilié de son imprudence, reprit lentement le chemin de Miquenès, & fit mourir son Visir Abdaraman Fileli; ce Ministre, abusant du pouvoir que ce Prince lui avoit confié, s'étoit permis, en son absence, toute sorte de prévarications, violant les droits les plus sacrés, sans respecter même les femmes des principaux Maures, qui déposèrent publiquement contre lui. Après avoir cassé le bras à ce Ministre, d'un coup de pistolet, Muley Ismaël le fit traîner dans son camp, cousu dans une peau de bœuf. Toutes les personnes de la suite de ce Visir fu-

rent taillées en pièces, comme complices de ſes extorſions & des abus qu'il avoit faits de ſon autorité; cette ſévérité, qui peint la violence des gouvernemens arbitraires, étoit auſſi criminelle, peut-être, de la part de ce Prince, que les abus qu'avoit exercés ſon Viſir. Il eſt à propos d'obſerver que les Souverains du Maroc, deſirant imiter la Cour Ottomane, ont eu quelquefois des Viſirs; mais ces places éminentes n'ont dans cet Empire ni le même état, ni le même pouvoir qu'elles ont à Conſtantinople. L'autorité ne peut être tranſmiſe, qu'autant qu'elle eſt fondée ſur des principes, & il n'y en a pas dans un gouvernement véritablement deſpotique, où tout dépend de la volonté arbitraire d'un homme; un Viſir à Maroc n'en a que le nom, & ne peut jamais en avoir l'autorité. Muley Iſmaël fut rendu à Miquenès à la Pâque des ſacrifices, il y avoit convoqué tous les Grands, qui s'empreſsèrent de lui apporter des préſens; car, dans cette Cour, la viſite & les préſens vont non-ſeulement enſemble, mais encore il pourroit être plauſible, en quelque façon, de ſe diſpenſer de la viſite, pourvu qu'on envoie le préſent.

Les projets ambitieux de Muley Iſmaël, & les différentes ſituations où il s'étoit trouvé dans les premières années de ſon régne, lui ayant fait

ſentir la néceſſité d'avoir des troupes de confiance, il conçut le projet de former un corps de ſoldats noirs, qui fuſſent immédiatement ſous ſes ordres; pour y parvenir plus promptement, indépendamment des noirs que Muley Archid avoit déjà raſſemblés, il en fit lui-même acheter un grand nombre des deux ſexes, & il accoutuma les Grands à lui en envoyer en préſent. Après les avoir mariés, & leur avoir aſſigné des terres & des habitations, il donna de la conſiſtance à ces générations d'eſclaves; il les fit élever dans la religion mahométane, les familiariſa à l'uſage des armes & en fit des ſoldats, qui devinrent formidables aux naturels du pays. Un Souverain auſſi abſolu & auſſi bifarre que Muley Iſmaël, devoit toujours craindre l'inconſtance & le mécontentement des peuples, que ſa violence devoit à tout inſtant révolter, & qu'il ne pouvoit contenir qu'en leur oppoſant des troupes de confiance, qui n'euſſent d'autre intérêt que celui du Deſpote. Les noirs étoient préciſément dans ce cas; mépriſés par les Maures, autant par les préjugés de la couleur, que les blancs ont partout conſacrée à l'eſclavage, que par ceux du culte idolâtre (1), dans lequel ils avoient vécu,

(1) Les Noirs adorent le ſoleil, & conciliènt même ce

ils leur étoient étrangers; en combattant pour la gloire de leur maître, ils rempliſſoient leurs obligations, & vengeoient en même-tems la haine que les Blancs avoient pour eux. C'eſt par cette politique adroite & par la rivalité que Muley Iſmaël ſut fomenter entre ſes ſoldats & ſes ſujets, que ce Prince parvint à ſoumettre & à contenir, pendant un long règne, toutes les provinces d'un Empire accoutumé à changer de maître, & que la férocité de ce Prince auroit tôt ou tard fait ſoulever.

Après que ce Souverain eut exercé ſes Noirs aux évolutions militaires; pour ajouter à la force le pouvoir de la ſuperſtition, il les conſacra, avec quelque cérémonie, à la proſpérité de la religion. A l'exemple de Sultan *Amurat*, qui, lors de la création des Janiſſaires, les envoya à *Hagi Bectasch* (1), pour leur donner la bénédiction, Muley Iſmaël donna à ſes Noirs, pour patron & pour

culte avec le mahométiſme; quoique ce ſoit de toutes les erreurs la plus pardonnable, les Maures ne la regardent pas moins comme une idolâtrie.

(1) HAGI BECTASCH, Saint eſtimé parmi les Turcs, & fondateur des Dervichs, coupa la manche d'une robe de feutre, qu'il portoit, pour ſervir de modèle au bonnet que portent les Janiſſaires en cérémonie. D'HERBELOT, Bibliot. Orientale.

ſignal de ralliement, *Sidi Boccari*, un des commentateurs de l'Alcoran, ſur le livre duquel il leur fit prêter ſerment de fidélité. Ce livre ſe porta dès-lors, & ſe porte encore aujourd'hui, avec reſpect, dans les armées; & il eſt dépoſé dans une tente diſtinguée, au centre du camp, comme l'image de leur culte, & le gage de leur fidélité. Toutes les troupes ſont ſous les mêmes auſpices; mais il n'y a que les Noirs, les Loudaia, ou autres tribus deſtinées à la garde immédiate du Souverain, auxquels on donne le ſurnom d'*Alboccari*, pour déſigner, par-là, les ſoldats qui ſont directement au ſervice du Prince, ces ſoldats enregimentés. Cette troupe devint alors la garde particulière de Muley Iſmaël, & il n'en eut jamais de plus fidèle; &, à quelque réforme près, les ſucceſſeurs de ce Prince ont ſuivi le même plan.

Après que ce Souverain eut aſſoupi les troubles dont ſon Empire avoit été déchiré, il prit du goût pour la bâtiſſe, & ſe fit un paſſe-tems de l'embelliſſement de ſon palais; n'ayant point de plan fixé, & n'écoutant que ſon inconſtance, il faiſoit abattre & rétablir à tout inſtant, donnant lui-même les deſſins de ce qu'il vouloit faire exécuter. Ce Prince trouva même dans le détail de ſes occupations des occaſions plus fréquentes

d'exercer ſon caractère bizarre ; &, ſe feſant un amuſement de ſa férocité, les eſclaves Chrétiens, ou les autres perſonnes qu'il employoit à ſes travaux, furent ſouvent les victimes de ſes caprices & de ſa barbarie. Si les briques qu'il feſoit employer ſe trouvoient trop minces, il les feſoit caſſer ſur la tête de celui qui les fabriquoit ; tous les ouvriers étoient punis par des peines pécuniaires, ou par des châtimens analogues à leur profeſſion. Pour mettre enſuite de la diverſion à ſes amuſemens & égayer ſon oiſiveté, ce Prince fit venir pluſieurs lions, qu'il fit renfermer dans un parc, & il leur feſoit livrer de tems en tems des criminels, avec leſquels il prenoit le plaiſir inhumain de les voir combattre.

Au commencement d'Avril 1680, ce Prince, ennemi du repos, donna des troupes à l'Alcaïde Amar Hadou, pour aller faire le ſiège de Tanger ; ce Général s'empara d'un petit fort, gardé par quarante hommes, qui, ne pouvant être ſecourus par la place, aimèrent mieux ſe rendre que de s'expoſer à périr en défendant ce poſte. Le Gouverneur du fort Charles, qui ſe voyoit hors d'état de tenir long-tems, faute de proviſions, ſe détermina à l'abandonner auſſi, & à aller, avec ſes troupes, renforcer la garniſon du château. Après avoir concerté ſa retraite avec le

Commandant ; il s'y rendit, en combattant contre les Maures pour ſe faire un paſſage a travers les tranchées ; de ſoixante-dix hommes qu'il y avoit au fort Charles, qui ſe firent jour les armes à la main, il ne s'en ſauva que quarante, le reſte fut pris ou tué. Le fort Charles, dont le Commandant avoit fait charger les mines, ſauta en l'air, & les Maures profitèrent de dix-huit canons qu'il avoit fait enclouer, & dont ils ne purent faire aucun uſage ; Muley Iſmaël fit faire à cette occaſion beaucoup de réjouiſſances.

Ce fut dans la même année, que le Chevalier de Château Renaud, Chef d'Eſcadre de France, ſe préſenta à la rade de Salé avec dix vaiſſeaux de guerre, autant pour bloquer ce port que pour tâcher de ménager la paix. L'Alcaide Amar Hadou, Vice-Roi du Garb, qui devoit s'entretenir de cette négociation en l'abſence du Roi, eut pluſieurs conférences avec les perſonnes commiſes par le Commandant François ; ces conférences furent infructueuſes, & ne ſervirent qu'à multiplier les dépenſes & les préſens ; ſelon l'uſage de cette Cour, on promit tout, mais on ne put convenir de rien.

L'Empereur étant allé dans ces circonſtances du côté de Tremeſſen, pour châtier les Montagnards, qui avoient donné aſyle à ſes frères ;

il reçut les hommages des tribus répandues dans le petit Atlas, qui s'excusèrent auprès de lui sur l'asyle qu'ils avoient donné, & payèrent sans difficulté une somme d'argent, que ce Prince leur imposa. Comme les Maures de Tremessen avoient souvent réclamé l'assistance de Muley Ismaël contre les Turcs d'Alger, qui étoient les maîtres de cette place, il voulut voir par lui-même l'état où elle se trouvoit; mais elle étoit si bien pourvue & si bien gardée, qu'il ne vit aucun moyen de rien entreprendre. Le Divan d'Alger, qui pénétra les vues de ce Prince, lui écrivit, dans le même-tems, *que s'il trouvoit les limites qui les séparoient un peu trop bornées, il se mettroit en devoir de les étendre jusqu'à l'Océan & jusqu'au désert.* Muley Ismaël, ayant reçu cette lettre, leva son camp, reprit le chemin de Miquenès, & n'y fit pas d'autre réponse. De retour à cette Capitale, il y reprit son goût pour la bâtisse; &, sous prétexte de faire des agrandissemens à son palais, il faisoit détruire & rebâtir, autant par inconstance, que pour occuper les personnes qui étoient auprès de lui; il disoit judicieusement, pour peindre l'inquiétude des hommes, & justifier la sienne peut-être, que s'il avoit une quantité de rats dans un panier, & qu'il ne les remuât pas

ſans ceſſe ; ils perceroient le panier pour s'en aller.

A la fin de 1680, *Muley Achmet*, neveu de Muley Iſmaël, qui s'étoit retiré de Maroc trois ans auparavant, avec le titre de Roi de Dara, ayant fait une alliance avec un Chek du Royaume de Sus, dont il avoit épouſé la fille, aidé de ſon conſeil & de ſes troupes, prit le titre de Roi de Sus ; ce Prince, qui ne reſpiroit que la guerre, forma le projet de porter ſes armes du côté du Sudan, les Arabes du déſert lui ayant promis de s'unir à lui. Après avoir raſſemblé ſes troupes, & fait les proviſions néceſſaires pour traverſer le déſert qui ſépare la principauté de Sus du Royaume de Sudan, ce Prince ſe mit en marche, & fut joint par les Arabes des provinces voiſines ; ſon armée ſouffrit beaucoup par la diſette d'eau, & il perdit environ quinze cents hommes, dans les ſables mouvans qu'il falloit traverſer, qui, dans ces déſerts, changent tous les jours de forme & de poſition par la variation des vents. Muley Achmet étant enfin arrivé dans le Sudan, mit le ſiège devant Tagaret, qui en eſt la Capitale. Les Noirs, renfermés dans cette place, firent quelque réſiſtance ; mais n'ayant que des piques à oppoſer à des armes à feu, leurs efforts furent inutiles ; & la place, à la veille

d'être prise d'assaut, se rendit à discrétion. Il y eut de quoi charger cinquante chameaux des richesses qui s'y trouvèrent, parmi lesquelles il y avoit beaucoup de poudre d'or. Muley Achmet convint avec le fils du Roi de Sudan, qu'il donneroit, pour sa rançon, dix mille esclaves noirs, qui seroient consignés sur la frontière de ses Etats; ce qui fut exécuté. Après ce traité, Muley Achmet reprit le chemin de Sus, & éprouva les mêmes difficultés pour traverser le désert, où il perdit encore bien du monde, & où il fut obligé d'abandonner plusieurs chameaux qui portoient une partie des richesses qu'il avoit enlevées. Etant arrivé à Tarudant, ce Prince annonça à Muley Ismaël, son oncle, le succès de son expédition, & lui envoya, en présent, un nombre d'esclaves des deux sexes.

Muley Ismaël, toujours dévoré de projets, n'ayant d'autre amusement à Miquenès que ses femmes, ses bâtisses & l'exercice de ses passions, ennuyé de cette vie uniforme, s'occupa, en 1681, de la conquête du château de la Mamore, qui étoit au pouvoir de l'Espagne. Ce Prince, informé par un transfuge de l'abandon où se trouvoit cette place, dont la garnison, entièrement négligée après la mort de *Philippe quatre*, s'affoiblissoit tous les jours davantage par des maladies

que lui causoient les vapeurs des marais, donna ordre à l'Alcaïde Amar Hadou, Vice-Roi du Garb, de rassembler les troupes de son gouvernement, & d'aller l'investir. Ce Général s'étant rendu devant la Mamore, eut bientôt démonti les lignes, qui n'étoient que des palissades faites de pieux; il s'empara de même de deux tours du côté de la mer, où il n'y avoit que douze hommes, qui, ne pouvant en combattre dix mille, se rendirent, à condition d'avoir la vie sauve. Le Général leur accorda de plus la liberté, & les chargea d'aller dans la place, annoncer au Gouverneur & à la garnison, que s'ils ne se rendoient pas, ils seroient tous passés au fil de l'épée à l'arrivée de Muley Ismaël; le seul nom de ce Prince découragea si fort les soldats, qu'ils aimèrent mieux courir l'événement de perdre leur liberté, que d'être exposés à la férocité de ce Souverain, en défendant une place aussi mal pourvue; dans cette extrémité, le Commandant se vit forcé de capituler, & la garnison fut prisonnière de guerre. Muley Ismaël, qui étoit campé aux environs d'Alcassar, reçut l'avis de la reddition de cette place, & s'y rendit le lendemain; & ayant trouvé dans le château près de cent pièces de canon & un nombre d'armes & de munitions, il se prosterna à terre pour rendre graces à Dieu de cette conquête; ambi-

tionnant, dès-lors, celle des autres places de la côte, il fit passer le Commandant de la Mamore à l'Arrache, pour annoncer au Gouverneur que la garnison seroit traitée avec la plus grande rigueur, s'il refusoit de se rendre.

Dans le mois de Juin de la même année, le Chevalier de Château Renaud mouilla encore avec une escadre de quatre vaisseaux sur la rade de Salé; & ayant détruit quelques corsaires, Muley Ismaël donna ordre à Amar Hadou de convenir d'une trève. Cette négociation, qui fut un tissu de contradictions, n'ayant pu se conclure d'une façon stable, ce Prince se détermina à envoyer en France, avec l'escadre du Roi, l'Hage Thémin, Gouverneur de Tétuan, & Cassem Ménino, frère du Gouverneur de Salé. Ces Ambassadeurs furent rendus à Paris à la fin de décembre; leur mission, selon les vues équivoques de Muley Ismaël, se borna à annoncer des desirs de paix, sans avoir d'ailleurs des pouvoirs pour la conclure. Comme tous les délais dont cette négociation fut susceptible, & les obstacles qu'il falloit applanir, étoient autant de motifs à de nouveaux présens, Muley Ismaël s'empressa de la renouer; d'ailleurs, ce Prince, qui avoit un génie ambitieux, frappé de l'éclat du règne de Louis quatorze, qui résistoit seul à l'Europe liguée con-

tre lui, paroiſſoit jaloux d'avoir la paix avec ce Souverain. Dans cette intention, il invita, par lettre, Louis quatorze de lui envoyer une perſonne de confiance pour traiter d'affaires, offrant lui-même d'envoyer un Ambaſſadeur, ſi cela feſoit plaiſir au Roi. Sur cette invitation, M. de Saint-Olon paſſa à Miquenès en qualité d'Ambaſſadeur; mais cette miſſion n'eut d'autre fruit que de faire mieux connoître l'inſtabilité de cette Cour & le caractère équivoque de Muley Iſmaël. Ce Prince reçut avec avidité les préſens de la Cour de France; & éluda, ſous les prétextes les plus ſpécieux, le motif d'une miſſion qu'il déſavoua, quoiqu'il l'eût lui-même ſollicitée (1).

Ce fut à-peu-près dans ces circonſtances, que le Parlement Anglois, dégoûté de l'entretien de Tanger, dont l'Angleterre avoit compté de retirer bien des avantages, & qui ne fut qu'un fardeau pour elle, réſolut d'abandonner cette place. En conſéquence, les Anglois, en 1684, en retirèrent la garniſon & l'artillerie, & firent ſauter le mole & les fortifications que Charles deux avoit fait conſtruire. L'abandon de cette place fut un triomphe pour Muley Iſmaël, qui affecta de

(1) Mémoires de M. *de Saint-Olon.*

croire que les Anglois la lui avoient rendue par reſpect pour ſes armes.

Ce Prince, enorgueilli de la conquête de la Mamore & de l'abandon de Tanger, ſe diſpoſa, en 1687, à faire le ſiège de l'Arrache. Après avoir fait les préparatifs néceſſaires, il ſe préſenta devant cette place l'année d'après, il fit établir des batteries du côté du ſud, & la bloqua du côté de terre. Cette Ville, après avoir réſiſté pendant cinq mois, ſe rendit enfin en 1689; il paroît que la garniſon reſta au pouvoir de Muley Iſmaël, & qu'elle fut échangée à raiſon de dix Maures pour un Chrétien.

Après s'être rendu maître des places de la Mamore, de l'Arrache & de celle de Tanger, que les Anglois avoient abandonnée, Muley Iſmaël eut l'ambition de s'emparer de Ceuta; il raſſembla, en 1694, plus de quarante mille hommes, & mit le ſiège devant cette forteresſe; mais, s'étant apperçu qu'il ne pouvoit s'en emparer qu'autant qu'il ſeroit ſupérieur en mer, il ſe borna à la bloquer par terre, & à mettre ſon camp à l'abri de toute ſurpriſe. Il y eut quelques actions entre les troupes, dans les ſorties que firent les Eſpagnols, mais la perte, de part & d'autre, ne fut pas conſidérable; les Maures, cependant, étant beaucoup incommodés par les bombes & les gre-

nades qu'on tira de la place, Muley Iſmaël prit le parti de reculer ſon camp ; il laiſſa même le commandement de ſon armée au Vice-Roi du Garb, qui ſe contenta de regarder Ceuta, & qui ne l'aſſiéga pas.

Les troubles qu'il y eut en Eſpagne au commencement du ſiècle, après la mort de *Charles ſecond*, donnèrent à Muley Iſmaël l'eſpoir de s'emparer de cette place avec plus de facilité ; en conſéquence, ce Prince fit fortifier le camp des Maures, fit bâtir des maiſons pour les Chefs des troupes, des cabanes pour les ſoldats, & ordonna de reprendre le ſiège, & de ne pas l'abandonner. Les Maures languiſſoient déjà depuis plus de vingt ans devant Ceuta, lorſque *Philippe cinq* ſe détermina de les en chaſſer. Ce Prince, en 1720, y fit paſſer une armée ſous les ordres du Marquis de Lede, avec un nombre de galères & de vaiſſeaux ; l'armée d'Eſpagne attaqua celle des Maures par le centre, dans le tems que les vaiſſeaux l'incommodoient par ſes flancs, avec tant de ſuccès, qu'ils la mirent en déſordre. Le Marquis de Lede la ſuivit pied à pied, & en quatre heures de tems il lui fit non-ſeulement abandonner ſes retranchemens, mais encore il la repouſſa d'un vallon à l'autre, ſans qu'elle osât ſe préſenter. Les Eſpagnols, à leur retour au camp, y trouvèrent



Digitized by Google

quatre mortiers, quelques pièces d'artillerie, quatre drapeaux, & beaucoup de munitions. J'ai interrompu le cours des événemens, qui ont distingué le régne de Muley Ismaël, pour réunir tout ce qui concerne les vues de ce Prince sur Ceuta. Quoique les Maures n'aient fait, après ce règne, aucune hostilité contre cette place, leur camp d'observation a toujours existé; & malgré la bonne harmonie qui règne aujourd'hui entre la Cour d'Espagne & celle de Maroc, le camp des Maures & la Ville de Ceuta ne se communiquent qu'avec une réciproque circonspection.

Ce n'est pas seulement par des dévastations, des conquêtes & des projets ambitieux que l'Empire de Muley Ismaël a été agité; à mesure que ce prince avançoit en âge, ses enfans, dont le nombre, l'ambition & le caractère impétueux préparoient de nouvelles révolutions & de nouveaux crimes, lui firent éprouver, dans le commencement du siècle, tous les soucis qu'il devoit attendre de cette humeur inquiète & féroce, dont il leur avoit donné l'exemple. Indépendamment de l'ascendant que ces Princes commençoient à prendre dans les provinces sur des sujets opprimés, & toujours prêts à changer de maître, leur ambition fomentoit encore des peines domestiques par les intrigues secrètes des femmes de ce

Souverain, qui chacune cherchoit à favoriſer les intérêts de ſon fils, au préjudice d'un autre frère; & les provinces où ces Princes commandoient, furent long-tems les victimes de ces brigues, & des animoſités perſonnelles qui les provoquoient.

De tous les enfans de Muley Iſmaël, *Muley Mahomet*, qui étoit le plus intéreſſant par ſa figure, & qui, par les qualités qu'il réuniſſoit, avoit mérité quelque prédilection, fut celui qui lui donna le plus de chagrin; il étoit né d'une Géorgiène, achetée à Alger, qui, par ſes graces & ſa beauté, avoit acquis quelqu'empire ſur le cœur féroce de Muley Iſmaël. Ce jeune Prince, que ſa figure, une idée de prééminence & l'opinion des peuples avoient rendu audacieux, & qui, dans ſa jeuneſſe, ſans reſpect pour les aſyles ſacrés du Palais, partageoit avec ſon père les victimes deſtinées à ſes plaiſirs, fut lui-même ſacrifié aux paſſions & à ces intrigues de ſérail, dont l'effet eſt d'autant plus aſſuré, qu'elles regnent dans le ſecret & dans le ſilence.

Une des Reines (1), noire d'origine, mère de *Muley Zidan*, ambitieuſe & intrigante, qui, par

(1) On donne indifféremment à Maroc le nom de *Reine*, & celui de *Lela* Dame, aux femmes épouſes du Souverain, qu'on n'appèlle que Dames chez le Grand-Seigneur.

quelques attraits propres à émouvoir les paſſions, balançoit, ſur le cœur dépravé de Muley Iſmaël, le pouvoir de la Géorgiène, réſolut de perdre à la fois ſa rivale & ſon fils, pour ménager, par-là, à *Muley Zidan* plus de droit ſur l'affection de ſon père. Cette Princeſſe, qui, par ſon influence & par l'aſcendant de ſon caractère, avoit pris de l'empire ſur les autres femmes, jalouſes comme elle des préférences de la Géorgiène, accrédita des ſoupçons d'infidélité; & ſurprit à Muley Iſmaël, dans un accès atroce d'amour & de fureur, la permiſſion de la faire étrangler. Cette mort précipitée, qui fut très-ſenſible à ce Prince, après la réflexion, augmenta ſon attachement pour Muley Mahomet; & pour le dérober aux intrigues de *Léla Zïdana*, dont il craignoit lui-même la ſéduction, il lui donna le gouvernement de Tafilet. Ce Prince, qui gouvernoit à Fez, & qui en préféroit le ſéjour, éluda ſon départ, ſous prétexte de maladie; & ſon père, ne voulant pas contrarier ſa répugnance, conſentit de l'envoyer du côté de Sus, auprès de *Muley Chérif*, qui avoit ſuccédé à *Muley Achmet*.

A peine Muley Mahomet fut-il arrivé dans ſon gouvernement, qu'il appaiſa promptement, & ſelon les deſirs du Roi, des mouvemens de révolte qui ſe manifeſtoient du côté de Taru-

dant, & les ſuccès de ce Prince, dans ces circonſtances, furent eux-mêmes les inſtrumens de ſes malheurs. *Léla Zidana*, qui voyoit avec chagrin que la conduite de Muley Mahomet lui donnoit un droit de plus ſur l'affection de ſon père, mit en uſage tous les moyens poſſibles pour le perdre. Elle fit écrire une lettre à ce Prince, ſcellée du ſceau impérial, qui lui ordonnoit de faire mourir un Chek, qui étoit dans la bienveillance du Roi lui-même. Ce Prince exécuta cet ordre avec répugnance; &, ayant été appelé à Miquenès pour ſe juſtifier ſur la mort de cet Officier, il préſenta la lettre de ſon père, à laquelle il n'avoit obéi que par reſpect pour ſes volontés. Ce Souverain, ſe voyant compromis dans cette intrigue, marqua d'abord quelque fureur; mais *Léla Zidana* employa adroitement ſes artifices pour le calmer; il renvoya ſon fils à Tarudant, & récompenſa les enfans de ce Chek, pour les dédommager de la perte de leur père.

Muley Mahomet, appelé à Miquenès ſur une accuſation ſi méchamment concertée, fut inconſolable de la facilité avec laquelle ſon père ſe laiſſoit entraîner aux premières impreſſions; & ne ſachant comment prévenir les intrigues de *Léla Zidana*, qu'il avoit en horreur, il conçut, témérairement, des projets de révolte. Muley Iſmaël

jugea des dispositions de son fils par les lettres qu'il en reçut; mais étant prêt à exécuter alors un projet qu'il avoit formé contre la Régence d'Alger, il ne voulut y rien changer.

Ce Souverain se mit en chemin, dans les premières années du siècle, avec plus de soixante mille hommes, pour cette expédition; mais les Algériens, dont l'armée ne faisoit guères que le quart de celle de ce Prince, ayant de meilleures troupes, allèrent attendre l'armée de Muley Ismaël sur la frontière, où elle arriva harrassée & manquant de tout. Les Algériens l'ayant attaquée avec intrépidité, sans perte de tems, elle fut mise en déroute; & Muley Ismaël, qui, depuis trente ans, & plus, batailloit contre les Maures, avec des succès suivis, fut obligé de se retirer, & de rentrer dans ses Etats, honteux de sa défaite.

Muley Mahomet profita de l'impression que la défaite de son père répandit sur les esprits pour s'emparer de Maroc; il s'y rendit avec près de quarante mille hommes, dont sa valeur, sa figure, & ses qualités lui assuroient la fidélité. L'Alcaïde Melek, qui commandoit cette capitale, en fit fermer les portes, écrivit au Roi pour avoir du secours, & fit enterrer en secret les trésors du palais. Muley Mahomet, qui n'avoit point d'artillerie, ne pouvant s'emparer de

Maroc que par ſurpriſe, diviſa ſon armée en deux corps, dont l'un ſe cacha près de la Ville, tandis qu'il ſe mit en marche avec l'autre, comme s'il faiſoit ſa retraite. L'Alcaïde Melek, trompé par cette ruſe, ſortit avec ſes troupes, comme le Prince l'avoit prévu, pour l'attaquer dans ſa retraite; mais le corps d'obſervation étant ſorti de ſon poſte, ce Commandant ſe trouva entre deux; une partie de ſon armée fut taillée en pièces, & Muley Mahomet ſe rendit maître de la Ville. Ce Prince en permit le pillage pour récompenſer ſes ſoldats, & s'empara des tréſors que l'Alcaïde avoit enterrés, & qu'une jeune eſclave s'empreſſa de lui découvrir.

Sur l'avis de l'Alcaïde de Maroc, Muley Iſmaël envoya une armée au ſecours de cette Capitale, ſous les ordres de Muley Zidan, fils de cette même Reine artificieuſe, qui, par ſes charmes, ſes intrigues & ſes complots, avoit précipité Muley Mahomet. Ce Prince, informé de la marche de ſon frère, ſe retira à Tarudant, où il ſe mit en ſûreté. Il avoit auprès de lui un Alcaïde, parent de *Léla Zidana*, qui informoit la Cour de tout ce qui ſe paſſoit, & qui, ayant été découvert, eut la tête tranchée.

Après que Muley Mahomet eut mis ſes troupes & ſes tréſors ſur un bon pied, il ſe détermina à

marcher contre Muley Zidan, qui avoit une belle armée; ayant confié l'avant-garde de la ſienne à l'Alcaïde Melek, ancien Gouverneur de Maroc; qui étoit entré à ſon ſervice, celui-ci ſe laiſſa envelopper par les troupes de Muley Zidan, & fut cauſe de la perte de la bataille. Muley Mahomet, voyant l'avant-garde de ſon armée au pouvoir des ennemis, fut réduit à prendre la fuite; les priſonniers furent conduits à Maroc, d'où les chefs furent envoyés à Muley Iſmaël, qui les fit périr dans les tourmens. L'Alcaïde Melek lui-même, qui ne s'étoit porté à une trahiſon que pour mériter ſa grace, fut ſacrifié à la vengeance de *Léla Zidana*, qui ne lui pardonna pas d'avoir coupé la tête à ſon parent par ordre du Prince; par un rafinement de cruauté, ce malheureux fut ſcié en deux ſur la longueur, après avoir été attaché à une planche.

Muley Zidan, encouragé par ſa victoire & par la fuite de Muley Mahomet, réſolut de l'aller aſſiéger à Tarudant; mais, ayant été battu dans différentes ſorties, il fut contraint de ſe retirer. Ce Prince employa alors les reſſources de la ruſe & de la trahiſon pour ſurprendre ſon frère, & corrompre ſes partiſans; ayant mis des troupes en embuſcade pour s'emparer de lui, un jour qu'il alloit à la promenade; celui-ci, malgré ſes efforts,



Digitized by Google

fut enfin arrêté & conduit à Maroc, d'où Muley Zidan le fit paſſer à ſon père, avec une bonne garde, l'année 1706.

Après avoir affligé le lecteur par une continuité de crimes & d'attentats, je voudrois pouvoir lui déguiſer des ſcènes plus tragiques encore, & cacher, ſous un voile impénétrable, les atrocités d'un père violent & féroce, envers un fils téméraire, coupable & malheureux. Muley Mahomet étoit déjà près de Miquenès quand ſon père alla l'attendre à la rivière de Beth, pour punir ſa rebellion, & éviter toute occaſion de ſe voir demander ſa grace; je ſupprimerai le détail effrayant des aprêts que Muley Iſmaël mit à la férocité de ſa juſtice. Arrivé au bord de la rivière, le même jour que lui, il paſſa un jour entier ſans le voir; l'ayant enſuite fait appeler, ce Prince ſe proſterna, & lui demanda pardon de ſes fautes dans les termes les plus touchans; ſon père lui préſenta la pointe de ſa lance, & le Prince, moins effrayé de la mort que des appareils qui ſembloient en multiplier les horreurs, le conjura de nouveau de lui pardonner, & de compter ſur ſa ſoumiſſion & ſur ſa fidélité. Iſmaël inflexible, & aſſez dénaturé pour préſider au ſupplice d'un fils qu'il avoit chéri, ordonna à deux hommes de le ſaiſir, & à un boucher de lui couper le poignet droit; celui-



Digitized by Google

ci refusa, préférant, dit-il, la mort à l'action sacrilège de tremper sa main dans le sang d'un Chérif. Le Roi, irrité de ce sentiment généreux, trancha lui-même la tête au boucher, & en appela un autre qui exécuta ses volontés, & coupa la main & le pied droit à cet infortuné Prince. *Hé bien, malheureux*, dit alors Ismaël, *à présent connois-tu ton père?* Il prit en même-tems un fusil, & tua le Boucher qui avoit coupé la main & le pied à son fils; Mahomet, accablé par la douleur, ne put s'empêcher de faire observer l'inconséquence atroce d'un Souverain *qui tue celui qui exécute ses ordres, comme celui qui refuse de lui obéir.* On mit dans le goudron le bras & la jambe de cet infortuné Prince, pour arrêter le sang; & l'Empereur souillé du sang de son fils, ordonna à ses gardes de le porter vivant, à Miquenès, sous peine de la vie.

Le récit de cette scène tragique, répandit dans la Ville la terreur & la consternation; le Palais retentit de lamentations & de cris douloureux; & Muley Ismaël, ne pouvant les faire cesser, par la sévérité de ses ordres, fit encore périr dans sa fureur quelques femmes qui lui avoient désobéi, & obligea, par-là, les autres à ensevelir leur douleur. Les enfans de Muley Mahomet eurent seuls la liberté de s'y livrer; mais ils n'eurent pas la

conſolation de revoir leur père; ce Prince vécut treize jours dans les ſouffrances, & demanda à être inhumé comme un eſclave; mais ſon père lui fit élever un tombeau, qui conſerve à la poſtérité le ſouvenir de ſa barbarie.

Après s'être défait de ſon rival, Muley Zidan, qui ne fut pas plus heureux, retourna à Tarudant pour s'emparer de cette Ville, où le reſte des révoltés s'étoient enfermés; il la ſerra de ſi près, que la famine y fit des ravages affreux, & elle fut forcée de ſe rendre à diſcrétion. Ce Prince, plus féroce, plus avare & plus inhumain encore que ſon pére, commit dans Tarudant toute ſorte d'excès; & juſtifia, par ſes cruautés, l'opinion qu'il avoit donnée de lui dans ſa jeuneſſe, où il avoit annoncé la réunion de tous les vices enſemble.

Au bruit des horreurs & des brigandages que Muley Zidan exerça contre les habitans de Tarudant, les Maures des Villes & des campagnes voiſines alloient ſe réfugier dans les rochers, & ne ſe croyoient en ſûreté nulle part; la Ville de Sainte-Croix fut évacuée dans le même-tems, 1712, & quand ce Prince s'y rendit pour s'en emparer, il n'y trouva qu'une vieille femme & un Juif aveugle, qui, par les circonſtances de leur infirmité, n'avoient pu ſe dérober à ſa féro-

cité. Les ſoldats de ce Prince n'éprouvèrent aucune réſiſtance, puiſque les Maures fuyoient devant eux ; ils s'enrichirent par le pillage, & ſe permirent toute ſorte de licences.

Les ſuccès de Zidan, ſes forces & ſes tréſors, inſpirèrent de l'inquiétude à Muley Iſmaël, toujours tourmenté par ſes paſſions; ce Prince ſe repentit, un peu tard, d'avoir donné à ſon fils le commandement de ſes troupes, & prit divers prétextes pour le rappeler auprès de lui ; mais Zidan, qui méditoit d'autres projets, renvoyoit ſon retour d'une année à l'autre, en faiſant voir que ſa préſence étoit néceſſaire, pour achever de diſſiper les conjurés. Pour mieux tromper ſon fils, Muley Iſmaël fit répandre le bruit d'une maladie, il ceſſa même de paroître en public, & engagea la mère de Zidan d'attirer adroitement ſon fils à Miquenès, ſous prétexte, qu'en cas de mort, il pourroit, plus aiſément, s'aſſurer de l'Empire; mais ce Prince, qui connoiſſoit toutes les ruſes de ſon père, ſe défia de l'avis, & n'en fit aucun cas. Sa mère lui écrivit une ſeconde fois que ſon père étant à l'extrémité, s'il ne venoit inceſſamment, il ne ſeroit point à tems de lui rendre ſes devoirs : *que mon père ſoit vivant ou mort*, lui répondit le Prince, *je n'abandonne*

*point mon armée, qui, en cas de mort, m'aidera plus facilement à monter sur le trône.*

Les bruits de la maladie de Muley Ismaël, & la crainte où l'on étoit qu'il ne fût mort en effet, répandirent cependant quelque trouble dans les provinces; & la sédition même étoit à la veille d'éclater à Miquenès, lorsque *Léla Zidana*, qui gouvernoit despotiquement, sous prétexte de la maladie du Roi, sortit du palais avec une lance à la main, & une garde de soldats armés, pour rétablir la tranquillité, & fit même maltraiter, avec arrogance, quelques Nègres qui se trouvèrent sur son passage. Un événement aussi étrange, chez une nation où les femmes ne paroissent point en public, & dans un gouvernement où elles n'ont aucun droit à l'Empire, étonna le peuple, qui, croyant le Roi mort, supposa que cette Princesse ambitieuse, qu'on détestoit secrètement, vouloit s'emparer de l'autorité; cette idée souleva les esprits & excita des murmures, qui forcèrent cette Princesse de rentrer dans le palais. L'Empereur, qu'on n'avoit pas vu depuis cinquante jours, informé de la fermentation qu'il y avoit dans la Ville, sortit à l'instant, &, par sa présence, en imposa aux habitans, qui témoignèrent la satisfaction qu'ils avoient de le voir. Le prétendu rétablissement de ce prince donna

lieu à des réjouiſſances publiques ; & il reçut même, à cette occaſion, la viſite des Alcaïdes, des grands & des députés des provinces & des villes, qui lui portèrent de nouveaux hommages.

Ce Souverain, plein de regret de n'avoir pu, par ſes artifices, attirer *Muley Zidan* auprès de lui, n'écoutant que ſa violence & ſa férocité, prit d'autres meſures pour ſe débarraſſer de ce Prince : comme il ſavoit qu'il étoit adonné à la boiſſon, & que dans les excès de ſon ivreſſe, il ſe livroit à tant de cruautés, que ſes femmes même n'étoient pas en sûreté, il ſe ſervit de leur entremiſe pour parvenir à ſes fins. Les femmes *de Zidan* ſe prêtèrent d'autant plus volontiers au déſir barbare de Muley Iſmaël, qu'elles n'avoient plus d'autre moyen pour ſe délivrer de la tyrannie qu'elles éprouvoient ; dans un moment où ce Prince étoit enſeveli dans le vin, elles l'étouffèrent entre deux matelas, & délivrèrent l'empire d'un monſtre qui n'auroit pas eu d'égal. Le corps de ce Prince fut porté de Tarudant à Miquenès, par ordre de ſa mère, & y fut enterré ; pour diſſimuler la part qu'il avoit à ſa mort, ſon père lui fit élever un tombeau, & fit bâtir une moſquée qui donna aſyle aux criminels, de ſorte que, par un renverſement odieux de principes, on y révère, ſous une idée de

ſainteté, un Prince livré à tous les vices, déteſté de tous les ſujets, rebelle à ſon père & à ſon Roi, mort dans l'ivreſſe, & par-là, prévaricateur à la loi.

Après avoir appris la mort de *Muley Zidan*, Muley Iſmaël, par ce ſentiment de contradiction qui tenoit à ſon caractère, fit venir à Miquenès ſept femmes de ce Prince, avec le Marchand Juif qui lui fourniſſoit l'eau de vie dont il s'enivroit. *Léla Zidana*, auſſi digne femme de Muley Iſmaël, que digne mère de Muley Zidan, ſacrifia ces huit victimes à ſa barbarie & à ſa vengeance; elle traita avec une rigueur plus atroce, trois de ces femmes à qui elle fit couper les mamelles qu'elle leur fit manger avant de les faire étrangler. Néron, Caligula, Héliogabale, étoient d'illuſtres ſcélérats; mais ce n'étoient pas des monſtres qu'on puiſſe comparer à ceux dont je n'ai fait qu'ébaucher le portrait.

Muley Zidan étant mort en 1721, ſon frère *Abd-elmeleck*, eut le gouvernement du ſud, où il ſe conduiſit d'abord avec prudence; mais l'éloignement où il étoit de ſon pere, l'avidité de commander, l'inconſtance des peuples, & les vices de a légiſlation, qui, dans ces climats, entraînent les Princes vers l'autorité, le rendirent bientôt auſſi criminel que ſes freres. Agiſſant dans ſon gou-

vernement en maître abſolu, il devint bientôt ſuſpect à ſon père, & porta la témérité juſqu'à lui refuſer le tribut de la province. L'Empereur, à qui le grand âge ne permettoit plus de parcourir des déſerts pour faire reſpecter ſon pouvoir, n'ayant plus d'autres armes que celles de la ruſe, écrivit à ſon fils des lettres pleines de tendreſſe & de confiance pour l'engager à revenir à la Cour, en lui inſinuant même que c'étoit pour lui céder l'Empire. *Abd-elmeleck*, qui connoiſſoit ſon père, lui répondit dans les termes les plus reſpecteux, pour le raſſurer ſur les inquiétudes qu'il paroiſſoit concevoir. Muley Iſmaël diſſimula ſa peine, feignit d'être ſatisfait de la conduite de ſon fils, & ne fit pas de nouvelles inſtances, mais nourriſſant dans ſon cœur une haine ſecrette contre ce Prince, il ſe détermina à déſigner *Muley Achmet Deby* ſon cadet pour ſucceſſeur à l'Empire; on a ſuppoſé à ce Souverain l'intention de faire regretter ſon règne, en laiſſant après lui un Prince indigne de la Couronne, & incapable de gouverner.

Après avoir joui cinquante-quatre ans d'un trône toujours agité par des inquiétudes ou des ſoupçons, & ſouillé par une ſuite de ſcènes tragiques, Muley Iſmaël mourut enfin le 22 Mars 1727, âgé de quatre vingt-un ans. Ce Prince

politique, laborieux & entreprenant a terni l'éclat de son règne, par son avarice, sa mauvaise foi, ses vexations, ses injustices, & par un tissu de cruautés, dont le détail seroit effrayant, & dont le tems seul peut effacer le souvenir. Ce Souverain adonné à la sensualité, a eu une quantité prodigieuse de femmes, & sa postérité a été si nombreuse qu'on doute qu'il sût lui-même ce qu'il avoit d'enfans. S'il faut en croire l'opinion générale, les mâles passoient huit cents, & l'on voit encore à Tafilet une population considérable de Chérifs qui sont les descendans de Muley Ismaël, de ses freres ou de ses aïeux. Les gens du pays racontent que le dernier enfant de ce Souverain, naquit dix-huit mois après la mort de son père, & que les Talbes décidèrent que la douleur avoit changé, à son égard, l'ordre de la nature; la douleur des enfans est moins précoce en Europe, sans doute, & la faculté de Médecine y est moins indulgente.

Muley Ismaël, qui réunissoit quelques qualités à un nombre de vices, a distingué son règne par son activité, par une politique artificieuse, & plus encore, par l'application avec laquelle il a formé ses troupes, composées de familles de noirs qu'il attira du côté de la Guinée; cette population de soldats étrangers aux Maures &

toujours en divorce avec eux, a répandu dans le centre de l'Empire, une nation isolée, qui tenoit aux intérêts de la Monarchie, & qui n'en a jamais eu d'autres; & l'on comptoit, après la mort de Muley Ismaël, environ cent mille soldats noirs, en état de porter les armes.

Cette milice aguerrie, insolente, & qui fut l'instrument de l'avarice & des passions de Muley Ismaël, a beaucoup influé sur les révolutions dont cet Empire a été agité après la mort de ce Prince; elle auroit pu l'envahir, de même que les Tartares se sont emparés de la Chine, si elle avoit eu des chefs ambitieux, qui eussent été aussi capables de former de grands projets, qu'elle étoit en état de les exécuter. L'Empire, dans ces momens orageux fut, pendant plusieurs années, en proie à l'avarice de cette milice, qui ne donna jamais aux successeurs de Muley Ismaël le tems de raffermir leur autorité; semblables à ceux de Rome, dans sa décadence, c'étoient des Empereurs qu'on ne faisoit que montrer, & qui disparoissoient à l'instant.

*Muley Achmet Deby*, le seul des enfans de Muley Ismaël, qui se trouva à Miquenès lors de la mort de son pere, se conduisit avec tant de prudence, par l'aide & le conseil du Gouverneur de cette place, qu'il déconcerta les pro-

jets de ſes frères *Abd-elmeleck* & *Abdallah*, qui, étant ſes ainés, avoient à l'Empire le droit que l'âge & l'expérience donnent ſur la confiance des peuples. Les troupes de ce dernier, qui attendoient quelque révolution en ſa faveur, abandonnèrent elles-mêmes ſon parti, qui n'avoit pas aſſez d'aſcendant pour faire pancher la balance.

Les grands, & les Officiers des Noirs, s'étant aſſemblés le lendemain de la mort de Muley Iſmaël, proclamèrent unanimement *Muley Achmet Deby*, & lui prêtèrent ſerment de fidélité; & ce Prince leur fit délivrer deux cent mille ducats, environ un million trois cent mille livres, pour les diſtribuer aux troupes; encouragées par cette généroſité, elles marchèrent contre les provinces qui annonçoient des mouvemens ſéditieux, & qui, après avoir perdu Muley Iſmaël, croyoient n'avoir plus de maître. Les Maures de la Province de Duquella, & des environs, ayant pris les armes contre *Muley Achmet Deby*, furent entièrement défaits ou ſoumis, & cette victoire qui donna encore plus de conſiſtance aux Noirs, rétablit l'ordre & la tranquillité dans les autres Provinces.

Muley Achmet Deby, généreux par politique, étoit par caractère auſſi avare que ſon père; dans les premiers inſtans de ſon règne, il donna

tous ſes ſoins à connoître & à groſſir ſon tréſor ; il porta même l'avidité & l'indécence, juſqu'à dépouiller les femmes de ſon père, des bijoux d'or & d'argent qu'elles avoient reçus de ſes caprices & de ſa libéralité. La ſucceſſion de Muley Iſmaël étoit conſidérable ; Muley Achmet, lui même, avoit fait des économies, & le tréſor de l'Empire montoit peut-être à cent millions de livres : cette épargne qui étoit le fruit des tems & de l'oppreſſion des peuples, diſparut dans un inſtant.

Ebloui par cet amas de richeſſes, Muley Achmet auſſi avare que crapuleux, négligea le ſoin des affaires, & ne s'occupa que de ſes plaiſirs ; il s'adonna à la boiſſon ſans aucune réſerve, & cette paſſion, qui lui aliéna l'affection des peuples, fut la ſource de ſes malheurs. Pour capter l'amour de ſes ſujets, ce Prince fit d'abord publier un édit, par lequel il réduiſoit tous les impôts à la ſimple perception du dixieme des revenus, preſcrit par la loi de Mahomet : cette ſage diſpoſition ne produiſit pas l'effet qui devoit en réſulter, & ne ſervit qu'à manifeſter davantage l'abus que les Gouverneurs faiſoient de leur autorité, en ſe prévalant de la foibleſſe du Gouvernement, pour augmenter leurs extorſions ; les Provinces en marquèrent tant de mécontentement, que les

peuples dans bien des endroits, prirent les armes pour s'en faire raiſon ; ce qui répandit la confuſion dans l'Empire.

La plupart des ces Provinces, qui voyoient avec répugnance la conduite irréguliere de Muley Achmet Deby, penchoient ſecrettement pour le Prince Abd-elmelek, obſervateur religieux de la loi ; mais elles n'oſoient faire éclater leur mécontentement. Muley Achmet, prévenu des diſpoſitions des peuples, & embarraſſé ſur le parti qu'il avoit à prendre, s'aſſura de la fidélité des Noirs par ſes libéralités, & s'en remit preſque aux caprices de cette milice avide & inconſtante, ſur l'adminiſtration intérieure de l'Etat. La confiance déplacée que ce Prince prodiguoit à des ſoldats étrangers que les Maures déteſtoient, indiſpoſa encore plus les eſprits, & la fermentation devint générale ; la ſédition ſe manifeſta d'abord à Fez, où le Gouverneur, & près de cent hommes de ſon parti, furent maſſacrés par le peuple. La ville de Tetuan, & les environs ſuivirent le même exemple ; le Gouverneur fut forcé de fuir ; le peuple dans ſa fureur, ruina ſa maiſon & ſes jardins, & fit éprouver, à cette place, toutes les horreurs d'une guerre civile. Muley Achmet abruti par la boiſſon, étoit incapable de remédier aux déſordres de l'Etat, on les lui laiſſoit même



Digitized by Google

ignorer. Ce Prince étoit si cruel quand il n'étoit pas dans le vin, que ses domestiques & ses femmes n'avoient d'autre moyen d'être tranquilles, qu'en le faisant boire. Le Gouverneur de Miquenès, sur lequel ce Prince se reposoit pour l'administration des affaires, le rendoit encore plus odieux par la négligence qu'il y mettoit; tout languissoit à la Cour; la vie crapuleuse du Roi, l'indolence & le découragement de son Ministre, firent murmurer les peuples, & le mécontentement devint si général, qu'il finit enfin par une révolte.

Les provinces du Sud furent les premières qui arborèrent l'étendard de la rebellion; Muley Abd-el-meleck, qui avoit pour lui le vœu des peuples, se trouvant à la tête d'une puissante armée, entre Sus & Maroc, étoit, de tous les aspirans à la couronne, celui qui sembloit y avoir un droit plus assuré; mais il fit une faute, qui fut un obstacle à sa fortune & à son élévation. Pour flatter ses troupes, composées de montagnards & de gens de bonne volonté, qui avoient les Noirs en horreur; ce Prince annonça que, s'il parvenoit à l'Empire, il n'auroit jamais de Noirs auprès de lui. Cette déclaration, qui étoit d'une très-mauvaise politique dans ce moment, où cette troupe, toujours en armes, avoit tout le pouvoir, favo-



Digitized by Google

risa un instant le parti de Muley Achmet, dont ces mêmes Noirs, proscrits par Abd-elmelek, se virent forcés de faire respecter la puissance. Ce dernier ne tarda pas d'éprouver les effets de son indiscrétion & du ressentiment des troupes; déjà maître de Maroc, après une bataille qu'il avoit gagnée, ayant pour lui les provinces du Sud, & les villes de Fez & de Tetuan dans la partie du Nord, il étoit presque maître de l'Empire; mais ayant été défait par ces mêmes Noirs qu'il avoit provoqués, il fut obligé d'abandonner Maroc & de se retirer, après avoir reçu trois blessures, qui firent répandre le bruit de sa mort.

Après quelques hostilités contre les troupes de Muley Achmet Deby, la ville de Fez fit sa paix avec ce Prince, & elle le reconnut pour Souverain. Muley Abd-elmelek, de son côté, fit offrir de mettre bas les armes si on vouloit lui céder la moitié de l'Empire; Muley Achmet inclinoit assez pour cet arrangement, afin de n'avoir d'autre souci que celui de boire & dormir; mais les ministres, les courtisans, & les troupes surtout, qui donnoient du poids aux délibérations, s'opposèrent fortement à ce partage.

Les préventions des peuples, contre Muley Achmet, furent les mêmes après qu'il fut rappelé à l'Empire, parce qu'il ne mit aucun change-

ment dans ſa façon de vivre. Ce Prince, à qui tout devenoit égal, ignoroit les troubles qui diviſoient les provinces, parce que tout ſon tems ſe paſſoit à boire, & ſes débauches furent même portées à un tel excès, qu'il ne fut plus poſſible de les diſſimuler. S'étant rendu à la Moſquée un vendredi à l'heure de la priere, il étoit ſi ivre que dans le moment qu'il ſe proſternoit, ſelon l'uſage des Muſulmans, il vomit tout ſon vin, ce qui cauſa la plus grande rumeur & le plus grand ſcandale. Après qu'on l'eut rapporté au Palais, il maltraita cruellement ſes femmes qui voulurent lui faire des repréſentations; excédées par tant de violences, elles ſortirent en ſe déchaînant, tout haut dans les rues, contre l'indolence & la diſſimulation des Miniſtres & des chefs des troupes, qui n'avoient aucun reſpect pour la religion; & les choſes vinrent au point que les ſoldats, eux-mêmes, tout prévenus qu'ils étoient contre Abd-elmelek, ſe joignirent aux Maures pour le proclamer de nouveau. Après cette proclamation, qui eut lieu en Mars 1728, les Principaux Alcaïdes aſſemblés à Miquenès, envoyèrent des députés à Muley Abd-elmelek, pour le preſſer de ſe mettre en route. Son fils, qui ſe trouvoit dans cette Capitale alors, fut fait Régent du Royaume en attendant l'arrivée de ſon père; & ce jeune

Prince assoupit même, par quelques libéralités faites à propos, le mécontentement que le parti de Muley Achmet marqua d'abord à cette élection.

Muley Abd-elmeleck arriva, & fit son entrée à Miquenès le 10 Avril; ce Prince voulut, par une dévotion farouche, faire crever les yeux à son frere; mais il se contenta de l'exiler à Tafilet sur les représentations qu'on lui fit, que, n'ayant été reconnu indigne du trône que par ses débauches & par sa conduite, il ne méritoit d'autre châtiment que celui de sa dépositions.

Après cette premiere démarche, Abd-elmelek, Prince austère, plein d'arrogance & de ressentiment, traita ses ministres, & en général tous les Maures avec tant de dureté, de hauteur & de mépris, qu'il indisposa tous les esprits contre lui. A peine eut-il regné trois mois, que les Noirs, qui se rappeloient les dispositions que ce Prince avoit publiquement manifestées contre-eux, formèrent un parti & envoyèrent un détachement à Tafilet, pour supplier Muley Achmet Deby de leur pardonner, & l'inviter à venir se mettre à leur tête pour reprendre l'empire. Ce Prince, suivi de quelques troupes, s'étant joint aux Noirs, se trouva bientôt à la tête de quatre-vingt mille hommes; Muley Abd-elmelek, qui, par trop de

fierté n'avoit pu ſe ménager un parti, fut contraint de ſe renfermer à Miquenès où il fut aſſiégé, & cette place, priſe d'aſſaut, fut expoſée au pillage & à toutes les horreurs que peut inſpirer la férocité & la vengeance.

Dans cette confuſion, Muley Abd-elmelek s'échapa de Miquenès, & ſe rendit à Fez où il fut aſſiégé de nouveau. Muley Achmet ne pouvant prendre cette ville de force, ſe détermina à la bloquer; mais comme elle n'avoit pas les proviſions néceſſaires pour ſoutenir un ſiège, les habitans au bout de trois mois demandèrent à capituler. La ſeule condition que le Roi exigea d'eux, ce fut de lui livrer ſon frère; Abd-elmelek fut donc livré au vainqueur, qui, diſſimulant dans le moment ſon caractère féroce, ſe contenta de l'envoyer à Miquenès ſous bonne garde, & quelque tems après il le fit étrangler.

Peu de jours après cette exécution, Muley Achmet Deby mourut lui-même, en Mars 1729, d'une hydropiſie qui ne put avoir aucun ſoulagement. Telle fut la fin d'un Prince que les excès de la crapule avoient abruti, & qui, mépriſé de ſes ſujets, ne fut jamais en état de faire reſpecter ſon autorité.

Après la mort de Muley Achmet Deby, le trône, dont les troupes diſpoſoient déjà à leur



Digitized by Google

gré, changea à tout inſtant de maître. Et cet Empire, qui, dans ſa naiſſance, avoit été en proie au fanatiſme, fut pendant long-tems à la merci des ſoldats. *Muley Bouffer*, fils de Muley Achmet, qui avoit des droits légitimes à la Couronne, ſe préſenta d'abord pour ſuccéder à ſon pere; mais ſon parti ne fut pas aſſez puiſſant. *Léna Coneta*, mère de *Muley Abdallah*, Princeſſe adroite & politique, ſut ſi bien manier les eſprits, & traita les Noirs avec tant de généroſité, qu'elle fit proclamer ſon fils. Ce Prince, qui étoit auſſi cruel & plus bizarre, peut-être, que Muley Iſmaël ſon père, étoit généreux juſqu'a la diſſipation; ſix fois dépoſé, ſix fois remis ſur le trône, il fut, dans les premières années de ſon règne, le jouet des caprices de la fortune, de l'inconſtance des peuples, & de l'avarice des ſoldats. Muley Bouffer ſon neveu, ſe mit en devoir de lui diſputer la couronne; mais n'ayant pour la défendre, qu'un *Marabout* en vénération, & quelques peuples que le fanatiſme avoit raſſemblés, ſon parti fut bientôt défait & diſſipé par les Noirs; & il fut lui-même pris avec le *Marabout*, qui lui ſervoit de conſeil, de protecteur & de guide. Muley Abdallah pardonna à ſon neveu, & lui donna la liberté; mais, ſans égard pour les préjugés des peuples, ce Prince coupa la tête au Marabout, en le



Digitized by Google

traitant d'impoſteur, attendu, diſoit-il, que, s'il étoit véritablement ſaint, ſon ſabre n'auroit eu aucun pouvoir ſur lui.

Muley Abdallah marcha enſuite vers Fez qui s'étoit déclaré pour Muley Bouffer, & aſſiéga cette place qui ſe rendit après ſix mois de réſiſtance; irrité de l'opiniâtreté des habitans, ce Prince voulut détruire cette ville de fond en comble; mais on lui repréſenta qu'un de leurs ſaints, deſcendant de Mahomet & fondateur de l'Empire, en ayant poſé les fondemens, il s'expoſeroit à s'attirer la colère du ciel & la haine du peuple par une telle profanation. Le peu de religion que ce Prince avoit manifeſté en voulant détruire une ville conſacrée à la dévotion des Maures, & le caractère violent & ſanguinaire qu'il avoit laiſſé entrevoir, indiſpoſèrent bientôt les eſprits contre lui, & il y eut même des mouvemens de ſédition dans quelques provinces de ſon Empire. Les Brebes des montagnes de Tedla, furent les premiers qui prirent les armes; Muley Abdallah, prompt & vindicatif, raſſembla à la hâte quelques milices pour aller réduire ces montagnards, ſans réfléchir qu'il expoſoit ſa gloire & aliénoit l'eſprit des troupes par un choix auſſi déplacé. Ce Prince, ayant attaqué les montagnards à la tête de vingt cinq

mille hommes, perdit la moitié de ſon armée dans le combat, & revint à Miquenès aſſouvir ſa colère, & ajouter à la honte de ſa défaite le ſpectacle odieux de ſes cruautés; il fit périr une multitude d'habitans ſous les plus légers prétextes, aidant lui-même à les égorger. Sa mère lui ayant voulu repréſenter combien ſes procédés étoient barbares; *Mes ſujets*, lui dit ce Prince, *n'ont d'autre droit à la vie que celui que je leur laiſſe, & je n'ai pas de plus grand plaiſir que celui de les tuer moi même.* Ce Souverain, plus inhumain encore que ceux qui avoient régné avant lui, paroiſſoit jaloux de renchérir ſur la férocité de ſes ancêtres.

La conduite féroce de Muley Abdallah, fit ſoulever les tribus des montagnes de Tedla, qui, fières des avantages qu'elles avoient eus contre ce Souverain, entraînèrent les provinces voiſines dans leur parti. Inſtruit par ſon imprudence, & guidé par le conſeil de ſa mère, ce Prince intéreſſa les Noirs à ſa vengeance, & leur fit oublier par quelques libéralités l'indifférence qu'il leur avoit marquée; il partit avec trente mille hommes de nouvelles levées, & fit venir autant de Noirs après eux; il arriva aux montagnes de Telda en juillet 1730, & ſe mit en marche dans un pays plein de brouſſailles; le feu ayant pris malheu-

ſement après à ſon camp, ce Prince perdit bien du monde, nombre de chevaux, de chameaux, & toutes ſes proviſions, & fut lui-même en danger. Cet accident, que des ſoldats ſuperſtitieux conſidéroient comme un mauvais pronoſtic, dégoûta les Noirs qui marquèrent quelqu'inconſtance; mais Muley Abdallah en prévint les effets en leur promettant trois cents mille ducats, (deux millions de livres) à la fin de la campagne.

Après que l'armée eut reçu de nouvelles proviſions, elle ſe mit en marche ſur deux colonnes à quelque diſtance l'une de l'autre, pour tâcher de mettre les rebelles entre deux; le Roi, qui commandoit l'avant-garde, les attaqua avec la plus grande valeur, & les Noirs, qui venoient après, donnèrent ſi à propos que les rebelles furent mis en pièces, & leur pays entièrement ravagé. Les troupes du Roi prirent un nombre infini de chevaux, de chameaux, de bêtes à corne, & tant de moutons, qu'ils ſe contentèrent de les égorger pour en emporter la laine; on pilla juſqu'aux habits des femmes & des enfans qui couroient nuds dans la campagne; mais le Roi leur fit donner de quoi ſe couvrir; & l'on cite cet acte d'humanité comme le premier qu'il ait fait.

Ce Prince paſſa le reſte de la campagne dans

la province de Héa, où ſes troupes prirent quelque repos; il fit paſſer, de-là, un détachement dans celle de Dara, où ſes armes eurent un mauvais ſuccès. Le Commandant qu'il chargea de cette expédition, ne ramena à Miquenès, où le Roi s'étoit rendu, que la dixième partie des troupes qu'il lui avoit confiées; il avoit combattu avec autant de prudence que de valeur; mais, ayant été accablé par le nombre, il fut vaincu. Ce Prince fit lâchement mourir ce Général, ainſi que les ſoldats qu'il avoit ramenés, & fut lui-même témoin & preſque l'inſtrument de cette ſanglante ſcène; car, voyant que ceux qui égorgeoient ces malheureux s'en acquittoient mal, il prit le ſabre pour leur montrer comment il falloit s'y prendre. C'eſt ainſi que périrent, de la main d'un bourreau, des hommes qui, par-tout ailleurs, auroient mérité des diſtinctions & des graces.

Pour occuper ſes ſujets, & détourner les réflexions que ſa cruauté pouvoit faire naître, Muley Abdaliah fit conſtruire de nouvelles fortifications & de nouveaux murs à Miquenès pour ſe garantir des incurſions des Brebes, & il forçoit les habitans, de quelqu'état qu'ils fuſſent, à l'aider dans ces travaux. Il ceſſa de s'en occuper à la fin de 1732, pour aller contre les Montagnards des

environs de Tétuan, qui marquoient de l'insubordination; & qui, rettanchés dans les montagnes, dans des lieux escarpés, attendirent de pied ferme, sans défendre même le passage: le Roi s'étant engagé imprudemment dans ce défilé avec trente mille hommes, les Brebes parurent tout-à-coup sur la hauteur, & tirèrent sur son armée, avec tant d'avantage, qu'elle fut mise en déroute; ce Prince eut de la peine à se sauver avec peu de monde, laissant son bagage au pouvoir des rebelles.

L'esprit de révolte s'étant étendu dans presque tout l'Empire, Muley Abdallah passa l'année d'après dans la province de Tafilet, pour y appaiser une sédition, & cette campagne n'eut encore que de tristes succès; ce Prince, qui ne manquoit pas d'intrépidité, & qui n'avoit ni conduite, ni prudence, ayant attaqué témérairement les rebelles avant d'avoir été joint par toute son armée, fut battu & contraint de revenir sur ses pas; à mesure qu'il rencontroit des troupes, qui venoient se joindre à son armée, il en faisoit prendre les Officiers, qu'il faisoit traîner, par des mules, tout le long du chemin, pour se venger sur eux de la honte de sa défaite & de son imprudence.

La mère de Muley Abdallah, n'ayant aucun

pouvoir ſur l'eſprit de ſon fils, ſe voyant expoſée à ſes mépris, & ne voulant plus être témoin de ſa férocité, demanda à quitter la Cour pour aller à la Mecque. A ſon retour, ce Souverain témoigna peu d'empreſſement pour cette Princeſſe, & ne remplit pas même à ſon égard les attentions preſcrites par l'uſage & la bienſéance, après ce voyage conſacré à la religion. Sa mère lui marqua cependant beaucoup de tendreſſe, & lui fit préſent de quatre belles eſclaves qu'elle avoit achetées, dans l'eſpoir que l'attachement qu'elles lui inſpireroient éteindroit une paſſion honteuſe à laquelle il s'étoit adonné. Cette digne mère continua de donner des conſeils à ſon fils ſur ſon gouvernement; mais, inſenſible à ſes avis, & n'écoutant jamais que ſa bizarre impétuoſité, il perdit inſenſiblement l'affection de ſes ſujets.

Pour ſubjuguer plus facilement les Noirs, que des diſſipations avoient enorgueillis, & dont il craignoit l'avarice & l'inconſtance, ce Prince forma le plan de faire périr leur Général, & ceux des Officiers qui influoient ſur les réſolutions de cette milice. Le ſecret ayant été éventé, par des lettres interceptées, le corps des Noirs, qui étoit toujours en armes, & qui connoiſſoit ſon pouvoir & ſon aſcendant, fit avorter le projet de Muley Abdallah, en le dépoſant publiquement, le 29

Septembre 1734; & *Muley Ali*, un de ſes frères, fut élu à ſa place.

Abdallah, prévenu des diſpoſitions des troupes, leur envoya trois cents mille ducats, (deux millions de livres) dans l'eſpoir de les appaiſer; mais les Noirs reçurent cette ſomme à compte de ce qu'il avoit promis, & ne changèrent rien à leur réſolution. Ce Souverain ne vit alors d'autre expédient que de ſe renfermer dans Miquenès pour s'y défendre; mais, après avoir fait ſes préparatifs, il s'enfuit dans la montagne avec ſix cents cavaliers, laiſſant ſa mère, ſes femmes & ſes enfans à la merci de ſes ennemis.

Depuis Miquenès, juſqu'à Tarudant, Muley Abdallah parcourut toutes les montagnes où l'on avoit de l'averſion pour les Noirs, & parvint à s'y faire un parti. Si ce Prince eût été ſuſceptible de réflexion & de conduite, il eût pu rétablir ſes affaires; mais, auſſi fougueux dans l'adverſité que dans la proſpérité, il n'agiſſoit jamais qu'avec violence; les tribus mêmes qui lui marquoient de l'attachement, éprouvèrent toutes les bizarreries de ſon caractère & de ſa férocité, maltraitant & tuant de ſes propres mains ceux qui venoient lui faire des repréſentations; ce qui porta toutes les provinces à le déteſter, à le maudire, & à renoncer à ſon élévation.

*Muley Ali*, qui étoit à Tafilet quand il fut appelé à l'Empire, arriva à Miquenès en Octobre 1735. Son premier ſoin, après ſon entrée, fut de prendre connoiſſance du tréſor, qu'il ſavoit que ſon frère *Achmet Deby* avoit laiſſé en bon état; mais, le voyant réduit à bien peu de choſe, avare & cruel comme l'étoient ſes pères, il ſe livra à ſa férocité; la mère de Muley Abdallah, dans les bras de laquelle il fit égorger une de ſes femmes de ſervice, craignant d'être elle-même la victime de ſa fureur, lui donna quelques indices ſur des objets qu'on avoit détournés, qui étoient de peu de valeur.

Ce Prince, jaloux de conſerver une couronne qu'il devoit à la prépotence des Noirs, leur fit diſtribuer tout ce qui reſtoit dans le tréſor, & leur promit, ſans en prévoir les conſéquences, deux cents mille ducats (treize cents mille liv.), dès qu'il pourroit les payer. Muley Ali n'avoit encore ſous ſon obéiſſance que les Ville sde Fez, Miquenès & leurs dépendances; les armes des Noirs devoient ramener tout le reſte. Leur Général, le même qu'Abdallah vouloit faire périr, alla avec trente mille hommes aſſiéger Maroc, qui fut pris d'aſſaut, la garniſon paſſée au fil de l'épée, & le pillage au profit des ſoldats; ce Général, guidé par ſon reſſentiment, ſe propoſoit



Digitized by Google

d'aller combattre Muley Abdallah lui-même ; mais, voyant quelque irréſolution dans ſes troupes, qui avoient ſi ſouvent éprouvé la généroſité biſarre de ce Prince, il préféra de ramener ſon armée dans la province de Beni-Haſſen, où elle enleva des troupeaux, & ravagea les environs de Salé, qui refuſa d'ouvrir ſes portes.

Quelque reſſentiment qu'euſſent les Noirs contre Muley Abdallah, la dévotion qu'ils avoient pour l'argent leur fit bientôt oublier les fureurs de ce Prince, pour ne ſe rappeller que de ſes profuſions. Muley Ali étoit pauvre, & c'eſt, parmi les Princes comme parmi tous les hommes, une foible recommandation. Le Général qui étoit dans ſes intérêts perdit inſenſiblement la confiance des ſoldats ; ſéduits par leur avidité & par les intrigues de la mère de Muley Abdallah, qui leur fit promettre trente ducats à chacun, ils proclamèrent de nouveau ce Prince, en Mai 1736, & dépoſèrent Muley Ali, qui s'étoit abruti, depuis quelque tems, par l'uſage immodéré de l'achicha, qui lui avoit engourdi l'eſprit & le corps (1). Ce Prince, informé de l'élévation de

(1) Cette plante reſſemble beaucoup à celle du chanvre ; & , préparée avec des drogues, elle produit les mêmes déréglemens que l'opium ; il eſt des Maures qui en font un

Muley Abdallah, ſe retira, à ſon tour, dans les montagnes voiſines de Tremeſſen, avec ſa famille, n'ayant avec lui que quarante hommes, qui voulurent partager ſon ſort.

Muley Abdallah, appelé à l'Empire pour la ſeconde fois, reçut à Téza, où il ſe trouvoit, une députation des Officiers des Noirs, à la tête de deux mille hommes, pour lui annoncer ſon élection & l'eſcorter à Miquenès; quoique ce Prince reçut cette députation avec des démonſtrations de reconnoiſſance, il ne voulut retourner à Miquenès, qu'autant que les Noirs lui livreroient Sélim Douquelli, leur Général, & il leur promit de leur donner en récompenſe quatre cents mille ducats (deux millions cinq cents mille livres), qu'il avoit cachés. Quelqu'avides d'argent que fuſſent les Noirs, la livraiſon de leur Général leur donna de la répugnance; ils voyoient d'ailleurs que le plan de Muley Abdallah étoit de les affoiblir, & de ne plus dépendre de l'influence qu'ils avoient ſur les élections. Sélim Douquelli, homme adroit, & aimé des ſoldats, les perſuada ſi bien, qu'ils n'héſitèrent pas de

---

uſage ſuivi; elle leur occaſionne des rêves agréables, &, quoiqu'elle échauffe infiniment, elle engourdit les ſens; & il y a des tempéramens qu'elle rend furieux.

renoncer de nouveau à l'élévation de ce Prince, & de proclamer *Muley Mahomet Oul Del Ariba* (1). Ce Général lui expédia un courier à Tafilet, & lui fit paſſer un détachement pour l'eſcorter à Miquenès; & Muley Abdallah, par ſon imprudence, fut dépoſé le jour même, ou à-peu-près, qu'il fut rappelé à l'Empire.

Cette élection précipitée fit naître des querelles parmi les ſoldats, qui n'étoient pas tous du même avis; ils en vinrent aux armes, & le parti de Muley Abdallah ayant prévalu, ce Prince fut proclamé pour la troiſième fois, avant l'arrivée de Muley Mahomet. Ce dernier, qui ſe trouvoit en chemin, fut contraint de s'arrêter à l'ancien Fez, où il fut reçu & traité en Souverain. On voit que la ſouveraineté, dans ces momens de trouble, n'étoit qu'une poſſeſſion précaire & mobile, qui dépendoit entièrement du moment & des circonſtances, du caractère des Chefs, & des caprices des ſoldats.

Les Officiers des Noirs ayant remis Muley Abdallah ſur le trône, ſe donnèrent des ſoins pour le faire revenir ſur le compte de leur Général, & ils obtinrent ſa grace par l'intervention de ſa

(1) C'eſt-à-dire, fils de l'Ariba, qui étoit le nom de famille de la Reine, ſa mère.

mère. Ce Général, qui s'étoit réfugié dans un asyle, en sortit sur la parole du Roi; il témoigna cependant à ses soldats la crainte qu'il avoit d'être la victime des ruses de ce *renard, fin & sanguinaire, qui n'en veut*, leur disoit-il, *à votre Chef, que pour pouvoir vous détruire avec plus de facilité.* L'événement justifia sa crainte & son pressentiment: ayant été conduit à Téza, couvert du drap du Sanctuaire où il s'étoit retiré, il se prosterna devant Muley Abdallah; ce Prince baisa le drap de l'hospice par respect pour l'usage, le fit ôter à cet Alcaïde, &, abusant de la religion & de la foi de l'asyle, lui enfonça la lance dans le corps, & désira d'avoir une coupe pour boire son sang; il fit périr ensuite les personnes attachées à ce Général, & jusqu'à ses enfans qu'il fit étrangler devant lui.

Cette cruauté, & ce manque de respect pour sa parole, & pour les préjugés nationaux, indisposèrent tous les esprits contre Muley Abdallah. L'hospice des Saints est non-seulement considéré parmi les Maures comme un asyle assuré, qui soustrait un coupable aux premières impressions de l'autorité, & lui facilite les moyens de se justifier; mais encore on a ce respect pour l'habit même du Saint auquel l'hospice est consacré. En détruisant ces préjugés, c'étoit violer les droits



Digitized by Google

ſacrés de l'aſyle, changer l'opinion des peuples, & les accabler ſous le pouvoir du deſpotiſme ; mais Muley Abdallah, qui ne connoiſſoit d'autre règle que ſa volonté, ſe faiſoit un plaiſir de mépriſer ces hoſpices & ces *Marabouts*, pour leſquels les Maures ont une ſuperſtitieuſe vénération.

Ce Souverain, voulant prévenir le reſſentiment que ſa mauvaiſe foi pouvoit inſpirer aux Noirs, partit de Téza pour Miquenès, ſous prétexte de leur livrer les quatre cents mille ducats qu'il leur avoit promis. Pour gagner du tems, & mieux tromper ſes ſoldats, il leur fit creuſer la terre dans des lieux indiqués, & marqua le plus grand étonnement de ce qu'on n'y trouvoit rien. Ce Prince ayant cependant promis de payer les Noirs avant d'entrer à Miquenès, & y étant arrivé ſans avoir pu les ſatisfaire, il ne ſavoit quel parti prendre ; la promeſſe qu'il avoit faite, & la gratification que ſa mère leur avoit annoncée, montoient à près de deux millions de ducats ; &, ayant diſſipé tout ce qu'il avoit, il fut contraint de vendre ſes armes, ſes équipages & ſes bijoux ; mais ce ſacrifice, qui marquoit quelque bonne volonté, ne produiſit pas même le quart de ce qu'il avoit promis.

Jamais Muley Abdallah n'avoit eu beſoin de prudence & de reſſources comme dans cette cir-

conſtance ; ſécrètement déteſté de ſes ſoldats, qui n'aimoient que ſa prodigalité, il avoit d'autant plus à craindre de leur inconſtance, qu'il étoit fort près de Muley Mahomet, à qui il n'avoit été préféré que pour ſon argent. Ce Souverain entra de nouveau en négociation avec les Noirs, & promit de les payer dans le terme de deux mois ; les ſoldats de leur côté voulurent, dans cet intervalle, reſter neutres & ne s'intéreſſer ni pour lui, ni pour Muley Mahomet, qui étoit enfermé dans Fez. Il eſt ſingulier en voir un Souverain deſpotique capituler avec ſes ſoldats ; mais, étant eux-mêmes les inſtrumens du deſpotiſme, il n'eſt pas étonnant de les voir quelquefois en être les arbitres. La diſpoſition des Noirs détermina Muley Abdallah à faire aſſiéger Fez par les Brebes de ſon parti ; cette Ville réſiſta avec la plus grande vigueur, & les ſorties que fit Muley Mahomet eurent tant de ſuccès, que les Brebes, rebutés, ſe déterminèrent à lever le ſiège.

Les deux mois de terme que les Noirs avoient accordés à Muley Abdallah étant enfin expirés, ils envoyèrent demander leur argent, comme on réclame une dette ; ce Souverain s'excuſa ſur les circonſtances, & les paya avec de nouvelles promeſſes. Les Noirs, que l'argent ſeul pouvoit rendre dociles, ſe rappelèrent alors tous les



Digitized by Google

vices de Muley Abdallah, ſa cruauté, ſa mauvaiſe foi, la haine qu'il leur portoit; ils ne connoiſſoient enfin rien de ſi odieux que ce Prince, quand il n'avoit plus d'argent. Les murmures de cette milice inquiete, dont ce Prince craignoit le reſſentiment & la férocité, le déterminèrent à s'évader avec ce qu'il avoit de plus précieux, & il ſe retira dans les montagnes avec ſa mère & ſon fils, ſuivi de quelques ſoldats. Les Noirs, étonnés de la fuite de ce Souverain, & irréſolus eux-mêmes ſur le parti qu'ils avoient à prendre, nommèrent de nouveau, en Octobre 1736, Muley Mahomet Oul Del Ariba, à la ſollicitation des députés de Fez, qui promirent de payer pour ce Prince les quatre cents mille ducats que Muley Abdallah leur avoit promis.

Muley Mahomet, qui craignoit la concurrence de ſon frère & l'inconſtance des troupes, envoya une armée pour le combattre dans les montagnes, où il s'étoit réfugié; mais cette armée n'oſa pas attaquer les Brebes dans leurs retranchemens, & fut forcée de ſe retirer. Ce Prince, ayant levé une armée plus conſidérable, s'y rendit en perſonne, & ne fut pas plus heureux; ſa cavalerie ne pouvant agir dans des montagnes eſcarpées, il renonça à ſon entrepriſe, & ſe contenta de ravager la campagne & de détruire quel-

ques châteaux des environs. Son armée, ayant été enſuite attaquée par les Brebes dans un défilé, fut battue & miſe en déſordre; Muley Mahomet fut lui-même bleſſé au bras, & en danger d'être pris, ayant combattu de près, & avec beaucoup de valeur.

Après ces hoſtilités, les Noirs, plus occupés de leurs intérêts que du maintien de l'autorité ſouveraine, firent des inſinuations au ſujet des quatre cents mille ducats que les députés de Fez s'étoient obligés de payer; ceux-ci, ayant éludé le paiement de cette ſomme, les ſoldats ne purent diſſimuler leur reſſentiment. Cette troupe turbulente & avide marqua à Muley Mahomet tant d'indifférence, que ce Prince, doux, juſte, & ennemi de la tyrannie (1), fut à la veille de ſe démettre de ſon autorité, pour ne pas la commettre aux caprices des troupes. Les Noirs, voyant que ce Souverain étoit éloigné de cet eſprit de vexation, qui pouvoit ſeul aſſouvir leur rapacité, le dépouillèrent bruſquement de ce qu'il

(1) Ce Prince eſt mort il y a environ dix ans; il vivoit en ſimple particulier auprès de Miquenès, où j'ai eu l'honneur de le connoître, ainſi que ſes enfans: ſemblables aux Princes Arabes, ils s'entretenoient du revenu de leurs terres & de leurs troupeaux; ils étoient fort honnêtes & d'une ſociété très-douce.



Digitized by Google

avoit, & nommèrent à sa place, en 1738, son frère *Muley Zin Lahabdin.*

*Muley Zin* ne régna qu'un instant. Muley Abdallah, qui étoit passé du côté de Maroc, où il s'étoit ménagé un puissant parti, fut proclamé Empereur, pour la quatrième fois, par les provinces du Sud, que la prépotence des Noirs avoient soulevées. Ce Prince, instruit par les vicissitudes, auxquelles ses dissipations, l'avidité & l'inconstance des troupes l'avoient exposé, sentit la nécessité d'affoiblir cette soldatesque insolente, qui disposoit à son gré de l'Empire. Il resta longtems campé au bas du mont Atlas avec une armée de Brebes, dans l'intention d'y attirer les Noirs & de les combattre; mais, son projet n'ayant pu s'exécuter, il se mit enfin en marche pour Miquenès, où son élection fut confirmée. Les Noirs, qui y avoient consenti par ménagement, ne voyoient pas cependant avec plaisir sur le trône un Prince qui, malgré sa prodigalité, les avoit si souvent trompés, & qui, contre la foi de sa parole, avoit sacrifié leur Général & les principaux Chefs à sa politique & à sa vengeance; mais ils dissimulèrent leur regret.

Comme l'avarice des troupes favorisoit les intrigues des aspirans à la souveraineté, le mécontentement secret des Noirs ne tarda pas à

ſe manifeſter ; la mère de Muley Muſtadi, qui entretenoit des négociations avec leur Général, s'y prit ſi bien, qu'elle les diſpoſa en faveur de ſon fils, qui fut proclamé Empereur en 1740, & Muley Abdallah reprit encore le chemin des montagnes. Tel étoit le prompt effet de ces révolutions ; comme elles dépendoient de l'avarice des troupes & de leur inconſtance, elles élevoient & détruiſoient preſque dans le même inſtant.

*Muley Muſtadi*, qui ne vouloit pas dépendre du caprice des ſoldats, crut bien faire en ſe liant avec la province de Beni Haſſen & avec le Bacha de Tanger, qui gouvernoit celle du Garb. Cette alliance, qui réuniſſoit tout le nord de l'Empire, inſpira de la jalouſie aux troupes, qui, pour ne pas donner à Muley Muſtadi le tems de renforcer ſon parti, rappellèrent pour la cinquième fois Muley Abdallah. Cette dépoſition cependant ne ſe fit pas auſſi tranquillement que les précédentes, parce que chaque parti ſoutint & défendit ſon élection les armes à la main ; il y eut différens combats entre les deux armées, & il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre. Muley Abdallah, ſoutenu par les Noirs, par les Ludaya, & par les plus belliqueuſes tribus, l'emporta ſur la faction de deux provinces, qui, toutes

toutes puiſſantes qu'elles étoient, ne pouvoient pas réſiſter à une armée compoſée de ſoldats aguerris. Muley Muſtadi, d'autre part, ſans renoncer entièrement au trône, prit le parti de ſe retirer à Arzille, où il faiſoit un commerce conſidérable en grains avec la côte d'Eſpagne.

L'Empire, alors, fut un inſtant diviſé entre Muley Muſtadi & Muley Abdallah; celui-ci, voulant forcer ſon frère à renoncer à la couronne, marcha avec une armée pour s'emparer de Tanger, & faire périr le Bacha Achmet Ben Ali, qui en étoit le Gouverneur & qui ſoutenoit Muley Muſtadi de ſon crédit, de ſon argent & de ſes troupes. Ce gouverneur ayant été tué dans un combat, la ville fut priſe & le palais du Gouverneur fut pillé; mais ſon fils, Mahomet Ben Achmet, eut le tems de ſe ſauver à Gibraltar, où il emporta ſes richeſſes. Muley Muſtadi profita de ces momens de diverſion pour aller de ſon côté ravager les environs de Fez; à ſon retour de cette expédition, il fut attaqué près d'Alcaſſar par Muley Abdallah, & ayant été abandonné dans le combat par une partie de ſes troupes, il ſe vit forcé de ſe retirer à Salé. Malgré ſa défaite, Muley Muſtady fut reçu dans cette ville, & reconnu Souverain; celle de Rabat, qui n'eſt ſéparée de Salé que par une

rivière, ayant refuſé de le reconnoître, il y eut entre ces deux places une guerre civile qui dura long-tems, & qui fut ruineuſe pour les deux partis, par la facilité qu'ils avoient de ſe nuire réciproquement. Salé & Rabat, devenues feudataires de l'Empire ſous Muley Iſmaël, formoient alors une eſpèce de république qui avoit ſon gouvernement municipal. Réunies au centre de l'Empire, ces deux villes pouvoient, par leurs richeſſes & par le caractère de leurs habitans, favoriſer les factions qui le diviſoient.

Muley Muſtadi aſſiégea Rabat pendant quatorze mois, & n'ayant pu réduire cette place, il ſe retira à Tedla, où il fut arrêté & mis aux fers par les Brèbes, amis de Muley Abdallah; ceux de la Caſile d'Ourdega l'enlevèrent dans la nuit & le tranſportèrent dans l'hoſpice de Sidi el Mati, qui eſt un aſyle ſacré, dont la famille a hérité de la vénération des peuples. Sidi Mati fit eſcorter Muley Muſtadi juſqu'à Salé, où le Bacha Fenis le reçut avec d'autant plus d'empreſſement que cette ville, dévouée à ce Prince, n'inclinoit aucunement pour Muley Abdallah. Cependant Muley Muſtadi, ne ſe ſentant pas en état de réſiſter à la faction des Noirs & de rétablir la tranquillité dans un Empire conſtamment agité, renonça au trône, & paſſa de nouveau à Arzille, où il vécut en

ſimple particulier, continuant ſon commerce avec l'Europe.

Muley Abdallah reſta enfin, pour la ſixième fois, maître de l'Empire, & les Noirs, affoiblis par ces diviſions, devinrent moins inſolens, à meſure qu'il y eut moins de concurrens à la ſouveraineté. D'ailleurs, il n'étoit plus poſſible d'y mettre un prix ni d'aſſouvir l'avarice des ſoldats, autant par l'épuiſement du tréſor que par la difficulté qu'il y avoit de tirer des contributions des provinces, que cette ſuite de révolutions avoit entièrement dévaſtées. Muley Abdallah, que l'expérience rendit plus prudent & plus circonſpect, plein de reſſentiment contre les Noirs, dont il avoit ſi ſouvent éprouvé l'inconſtance, prit la réſolution d'anéantir cette milice audacieuſe, dont il n'avoit plus rien à eſpérer & dont il avoit tout à craindre. Ce Prince fit naître adroitement les occaſions de ſuſciter aux Noirs des querelles avec les montagnards, & ménagea des intrigues ſecrettes pour les rendre odieux à toutes les provinces. Sous prètexte de contributions forcées, dont ils devoient recevoir le prix, il mit ſouvent les Noirs en querelle avec les Brèbes, qui les avoient en horreur. Le Roi lui-même, d'intelligence avec ces montagnards, envoyoit des troupes affidées pour mettre les Noirs

entre deux feux, & les ſacrifioit ainſi à la haine publique, à ſa vengeance & à ſon propre repos. Par cette barbare politique, dont l'avarice, l'inconſtance & la prépondérance des Noirs avoient montré la néceſſité, cette milice turbulente, qui avoit ſi ſouvent mis le trône à l'enchère, perdit enfin cet aſcendant qu'elle avoit acquis.

L'autorité reprit ſa place, & l'Empire jouit de quelque tranquillité dès que les Noirs furent affoiblis; Muley Abdallah ſe raffermit enfin ſur le trône, & il en fut paiſible poſſeſſeur juſqu'à ſa mort. Les viciſſitudes qu'avoit éprouvées ce Prince, ne firent cependant aucun changement ſur ſes mœurs; il conſerva toujours ce caractère ſanguinaire & cruel qu'il avoit manifeſté, & il n'inſpira jamais que la crainte & la terreur. Ingénieux à mettre du rafinement à ſa barbarie, il ne paſſa point de ſemaine, pas de jour peut-être, ſans immoler quelqu'un à ſa colère & à ſes caprices. On eſt forcé de convenir cependant qu'à travers cette foule d'atrocités bizarres, qui ont ſouillé le règne de ce Prince, il laiſſoit entrevoir quelques principes d'équité & de déſintéreſſement, qui, ſans excuſer ſa férocité, ſemblent en voiler la rigueur. Quand un Maure quelconque étoit en faute, Muley Abdallah le feſoit punir avec la plus grande ſévérité, ſans lui

prendre ſes richeſſes. Un Alcaïde, après avoir été arrêté & condamné à mort, offrit de lui donner ſon bien, qui étoit très-conſidérable, s'il vouloit lui conſerver la vie : *Ton bien*, lui dit ce Prince, *eſt à tes enfans qui ne ſont point coupables, mais comme tu l'es, il eſt juſte que tu périſſes.* Quoique la clémence ſoit la vertu des héros, des Princes & des Rois, c'eſt par la ſévérité qu'ils doivent quelquefois faire éclater leur juſtice; en faiſant punir un coupable on perd un homme, & on punit le crime, & en prenant ſon bien le crime eſt impuni & la punition s'étend ſur les générations à venir & les anéantit inſenſiblement.

Dès que Muley Abdallah eut diſſipé ce germe de révolutions dont ſon règne fut ſi ſouvent agité, il fit ſa réſidence à Miquenès & à Maroc, où il paſſoit, alternativement, pour ſe faire voir dans les extrémités de ſon Empire, & contenir avec plus de facilité les provinces dont il craignoit l'inconſtance; il fit conſtruire enſuite, près du nouveau Fez, le palais appelé d'Arbiba, où il paſſa les dernières années de ſa vie. Ce Prince, qui avoit hérité du caractère féroce & bizarre de Muley Iſmaël, n'en avoit ni la prudence ni la politique; plus généreux que ſon père, & moins eſclave des préjugés de la religion, il ne l'imita pas dans ſon éloignement pour les Européens.

il conclut bientôt la paix avec les Hollandois & les Anglois, qui, dans le commencement du ſiècle, feſoient preſque le commerce excluſif de l'Europe. La confiance des nations, ſous ſon règne, s'établit même à un point qu'il ſe forma pluſieurs établiſſemens de commerce à Tétuan, Salé, Saffi & Sainte-Croix, & les commerçans, ainſi que les navires des nations qui n'étoient point en paix avec cet Empire, y jouiſſoient des droits & de la foi de l'aſyle.

Ce Prince, à l'exemple de ſon père, employoit aux travaux publics les eſclaves que le ſort des armes feſoit tomber au pouvoir de ſes corſaires; & quoiqu'il les traitât avec une rigueur barbare, en les faiſant châtier & mourir ſous le plus léger prétexte, il trouvoit contraire aux principes d'humanité de ſe refuſer aux rédemptions; il y en eut pluſieurs ſous ſon règne, & ce Prince concilia par-là des excès de barbarie avec des ſentimens d'humanité & de juſtice.

La peſte, qui avoit ravagé les Etats de Maroc, ſous le regne de Muley Iſmaël, fit encore de nouveaux ravages ſous celui de Muley Abdallah: elle ſe manifeſta en 1752 par les communications avec Alger & Tunis, où elle fut portée de Turquie (1).

(1) La peſte fut preſque générale en Turquie en 1751,

Ce fut sous le commencement du règne de Muley Abdallah, en 1732, que le Duc de Riperda, distingué par son élévation & par ses avantures, passa à la cour de Maroc. Ce Seigneur, né dans la province de Groningue, & devenu Ministre d'Espagne sous *Philippe V*, ayant été disgracié, fut exposé pendant quelque tems à bien des vicissitudes. S'étant échappé de Ségovie, où il étoit enfermé, il passa en Angleterre & en Hollande, d'où son caractère inquiet & turbulent le fit tourner du côté de Maroc, à l'instigation de l'Alcaïde Pérès, qui étoit à la Haye en qualité d'Ambassadeur. Le Duc, plein d'animosité contre la Cour de Madrid, forma le projet d'assiéger Ceuta, comptant d'intéresser par-là la Cour de Maroc à son ressentiment. Ce Sei-

& Constantinople perdit le tiers de ses habitans. Les ravages de ce fléau furent presque prédits par les personnes avancées en âge, qui, voyant la quantité de neige qui tomba dans l'hiver de 1750 à 1751, annoncèrent, d'après l'expérience, que la peste feroit bien des ravages; l'évènement justifia cette prédiction, que bien des gens regardoient comme une rêverie. Peut-être que les parties nitreuses dont l'air se trouvoit impregné, augmentoient la fermentation du sang, & rendoit la contagion de cette maladie plus prompte & plus meurtrière. Je me suis permis cette note, qui pourra, peut-être, mériter l'indulgence des Physiciens observateurs.

gneur fut très-bien accueilli de Muley Abdallah; mais les Etats de ce Prince étant conſtamment en proie à des révolutions & n'ayant lui-même aucune conſiſtance, cet étranger paſſa à Tétuan où il fit ſa réſidence. Il y forma beaucoup de projets pour diſſiper ſon ennui & pour animer les Maures contre l'Eſpagne; mais le reſſentiment qui l'avoit attiré, ne trouva aucun accès auprès d'une Cour qui n'a jamais eu de ſyſtême fixe, & qui étoit trop diviſée chez elle pour s'occuper d'intérêts étrangers. Ce duc naturellement turbulent entra enſuite dans les projets du Baron de Neuhof, qui, ſous le nom de *Théodore*, fut un inſtant Roi de Corſe. Deſirant engager la Cour de Maroc à s'unir aux Tuniſſiens, diſpoſés à donner des ſecours à cette monarchie naiſſante, il fit bien des voyages à la Cour de Miquenès, où ſon plan paroiſſoit s'accréditer; mais on ne lui donnoit des eſpérances que pour attirer des préſens, & on s'embarraſſoit très-peu de ſes vues politiques. Il n'eſt pas vrai, du reſte, que le *Duc de Riperda* ſe ſoit fait Mahométan, ni qu'il ait jamais commandé les armées de Maroc, comme quelques écrivains l'ont annoncé; des gens du pays, qui l'ont particulièrement connu, m'ont aſſuré qu'il a terminé à Tétuan ſa vie & ſon

roman à la fin de 1737, ſans avoir changé ni d'habit ni de religion.

Comme Muley Abdallah paſſa la plus grande partie de ſa vie dans l'agitation, & que dans les premières années de ſon règne il n'eut point de repos, cette vie errante & tumultueuſe lui fit contracter, peut-être, cette férocité de caractère & une dépravation de mœurs qui l'ont fait mépriſer de ſes Sujets. Toute ſa poſtérité ſe réduiſit à deux enfans mâles; l'aîné étant mort dans le château de Rabat, en défendant le parti de ſon père contre Muley Muſtadi, il ne reſta que le ſecond *Sydi Mahomet*, actuellement régnant. Cette circonſtance prévint les diviſions que la ſucceſſion à cet Empire feſoit toujours naître à la mort des Empereurs; car, comme l'âge & la naiſſance ne donnent pas un droit aſſez ſolidement établi, tous les Princes fils du ſouverain, jaloux d'une couronne à laquelle ils ont le même droit, ſe ménagent un parti, & l'Empire reſte au plus fort & toujours au plus riche.

Sidi Mahomet, voulant fixer l'opinion des peuples & les accoutumer d'avance à lui obéir, obtint de ſon père le gouvernement de Saffi, où il paſſa une partie de ſa jeuneſſe. Pluſieurs Négocians Européens avoient formé des établiſſemens dans cette ville, qui étoit alors la plus

commerçante de la côte ; & ce Prince, qui étoit très-accessible, & qui avoit des vues, autant pour occuper son oisiveté que par envie de s'instruire, s'entretenoit avec ces Négocians des usages de l'Europe, relativement au commerce, aux impôts, & aux détails d'administration. Sidi Mahomet acquit alors ces idées générales, vagues & imparfaites, qu'il a développées pendant le cours de son règne, & qui ont donné à l'Europe quelqu'opinion de lui ; car la considération de ce Prince est peut-être mieux établie chez l'étranger qu'elle ne l'est dans ses propres Etats, où l'on est plus à portée qu'ailleurs de juger de ses principes par le résultat de ses opérations.

Jaloux de se montrer dans les provinces de l'Empire, ce Prince prit le prétexte de s'y rendre pour y faire respecter l'autorité souveraine, dont il s'empara lui-même insensiblement ; il parcourut en maître celles de Duquella, Tedla & Temsena, où il leva à son profit beaucoup de contributions. A son retour, son père, qui s'étoit retiré à Fez, lui confia le gouvernement de Maroc ; il y vécut avec un de ses cousins, *Muley Dris*, Prince très-éclairé, qui, dans les premiers pas que Sidi Mahomet fit vers l'Empire, l'aida de ses conseils & de ses talens. De tous les Princes

qui avoient partagé le trône avec Muley Abdallah, Muley Muſtadi étoit le ſeul qui, après la mort de ſon frère, auroit pu faire une diverſion dans les provinces du Nord. Pour en prévenir l'occaſion, Sidi Mahomet fit notifier à ce Prince de quitter Arzille & d'aller réſider à Fez, où il mourut peu de temps après.

Pour affermir ſon autorité dans le nord de l'Empire, Sidi Mahomet ſortit de Maroc, en 1755, avec une armée, & ſe préſenta, dans le mois d'Août, devant Rabat & Salé, qui, depuis le règne de Muley Iſmaël, ſe gouvernoient par une adminiſtration particulière, & formoient une eſpèce de république. Cette Régence, quoique feudataire de l'Empire, ſembloit mettre des bornes à l'autorité ſouveraine; les habitans de ces deux villes, connus ſous le nom de Saletins, feſoient les armemens pour leur compte, & jouiſſoient du bénéfice de la courſe & des avantages d'un commerce que leur induſtrie & la poſition de ces places ſur les bords de l'Océan, avoient rendu conſidérable. La richeſſe de ces deux villes, & leur indépendance, étoient des motifs légitimes pour irriter l'ambition d'un Prince avide de richeſſes & jaloux de dominer. Sidi Mahomet avoit encore des griefs ſecrets contre ces places par les diſpoſitions changeantes qu'elles

avoient marquées dans les révolutions qui avoient agité le règne de ſon père. Ces préventions ont été autant de ſujets de rancune pour ce Prince, & le ſouvenir des richeſſes, de l'indépendance & de la partialité de ces deux villes, a long-temps ſervi de prétexte à ſes paſſions & à ſon reſſentiment.

Rabat & Salé, quoiqu'unies par une confédération que la poſition, la convenance & le voiſinage rendoient néceſſaires, ne laiſſoient pas d'être ſouvent diviſées par cet eſprit d'inquiétude naturel aux Maures, & par une diverſité d'intérêts qui fut pour ces deux places une occaſion toujours renaiſſante de diſſentions & de querelles; elles ſe réunirent cependant aux approches de Sidi Mahomet, & réſolurent de refuſer l'entrée à ce Prince. La ville de Rabat, fidelle à ſes engagemens, défendit ſes murs avec opiniâtreté; mais le Bacha Fenis, qui commandoit à Salé, jaloux des faveurs du Souverain, & voulant faire un hommage de ſa ſoumiſſion à Sidi Mahomet, comme il l'avoit fait auparavant à Muley Muſtadi, ſe rendit, le 26 Août, avec les principaux de la ville, au camp du Prince pour implorer ſa clémence & ſa généroſité. Après cette démarche, Sidi Mahomet pardonna au Bacha Fenis, & le renvoya très-ſatisfait; mais

quelque tems après, il saisit un prétexte pour le faire périr, & le fit lapider en sa présence.

Après la reddition de la ville de Salé, celle de Rabat, qui ne pouvoit que difficilement empêcher la communication par la rivière, se vit forcée de se soumettre aussi; Sidi Mahomet en fit arrêter les Administrateurs, les traita en vainqueur, & en retira de fortes contributions. Un particulier très-riche, appelé *Mistéri*, qui étoit à la tête des Confédérés, s'engageoit seul à les nourrir pendant un an; mais le frère de ce républicain le trahissoit auprès du Prince, en l'informant de l'état de la place; Mistéri fut dépouillé de ses biens en punition de sa fermeté, tandis que son frère fut fait Gouverneur de Rabat pour le prix de sa trahison. Tous les habitans de la ville éprouvèrent le ressentiment du Prince; trois maisons de commerce, deux françoises & une angloise, & la maison des Religieux Espagnols ne furent point exceptées; les Religieux, qui n'avoient rien, furent faits esclaves, & furent ensuite rançonnés; les négocians ne furent libres, eux-mêmes, qu'en sacrifiant dix mille piastres fortes par tête, qui furent payées en effets appréciés si bas que leur rançon montoit au double de cette somme. Le Négociant Anglois, pour avoir vendu de la poudre à Muley Mustadi, fut

traité avec plus de rigueur encore; & après avoir été exposé à des violences & à des humiliations, il se pendit de désespoir.

La réduction de Rabat & de Salé exposa les habitans de ces deux villes à des impositions considérables; mais elle ne coûta la vie à personne; le Bacha Fénis qui fut mis à mort quelque tems après, a été la seule victime que le Prince ait paru sacrifier à son ressentiment; & c'est peut-être la seule action féroce qu'on puisse lui reprocher, & dont il a lui-même témoigné du regret. Par une contradiction qui tient au caractère des hommes, au personnel du Prince, ou peut-être à l'arbitraire du pouvoir, Sidi Mahomet fit châtier Salé pour avoir reçu Muley Mustadi, & Rabat, parce qu'il ne l'avoit pas reçu. Il reprochoit, avec plus de fondement encore aux habitans de cette place, la conduite qu'ils avoient tenue envers son frère, qu'ils avoient assiégé & presqu'affamé, dans le château où il s'étoit renfermé, lorsqu'il défendoit les droits & les intérêts de Muley Abdallah, son père.

Après avoir soumis les villes de Rabat & de Salé, Sidi Mahomet se porta dans le nord de l'Empire, où il fit rendre compte de son administration à l'Alcaïde Lucas, Gouverneur de Tétuan. Cet Officier, qui s'étoit prévalu de son



Digitized by Google

éloignement de la Cour & de la foibleſſe du gouvernement, dans les dernières années du règne de Muley Abdallah, pour étendre ſon autorité, fut dépouillé de ſes biens & de ſa place.

Sidi Mahomet réforma pluſieurs abus du vivant de ſon père, & il partageoit preſque l'Empire avec lui, lorſque Muley Abdallah, uſé par l'âge, & plus encore par les peines qu'il éprouva pendant ſon règne, mourut enfin le 12 Novembre 1757, dans ſon palais de Fez, où il n'avoit conſervé qu'une ombre d'autorité. Ce Prince, qui, dans les premières années de ſon règne, fut expoſé à toutes les bizarreries de la fortune, & fit éprouver à ſes ſujets celles de ſon caractère, avoit quelques bonnes qualités qui étoient obſcurcies par un plus grand nombre de vices; il avoit du courage, du jugement & de la généroſité, mais il étoit violent & ſanguinaire, adonné à la boiſſon & à un goût infâme qu'il accréditoit à ſa Cour. La férocité de ſon caractère ſembloit provenir d'une humeur atrabilaire, qui s'annonçoit par des mouvemens périodiques occaſionnés peut-être par le plus ou le moins d'agitation du ſang. Il préſenta un jour deux mille ducats à un de ſes domeſtiques de confiance, & lui dit d'aller vivre loin de lui pour n'être point expoſé à ſes fureurs, ce que le domeſtique refuſa



Digitized by Google

par attachement pour ſon maître; dans un des accès de ſa férocité, Muley Abdallah tira un coup de fuſil à ce ſerviteur fidèle, en lui reprochant la folie qu'il avoit faite de ne pas s'éloigner de lui. Ce Souverain, paſſant la rivière de Beth à cheval, à l'endroit où elle vient ſe jeter dans le Sebou, étoit en riſque de ſe noyer lorſqu'un de ſes nègres alla à ſon ſecours & le ſauva; cet eſclave ſe félicitoit d'avoir ſauvé ſon maître, lorſque ce Prince, tirant ſon ſabre, lui fendit la tête & le tua: *Voyez cet infidèle*, lui dit-il, *qui croit m'avoir ſauvé, comme ſi Dieu avoit beſoin de ſa médiation pour ſauver un Chérif.*

Sans manquer publiquement aux obſervations légales, Muley Abdallah ne reſpectoit guères les préjugés populaires, & il a fait périr pluſieurs Maures qui étoient en vénération de ſainteté. Il tua un jour deux Marabouts, qui venoient du côté de Tunis & qui s'annonçoient à lui comme des Saints. *Vous n'êtes pas des Saints*, leur dit ce Prince, *vous êtes des impoſteurs qui, abuſant de la ſuperſtition des peuples, venez ici pour eſpionner*; il leur tira un coup de fuſil à chacun, & les étendit ſur la place.

Un Saint vénéré ſur le pays, s'étant rendu un jour à la Cour de ce Prince pour lui repréſenter combien ſa façon de vivre étoit contraire à la loi

loi de Mahomet ; *le Prophète*, lui dit-il, *m'a ordonné lui-même de venir vous faire cette représentation de sa part. Et le Prophète*, lui dit Abdallah, *t'a-t-il dit comme je te recevrois ? Il m'a dit*, lui répliqua le Saint, *que vous seriez touché de ce qu'il m'a ordonné de vous dire, & que vous en feriez votre profit. Il t'a trompé*, lui dit l'Empereur en lui tirant un coup de fusil qui l'étendit par terre, & pour punir son audace, il ne permit pas même qu'il fût enterré.

Un Alcaïde, coupable d'insubordination, s'étant présenté à la Cour de Muley Abdallah pour implorer sa clémence, ce Prince lui fit couper la tête; il ordonna ensuite de servir à dîner aux Officiers qui avoient suivi ce Gouverneur, & de mettre sur le couscoussou qu'ils mangeoient cette tête encore dégouttante de sang, pour qu'ils n'oubliassent pas la punition que son insubordination avoit méritée. C'est ainsi que ce Prince se fesoit même un amusement de ses crimes & de ses forfaits. C'est assez parler de lui, il seroit déplacé d'ajouter encore de nouveaux traits à sa férocité.

*Règne de Sidi Mahomet.*

Après la mort de Muley Abdallah, *Sidi Mahomet*, son fils unique, qui, du vivant de son

père, avoit déjà accoutumé les peuples à respecter son autorité, succéda à l'Empire sans aucune opposition.

Le règne de ce Prince n'a été ni varié par des révolutions & par des combats, ni souillé par ces actes de violence & de férocité qui ont distingué celui de ses aïeux. J'ai cru ne pouvoir donner de ce règne une notion plus exacte qu'en en parcourant, séparément, les différentes circonstances & les principaux événemens; les uns & les autres semblent devoir peindre avec fidélité le caractère, le génie & les vues de ce souverain, & doivent donner une juste idée de son régne & l'état présent de cet Empire.

Je parlerai donc, séparément, des dispositions & des vues de ce Prince, relativement au commerce & aux impôts; de l'administration générale de l'Etat; des affaires domestiques & économie du palais; du peu de révolutions qu'il y a eu pendant son règne, & des événemens qui l'ont distingué.

*Dispositions & vues de l'Empereur régnant, relativement au Commerce & aux Impôts.*

L'Empire ayant été agité par une suite de révolutions sous le règne de Muley Abdallah, les provinces éloignées vivoient dans une espèce



Digitized by Google

d'indépendance ; des Gouverneurs avoient uſurpé plus d'autorité, & le tréſor, d'autre part, avoit été épuiſé par l'avidité des ſoldats & par les diſſipations bizarres de ce Prince. *Sidi Mahomet*, mûri par l'âge & par l'expérience, quand il hérita de l'Empire, s'occupa des moyens de rétablir promptement les finances & le tréſor de l'Etat, & du ſoin de faire reſpecter dans les provinces le pouvoir deſpotique, dont les ſecouſſes d'un règne tumultueux avoient un peu affoibli les reſſorts. Nourri d'idées de commerce & de projets d'impôts, ce Souverain vit avec diſcernement que, de toutes les convenances politiques, celle qui tendoit à vivifier le commerce de ſes états, pouvoit ſeule en augmenter les revenus & en réparer les pertes. Le profit de la courſe, qui expoſoit à des dépenſes réelles & à des événemens incertains, pouvoit provoquer, d'une part, le reſſentiment des nations, dont les forces maritimes augmentoient tous les jours; tandis que, de l'autre, l'échange des productions de l'Empire devoit lui aſſurer des reſſources plus abondantes de culture & de richeſſes. Ces réflexions déterminèrent ce Prince à faire la paix avec les puiſſances de l'Europe. Après avoir confirmé celle qu'il avoit avec l'Angleterre & la Hollande, il la conclut avec le Danemark & la Suéde dans les premières an-

nées de ſon règne; la République de Veniſe, la France, l'Eſpagne & le Portugal, traitèrent ſucceſſivement dans les années ſuivantes; l'Empereur & le Grand-Duc de Toſcane l'ont conclue en 1782, & les autres puiſſances d'Italie ſont dans un état de trève avec cet Empire.

Avant le règne de Sidi Mahomet, les Nations de l'Europe avoient déjà des relations de commerce avec la côte de Maroc, & celles qui n'étoient point en paix y jouiſſoient de la foi de l'aſyle; l'inſtabilité du Gouvernement, à la vérité, diminuoit un peu la confiance des nations; & le peu de ſûreté des rades, en hiver, rallentiſſoit le mouvement de leur navigation. Il n'y avoit alors, dans tout l'Empire, que peu de ports aſſurés, qui devenoient dangereux par la difficulté des barres & par la mal-habileté, l'avarice, ou la mauvaiſe volonté des pilotes. Pour donner au commerce plus de facilité & à ſon règne plus d'éclat, Sidi Mahomet fit conſtruire, au ſud de ſon Empire, la Ville de Mogodor, où la nature avoit fait un port acceſſible en tout tems. Ce Prince encouragea les Négocians étrangers à faire bâtir des maiſons dans cette nouvelle Ville, en leur faiſant eſpérer des rabais ſur les douanes; les Maures & les Juifs firent auſſi conſtruire des maiſons pour complaire à leur maître; & cette Ville, ainſi que



Digitized by Google

cela a déjà été obſervé, eſt conſtruite avec plus de régularité que celles de cet Empire.

Après avoir fait bâtir Mogodor, dont le commerce étranger ſupporta la principale dépenſe, ce Prince, qui prit du goût pour la bâtiſſe, fit rétablir les fortereſſes de l'Arrache & de Rabat, & embellit ces Villes de quelques édifices & marchés publics; il fit en même-tems embellir auſſi ſon palais de Maroc, pour lequel il a quelque prédilection; &, après en avoir fait agrandir l'enceinte, il y a fait ajouter des pavillons, bâtis avec goût par des Maçons Européens.

Ce Souverain fit encore poſer, en 1773, les fondemens de la Ville de Fédale, qu'on commença & qu'on n'acheva pas. Ces embelliſſemens ont été négligés, repris, ou abandonnés, ſelon les changemens qu'il y a eu dans les circonſtances; &, peut-être auſſi, parce que les revenus de l'Etat ne peuvent ſuffire à ces dépenſes, qui, dans ces climats tempérés, où les peuples ſont habitués à la vie iſolée & champêtre, n'ont pas la même utilité qu'elles ont ailleurs.

Cependant la confiance que les diſpoſitions, les vues politiques & le caractère perſonnel de Sidi Mahomet, inſpirèrent aux nations, fit multiplier d'abord les établiſſemens de commerce ſur la côte de Maroc; il y en avoit à Sainte-Croix,

& à Mogodor, à Saffi, à Rabat, à l'Arrache, & à Tétuan, il y en avoit trop, & cet empreſſement gâta tout. Le Prince augmenta ſucceſſivement les douanes, dans l'eſpoir d'augmenter ſes revenus; mais cette opération produiſit un effet contraire, parce que le commerce ſe ralentit par les entraves que les impôts mirent à ſon activité. Sous prétexte de le ranimer, le Souverain ſe fit Commerçant lui-même, & le mal devint plus grand encore, parce qu'il n'y eut aucune liberté dans les opérations; forcés de vendre leurs effets & d'acheter leurs retours au prix que le Deſpote voulut y mettre, les Négocians devinrent ſes facteurs, & furent contraints de ſe tranſporter dans les divers ports de ſon Empire, dont il leur donna, au gré de ſa convenance, la préférence ou l'excluſion. Les canaux du commerce, par-là, ſe ſont inſenſiblement interrompus; le Cultivateur, ainſi que le Négociant étranger, ne retirant aucun fruit de leur travail & de leur induſtrie, & ne pouvant rien contre l'autorité, ſe ſont entièrement rebutés; les champs ſont devenus incultes, les marchés déſerts; &, de tous les établiſſemens répandus ſur la côte, il en reſte à peine ſix réunis à Mogodor, qui, habitués aux variations du Gouvernement, ſont à lutter contre les avanies

que l'esprit d'intérêt susçite, assoupit, & fait renaître à chaque instant.

Sidi Mahomet, plus éclairé que ses prédécesseurs, fit, en 1766, une opération qui annonçoit de grandes vues; mais, n'étant pas dirigée sur des principes invariables, elle n'a eu qu'un effet momentané. Il y avoit alors, dans les provinces maritimes de la côte, un amas considérable de bled, renfermé depuis long-tems dans des matamores (1), où il étoit exposé à un dépérissement total, l'extraction de cette denrée étant prohibée par la loi. Ce Prince, qui s'étoit fait un système plus humain & plus économe, voulant concilier les convenances de l'état avec les préjugés nationaux, & donner à son plan une sanction légale, fit assembler les savans dans la loi, & leur proposa ses doutes sur l'extraction de cette denrée. *J'ai besoin*, leur dit le Souverain, *d'armes & de munitions pour la défense de notre religion, & en les faisant acheter, j'épuise le trésor de l'Etat; seroit-il*

(1) Ce n'est que dans les pays chauds qu'on peut conserver le bled dans ces puits creusés en terre; & il est vraisemblable qu'il ne s'y conserve que parce que c'est du bled dur. Celui que l'on recueille dans les parties septentrionales de l'Europe, qu'on appelle bled tendre, ne sauroit se conserver. Ces différences dans les bleds sont accidentelles; elles tiennent au sol & au climat, & non à la qualité du grain.

*contraire à la loi de ſe les procurer en échange des droits ſur l'extraction d'un bled qui eſt ſuperflu à nos beſoins, & qui doit périr avec le tems?* Le corps légiſlatif, convaincu par l'évidence de l'expoſé, & par la néceſſité d'applaudir au Deſpote, conclut pour la légitimité de l'échange; l'extraction du bled fut permiſe contre des mortiers, des canons & de la poudre, & le Prince la permit enfin pour de l'argent, parce qu'avec de l'argent on a des armes & des munitions. l'Empereur raſſembla, dans peu de tems, des canons, des mortiers, des bombes, & quelques millions d'argent comptant; les provinces, qui avoient vendu leur bled, eurent cette reſſource de plus pour payer les contributions forcées, qui ſont, dans cet Empire, le fruit ordinaire de l'aiſance, le prix de l'inquiétude des peuples & le gage de leur fidélité; & cette opération habile ne tourna qu'au bénéfice du Prince.

L'extraction du bled ſur la côte de Maroc ſeroit, pour les ſujets & pour cet Empire, une ſource intariſſable de commerce & de richeſſes, en l'aſſujétiſſant à un impôt modéré, qui pût en encourager la culture & l'exportation; mais ce n'eſt que dans les Etats libres, dans les Gouvernemens occupés du bonheur des hommes, qu'on ſent le prix de ces avantages; auſſi ne voit-on des terres



Digitized by Google

riches & fécondes que dans les contrées heureuſes où l'on encourage l'agriculture; tandis que les campagnes fertiles du Maroc, couvertes de ronces, ne préſentent que des déſerts incultes, où l'on voit les générations languir & s'éteindre inſenſiblement.

*Adminiſtration générale de l'Etat.*

On a vu, dans le chapitre ſecond, que le gouvernement de l'Etat, à Maroc, eſt ſurbordonné à la volonté du Deſpote, qui confie à des Gouverneurs la police des Provinces & des Villes de ſon Empire. Il a été obſervé, en même-tems, que ce Souverain donne lui-même des audiences publiques, trois fois la ſemaine, pour rendre la juſtice, & que tous ſes ſujets, ſans exception, y ſont écoutés; cet uſage, qu'on ne ſauroit trop admirer, prévient les malverſations & les abus d'autorité de la part des chefs; il met le Souverain à portée de connoître la vérité, que ſes courtiſans ont intérêt de lui déguiſer, de ſavoir ce qui ſe paſſe dans ſes Etats, d'en rapprocher, pour ainſi dire, les extrémités, & d'en diriger lui-même l'adminiſtration.

Après l'avènement de Sidi Mahomet à l'Empire, ce Prince judicieux, deſirant effacer le ſouvenir

des bizarreries de ſon pére, s'occupa à mettre plus d'ordre & plus de règle dans le gouvernement, & plus d'uniformité dans les déciſions; connoiſſant les talens & la pénétration de Muley Dris, ſon parent, qui avoit paſſé avec lui une partie de ſa jeuneſſe, il l'attacha à ſa Cour, lui donna une entière confiance, & l'aſſocia preſque à l'adminiſtration de l'Etat. Muley Dris étoit un Prince prévoyant & éclairé; quoiqu'avide de richeſſes, il étoit toujours généreux avec ſon maître; adroit, plein de ſagacité, & fertile à trouver des expédiens, il s'empara bientôt de toutes les affaires, & il gouvernoit preſque l'Empire à l'ombre du Souverain. Pour ſe conformer au goût de ce Prince, il paroiſſoit en public dans la plus grande ſimplicité; mais il s'en dédommageoit dans ſon palais & dans ſes jardins, où il vivoit dans l'aiſance & dans les plaiſirs.

Muley Dris s'appropria, plus excluſivement, l'adminiſtration des affaires relatives à l'Europe; c'étoit une ſource ſecrete, qui par ſes ſoins & ſon adreſſe ne tariſſoit jamais; il n'y avoit perſonne à la Cour de Maroc qui traitât ces affaires avec plus de dextérité, & qui sût, comme lui, colorer & faire apprécier ſes bons & ſes mauvais offices. Plein de diſſimulation avec les étrangers, qui venoient lui faire viſite, il leur

étaloit, avec oſtentation, ſes cabinets richement ornés de pièces de vaiſſelle, de bijoux & de porcelaines qu'il recevoit de la magnificence des cours; & ſemblable à ces courtiſanes, qui ſavent avec art provoquer la généroſité de leurs amans, il vantoit adroitement à une nation ce qu'il avoit reçu de l'autre, pour exciter entr'elles une émulation de généroſité & de déſir de lui plaire. Ce Prince, qui connoiſſoit les hommes, tendoit adroitement ce piége à la rivalité des nations, & à la gloriole de quelques individus qui y ont été ſouvent pris.

Les richeſſes que Muley Dris avoit accumulées, eurent enfin le ſort de celles des autres particuliers qui l'ont précédé ou qui lui ont ſurvécu; étant acquiſes par l'influence du ſouverain, elles ſont rentrées dans le tréſor de l'Etat, qui doit engloutir, inſenſiblement, toutes celles de l'Empire. Ce Prince fut dépouillé, pluſieurs fois, d'une partie de ſes biens avant ſa mort; & l'Empereur s'aſſura de ce qui reſtoit après ſon décès, craignant que ſes enfans, qui étoient jeunes, ne fiſſent de leurs richeſſes un mauvais uſage. Muley Dris, après avoir vécu dans les plaiſirs & s'être livré à preſque tous les excès, mourut en Mars 1772, d'une hydropiſie qui paroiſſoit être le fruit de ſes diſſolutions; ce Prince feſoit un

uſage immodéré de l'achicha, qui a la propriété d'échauffer, & qui le rendoit ſi colère & ſi furieux, qu'il n'eſt point de cruauté dont il ne fut capable dans cette ivreſſe. Ce Chérif avoit hérité des vices de ſes ancêtres; il étoit intempérant, avide & cruel; & ſi la fortune l'avoit élevé à l'Empire, il auroit marché ſur les traces de Muley Iſmaël & de Muley Abdallah.

Après la mort de ce Prince, Sidi Mahomet n'ayant auprès de lui aucune perſonne de confiance, a donné à ſon caractère plus de liberté; quelques agens avides, dont il change au gré de ſa volonté, ſont chargés d'exécuter ſes ordres: ce ſont les ſeuls organes par où paſſent toutes les affaires; dès-lors les négociations ſont devenues plus lentes & plus incertaines; & toutes les réſolutions ont été expoſées aux variations qu'on doit éprouver dans un gouvernement qui n'a pour ſyſtême que l'intérêt du moment.

*Affaires domeſtiques, & économie intérieure du Palais.*

L'extérieur de Sidi Mahomet n'en impoſe pas par une grande magnificence; ami de la ſimplicité, & ſans aucun goût pour le luxe, ce Prince n'eſt diſtingué des Grands de ſa Cour que parce qu'il eſt toujours à cheval, & à l'abri d'un pa-

rasol, qui est à Maroc la marque distinctive de la souveraineté. Une suite nombreuse d'Officiers, de Soldats, de Pages & de Secrétaires attachés à la Cour, annoncent la présence du Souverain. Ce Prince ne paroît en public qu'à cheval, ou dans une calèche; on ne le voit à pied que dans son palais, à la prière, & rarement dans ses jardins. Il ne voyage point en voiture, parce que les chemins ne sont pas entretenus.

Ce n'est que les jours de cérémonie, ou quand il tient son méchouar, audience ou conseil, que l'Empereur de Maroc paroît avec un grand cortège, plus imposant par le nombre que par le brillant. Quand ce Prince sort pour s'amuser ou pour visiter les travaux, il marche sans pompe; on l'a même vu quelquefois en chaloupe dans la rivière de Salé, n'ayant que deux personnes à sa suite.

Les usages de la Cour de Maroc & ceux de la Cour Ottomane, ne se ressemblent point. Cette dernière en impose par un grand faste, & l'autre par une rustique simplicité. A la Cour du Grand Seigneur, l'administration du Gouvernement & celle du Palais sont confiées à un nombre de Ministres, qui ont eux-mêmes un grand état & un grand pouvoir; à Maroc le despote n'accorde à ses Sujets qu'une confiance passagère & momen-

tanée; ils ne ſont auprès de lui que pour exécuter ſes ordres, ſans avoir d'ailleurs aucune autorité fixe & permanente.

Des eſclaves négreſſes ſont chargées du ſervice intérieur, ainſi que de la cuiſine du Palais; ce Souverain a fait venir quelquefois des Cuiſiniers & des Boulangers d'Europe; mais, privés des commodités auxquelles ils ſont habitués, étrangers aux uſages des Maures, n'entendant pas la langue, & ne pouvant pas s'accoutumer à une vie preſqu'errante, ces Européens n'ont jamais pu ſe fixer à cette Cour. Ce Prince, d'ailleurs, naturellement ſobre, fait peu de cas de la bonne chère, il n'a pas même d'heure fixe pour le manger. La table du palais eſt très-uniforme; les Maures nemangent que pour vivre, ne connoiſſent point cette multitude de plats, cette variété de ragoûts, qui ſont, en Europe, un objet de recherche & de dépenſe. L'Empereur mange preſque toujours ſeul, & de ſa table on porte aux Officiers attachés à ſa perſonne. Chaque Dame du palais, épouſe de l'Empereur, eſt ſervie ſéparément, & dans des plats aſſez abondans pour ſuffire aux perſonnes de ſa ſuite. Le couscouſſon, dont il a été parlé en ſon lieu, eſt le fonds de la cuiſine des Maures, chez l'Empereur comme chez les ſujets; on en fait même

des plats si copieux qu'il faut un brancard pour les porter.

Le palais de l'Empereur renferme un nombreux domestique de l'un & de l'autre sexe, qu'on habille tous les ans. On appelle alors tous les tailleurs de la ville, qui sont ordinairement Juifs, ils sont obligés de travailler gratis; c'est une corvée dont ils se paient, quand ils le peuvent, par leurs mains. Presque toutes les professions doivent de travailler gratuitement pour le Prince; le propriétaire d'un four à chaux donne une fournée sur dix; tous les objets d'industrie, qui sont assujettis à la même charge, enchérissent en proportion de cet impôt, & le particulier paie de plus ce que le Prince ne paie pas. Ce Souverain, étant servi par des esclaves qu'il ne récompense qu'en leur donnant des commissions lucratives, n'ayant d'autre dépense que celle des habits & de l'entretien, qu'il prend sur le produit des dîmes & des douanes, n'est presque jamais dans le cas de rien débourser.

Il y a dans le palais de l'Empereur une garde en femmes avec leurs commandantes, qu'on appelle *Harrissa*; c'est une espèce de Prévôté destinée au châtiment des femmes. Ces Harrissa sont expédiées aussi dans les provinces, pour y mettre à la torture les femmes des grands, quand ils

ſont arrêtés, & leur faire avouer tout ce qu'elles connoiſſent des richeſſes de leur mari.

Le luxe des Dames du palais n'eſt pas bien ſomptueux; elles reçoivent tout de la généroſité du Souverain, & elle dépend entièrement des circonſtances qui déterminent ſon affection. On voit aſſez ſouvent, à Maroc, que celles des Dames qui n'ont pas fixé le cœur du Prince, ſont négligées & oubliées dans une ville impériale quand l'Empereur va dans une autre. Cet abandon accrédite l'idée où l'on eſt que l'accès du palais, dans ces climats, n'eſt pas auſſi difficile, peut-être, qu'il l'eſt à Conſtantinople, où les femmes ſont enfermées & gardées avec plus d'auſtérité. Les femmes, chez le Grand-Seigneur, ſont l'objet & l'occaſion d'un grand faſte; on leur marque plus de conſidération que dans les pays méridionaux, où on les renouvelle ſi ſouvent qu'on ne peut avoir pour elles qu'une affection paſſagère. On a vu le Prince régnant renvoyer à un Pacha une de ſes filles qu'il avoit épouſée depuis ſix mois.

Les femmes de l'Empereur de Maroc, épouſes ſelon la loi, ne ſont point des eſclaves; ce ſont, preſque toujours, ou des Princeſſes filles de Chérifs, ou des filles de Gouverneurs de Province, ou d'autres particuliers. La Grande Reine, tel

eſt

eſt le titre qu'on donne à la première épouſe, étoit fille de Muley Soliman, & petite fille de Muley Archid. Cette Princeſſe, qui, par ſa primauté, avoit la préſéance ſur les autres dames du palais, a eu, pendant ſa vie, par les droits de ſa naiſſance & par ſon mérite perſonnel, le plus grand aſcendant ſur l'eſprit de l'Empereur; les mêmes motifs lui ont mérité l'attachement & la vénération des peuples. Après avoir toujours veillé au Gouvernement de Maroc avec la plus grande prudence, en l'abſence du Souverain, elle a laiſſé en mourant tous les regrets que l'on devoit à ſon mérite & à ſes vertus.

*Sidi Mahomet* a une nombreuſe poſtérité; ſes filles mariées avec des Chériſs, ont des apanages, &, du vivant de l'Empereur, elles logent dans le palais, où elles ſont maîtreſſes de leurs actions. Pour faire un état aux enfans mâles, dès qu'ils ſont mariés, l'Empereur leur donne des Gouvernemens de provinces ou de villes, où ces jeunes Princes, livrés au feu de la jeuneſſe, à leurs caprices, aux conſeils & à la rapacité de leurs domeſtiques, exercent toute ſorte de vexations, ſans que les Sujets aient le courage ni la liberté de ſe plaindre. C'eſt dans l'adminiſtration de ces Gouvernemens qu'ils ſe forment dans l'art d'opprimer les peuples, & quand leurs extorſions

occaſionnent des mécontentemens qu'on ne peut diſſimuler, elles ſont punies par des confiſcations, qui ſont toujours au bénéfice du tréſor; après ces démonſtrations de juſtice, les oppreſſions recommencent, le tréſor groſſit, & le peuple malheureux eſt toujours la victime.

*Révolutions ſous l'Empire de Sidi Mahomet.*

Quelqu'inquiétude qu'euſſent marqué les provinces ſous le règne conſtamment agité de Mulcy Abdallah, tout étoit tranquille quand Sidi Mahomet eut pris les rènes de l'Empire; le mécontentement, qui naît preſque toujours de la misère publique, peut avoir couvé dans le ſilence; mais il s'eſt rarement manifeſté avec éclat. Ce Souverain a entretenu le calme dans ſes Etats, en ſe montrant de tems en tems dans les extrémités oppoſées; ces déplacemens ſont preſque toujours des prétextes à des contributions, ou par les plaintes des ſujets contre les Gouverneurs, ou par cet eſprit d'inquiétude & de prévention, qui diviſe continuellement les différentes tribus répandues dans la campagne. Les paſſions qui les tourmentent ſont des motifs, toujours renaiſſans, à de nouvelles amendes pécuniaires; parce que les querelles, les réconciliations, les actes d'au-

torité, de juſtice & de clémence, ſe terminent toujours en payant quelques quintaux d'argent. Ces petites diviſions cependant ne donnent aucune inquiétude; elles ne fixent que l'attention du moment. Il eſt même de la politique d'entretenir & de provoquer ces méſintelligences; elles ſont la ſûreté du Deſpote, & tournent preſque tonjours à l'avantage de ſon tréſor.

Sidi Mahomet étoit ſur le trône, depuis quinze ans, lorſqu'en 1772 on vit renaître un germe des révolutions qui avoient bouleverſé cet Empire dans ſa naiſſance. Un Marabout, dont l'imagination étoit exaltée par l'orgueil & par le fanatiſme, partit du Sud, qui avoit été le berceau des anciènnes dynaſties, avec un nombre de ſectateurs, que l'eſprit d'enthouſiaſme avoit réunis. Ces viſionnaires, au nombre de trois mille, allèrent à Maroc annoncer à ce Souverain la fin de ſon régne, & leur chef devoit s'emparer de l'autorité. Les compagnons de ce Marabout n'avoient pour toutes armes que des propos fanatiques, & des bâtons, qu'ils prédiſoient, dans l'extravagance de leur imagination, devoir ſe transformer en fuſils; tandis que les armes de leurs adverſaires ſe métamorphoſeroient en bâtons. La prédiction ne s'accomplit pas; ces enthouſiaſtes furent ſabrés & chaſſés comme des lâches par une poignée de

ſoldats; & le chef, qui les avoit entretenus dans ces rêveries, ayant été arrêté dans la moſquée, fut conduit à l'Empereur à l'audience publique. Ce Marabout ſoutint l'interrogatoire avec toute la fermeté & la confiance d'un homme inſpiré, & l'Empereur le fit périr au méchuar, comme un perturbateur.

Depuis cette époque, juſqu'à l'année 1778, les provinces ne firent éclater aucune démonſtration d'inconſtance, qui pût inſpirer de la crainte; celles du Nord, ſelon l'uſage de ces peuples, laiſſoient entrevoir des mouvemens d'inſubordination quand ce Prince étoit au Sud, & celles du Sud en uſoient de même quand il étoit au Nord; mais la préſence du Souverain & quelqu'amende pécuniaire ramenoient ces tribus à l'obéiſſance, & d'un même coup le Prince raffermiſſoit ſon autorité, & augmentoit ſes richeſſes.

Le tréſor ſe trouvant épuiſé par le ſiège de Mélille, en 1774; &, n'ayant pu ſe rétablir par un concours de calamités, pour mettre une proportion entre les revenus & les dépenſes, Sidi Mahomet ſe vit dans la néceſſité d'augmenter le taux des impoſitions, & il en établit même de nouvelles. Les Noirs, dont la ſolde étoit arriérée, & qu'on payoit avec lenteur, murmurèrent contre ces nouveaux impôts; &, enfin, en Octobre

1778, ils chaſsèrent les exacteurs de Miquenès, & s'emparèrent de la Ville. Après un éclat auſſi marqué, les Noirs envoyèrent une députation à Fez à Muley Ali, fils aîné de l'Empereur, pour lui offrir l'Empire. Ce Prince, plein de prudence, incapable de manquer au reſpect qu'il devoit à ſon père, éloigna cette inſinuation; il tâcha, inutilement, de ramener les eſprits, & prit le parti de ſe retirer à Rabat, pour ne pas provoquer l'inſolence des Noirs par un refus plus obſtiné. Le refus de Muley Ali détermina les Noirs à appeler Muley Yézid, qui ne marqua pas la même répugnance; &, ce Prince, aimé des ſoldats, fut publiquement proclamé à l'heure de la prière. Cette révolution cauſa une émeute dans Miquenès; le Gouverneur de la Ville eut de la peine à s'évader à travers les coups de fuſils, & ſa maiſon fut pillée & détruite. Muley Yézid, cependant, informa ſon père de ce qui ſe paſſoit, & s'excuſa de la facilité qu'il avoit eue de céder aux inſtances des ſoldats, dans l'eſpérance de pouvoir, par-là, les ramener à ſon obéiſſance. La conduite de Muley Yézid, & quelque méſintelligence parmi les Noirs, ralentirent les progrès de cette révolution; elle eût été conſommée, ſi ce Prince, qui n'avoit ni argent, ni crédit, eût pris le parti de ſe rendre à Rabat avec les troupes; une fois

réuni à environ huit mille Noirs qui s'y trouvoient raſſemblés, il auroit pu facilement ſe rendre maître du tréſor, qui, par une diſpoſition inconſéquente, étoit diſperſé, depuis quelques années, dans les Villes de Rabat, l'Arrache & Tanger; la poſſeſſion de ces places, dont on pouvoit s'emparer dans ſix jours, auroit rendu Muley Yézid maître de l'Empire.

Ces premiers mouvemens d'effervescence, qu'on voit éclater par-tout dans les émeutes populaires, ſe rallentirent ici par la réflexion, par l'inexpérience du Prince, & par l'irréſolution des ſoldats, qui n'avoient eux-mêmes qu'une idée confuſe de ces révolutions, que leur ancêtres avoient ſi ſouvent ſuſcitées dans le commencement du ſiècle; &, ainſi qu'on voit revenir le calme après une légère tempete, la ſédition de Miquenès s'aſſoupit, d'elle-même, & n'eut aucun progrès.

L'Empereur, prévenu de cette ſédition, partit enfin de Maroc avec des troupes; il s'aſſura, en paſſant, de la fidélité de celles qui étoient à Rabat, & ſe mit en chemin pour Miquenès, où il fut reçu en Souverain; & les deux partis, agités ſans doute par une égale crainte, ne parlèrent pas même de ce qui s'étoit paſſé. Ce Prince ſe rendit, de-là, à Fez; cette ville, qui, par ſa conſidération, &, par reſpect pour ſon ancien-



Digitized by Google

neté, a quelque prépondérance dans les réſolutions civiles, avoit adopté les impreſſions des ſoldats, & avoit donné du poids & de l'importance à leur mécontentement. Sur les reproches que l'Empereur fit aux principaux & aux gens de loi de leur déſobéiſſance à ſes ordres; ils lui repréſentèrent, avec autant de fermeté que de reſpect, *que la ville de Fez n'avoit pas entendu lui déſobéir, & qu'elle ne le feroit jamais; mais que les impoſitions ſur les comeſtibles, une augmentation de droits ſur les effets de commerce, & de nouveaux impôts, que les Muſulmans regardoient contraires à leurs uſages & à leur religion, pouvoient ſeuls excuſer auprès d'un Prince auſſi juſte & auſſi religieux, le murmure & le mécontentement général.* Sidi Mahomet, gêné par les circonſtances, diſſimula tout avec prudence; mais convaincu, par des lettres interceptées, que ſon fils Muley Yézid entretenoit avec les Brebes des intelligences qui pouvoient être mal interprêtées, il le fit mettre aux arrêts, & le fit enſuite paſſer à la Mèque, pour calmer la fougue de ſes paſſions, & le rendre plus circonſpect. Ce Prince muri par l'âge & par l'expérience, a retiré de ce voyage le fruit que l'on recueille ordinairement de l'étude des hommes & de la connoiſſance des nations.

Quelque porté que ſoit Sidi Mahomet à la

clémence, ce Prince ne put oublier la conduite audacieuse que les soldats Noirs avoient tenue à Miquenès, & il prit des mesures pour se débarrasser de cette soldatesque turbulente, dont son père avoit si souvent éprouvé l'avarice & l'inconstance, & dont l'entretien devenoit tous les jours plus onéreux. Le trésor, épuisé, ne pouvoit fournir, que difficilement à la solde des troupes; la campagne ravagée par les sauterelles en 1779, & par trois années consécutives de sécheresse qui augmentoient la misère & le besoin, ne permettoit plus aux peuples de subvenir aux impositions que le tems & les circonstances avoient multipliées. Il ne restoit qu'environ dix millions de livres d'épargnes dans le trésor de l'Etat, & il en falloit plus de quatre, tous les ans, pour entretenir, dans ces tems de calamité, trente ou trente-cinq mille cavaliers Noirs. Dans cette situation embarrassante, l'Empereur prit le parti, en 1780, de licencier une partie de ces étrangers, de l'inquiétude desquels il avoit tout à craindre. Pour déguiser sa résolution & prévenir les inconvéniens qui pouvoient en résulter, il fit partir les Noirs par détachemens, sous prétexte d'aller résider dans les provinces; & puis, envoyant un contre-ordre par des détachemens plus forts, il les fit désarmer, & leur assigna des terres dans

différentes contrées, assez éloignées les unes des autres pour n'avoir rien à craindre de leur intelligence. Ce Prince n'a conservé qu'une partie de ces mêmes soldats dont il connoissoit la fidélité des Chefs; de sorte que, dans le cours de soixante ans, les cent mille Noirs armés, que Muley Ismaël a laissés après lui, & les générations qui en sont résultées, se réduisent à environ quinze mille soldats; tout le reste a disparu.

*Evènemens particuliers du régne de Sidi Mahomet.*

Après que Sidi Mahomet eut employé les premiers instans de son régne au rétablissement du commerce de ses Etats, ce Souverain fit successivement des incursions dans les provinces voisines des montagnes, pour y faire respecter sa puissance; mais ces expéditions, dirigées par des convenances d'intérêt & par des motifs de conciliation & de paix, n'ont jamais eu ce caractère impétueux & féroce, dont les peuples avoient si souvent éprouvé les effets sous le régne de ses ancêtres.

A peine ce Prince eut-il rassemblé, en 1767 & 1768, une quantité de mortiers & de canons, qu'il se disposa, au commencement de 1769, à faire le siége de Mazagan, que les Portugais

avoient réſolu d'évacuer, & qui ſe rendit dans le mois de Mars de la même année, comme on l'a vu au chapitre VI du troiſième livre. Sidi Mahomet, flatté de cette conquête, qui inſpiroit à l'Europe une plus grande idée de ſa puiſſance, & à ſes peuples plus de vénération, médita des projets plus ambitieux. Ayant permis de nouvelles extractions de bleds, depuis 1771 juſqu'à la fin de 1773, il fit de nouveaux amas de mortiers & de canons; &, comme s'il eût borné là ſes deſſeins, il paſſa dans le nord de ſon Empire & fit quelques ſéjour à Rabat & à Salé. Les préventions que ce Prince avoit conſervées contre ces deux villes, qui, dans les anciennes révolutions, avoient marqué de l'éloignement pour ſon père, ſervirent de prétexte à la recherche qu'il fit des biens & des maiſons qui avoient appartenu au domaine, & il revendiqua cette vaſte enceinte qui, depuis le règne de Jacob Almonſor, après avoir ſouvent changé de maître, avoit été embellie par des jardins & par un magnifique vignoble (1). Outre ce terrein

(1) Quand ce vignoble étoit en valeur, on avoit ſix livres de très-bon raiſin pour une blanquille, qui vaut 3 ſous & 4 deniers; & en 1775, la livre de raiſin coutoit 6 blanquilles, qui vaient vingt ſous; il augmenta dans la proportion d'un à trente-ſix.



Digitized by Google

précieux, les habitans de Rabat perdirent encore plusieurs maisons, & furent même exposés à la licence des soldats, qui, dans ces momens de prévention, voloient impunément leurs troupeaux, leurs fruits & leurs moissons. Sidi Mahomet fit aligner dans cet emplacement, appelé *Guadel*, qui, dans l'idiome du pays, veut dire réserve, une nouvelle ville, à laquelle on donna le même nom, qui fut habitée par cinq mille familles de soldats Noirs. *Guadel*, que ce Prince fit embellir de plusieurs mosquées & édifices publics, se trouve actuellement déserte, & toutes les habitations en ont été ruinées, lorsque, par des motifs politiques, les Noirs ont été licenciés & dispersés. Cette ville, à peine achevée en 1776, n'étoit plus, en 1781, qu'un assemblage hideux de ruines qui sembloit avoir échappé à la fureur des élémens & des hommes. Le Souverain, par un retour de justice, a permis ensuite à chaque particulier de rentrer dans ses propriétés; mais le souvenir d'une oppression aussi récente, a détourné les habitans de Rabat de reprendre des possessions dont ils ne connoissent plus les limites, & dont les titres même ne sont plus en leur pouvoir.

Ce ne fut que dans le courant de 1774 que l'Empereur développa les projets qu'il avoit

ſecrètement médités. Il raſſembla alors, dans le centre de ſon Empire, des troupes, de l'artillerie & des munitions, &, après avoir déguiſé ſes vues ſous des prétextes d'hoſtilités, tantôt contre la ville de Fez, tantôt contre les Montagnards, il ſe mit en marche pour aller faire le ſiège de Mélille. Ce Prince prétendoit, telles furent ſes expreſſions, n'avoir la paix que par mer avec ſon ami *Don Carlos*, avec qui il déſiroit la maintenir, mais qu'il ne l'avoit pas par terre. Cette diſtinction, qui tenoit du caractère national, & qui n'étoit fondée que ſur l'eſpérance du ſuccès, offenſa vivement la Cour d'Eſpagne; elle envoya de prompts ſecours à la défenſe de cette place, & rompit toute liaiſon avec la Cour de Maroc. Sidi Mahomet auroit pu facilement s'emparer de Mélille, s'il l'eût attaquée d'abord avec quelque vigueur, parce que cette place, ſur la foi de la paix, n'avoit qu'une foible garniſon; mais le Général Sherlof, y étant entré avec ſept à huit cents hommes, fit une ſi belle défenſe que l'Empereur eut à ſe repentir d'une entrepriſe qui n'eut aucun ſuccès, qui lui coûta infiniment, & que les Maures, peut-être, déſapprouvoient ſecrètement. Ce Prince fut obligé d'éloigner ſon camp, foudroyé par le canon de la place & par les volées de quelques frégates,

qui, malgré le retréciſſement du local, firent d'habiles manœuvres. L'armée des Maures étoit ſi découragée que ſi les Eſpagnols avoient pu faire ſortir un gros détachement, ils l'auroient miſe en fuite & lui auroient enlevé l'artillerie & les bagages.

Le ſiége de Mélille occaſionna des dépenſes & éprouva des obſtacles qu'on n'avoit pas aſſez prévus; il fallut faire tranſporter l'artillerie, & les munitions à travers le petit atlas, coupé de valons & de montagnes, où il y avoit à peine des ſentiers. Ce pays pierreux & mal cultivé, ne pouvant, d'autre part, ſuffire aux ſubſiſtances, on fut obligé d'y pourvoir à ſi gros frais que l'entretien d'un cheval coûtoit un écu par jour; il fallut encore encourager le ſoldat par des gratifications, & toutes ces dépenſes abſorbèrent plus de trente millions de livres, ce qui étoit immenſe pour un Etat pauvre & épuiſé. Ce Prince ſe vit forcé d'abandonner ce ſiège, & pour détourner l'impreſſion que ſa retraite pouvoit faire ſur l'eſprit des peuples, on répandit dans les provinces que le Roi d'Eſpagne devoit remettre Mélille dès qu'il ſeroit parvenu à aſſoupir la fermentation des Moines, qui marquoient une grande répugnance à la ceſſion de cette place. On fit des réjouiſſances ſur cet avis, & l'Empe-

reur ſe rendit à Miquenès au commencement de 1775, très-fâché de la démarche qu'il avoit faite, & d'autant plus inquiet, ſur le reſſentiment qu'il paroiſſoit en craindre, que la Cour d'Eſpagne préparoit alors l'armement formidable qu'elle fit paſſer à Alger. Sidi Mahomet, qui craignoit, avec raiſon, que cet orage ne vînt fondre ſur ſes Etats, étoit dans la plus grande perplexité, & il ne fut tranquille que quand il apprit la vraie deſtination de cette formidable armée, & ſes foibles ſuccès.

Après avoir provoqué le reſſentiment de la Cour de Madrid, ce Souverain employa tous les moyens poſſibles pour ménager une réconciliation avec elle; mais cette cour conſerva quelque têms la rancune qu'une conduite auſſi équivoque lui avoit inſpirée. Un changement dans les affaires de l'Europe ayant ramené les explications entre ces Cours, la paix ſe rétablit en 1780, & Sidi Mahomet mit à cette négociation toutes les prévenances qui pouvoient être agréables au Roi d'Eſpagne, & lui faire oublier le paſſé.

Lorſque Sidi Mahomet ſe préparoit pour le ſiége de Mélille, il déclara la guerre à la Hollande, qui n'avoit pas mis aſſez de magnificence à un préſent extraordinaire qu'elle venoit de lui faire. On peut juger, par-là, de la confiance



Digitized by Google

qu'inſpire l'amitié d'un Prince qui, au gré de ſon intérêt & de ſa volonté, y met toujours un prix arbitraire. La Hollande fit bien des armemens pour protéger ſon commerce & ſa navigation; &, après avoir fait une guerre défenſive, qu'elle auroit pu mieux faire, elle renouvella la paix en 1778, & y mit de la généroſité.

Pendant le règne de Sidi Mahomet, les ſauterelles, qui ont ſi ſouvent affligé les climats méridionaux, ont fait des ravages dans cet Empire; mais le mal n'a jamais été auſſi général ni auſſi ſenſible qu'il le fut après l'année 1778. Dans l'été de cette même année, on vit venir, du côté du ſud, des nuages de ſauterelles qui obſcurciſſoient le ſoleil, & qui ravagèrent une partie des moiſſons; les germes qu'elles laiſſèrent ſur la terre, firent de plus grands dégâts encore. Les ſauterelles parurent & fécondèrent de nouveau l'année d'après; au printems la campagne en fut entièrement couverte, & elles rampoient les unes ſur les autres pour courir après leur ſubſiſtance. Il a été déja obſervé, en parlant du climat de Maroc, que ce ſont les jeunes ſauterelles qui font le plus de mal; il ſemble même impoſſible de pouvoir ſe délivrer du ravage de ces inſectes, quand une fois la campagne en eſt affligée: pour en garantir les jardins & les maiſons dans le



Digitized by Google

voiſinage des villes, on fait un foſſé de deux pieds de profondeur & autant de large; on paliſſade de roſeaux, fort près l'un de l'autre, & inclinés du côté du foſſé, les terreins que l'on veut garantir, & ces inſectes, ne pouvant grimper ſur le luiſant du roſeau, retombent dans le foſſé où ils ſe dévorent entr'eux. C'eſt par ce moyen que les jardins, les vignes de Rabat, & la ville elle-même, furent délivrés de ce fléau en 1779; le retranchement, qui avoit au moins une lieue de long, formoit un demi-cercle, depuis la mer juſqu'à la rivière, qui ſépare cette ville de celle de Salé; il s'y raſſembla une quantité ſi prodigieuſe de jeunes ſauterelles, qu'au troiſième jour on ne pouvoit en approcher à cauſe de la corruption. Tout fut dévoré dans la campage; l'écorce des figuiers, des grenadiers & des orangers, âpre, dure & corroſive, ne put échapper à la voracité de ces inſectes.

Les terres, ravagées dans toutes les provinces de la partie occidentale, ne produiſirent aucune moiſſon, & les Maures, réduits à vivre de leurs économies, que l'extraction des bleds, juſqu'en 1774, avoit abſorbées, éprouvèrent quelque beſoin; les beſtiaux, pour leſquels on ne fait aucun aproviſionnement, & qui n'ont d'autre ſubſiſtance, dans ces climats, que l'herbe qu'ils

pâturent journellement à la campagne ; moururent de faim, & l'on ne put conſerver que ceux qui étoient dans le voiſinage des montagnes ou dans des terreins marécageux, où les pâturages renaiſſent avec plus de facilité.

L'année 1780 fut plus malheureuſe encore : un hiver ſec contraria les fruits de la terre, & procréa une nouvelle génération de ſauterelles qui ravagea ce qui avoit échappé à l'intempérie de la ſaiſon ; le cultivateur ne moiſſonna pas ce qu'il avoit ſemé, & ſe trouva réduit à n'avoir ni nourriture, ni ſemences, ni beſtiaux. Dans cette ſituation extrême, les peuples éprouvèrent toutes les horreurs de la famine ; on les voyoit errer dans la campagne pour dévorer des racines, & cherchant dans les entrailles de la terre des moyens de conſerver leurs jours, ils les abrégeoient peut-être. Il mourut un monde infini de misère & de mauvaiſe nourriture. J'ai vu des campagnards dans les chemins, & dans les rues, morts d'inanition, qu'on mettoit en travers ſur des ânes pour les aller enterrer ; des pères vendoient leurs enfans ; un mari, d'accord avec ſa femme, alla la marier dans une autre province, comme ſi c'étoit ſa ſœur, & vint la réclamer enſuite, lorſqu'il ſe trouva plus à ſon aiſe. J'ai vu des femmes & des enfans courir après des

chameaux, chercher dans leurs excrémens quelque grain d'orge qui ne fût point digéré, & le dévorer avec avidité. Paſſons rapidement ſur le tableau des misères qui affligent l'humanité, & dont la plupart des hommes, endurcis par l'aiſance, n'ont aucune idée; le mal auroit été beaucoup plus grand, encore, ſi l'Eſpagne & le Portugal, où les récoltes avoient été aſſez abondantes, n'avoient permis l'extraction de l'huile, du beurre, des fruits ſecs & autres comeſtibles, & principalement des bleds du Nord, qui, heureuſement, abondoient à Cadix & à Lisbonne. Ce bled, ſouvent avarié, monta aux marchés de Salé à cent vingt livres la meſure, qui répond au ſétier de Paris; la mauvaiſe huile & le beurre rance, valoient 180 livres le quintal; les pois, les féves, les lentilles, qui abondent dans ces contrées, étoient devenus des objets de luxe dont on comptoit les grains; on en donnoit douze ou quinze pour la valeur d'un denier. Pendant trois ou quatre années de misère, le peuple mangeoit du pain que le mélange & la mauvaiſe qualité des grains rendoit lourd & difficile à digérer; le bon pain valoit douze à quinze ſous la livre, & les autres ſubſiſtances à proportion. Dans l'état de calamité où ſe trouvoit cet Empire, on ne pouvoit voir qu'avec étonnemen:

& reſpect la réſignation de ces peuples malheureux à la Providence ; ils ſupportoient leur mal ſans ſe plaindre, parce que, ſelon leur foi, tout eſt préparé par les décrets du Tout-Puiſſant, & que rien n'arrive que par ſa volonté. Les Européens, moins confians, plus inquiets, peut-être, ou accoutumés à ſe repoſer ſur les ſoins d'une adminiſtration chargée de tout prévoir, ne ſupportent qu'avec humeur & impatience le renchériſſement des denrées, &, ſous prétexte des abus dont les ſoupçons peuvent quelquefois être fondés, ils s'en prennent aux Magiſtrats des révolutions qu'éprouvent les ſubſiſtances, quoiqu'elles dépendent toujours, dans le principe, ou de l'intempérie des ſaiſons ou de quelque cauſe étrangère.

La misère qu'éprouva cet Empire par les maux dont je viens de rappeler le ſouvenir, mit les peuples dans l'impoſſibilité de payer les charges ; le commerce ſe ralentit en proportion, & les revenus de l'Etat diminuèrent de même. Il n'y eut bientôt aucune ſûreté ſur les chemins ; on ne pouvoit voyager qu'avec des eſcortes ; les provinces ſe faiſoient une eſpèce de guerre pour s'enlever, réciproquement, ce qui avoit échappé aux ravages des ſauterelles & au déréglement des ſaiſons. Depuis la partie de Rabat & Salé juſqu'au

Morbeia, toute la province de Temſſena & de Tedla furent expoſées, pendant deux ou trois ans, à des déprédations que la misère du tems pouvoit excuſer, peut-être, puiſque l'eſprit de révolte n'y entroit pour rien; du reſte ces émotions, qui, comme les orages, n'ont qu'un effet paſſager, s'appaiſent d'elles-mêmes, quand l'abondance ramène la tranquillité, & met un frein à l'inquiétude des peuples & à leur rapacité.

Dans le courant de 1783, l'Empereur fit le voyage de Tafilet avec un détachement de troupes; cette Ville & ſes environs, habités par une population de Chérifs, jaloux de prédominer, étoient, depuis quelque tems, expoſés à des diviſions civiles, qui furent entièrement appaiſées par la préſence du Souverain. Ce Prince leva dans cette province, & ſur les bords orientaux du grand Atlas, de fortes contributions, pour punir l'inquiétude des peuples.

Sidi Mahomet étoit à Tafilet lorſque l'Empire de Maroc fit une perte dans la perſonne de Muley Ali, l'aîné de ſes enfans; ce Prince, qui mourut à Fez, à l'âge de quarante-quatre ans, des rechûtes d'une fièvre négligée ou mal ſoignée, avoit toutes les qualités propres à rendre les peuples heureux; il n'avoit point hérité de ſes ancêtres de ce caractère bouillant & impétueux,

qui, ſans faire le bonheur des Rois, contribue, preſque toujours, à faire le malheur des hommes. Nommé par ſon père au Gouvernement de Fez, qui eſt un des plus conſidérables, Muley Ali s'y conduiſit avec tant de réſerve & de déſintéreſſement, que l'Empereur voulant ſe faire rendre compte de ſes économies, la Ville de Fez conſentit au ſacrifice que le Souverain exigea, pour maintenir ce Prince dans ſon Gouvernement & dans les bonnes graces de ſon père.

Le déſintéreſſement de Muley Ali, qui étoit pour ce Prince d'une grande recommandation auprès des peuples, avoit, peut-être, affoibli l'affection de ſon père, qui n'a pas la même manière de penſer. Ce Souverain, ayant aſſigné ſur ſon fils une augmentation de penſion pour ſes frères, lui ordonna de reprendre cette ſomme ſur la communauté des Juifs, qui, n'étant point dans les voies du ſalut, ne méritoit aucune indulgence: *Seigneur*, lui répondit Muley Ali, *les Juifs ſont ſi pauvres, qu'ils ne ſont pas même en état de ſupporter les impôts ordinaires, & je ſuis dans l'impoſſibilité d'en exiger de nouveaux; votre Majeſté peut diſpoſer des revenus de mon Gouvernement, ſi elle le veut, au bénéfice de mes frères; mais je la ſupplie de ne pas exiger de moi de vexer ſes ſujets, & de me mettre dans le cas d'augmenter, par-là, leur*

*misère.* On voit par ces traits, combien les regrets que les peuples doivent à la perte de ce Prince, ſont légitimes; j'en connois moi-même tout le prix, la confiance dont il m'a honoré m'ayant mis ſouvent à portée d'éprouver ſes bontés & de juger de ſes diſpoſitions.

*Portrait de l'Empereur régnant.*

Sidi Mahomet, plein de pénétration & de juſteſſe d'eſprit, eût été ſuſceptible de toutes les qualités propres à gouverner les hommes, ſi la culture avoit pu perfectionner les diſpoſitions qu'il avoit reçues de la nature. Ce Prince, âgé d'environ ſoixante-ſeize ans (1), haut de cinq

(1) On n'eſt pas dans l'uſage, parmi les Maures, d'écrire la naiſſance des enfans, pas même celle des Princes; leur âge eſt fixé par des époques que les parens ſe tranſmettent de mémoire : un Maure dit, avec confiance, qu'il naquit l'année de la ſéchereſſe, celle de la grande pluie, ou de tel autre événement.

L'Empereur régnant étoit à la Mecque, en 1727, quand Muley Iſmaël mourut; il n'étoit pas marié; &, ce Prince ayant conſervé des idées préſentes de ce voyage, on eſt fondé à croire qu'il avoit alors ſeize à diz-huit ans; de ſorte qu'il doit être né en 1710. C'eſt d'après ces obſervations, que les plus anciens du pays ont trouvées juſtes, que j'ai fixé l'âge de ce Prince.

pieds huit pouces, eſt aſſez proportionné; il louche un peu d'un œil, ce qui donne à ſon regard quelque dureté. Son tempérament naturellement fort & ſa façon de vivre ſobre & frugale, l'ont rendu très-propre à la fatigue & à la vie laborieuſe qu'exige le gouvernement de ſon Empire. L'accès de ce Souverain eſt aſſez facile; il reçoit les étrangers avec politeſſe, & s'entretient volontiers avec eux; mais ſes prévenances & ſes démonſtrations ſont toujours dirigées par quelque motif perſonnel; ſon amitié n'eſt pas conſtante, c'eſt un ſentiment factice qui varie avec l'intérêt qui le détermine.

Quelqu'attachement que Sidi-Mahomet ait marqué pour les richeſſes, il a rarement employé les moyens que la violence & la cruauté auroient pu lui ſuggérer pour en accumuler. Ce Souverain ne laiſſera point, après lui, un tréſor auſſi riche que ſon goût pour l'économie ſembloit l'annoncer, parce que ſon règne a été expoſé à bien des dépenſes & que ſes états, inſenſiblement épuiſés, n'ont plus les mêmes reſſources: indépendamment des fonds conſidérables que le ſiège de Mazagan, celui de Melille & l'entretien des troupes, ont abſorbés, Sidi-Mahomet a fait conſtruire des villes & des fortereſſes; il a fait embellir ſes palais, il a fait bâtir des moſquées

& des marchés publics ; il a fait racheter à Malte & en Italie en 1782, une quantité d'Eſclaves Mahométans, dont le plus grand nombre n'étoient pas ſes ſujets ; il a enfin fait paſſer à Conſtantinople, en 1784, plus de quatre millions de livres, qu'on ſuppoſe que, par reſpect pour ſa religion, il deſtine au temple de la Mecque ou à la défenſe de l'Empire Ottoman, à qui il craint que l'ambition de ſes voiſins ne donne quelqu'inquiétude. Ce Prince, qui a paru avide de richeſſes, ne laiſſera à la poſtérité, que ces monumens de ſa dévotion, de ſa prévoyance & de ſa charité. Plus doux, moins exigeant & plus acceſſible que ſes ancêtres, Sidi-Mahomet a traité toujours avec humanité, les chrétiens que le ſort des armes a fait tomber en ſon pouvoir, & il y en a eu, dans le nombre, auxquels il a donné des marques de confiance. Après la priſe de Mazagan il envoya ſans rançon au grand maître de Malte, trente-huit eſclaves, ſujets du grand Duc de Toſcane, & le Grand-Maître lui renvoya le même nombre de Maures. Ce Prince, plein de pénétration, a ſouvent porté un jugement ſolide ſur le caractère des nations, par la conduite des eſclaves qui étoient auprès de lui, & qui avoient de l'accès auprès de ſa perſonne ; voyant l'activité que les François mettoient dans

leurs travaux, il les choiſiſſoit de préférence pour un coup de main; il obſervoit en même temps qu'étant inquiets & turbulens, il falloit les occuper de peur qu'ils n'euſſent querelle entr'eux ou avec les étrangers. On ne peut pas dire que ſous l'Empire de ce Souverain, les eſclaves aient été excédés par les travaux; on ſent, d'ailleurs, que les Princes, qui comptent les rançons des eſclaves au nombre de leurs revenus, ont intérêt de les ménager.

Depuis trente ans que Sidi-Mahomet eſt ſur le trône, ſon règne a eu les plus heureux ſuccès; il ſeroit téméraire de préſager ce qui doit arriver après la mort de ce Prince; quelque rapport qu'il y ait dans les événemens qui ébranlent ou qui relevent les Empires, on ne doit pas toujours juger de l'avenir par le paſſé; la moindre différence dans les conjonctures, la plus légere nuance dans le caractère des hommes qui ſont à la tête des révolutions, change l'état des choſes & décide du ſort des peuples. Quand on voit cependant à Maroc une foule de Princes jaloux de gouverner & qui ont à la couronne un droit légitime, on doit craindre, ce me ſemble, de voir renaître les mêmes diviſions & les mêmes troubles qui ont déchiré les provinces ſous les règnes précédens.

La ſucceſſion à l'Empire n'eſt établie, à Maroc, ni par la loi, ni par l'uſage; elle dépend entièrement des circonſtances. Il eſt bien reçu parmi les Maures que l'aîné des enfans doit hériter de la couronne, parce que ſon expérience le rend plus propre au gouvernement; mais comme il n'y a pas de loi fixe ſur ce point, & qu'il n'y a, à Maroc, ni Divan, ni Conſeil pour délibérer ſur les affaires de l'état : l'élection du Souverain y dépend entièrement du haſard, du caractère des aſpirans, de l'opinion des peuples, de l'influence des ſoldats, de l'appui des provinces, & eſſentiellement de la poſſeſſion du tréſor; parce qu'avec de l'argent on a des ſoldats, & on ſe fait craindre. Comme on a vu, ſous Muley Abdallah, une province, une faction elire un Souverain, quand une autre faction en proclamoit un autre; on doit preſque s'attendre à la même anarchie, toutes les fois qu'il y aura un nombre de concurrens, à moins que les Gouverneurs des provinces ne s'uniſſent pour protéger une élection : ce qui ne ſe voit guères chez les Maures, où les hommes ne font rien, & où la providence doit tout faire. De dix à douze enfans mâles dont l'Empereur eſt le père, il y en a pluſieurs qui ſont en état de gouverner, & je ne doute pas qu'inſtruits des révolutions dont cet Empire a été déchiré, ils n'aſ-

pirent tous, avec la même confiance, à une couronne à laquelle la naiſſance, le vœu des peuples & le ſecret des événements peuvent leur donner le même droit.

## CHAPITRE SIXIEME.

*Relations & intérêts de commerce entre les Nations Européennes & l'Empire de Maroc.*

DÈS que l'eſprit d'induſtrie commença à opérer une révolution en Europe, ſur la puiſſance des nations & ſur les mœurs des peuples, les Souverains ſentirent la néceſſité de ſe faire reſpecter ſur mer, & d'aſſurer à leurs ſujets par des forces maritimes, le progrès de leur commerce & de leur navigation.

Avant la découverte de la route des Indes par le Cap de Bonne-Eſpérance, & même quelque tems après, l'Europe n'avoit de communication avec l'Aſie, que par la mer Méditerranée; elle feſoit, dans cette mer, un commerce aſſez étendu en Eſpagne, en France, en Italie, en Levant & ſur les bords ſeptentrionaux de l'Afrique, qui, dans ces momens même, avoient été en vahis par une troupe de brigands. Tripoli,

Tunis, Alger, Maroc, uſurpés par cette foule de ſoldats que la religion avoit armés, ennemis des chrétiens par fanatiſme, le devinrent encore par intérêt. Ces peuples pauvres, & peu portés au travail, ſans commerce, & ſans induſtrie, Pirates par goût & par néceſſité, ne pouvoient acquérir de conſidération que par la licence & le brigandage.

L'Europe, que le zèle de la religion avoit autrefois armée contre ces ennemis communs, ſe trouva bientôt diviſée par des intérêts politiques; les nations ambitieuſes de pouvoir, & de richeſſes, occupées de leur induſtrie & de l'échange de leurs productions, ne conſultèrent que leur convenances particulières, & dans l'eſpoir d'acquèrir plus d'aſcendant par le commerce & la navigation, elles ſe déterminèrent à ménager, avec ces uſurpateurs des bords de l'Afrique, des traités qui ont été plus ou moins obſervés, ſelon l'opinion qu'inſpirent leurs forces & la réciprocité de leurs intérêts.

Tels ont été, dans le principe, les motifs des liaiſons entre les puiſſances Européennes & les régences de Barbarie; c'eſt de la rivalité ou de la foibleſſe des nations commerçantes, que ces régences ont acquis, enſuite, ces moyens de puiſſance dont elles ont ſi ſouvent fait ſentir les in-

convéniens & le poids, & quelles ont mis insensiblement, à leur amitié, des conditions qui ne servent qu'à la rendre plus fragile, plus onéreuse & plus humiliante.

C'eſt moins par les avantages qu'elles retirent de leurs échanges ſur les bords ſeptentrionaux de l'Afrique, que pour favoriſer l'accroiſſement de leur navigation & de leur commerce extérieur, que les puiſſances Européennes ont fait des traités d'amitié avec les régences & avec l'Empire de Maroc. Cet Empire lui-même, quoique riche par ſes productions, n'eſt pas ſuſceptible d'un commerce bien étendu; l'inſtabilité de ſes loix, d'une part, eſt un obſtacle à l'induſtrie des ſujets & à la confiance des étrangers; tandis que de l'autre, les beſoins des peuples ne ſont pas multipliés autant par les circonſtances de leur éducation & par la température d'un climat peu exigeant, que par l'oppreſſion du Gouvernement, qui, ne donnant au luxe aucune liberté, ralentit néceſſairement l'activité du commerce, dont le luxe lui-même eſt le premier mobile; à quelque modique échange près, la franchiſe du pavillon eſt donc le ſeul lien qui ait rapproché les nations Européennes de l'Empire de Maroc. Je vais parler de leurs traités & de leurs intérêts, ſelon

l'ancienneté de leurs conventions, & je traiterai ſéparément de ceux de la France.

L'*Angleterre* eſt la première puiſſance qui ait fait, avec les Empereurs de Maroc, des traités d'amitié & de commerce. Maîtreſſe de Tanger, que la Cour de Portugal lui céda en 1662, elle éprouva de tems en tems l'inquiétude des Maures, qu'elle diſſimula, & fit même des ſacrifices pour pouvoir entretenir, avec plus de facilité, la garniſon de cette place, qui, par ſon éloignement, devint enfin un fardeau pour la nation. Comme l'Angleterre avoit déjà un commerce maritime aſſez étendu, elle fit à Muley Iſmaël, en 1675, des inſinuations de paix, qui, par les bizarreries & les contradictions de ce Prince, n'eurent aucun ſuccès. Elle fut cependant conclue pour quatre ans, en 1681; mais cette trève n'arriva pas à ſon terme : le Prince Maure prétendit que la paix n'ayant été faite qu'avec la garniſon de Tanger, elle ne s'étendoit pas ſur l'immunité du pavillon Britannique. Cette diſtinction, particulière à un climat conſacré à la mauvaiſe foi, fit intervenir des explications; Muley Iſmaël envoya des Ambaſſadeurs à Londres au commencement du ſiècle; ce fut un prétexte à de nouveaux préſens, & le traité de paix fut enfin renouvellé avec *George premier*. Après la mort de Muley Iſmaël, ce

traité fut confirmé, & renouvellé, en 1728, par Muley Achmet Debi, & peu de tems après par Muley Abdallah.

La navigation & le commerce immenſe des Anglois, étoit un motif aſſez intéreſſant pour les engager à ménager leur paix avec l'Empereur de Maroc; ils y furent encore incités par un motif politique, pour pouvoir approviſionner & rafraîchir plus facilement la place de Gibraltar, qui, depuis le commencement du ſiècle, étoit en leur pouvoir. Sidi Mahomet, plus clairvoyant que ſes prédéceſſeurs, a tiré tout le parti poſſible de cette poſition délicate; & la nation Angloiſe, fière, jalouſe, & toujours prête à s'offenſer, a diſſimulé & diſſimule encore toutes les inégalités que l'eſprit d'intérêt lui fait éprouver de la part de la Cour de Maroc.

Les Anglois ont, avec la côte de cet Empire, un commerce aſſez ſuivi; ils y débitent quelques gros draps, des ſerges, des toiles, de l'étain, du plomb, des merceries & du fer que leurs navires prennent en Biſcaie. Ils retirent de cette côte, des huiles, par occaſion, des gommes, des cires, des dents d'éléphant, & ont ſouvent fait paſſer à Marſeille, ſur des navires François, des huiles, des cuirs en poil & des laines, dont la conſommation eſt plus courante dans nos pro-

vinces méridionales, qu'elle ne l'eſt dans le Nord. Ils ont extrait, dans le tems, une quantité de mules pour l'Amérique ſeptentrionale; mais, par l'aliénation de cette partie de leurs domaines, leur commerce avec cet Empire, qui n'étoit pas bien conſidérable, a perdu encore de ſon activité. L'Angleterre ne peut faire avec le Maroc qu'un commerce borné & ſouvent paſſif, en ce qu'elle n'a pas aſſez de débouchés pour les retours. Les convenances de commerce entre les nations, ne dépendent jamais que de la réciprocité de leurs beſoins, & des facilités qu'elles ont dans l'échange de leurs productions.

*La République de Hollande* reçut, en 1732, un Ambaſſadeur de Muley Abdallah, & fit alors ſa paix avec ce Souverain; mais les révolutions, dont le règne de ce Prince fut agité, donnèrent à ſes traités peu de ſtabilité. La Hollande fut la première Puiſſance qui renouvella la paix avec Sidi Mahomet, actuellement régnant, qui n'étoit alors que Prince & Gouverneur de Saffi, & qui, ſeul héritier de l'Empire, s'en étoit preſqu'arrogé l'autorité. Indépendamment de la ſûreté de ſa navigation, la Hollande avoit encore un intérêt politique, à s'aſſurer d'avance de la paix avec ce Souverain, pour pouvoir tirer meilleur parti de ſa neutralité pendant la guerre de 1755. L'Em-

pereur de Maroc, ayant été informé que cette République traitoit la Régence d'Alger avec plus de générosité, s'en plaignit aux Etats Généraux; malgré les ménagemens qu'ils marquèrent à ce Souverain, à la fin de 1774, il leur déclara la guerre, sous prétexte qu'un présent extraordinaire, qu'ils venoient de lui faire & qu'il garda, n'étoit pas assez riche.

La République fit passer des armemens nombreux dans le détroit, pour la protection de son commerce & de sa navigation; il en parut peu sur la côte, & ils y parurent si rarement, que les corsaires du Maroc prirent trois navires Hollandois, dont deux à la sortie de San Laucar, à deux pas de Cadix. Ces avantages furent compensés par les pertes que fit l'empereur de Maroc; une frégate Hollandoise, qui ne donna qu'une demi-chasse à deux armemens de Salé, les fit naufrager, même sans les suivre, l'un à l'entrée de la rivière de l'Arrache, & l'autre à l'entrée de celle de la Mamore. La Hollande, en renouvellant la paix en 1778, y mit de la générosité, & elle pourra la prolonger par les mêmes moyens.

La Hollande fait, avec la côte de Maroc, un commerce assuré, & l'habitude y a presque rendu ses importations nécessaires; elle y consomme quantité de toiles de Silésie appelées platilles,

beaucoup de toiles communes de la Baltique & autres, peu d'épiceries, de drogues, de thé, des planches, du fer de Biſcaie, & quantité de coutellerie & de merceries d'Allemagne. La Hollande exporte de la côte de Maroc pour le Nord, des huiles par occaſion, des cires, des gommes, des dents d'éléphant; mais comme les retours qui conviennent aux Négocians Hollandois ſont inſuffiſans pour échanger la maſſe de leur commerce d'entrée, ils ont preſque toujours profité de la facilité que leur donnent les Ports François pour faire paſſer à Marſeille des huiles, des laines, & des cuirs en poil, qui s'y conſomment plus facilement que dans le Nord. Si la Hollande n'avoit pas tiré parti de cette tolérance, elle auroit été inſenſiblement forcée de renoncer à un commerce qui lui deviendroit déſavantageux dès qu'elle ne pourroit pas en réaliſer le produit.

*La Cour de Danemarck* entama ſes négociations avec Sidi Mahomet en 1755. Cette Cour, éloignée du Maroc, n'avoit pas de ce Gouvernement une juſte idée. Trompée par un Juif, qui fut l'organe & l'interprète de ſes négociations, elle avoit cru pouvoir, ſans inconvénient, faire conſtruire un Fort à Sainte-Croix pour y protéger un comptoir de commerce qu'elle ſe propoſoit d'y établir. Le Juif, agent de ce

traité, déguiſa les intentions de la Cour de Danemarck, & on n'eut connoiſſance du Fort qu'elle déſiroit conſtruire, qu'au débarquement des matériaux. L'Empereur de Maroc offenſé de ſe voir aſſimilé aux Princes du Sénégal, fit arrêter l'Ambaſſadeur de Danemarck avec ſa ſuite, & prétendit les garder comme eſclaves. Il ſe paſſa du tems pour débrouiller ce mal-entendu; la Cour de Danemarck reprit ſes négociations en 1757, elle convint d'une rançon, fit de nouveaux préſens & une nouvelle paix.

Le feu Roi de Danemarck, occupé de projets de commerce, donna ſon conſentement, alors, pour l'établiſſement d'une Compagnie royale d'Afrique, qui, ſous une redevance annuelle de cinquante mille piaſtres fortes, obtint de l'Empereur de Maroc le commerce excluſif de ſa côte pour le terme de dix ans, par les ports de Salé & de Saffi, où elle forma deux établiſſemens. Cette compagnie n'eut que de mauvais ſuccès, par les avanies & les embarras que cette excluſion lui ſuſcita, par les dépenſes qu'occaſionnèrent les établiſſemens qu'elle forma, & par le peu d'économie de quelques Directeurs étrangers à qui elle avoit confié l'adminiſtration de ſes intérêts. Son commerce d'autre part, qui n'étoit excluſif que par les ports de Saffi & de Salé, perdit de ſon activité, par l'établiſſement des ports

de Mogodor & de l'Arrache, où, par une diminution sur les droits, le Prince avoit attiré les productions de son empire, qui formoient les retours du commerce d'Europe. Cette compagnie, d'ailleurs, faisoit un commerce entièrement passif, d'autant plus incertain dans ses succès, qu'il étoit mal vu dans ses principes; le Danemark n'a, par lui-même, aucune production propre pour la côte de Maroc, & les productions de cette côte n'ont en Danemark aucun débouché, de sorte que cette compagnie devenoit tributaire de l'industrie des nations intermédiaires, & n'avoit, en apparence de bénéfice, que le mouvement de quelques navires nationaux, qui arrivoient sur la côte chargés, & qui, souvent, retournoient vuides. La compagnie Danoise vit absorber, en peu de tems, ses capitaux par des opérations faites à contre-tems, ou par les générosités que la facilité de ses directeurs, & le besoin de plaire au Roi de Maroc, ne firent que multiplier.

Cette compagnie s'occupa de sa liquidation après l'avènement de *Christian Sept* à la couronne de Danemark, & elle fut supprimée en 1767; cette Cour se libéra alors de la charge annuelle de cinquante mille piastres, qui étoit le prix d'un commerce exclusif, que la compagnie royale devoit faire, & qu'elle ne faisoit pas; mais elle



Digitized by Google

n'obtint la continuation de la paix, que ſous une redevance annuelle de vingt-cinq mille piaſtres fortes. Le Danemark n'a, d'ailleurs, aucun commerce direct avec cette côte.

*La Cour de Suède* fit ſa paix avec l'Empereur de Maroc en 1763; elle fit alors des préſens diſtingués en canons, mâtures, & bois de conſtruction, & ſe ſoumit, en outre, à un préſent annuel de vingt mille piaſtres fortes, qu'elle entendoit payer en effets de ſon crû, & que l'Empereur a exigées en argent comptant, juſqu'en 1771. Le Roi *Guſtave Trois*, qui ſuccéda alors à la couronne de Suède, ſe refuſa à toute redevance, ſe réſervant la liberté de faire des préſens à ſa volonté, ſans en déterminer le tems ni la valeur. Il fut enfin convenu, comme un moyen de cimenter la bonne harmonie, que le Roi de Suède enverroit, tous les deux ans, à l'Empereur de Maroc un Ambaſſadeur & un préſent. Les Suédois ne font aucun commerce avec la côte de Maroc.

*La République de Veniſe* conclut ſa paix avec l'Empereur de Maroc en 1765; elle fit, en argent, un préſent diſtingué, & ſe ſoumit à une redevance annnelle, d'environ cent mille livres. Cette république ayant marqué à la régence d'Alger plus de magnificence, l'Empereur de Maroc s'offenſa de cette diſtinction, & envoya à Veniſe un Génois

qui étoit à ſon ſervice, pour s'en plaindre; cet émiſſaire, ayant été froidement accueilli par le Sénat, & n'ayant point porté une réponſe ſatiſfaiſante, *Sidi Mahomet*, en 1780, marqua ſon mécontentement à la république, &, ſous des imputations arbitraires, il fit ſortir ſon Conſul de ſes états; mais, en 1781, la république ayant acquieſcé aux deſirs de l'Empereur de Maroc, ſon Conſul revint, & fut très-bien accueilli de ce Prince. La république de Veniſe n'a aucun commerce avec la côte de Maroc, &, ainſi que le Danemark & la Suède, la ſûreté de leur navigation eſt le ſeul fruit que ces Cours retirent de la paix.

*La Cour d'Eſpagne* fit ſa paix avec l'Empereur de Maroc en 1767, en même tems que la France; ce Souverain prévint cette Cour par une ambaſſade & affecta de lui marquer des préférences qui trompèrent ſa confiance. Ce Prince, après avoir reçu les témoignages les plus marqués de la généroſité de la Cour d'Eſpagne, & avoir preſque diſpoſé de ſes arſenaux pour réparer ſes navires, fit naître l'occaſion de détruire la bonne harmonie qui exiſtoit avec cette Cour. Sans entendre rompre la paix, qui, ſelon lui, ſe bornoit à la liberté de la navigation, il alla avec une armée, à la fin de 1774, mettre le ſiège devant Melille, qu'il crut que l'Eſpagne lui céderoit au



Digitized by Google

lieu de la défendre. Ce procédé, contraire à la foi des traités, fut un motif de rupture entre la Cour d'Eſpagne & celle de Maroc. Le Prince Maure, ayant échoué dans ſon entrepriſe, employa tous les moyens poſſibles pour rétablir la paix; mais la Cour de Madrid, grièvement offenſée, ménagea ces diſpoſitions, & ſe contenta de reſter dans un état de trève.

La rupture entre la France & l'Angleterre ayant changé la ſituation politique de l'Europe, la Cour de Madrid crut le moment favorable pour s'aſſurer des diſpoſitions de l'Empereur de Maroc; ce Prince renouvella la paix en 1780, par la médiation de Ben-Otman, ſon Ambaſſadeur, & ſe prêta, avec empreſſement, à tout ce que l'Eſpagne deſira de lui. L'Empereur conſentit, non-ſeulement à refuſer des rafraîchiſſemens pour la place de Gibraltar, dont l'Eſpagne méditoit de faire le ſiège, mais encore les Eſpagnols furent, en quelque façon, maîtres de Tanger, d'où ils approviſionnoient leur armée, & qui ſervoit d'aſyle à ceux de leurs armemens qui étoient en ſtation dans ces parages. Leurs poſtes d'obſervation, au-deſſus du château & juſques ſur le cap Spartel, étoient ſi bien établis que leurs ſignaux, de proche en proche, ſe communiquoient avec toute la côte de l'Andalouſie.

Il ne peut y avoir entre la côte d'Eſpagne & celle Maroc aucun commerce ſuivi, parce que la traite des grains, qui dépend des beſoins & des circonſtances, ne doit être conſidérée que comme un commerce d'occaſion. Les retours du Maroc, aux denrées près, n'ont aucun cours en Eſpagne; & l'Eſpagne n'a par elle-même que bien peu d'objets propres à la conſommation de cette côte, à l'exception de la cochenille, qu'on emploie à la teinture des marroquins, & dont l'Empereur s'eſt réſervé le commerce excluſif. On pourroit y importer le fer de Biſcaie & les mouchoirs de ſoie de Barcelonne, dont la conſommation eſt très-étendue; mais les étrangers prennent le premier article en échange de leurs productions; & le ſecond n'eſt pas aſſez conſidérable pour entretenir un commerce bien actif.

Dans les premières années de la paix, faite en 1767, les Eſpagnols, ayant eu de mauvaiſes récoltes, firent, ſur la côte de Maroc, des levées conſidérables de bled & d'orge; c'étoit pour eux un commerce forcé & purement paſſif; ils portoient de l'argent comptant pour acheter des denrées, des poules & des fruits, pour approviſionner l'Andalouſie, où, par la chaleur du climat, les hommes ſont peu portés au travail, &

où l'inégalité des saisons rend les récoltes plus incertaines. Ce commerce, vu politiquement, n'étoit avantageux qu'à l'empereur de Maroc, puisque l'Espagne, d'un côté, étoit à la merci de ce Prince pour ses besoins, tandis que, de l'autre, cette facilité dans les approvisionemens rendoit peut-être les cultivateurs Andalous plus paresseux encore; il en résultoit enfin une grande circulation de piastres dans l'empire de Maroc, & peut-être deux millions de livres de revenu de plus en douanes. Depuis 1770 jusqu'en 1774, l'Espagne a encore retiré de la côte de Maroc quantité de bled & d'orge; mais elle a rendu au Maroc les mêmes secours depuis 1779, jusqu'en 1781, qu'une partie de cet empire fut désolée par la famine.

*La Cour de Portugal* perdit en Février 1769, la ville de Mazagan, qu'elle avoit conservée sur la côte occidentale du Maroc, où les armes & le commerce des Portugais eurent de si heureux succès dans le commencement du seizième siècle. Cette place, au centre d'une province abondante, fourniſſoit furtivement au Portugal quelques denrées & quelques bestiaux. Après la perte de Mazagan, la cour de Lisbonne, désirant se ménager les mêmes ressources, donner à son pavillon plus de liberté, & se garantir des Corsaires Maroquins, que la paix avec l'Espagne pouvoit



Digitized by Google

rapprocher de ſes côtes, ſe détermina en 1773 à faire ſon traité avec l'empereur de Maroc. Le Portugal & le Maroc n'ont aucun commerce ſuivi & les liaiſons entre ces deux Cours ſe bornent à de ſimples politeſſes ; l'empereur de Maroc fait paſſer des complimens & quelques chevaux à la cour de Lisbonne, qui répond à ces démonſtrations avec plus de magnificence.

L'empereur de Maroc a envoyé à la fin de 1782, un ambaſſadeur en *Toſcane*, qui de-là s'eſt rendu à *Vienne* en 1783, pour conclure la paix avec ces deux Cours. Il n'y a entre ces nations aucun commerce ſuivi, & ce traité n'a d'autre utilité, que d'aſſurer la navigation des navires Impériaux & Toſcans, & donner cette conſiſtance de plus au commerce maritime, que ces Puiſſances ont voulu encourager dans leurs États.

*La République de Gênes* n'eſt, avec le Roi de Maroc, que dans un état de trève les relations de ſes ſujets avec cet Empire, n'étant appuyées ſur aucun traité : un Juif, ſujet du Maroc, appelé Benamor, qui paſſa à Gênes par ordre de ſon maître, ménagea à un noble Génois des liaiſons avec l'empereur de Maroc, qui y mit lui-même des attentions ſéduiſantes ; ce ſénateur forma une compagnie de commerce, & envoya ſes agents en 1769, avec des préſens diſtingués, & une ſuite

nombreuſe. Cette compagnie eut un inſtant d'éclat, & n'a eu enſuite que peu de ſuccès. Telle eſt la lumière d'un éclair qui paroît dans une nuit obſcure.

L'empereur de Maroc, étant en paix avec les principales nations commerçantes, & deſirant la faire avec toutes les Puiſſances chrétiennes dans l'eſpoir d'étendre le commerce de ſes États, & de tirer meilleur parti de la rivalité des nations, fit manifeſter par des lettres en 1777, *qu'il accordoit à tous les pavillons la liberté de trafiquer & de communiquer avec ſes ports, voulant avoir la paix avec tout le monde.* Cette notification ne produiſit aucun effet, parce que les nations qu'elle pouvoit intéreſſer, n'eurent pas aſſez de confiance, ou parce qu'elles n'avoient, par elles-mêmes, ni navigation ni productions propres à entretenir des liaiſons avec cette côte.

Quoique ce Prince eût manifeſté qu'il entendoit avoir la paix avec l'Europe, il ne laiſſa pas de déclarer de bonne priſe en 1779, un navire Raguſois, dont un de ſes corſaires s'étoit emparé. La cargaiſon valant plus de cent mille livres, appartenoit à des Malthois, & fut confiſquée; cependant, par un de ces caprices qu'on n'explique pas, les Malthois furent renvoyés libres, tandis que l'équipage Raguſois fut fait eſclave. Cette

discussion, que cette diversité d'intérêts rendoi encore plus délicate, éprouva bien des lenteur & bien des inconséquences. La Porte Ottoman réclama les Ragusois comme ses vassaux, &, sou ce même titre, protégea l'immunité de leur pavillon; les dépêches de la Porte écrites en Turc, furent reçues avec déférence, mais on ne sut pas les lire; cependant les Ragusois détenus en esclavage furent rendus à l'envoyé de cette République, & l'Empereur dicta la paix avec elle à des conditions gênantes, qu'elle ne put ni refuser ni accepter. L'incertitude & les inconvéniens qu'elle présentoit, donnèrent lieu à de nouvelles explications qui ne tranquilisèrent pas le sénat de Ragusse, parce qu'une nation qui est dans une position aussi précaire, ne peut être assurée de rien.

Les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, après avoir raffermi leur indépendance par des loix sages, & avoir conclu des traités de commerce avec les puissances d'Europe, ont voulu procurer à leur industrie & à leur navigation de nouveaux moyens d'accroissement; en conséquence ils viennent de profiter, dans le courant de 1786, des dispositions pacifiques que l'Empereur de Maroc a annoncées à toutes les nations commerçantes, & ils ont fait un traité de paix avec ce Souverain.



Digitized by Google

*Paix conclue entre la France & l'Empire de Maroc ; relations de commerce entre les deux Nations.*

La France, au commencement du siècle, avoit des colonies, des manufactures, des établissemens dans l'étranger, & un commerce maritime qui, dans sa naissance, annonçoit tout l'accroissement dont l'industrie de la nation & la vigilance du Ministère devoient le rendre susceptible ; sa navigation, enfin, commençoit à prendre du crédit par l'ascendant qu'avoient pris ses forces maritimes sous le règne de *Louis quatorze* ; mais les guerres qu'elle eut à soutenir pendant ce règne retardèrent les progrès de son commerce extérieur. Son accroissement fut si rapide sous le régne suivant, que nos rivaux, jaloux de l'empire des mers, s'offensèrent de la prospérité de notre navigation ; le succès des armes de Sa Majesté vient d'effacer le souvenir de tous les revers que leur ambition nous fit éprouver alors ; &, par l'influence qu'elles ont sur les événemens, notre commerce maritime semble devoir se ranimer tous les jours.

Les premiers mouvemens de notre navigation excitèrent la cupidité des regences de Barbarie, voisines de nos ports méridionaux ; après avoir successivement châtié leur témérité, la France



Digitized by Google

fit enfin la paix avec Alger, Tunis & Tripoli ; elle fut un inſtant en négociation avec Muley Iſmaël, mais il ne fut pas poſſible de fixer l'inconſtance de ce Prince, & d'obvier aux inconvéniens que l'on devoit craindre de ſon peu de bonne foi. Après la mort de ce Souverain, l'Empire de Maroc, en proie aux révolutions, changea à tout inſtant de maître. Les ports, d'autre part, ſe gouvernant par une adminiſtration particulière, il étoit d'autant plus difficile de traiter de la paix, que dans cet état d'anarchie, on ne pouvoit donner aux traités aucune ſtabilité. Tout changea de face, lorſque *Sidi Mahomet* fut maître de l'Empire ; & la France profita des diſpoſitions perſonnelles de ce Souverain, pour entamer des négociations : elles éprouvèrent, cependant, tant d'incertitude & de variation, que pour fixer ultérieurement les réſolutions du Prince Maure, elle ſe détermina en 1765 à envoyer un armement compoſé d'un vaiſſeau, huit frégates, trois chebecs, une barque & deux bombardes ſur la côte occidentale de Maroc. Cet armement, plus conſidérable encore qu'il ne le falloit, fut contrarié par un concours de circonſtances, qu'on ne prévit pas aſſez, parce qu'on n'avoit pas de cette côte aſſez de connoiſſance. Nos bombardes tirèrent ſur Rabat & ſur Salé, avec peu de ſuccès ; l'eſcadre



Digitized by Google

du Roi se porta, de-là, sur l'Arrache; nos frégates firent échouer un corsaire sur la côte, & les chaloupes de l'escadre, après avoir lutté, deux ou trois nuits, contre la diversité des opinions & les difficultés de la passe, entrèrent, enfin, dans la rivière de l'Arrache, & y brûlèrent un armement. Cet avantage fut compensé par la perte de bien de braves gens, qui furent forcés de combattre dans cette rivière contre une multitude de soldats Maures, qui, par les contrariétés qu'éprouva cette expédition, eurent le tems de s'y rassembler. Les François perdirent, dans cette affaire, près de deux cents hommes, dont quarante-cinq furent faits esclaves, sans compter un nombre de blessés; mais cette perte ne dédommagea pas l'Empereur de Maroc de celle qu'il fit lui-même de beaucoup de soldats. Ce Prince fut à portée de juger, par la défense que firent les François, que, dans quelqu'autre occasion, leur intrépidité pourroit avoir de plus heureux succès, & il fit proposer une suspension d'armes. On convint, enfin, d'une trève, qui fut prolongée pour se mieux expliquer; les préliminaires de paix en furent définitivement arrêtés à la fin de 1766, par l'entremise du Sieur Jean-Jacques Salva, Négociant François, établi à Saffi. Au printems de 1767, M. le Comte de Breugnon,

Capitaine de haut-bord, nommé Ambaſſadeur pour la concluſion de la paix, ſe rendit à Saffi avec la diviſion qui étoit ſous ſes ordres. Ce commandant portoit à l'Empereur de Maroc un préſent digne de la magnificence de Sa Majeſté ; le pavillon du Roi fut ſalué à Saffi de toute l'artillerie du château, & ſon Ambaſſadeur reçut, à terre & dans le reſte du voyage juſqu'à Maroc, l'accueil le plus diſtingué, ſelon l'uſage de ces peuples. Nous éprouvâmes cependant alors que, quoique le caractère des Nations puiſſe varier au gré des circonſtances, le fonds eſt toujours le même. Dans le moment où les Maures nous marquoient à Saffi cet empreſſement qu'une Cour intéreſſée témoigne toujours à de nouveaux amis, un corſaire de l'Empereur s'empara, dans le détroit, de trois navires marchands, dont la reſtitution éprouva quelque lenteur, ſans eſſuyer d'ailleurs aucune difficulté. L'Empereur déſavoua cette hoſtilité, & le corſaire qui la commit, fut démonté pour toujours. La ſignature de la paix fut elle-même ſuſceptible d'explications ; les préliminaires, convenus entre les deux Cours, qui avoient été remis à Verſailles, écrits en Arabe pour être ſignés, furent mis de côté, il fallut recommencer la beſogne, diſcuter, & défigurer preſque un traité ſur lequel on étoit déjà d'accord.

Avant que nous fissions la paix avec l'empire de Maroc, il y avoit sur cette côte deux établissemens nationaux, qui y résidoient sur la foi de l'asyle. Après la paix, les établissemens se multiplièrent. C'est là le défaut des François; ils étoient en trop grand nombre en raison des exploitations dont cette côte étoit susceptible. Cette concurrence, qui nuisoit elle-même aux intérêts des commerçans, provoqua peut-être l'avidité du Souverain; jugeant des avantages de nos échanges par notre empressement, il voulut en retirer lui-même une plus grande utilité par un surhaussement d'impôts; le mouvement du commerce se ralentit, & les négocians se rebutèrent par ces nouvelles entraves, par des opérations prescrites par la prépotence & par la nécessité d'obéir, par le transport des établissemens d'un port à l'autre, & par tous les moyens que l'abus du pouvoir, l'esprit d'intérêt & des convenances momentanées pouvoient suggérer.

La France est la seule puissance, peut-être, qui, par une parité d'intérêts, puisse entretenir avec l'Empire de Maroc, des relations de commerce réciproquement utiles, puisqu'elle a par elle-même tout ce qui peut satisfaire les besoins de cet Empire, dont les productions ont à Marseille un débit plus assuré qu'elles n'ont ailleurs. D'après les notions

les plus exactes, il eſt démontré que notre commerce ſur la côte de Maroc, ſeroit, non ſeulement ſuſceptible d'accroiſſement; mais encore les convenances que les deux États doivent trouver dans l'échange de leurs productions reſpectives, pourroient être conſidérées comme un moyen politique pour entretenir la paix avec cet Empire. Si la France, en conſervant la bonne harmonie avec le Maroc, réunit aux avantages du commerce poſſible avec cette côte, celui d'aſſurer l'immunité de ſon pavillon, cet Empire, de ſon côté, doit retirer lui-même un bénéfice ſolide de nos liaiſons par une plus grande facilité dans l'échange de ſes productions, qui ſont la ſeule richeſſe des peuples, & la vraie reſſource de l'état. On doit convenir cependant qu'il ne ſeroit pas poſſible d'abord de donner aux opérations une ſorte de ſtabilité par la difficulté de fixer les idées d'un deſpote, qui ne ſe décide jamais que ſur les convenances du moment, mais le tems peut remédier à ces abus; ce ſont les beſoins & les circonſtances qui par-tout dictent les loix, & preſcrivent tôt ou tard la néceſſité de les obſerver.

La France feroit inſenſiblement le commerce excluſif de la côte de Maroc, ſi, ſe prévalant de ſes avantages, elle l'aſſujettiſſoit aux mêmes loix qui lui aſſurent excluſivement & avec le

plus heureux ſuccès, le commerce du Levant & celui de la Barbarie. Des vues d'amélioration, & l'eſprit de nouveauté peut-être, ont fait élever en ſon tems la voix de la liberté contre ces loix prohibitives, qui peuvent avoir quelque vice dans des cas particuliers, qu'on ne doit pas confondre par une fauſſe application; mais elles peuvent convenir en général à une nation qui, ayant des productions & des colonies, une marine à conſerver, des manufactures à entretenir, & un peuple d'ouvriers à occuper, eſt intéreſſée à s'aſſurer excluſivement les branches d'induſtrie & de commerce qui lui ſont propres; elle agiroit contre ſes intérêts, en partageant les avantages de ſes exploitations avec ſes concurrens, dès qu'elle ne jouit pas chez eux de la même réciprocité.

Les François conſomment, ſur la côte de Maroc, beaucoup de toiles de Bretagne & autres, quelques balles de ſoie pour les fabriques de Fez, des cotons en laine, peu de ſoiries, peu de draps, du fer de Biſcaye, des merceries, du Tartas, des papiers communs, peu de ſucre, peu de café, & enfin du ſoufre, autant qu'il eſt demandé par l'Empereur, qui s'en eſt réſervé le commerce excluſif. Ils retirent de cette côte en échange, des laines, des huiles, des cuirs en poil, des cires, des gommes & des dents d'Éléphant; la maſſe de

nos importations en France, étant plus considérable que celle de nos exportations, nous faisant la balance en piastres d'Espagne, ou bien en portant sur cette côte quelques productions de l'étranger. Quoique la balance avec la côte de Maroc paroisse à notre désavantage, on ne doit pas regarder le commerce que nous y fesons, comme passif, puisque nous n'en retirons pas des fabrications ni des jouissances de luxe, mais des matières propres à alimenter nos manufactures, & à ranimer l'industrie de la nation, en lui procurant de nouvelles occasions de réexportation, de commerce, & d'échanges.

Après avoir exposé les relations de commerce des Nations Européennes avec l'empire de Maroc, & les entraves qui résultent de la nature du Gouvernement & des circonstances locales, j'ai cru devoir dire deux mots de l'usage où sont les empereurs de Maroc d'admettre au commerce de la côte les navires des nations qui sont en guerre avec cet Empire; cette tolérance politique, dans le premier aspect, fait honneur aux Souverains du Maroc, mais il n'est pas moins inconséquent de la part des Nations Européennes d'en profiter, en ce que le Maroc a sur elles l'avantage du commerce & celui de la course. Quoique l'Europe soit dans la même parité à cet égard, il y a cepen-



Digitized by Google

dant cette différence que l'empire de Maroc, qui ne peut ſe ſuffire à lui-même, & qui fait avec l'Europe un commerce ; dont la balance eſt à ſon avantage, ne ſe prête à la franchiſe de ſa côte, que par néceſſité & pour déboucher des productions dont il ne ſauroit que faire, & recevoir des effets dont il ne peut ſe paſſer ; or il ſeroit bien plus conſéquent que les nations Européennes, celles ſur-tout qui conſomment avec facilité les productions du Maroc, renonçaſſent à ces avantages, & qu'elles ſe prévaluſſent de ceux que l'Empire de Maroc retire de l'échange de ſes productions pour contraindre cette couronne au maintien de la bonne harmonie ; en facilitant à une nation avec laquelle on eſt en guerre, un commerce qui n'eſt avantageux que pour elle, c'eſt, pour ainſi dire, lui payer un tribut ſans avoir la paix.

*Douanes, Monnoies, poids & meſures des Etats de Maroc.*

Les douanes, les monnoies, les poids & les meſures à Maroc, ſont preſque ſujets aux mêmes variations que les idées ; malgré cette inſtabilité, j'ai cru devoir terminer mes obſervations ſur tout ce qui concerne cet Empire, en donnant une

idée de l'état actuel de ces divers objets.

La douane sur le commerce d'entrée ou de sortie, a beaucoup varié. Celle d'entrée qu'on paie en effets & non en argent, est montée depuis huit jusqu'à quinze pour cent, à l'exception du fer qui paie le quart ou le tiers de sa valeur. Celle de sortie, que j'ai vu hausser plusieurs fois, est entièrement arbitraire; tous les objets ne paient pas dans la même proportion, il est des articles qui paient autant de Douane que de premier achat.

Les navires marchands sont sujets à un droit d'ancrage, qui a essuyé aussi bien des variations; Ce droit n'est pas le même dans tous les ports de la côte, & ils ne jouissent pas tous également de la liberté du commerce & de la navigation.

*Les Monnoies* qui ont cours sur la côte de Maroc, sont celles du Prince & celles d'Espagne; la monnoie du Prince est en or, en argent & en cuivre; le titre des monnoies n'est point déterminé, & les variations qu'elles éprouvent, ne font pas la même révolution qu'elles font en Europe sur le prix des denrées & objets de commerce, dont les espèces sont la représentation.

Le ducat d'or qui est très-rare, & qui par-là entre pour peu dans la circulation, vaut 15 onces, ce qui répond à 10 livres de France.



Digitized by Google

La monnoie d'argent eſt le ducat courant, l'once & la blanquille.

Le ducat courant vaut 10 onces, l'once vaut 4 blanquilles, & la blanquille vaut 24 flus, le flus eſt la ſeule monnoie de cuivre qui ait cours, elle correſpond à nos deniers. La blanquille vaut 3 ſols 4 deniers de France; l'once vaut par conſéquent 13 ſ. 4 den. & le ducat 6 liv. 13 ſ. 4 d. la piaſtre d'Eſpagne a un cours ſuivi dans le commerce, &, en général, ſon prix eſt fixe; il peut cependant varier ſelon les convenances du Prince, & l'intérêt qu'il peut avoir de rendre les piaſtres plus rares, ou de les faire abonder.

*Le poids* auquel on vend & on achète à Maroc, eſt au pair du poids de Paris, c'eſt-à-dire, poids de marc, & les ſubdiviſions de la livre ſont les mêmes. Les marchandiſes ſe vendent en général au quintal de 100 livres; il en eſt qui ſe vendent au grand quintal, c'eſt-à-dire quintal & demi.

Les grains ſe meſurent de différentes façons ſur la côte de Maroc. Dans les Provinces du Sud, connues ſous le nom de Royaume de Maroc, on vend le bled à Garare & à Moud, qui eſt le modus des Anciens, dont nous avons fait muid. Il faut quarante moud pour une garare. Le moud pèſe 18 à 20 livres; de ſorte que la garare doit peſer près de 8 quintaux. Dans le Royaume de

Fez, depuis Salé jusqu'au Nord, le bled se vend par saffe, sahah & moud; il faut quatre moud pour une sahah, & 60 moud pour une saffe. Or le moud pesant 18 à 20 livres; il résulte que la saffe pèse 12 quintaux. Il faut 3 sahah ou 12 moud pour faire la charge de Marseille, qui correspond à peu-près au septier de Paris. Il est nécessaire d'observer que les mesures pour les grains peuvent varier selon la volonté du Prince.

La mesure à laquelle on vend les étoffes, draps, toiles, &c. s'appelle coude, c'est la coudée des Anciens; le coude, dont on se sert dans toute l'étendue de l'Empire, & il n'a point varié, a 19 pouces 4 lignes. Or l'aune de France ayant 44 pouces, il faut deux coudes & un quart pour faire une aune à une très-petite fraction près.

FIN.

Digitized by Google

# TABLE
# DES MATIERES
## DU TROISIEME VOLUME.

## A.

*Abda*, province du Royaume de Maroc, démembrée de celle de Duquella. 12.

*Abd-Allah Mahomet El-Mohadi*, de la race des Moahédins, reconnu Roi de Maroc par les Troupes. Sa mort. 271.

*Abd-Allah*, de la race des Bénimerins, gouverneur de Fez, s'empare de l'autorité souveraine. 281. Sa mort. 282.

*Abd-Allah*, fils d'Abu-Saïd, de la race des Bénimerins, est déclaré Roi après huit ans d'interregne, & est tué par un Chérif proclamé à sa place. 292, 293.

*Abd-Ul-Momen*, de la race des Moahedins, est fait Roi de Maroc après Abd-Allah El-Mohadi, s'empare de Maroc, qu'il détruit, & fait périr les Morabethoun. 272. Se prépare à passer en Espagne, & meurt. 273.

*Abu-Artab*, fils d'Abu-Saïd, succède à son père. 285.



Digitized by Google

*Abu-Henon*, de la race des Benimerins, s'empare des états de ſon père. 290. Sa mort. *Idem.*

*Abul-Haſſen*, de la race des Benimerins, ſuccède au Roi de Fez & de Maroc, & donne des ſecours au Roi de Grenade. 285, 286. S'empare d'Alger & de Tunis. 286. Envoie une Armée en Eſpagne, où ſon fils Abd-El-Melek eſt tué. 287. Il y paſſe lui-même, ſa flotte détruit celle de Caſtille, &, uni au Roi de Grenade, il perd la bataille du Rio-Salado. 287, 288. Abu-Hénon, ſon fils s'empare de ſes états. 288, 289.

*Abu-Saïd*, de la même race, ſuccède à ſon père Abu-Henon. Il perd la ſouveraineté de l'Eſpagne, & ne conſerve que Gibraltar, qui lui eſt enlevé par le Roi de Grenade. Il eſt aſſaſſiné. 290, 291.

*Abu-Saïd*, de la même race, ſuccède à ben-Joſeph, ſon père, Roi de Fez & de Maroc, & renonce à l'Eſpagne. 284, 285.

*Abu-Teſſfin*, Chef de la Dynaſtie des Morabethoun, & premier Roi de Maroc. 265.

*Afrique*. Communication des Maures avec l'intérieur, ralentie par différentes cauſes. 93, 94. Son état lors de l'invaſion des Arabes. 257, 258.

*Agmet*, ancienne & petite ville du royaume de Maroc. 55.

*Alcaſſar-Quibir*, ville de la Province de Garb, Royaume de Fez. 72, 73.

*Alcaſſar-Seguer*, petite ville ruinée, de la Province du Rif, dans le détroit de Gibraltar. 73.

*Algeſire*, ville de l'Andalouſie, cédée par le Roi de Grenade à celui de Maroc; aſſiégée par le Roi de

Digitized by Google

Caſtille, ce premier en fait lever le ſiége, il la rebâtit, & la rend au Roi de Grenade. 284, 285. Elle eſt cédée de nouveau au Roi de Maroc. 286. Priſe par l'Armée de Caſtille & de Portugal. 288.

*Ali* (*Sidy*), prince de Sus, aſſiégé dans ſa Capitale, par Muley Archid. Il paſſe dans le Sudan, où il eſt pourſuivi par ce prince. 356. Le Roi de Sudan refuſe de le livrer, & force Muley Archid à ſe retirer. 357.

*Ali Soliman*, Chek de Quiviane, reçoit chez lui Muley Archid, & lui donne ſa confiance. 344, 345. Trahi par ce Prince, il marche contre lui; Muley Archid s'empare de ſa perſonne & de ſes biens, & le fait périr. 346, 347.

*Ali ben Joſeph Teſſifin*, de la race des Morabethoun, troiſième Roi de Maroc & des Mahométans d'Eſpagne. 268, 269.

*Anaſſ* ou *Dar-Beyda*, ville ruinée de la Province de Temſena, Royaume de Fez. 33.

*Angleterre* (*l'*) fait une ambaſſade inutile à Muley Iſmaël, pour la paix. 371, 372. Abandonne Tanger qui étoit à ſon pouvoir. 402. Sa paix, & relations de commerce avec cet Empire. 510, 512.

*Animaux* de l'Empire de Maroc. 135 à 145.

*Animey*, ancienne & petite ville du Royaume de Maroc, habitée par des Juifs. 56.

*Arabes* (*les*) ſont confondus dans les états de Maroc avec les Maures. 118.

*Arrache* (*l'*), ville maritime du Royaume de Fez, Empire de Maroc, ſur la rivière Luccos. 22, 23. Sa rade dangereuſe en hiver. *Idem.* Eſt remiſe au Roi

d'Eſpagne par Muley Chek. 331. Priſe par Muley Iſmaël. 403. Ses forteresſes rétablies. 469. Entrepriſe des François ſur cette place. 526 & 527.

*Arzille*, ville maritime du Royaume de Fez, Empire de Maroc. 21. Priſe par les Portugais. 293. Muley Muſtady y fait ſa réſidence ſans renoncer à l'Empire. 449. Et après y avoir renoncé. 451.

*Atlas* (*Mont*), de l'Empire de Maroc, habité par des Peuples féroces. 14, 15. La poſition de ces Montagnes répand la fraîcheur dans cet Empire, & le délivre des impreſſions du vent d'eſt. 79, 80.

*Azamore*, ville de la Province de Duquella, Royaume de Maroc, ſur l'embouchure de la Morbeya. 33.

## B.

*Ben Buker*, Chek des montagnes de Chavoya, reçoit Muley Archid, qui le ſert comme ſoldat, & qui ſe retire après avoir été reconnu. 344. Ce Chek tombe au pouvoir de ce Prince, qu'il fait mourir après s'être emparé de ſes richeſſes. 350. Un de ſes enfans étant rentré dans ſes biens, eſt défait par Muley Iſmaël. 383, 384.

*Benimerins* (*les*). Dynaſtie des Rois qui ont règné à Fez après les Moahedins. 281 à 294.

*Beni Haſſen*, Province du Royaume de Fez, Empire de Maroc. 10.

*Ben-Joſeph*, Roi de Fez, de la race des Benimerins, s'empare du Royaume de Maroc. 282. Et perd la

Digitized by Google

souveraineté de l'Eſpagne, où il eſt rappelé; ſa mort. 283, 284.

*Bleds* (*les*) abondent dans l'Empire de Maroc, mais la culture n'en eſt point encouragée. 84, 85. Extraction de cette denrée; elle ſeroit, pour cet Empire, d'une grande richeſſe. 472, 473, 490.

*Bœufs* (*les*) abondent dans l'Empire de Maroc, & ne ſont pas bien gros. 136.

*Brahem*, fils d'Ali ben Teſſifin, dernier Roi de Maroc de la Dynaſtie des Morabethoun. 269.

*Brebes* (*les*); tribus nombreuſes répandues dans les montagnes de l'Empire de Maroc, leurs uſages particuliers. 99 à 102. Semblent avoir la même origine que les Chellu. 101 & 102. Ils ont le même langage. 187 à 190.

*Bulahuan*, château ſur la rivière de Morbeya, Province de Duquella, conſtruit par Muley Abdul-Momen, & agrandi par Muley Abd-Allah. 75, 77 & 273.

## C.

*Cabiles* ou *Cabiles*, elles diſtinguent les familles ou différentes tribus des Maures. 98.

*Campemens des Maures*, voyez *Douhars*.

*Ceuta*, ville de la Province du Garb, appartenant à l'Eſpagne. 19. Aſſigée inutilement par Muley Iſmaël. 403 à 405.

*Chabanets* (*les*), tribu formée des eſclaves que Jacob Almonſor avoit amenés d'Eſpagne. 352, 353. Muley



Digitized by Google

Archid va les combattre, & fait amitié avec eux. 354, 355. Muley Iſmaël en fait périr un grand nombre. 370.

*Chameaux* (*les*) ſont une partie des richeſſes des Maures, ſervent aux travaux & aux tranſports. 136 à 138.

*Chavoya*, Province du Royaume de Fez, Empire de Maroc. 14. Donne ſon nom aux habitans. 101.

*Chaüs*, Province du Royaume de Fez, Empire de Maroc. 14.

*Chellà*, ville ancienne, à côté de Rabat au ſud de Salé, conſacrée à la dévotion des Mahométans. 31. Renferme le tombeau d'un Prince, tué aux guerres d'Eſpagne. 287.

*Chellu* (*les*), tribu particulière du côté du ſud. 102. Parlent la même langue que les Brebes, & ſemblent avoir la même origine. 182.

*Chérifs* (*les*) de la maiſon règnante à Maroc; leur hiſtoire. 337 & ſuivantes.

*Cherma*, Province du Royaume de Maroc, démembrée de celle de Hea. 13.

*Chevaux* (*les*) abondent dans l'Empire de Maroc, & l'eſpèce en eſt aſſez bonne. 138, 139.

*Cires*. On en recueille beaucoup dans l'Empire de Maroc, & elles ſeroient plus abondantes, ſi les impôts en étoient modérés. 89.

*Cigognes*. Les Maures ne permettent pas qu'on les tue. 221. Vont au ſud, & reviennent. 222.

*Climat & terroir* de l'Empire de Maroc. 79.

*Commerce* des Maures dans les anciens tems. 92. Relations de commerce avec l'Europe. 507 & ſuivantes.

*Contributions* (*les*) ſe paient à Maroc comme chez les

Digitized by Google

anciens Maures, par un poids déterminé d'argent. 371.

*Couſcouſſou*, manger ordinaire des Maures. 104, 105.

*Crom-El-Hage*, élevé au Trône par une troupe de factieux, fait périr tout ce qui reſte des Chérifs de la maiſon de Merini, & eſt poignardé à ſon tour par une Princeſſe de cette maiſon, dont il voulut faire ſa femme. 335, 336.

## D.

*DANEMARCK*. Sa paix & ſon commerce avec l'Empire de Maroc. 514 à 517.

*Douanes*, monnoies, poids & meſures de l'Empire de Maroc. 536.

*Douhars* ou *campemens* des Maures. 102, Servent d'aſyle aux voyageurs. 112.

*Duquella*, Province du Royaume de Maroc, Empire du même nom. 11. Celle d'Abda en faiſoit partie. 12.

*Dubudu*, ville de la Province de Chaüs, Royaume de Fez. 74.

## E.

*ECLIPSE* de ſoleil, totale & centrale à Salé. 184. Idée des Maures ſur ces phénomènes. 185.

*Edris* (*Sidy*), deſcendant de Mahomet, premier Roi de la Mauritanie moderne. 61. Son tombeau conſacré à la dévotion des Maures. 71. Son arrivée en Afrique. 259.



Digitized by Google

*Edris Sidy*, fils du précédent, fondateur de la ville de Fez. 260. Ses ſucceſſeurs ſont chaſſés par les Zenetes. 261, 262.

*Eſcura* & *Ramna*, Provinces du Royaume de Maroc, Empire du même nom. 13, 14.

*Eſpagne*. Les Mahométans d'Eſpagne appelent les Rois de Maroc à leur ſecours, & les reconnoiſſent ſouverains. 267 & ſuivantes. Ils profitent des diviſions qui ſurviennent à Fez & à Maroc, pour ſecouer le joug des Rois d'Afrique, & forment divers Royaumes. 283. Ils rappelent les Rois de Maroc. 283, 284. Paix entre l'Eſpagne & l'Empire de Maroc; elle eſt rompue & renouvelée. 518, 519. Commerce entre les deux Nations. 520, 521.

*Europe*. Ses puiſſances font la paix avec Sidy Mahomet. 467, 468. Relations de commerce entre l'Europe & l'Empire de Maroc. 507 & ſuivantes.

*Exercices* & amuſemens ordinaires des Maures. 202 à 205.

## F.

*FAMINE* dans l'Empire de Maroc. 497, 498.

*Fédale*, rade de la Province de Temſena, où Sidy Mahomet a fait commencer une Ville. 32. *Idem*. 469.

*Fez*, ville ancienne & capitale du Royaume de ce nom; ſa fondation. 61. Deſcription de cette Ville, ſa rivière & ſes environs. 62 à 71. Sa communication avec Miquenès. 71. Reſte quelques années ſans ſouverain, & eſt expoſée à une ſuite de diviſions. 292, 293, 294

Digitized by Google

& ſuivantes ; eſt priſe & repriſe par divers partis. 317 à 321. Elle ſe donne à Muley Achmet. 367. Elle implore la clémence de Muley Iſmaël, qui lui accorde ſa grace, & en fait le même jour déſarmer les habitans. 368 à 369. Eſt aſſiégée en vain par Muley Abd-Allah. 444. Conduite de cette Ville envers Sidy Mahomet. 487.

*Fez* ( *nouveau* ), à côté de l'ancien, par qui fondé. 68, 69.

*Forces* militaires & maritimes de l'Empire de Maroc. 226 à 244.

*France* ( *la* ). Ses Eſcadres devant Salé, pour ménager la paix. 396 à 401. Muley Iſmaël envoie des Ambaſſadeurs à Louis XIV, & ce ſouverain en envoie un à Miquenès. 401, 402. Paix entre la France & l'Empire de Maroc. 525 à 528. Commerce des François ſur cette côte. 529 à 532.

*Fruits*, productions & mines de l'Empire de Maroc. 84.

## G.

GARB, Province du Royaume de Fez, Empire de Maroc. 9.

*Garet*, Province du Royaume de Fez, Empire de Maroc. 8.

*Gayland* ( *l'Alcaïde* ), Gouverneur du Garb, paſſe à Alger pour ſe dérober à Muley Archid. 359. Revient ſous Muley Iſmaël ; eſt combattu & défait par ce Prince. 367, 368.

Digitized by Google

*Gayroan*, peuples belliqueux des montagnes des environs de Fez. 101.

*Gènes* (*la République de*) eſt en état de trève avec l'Empire de Maroc. 552.

*Geſulla*, Province du Royaume de Maroc, Empire de ce nom. 13.

*Gibraltar*, ville d'Eſpagne, priſe par Abd-El-Melek, fils du Roi de Maroc. 286. La flotte de Caſtille défaite par celle des Maures, devant cette place. 287.

*Gomera* (*les*), peuples du nord, de l'Empire de Maroc. 101.

*Gouvernement* de l'Empire de Maroc. 161 à 170. Les Gouverneurs des Provinces en ont la police excluſive. 170.

*Guadel*, emplacement près de Rabat, que Jacob Almonſor fit embellir pour y faire ſa réſidence. 276, 277. Sidy Mahomet s'en eſt emparé, & y a fait bâtir une Ville qui eſt déja ruinée. 491.

## H.

*HABITANS* de l'Empire de Maroc, compoſés de pluſieurs tribus de Maures, multipliées à l'infini, & réunies en deux claſſes principales. 97 à 102. Les Renégats font claſſe à part. 130. Ainſi que les Juifs. 131.

*Haique*, manteau de laine blanche qui ſert d'habit aux Maures. 106, 107.

*Hea*, Province du Royaume de Maroc, dans l'Empire de ce nom. 12.

Digitized by Google

*Hollande* ( *la République de* ) fait la paix avec Muley Abd-Allah. 454. Sidy Mahomet lui déclare la guerre ; & renouvelle la paix. 494, 495. Ses relations de commerce avec l'Empire de Maroc. 512 à 514.

*Huile* ; celle d'olive ſeroit abondante dans l'Empire de Maroc ſi l'extraction en étoit encouragée. 87. Celle d'Argan eſt préférée pour la cuiſine dans le ſud de l'Empire. 88.

## J.

*Jacob Almonſor*, Roi de Fez & de Maroc, de la Dynaſtie des Morabethoun, ſuccède à ſon père, étend ſon Empire juſqu'à Tunis, & conſerve la ſuprêmatie ſur l'Eſpagne. 275, 276. Fait conſtruire des Villes & Châteaux. 277. Paſſe en Eſpagne & bat l'Armée de Caſtille. 277, 278. Repaſſe en Afrique, diſſipe une révolte, s'empare de Maroc, & diſparoît. 278, 279.

*Jean* ( *Saint* ) ; les Maures font le feu de la Saint Jean. 224.

*Impôts* anciens & nouveaux. 245 & ſuivantes. Augmentés ſucceſſivement par Sidy Mahomet, cauſent une ſédition à Miquenès. 254. Et détournent les canaux du commerce. 470. *Idem.* 485.

*Joſeph ben Teſſfin*, Roi de Maroc, de la Dynaſtie des Morabethoun, fait conſtruire Maroc. 266. Fait la guerre au Roi de Fez. 267. Il eſt appelé en Eſpagne, où il remporte une victoire ſur Alphonſe VI. 268.

*Joſeph*, fils d'Abdul-Momen, de la Dynaſtie des Moa-

Digitized by Google

hédins, Roi de Fez & de Maroc, ſuccède à ſon père. 273. Eſt proclamé en Eſpagne, & perd une bataille. 274. Meurt devant Sanctaren, d'une chûte de cheval. 275.

*Joſeph*, de la Dynaſtie des Benimerins, Roi de Fez, ſuccède à ſon père, & s'empare du Royaume de Maroc. 282.

*Joſeph ben Jacob*, de la Dynaſtie des Benimerins, Roi de Fez, ſuccède à Artab ben Saïd, & envoie des ſecours au Roi de Grenade. 285.

*Juifs* de l'Empire de Maroc. Un Juif en vénération de ſainteté, également vénéré par les Brèbes & par les Juifs. 154. Oppreſſion de cette Nation, leurs mœurs & leurs uſages. 131 à 135. Un Juif que les Brebes reconnoiſſent pour Roi, mis à mort par Muley Archid. 345. Autre violence de ce Prince contre un autre Juif qui avoit eu à Maroc la principale adminiſtration de l'Etat. 351.

*Juſtice*, ſon adminiſtration dans l'Empire de Maroc. 170 à 176.

## L.

*Laines* (*les*) abondent dans l'Empire de Maroc, & ſont de bonne qualité. 135, 136.

*Lela Coneta*, mère de Muley Abd-Allah, fait proclamer ſon fils Empereur. 430. Fait le voyage de la Mecque, & à ſon retour préſente quatre eſclaves à ſon fils. 435, 436. Fait remonter ſon fils ſur le Trône. 439.

*Lions* (*les*) abondent dans l'Empire de Maroc; idées des Maures ſur la généroſité de cet animal. 141 à 145.

Digitized by Google

*Loix* & adminiſtration de la Juſtice. 170 à 176.
*Loueti* ( *l'Alcaïde* ), ſon influence ſur Muley Archid, époux de ſa fille. 348, 353, 354.

## M.

*Mahomet ben Achmet*, Chérif de la Province de Dara, forme le projet de s'emparer de la ſouveraineté, & envoie ſes enfans à la Mecque. 295. A ſon retour il les envoie à Fez, & leur indique les moyens d'exécuter ſes projets. 295 à 299. Aidé de ſes enfans, il combat contre les Portugais, & ſon aîné eſt proclamé Roi de Maroc. 300.
*Mahomet ben Naſſer*, de la Dynaſtie des Moahédins, après avoir ſuccédé à ſon père Jacob Almonſor, paſſe en Eſpagne, où il eſt défait par l'Armée Chrétienne. 280. Sa mort. 281.
*Mahomet* ( *Sidy* ), Chérif, actuellement ſur le Trône, paſſe au Gouvernement de Saffy, il parcourt les Provinces, s'empare de Salé & de Rabat. 457 à 462. Proclamé Empereur après la mort de Muley Abd-Allah, ſon père. 465. Règne de ce Prince. 465 & ſuivantes. Portrait de ce Souverain. 502 à 505.
*Mamore* ( *la* ), mauvais château du Royaume de Fez, ſur la rivière Sébou. 24. Pris ſur les Eſpagnols par l'Armée de Muley Iſmaël. 400.
*Marabout*, ſaint des Maures, allant à Maroc pour détrôner l'Empereur règnant, eſt arrêté & mis à mort au mechouar ou audience publique. 483, 483.

Digitized by Google

*Marchés publics* dans la campagne, appelés Socs, police qu'on y observe. 113 à 115.

*Mariages* des Maures des Villes. 210 à 214. De ceux de la campagne. 214. Des Noirs & Négresses esclaves. 217, 218.

*Maroc*, Royaume érigé en Empire par la réunion de plusieurs petits Royaumes. Sa position & son étendue. 5, 6. Ses Provinces. 9 à 16. Climat & terroir. 79 à 84. Fruits, productions & mines. 84 à 92. Ses Rois appelés à la souveraineté de l'Espagne Mahométane. 267, 268. Ils perdent cette souveraineté. 283. Cet Empire est affligé de la peste. 385, 386 & 454.

*Maroc*, ville capitale de l'Empire de même nom; sa fondation. 47 & 48. Sa description. 49 à 55. Fondée par Joseph Abu-Tessifin. 267. Assiégée & prise par Abdul-Momen. 272. Assiégée & prise par Jacob Almonsor, qui en fait abattre & passer une partie par le crible. 278, 279. Est assiégée inutilement par le Roi de Fez. 302. Les Montagnards s'en emparent, & élisent un Roi. 335. Il est détrôné par Muley Archid, qui s'empare de cette place. 350 à 351. Elle passe au pouvoir de Muley Achmet. 364. Est reprise par Muley Ismaël. 366. Muley Achmet y est proclamé de nouveau. 373. Après l'avoir reprise, Muley Ismaël y exerce bien des cruautés. 382. Est embellie par Sidy Mahomet. 469.

*Matamores*, puits creusés en terre, où les Maures enferment leurs Moissons. 218, 219.

*Maures* (*les*) & les Brèbes font la principale population de l'Empire. 97 à 101. Manière de vivre & de s'ha-

Digitized by Google

biller de ceux de la campagne. 102 à 114. Leur ignorance. 115 à 117. Ceux des villes ſe prétendent deſcendans des Arabes. 117 à 119. Leurs maiſons, leurs habits, leur luxe. 119 à 130. Leur religion. 145. Pélerinage à la Mecque. 156, 157. Leurs fêtes, aumône & hoſpitalité. 158, 159. Sciences. 177 à 186. Leur langage. 187 à 190. Caractère, mœurs & uſages. 190 à 225. Marient leurs enfans jeunes. 210. Leur humanité pour leurs eſclaves Nègres. 215, 216.

*Mazagan*, ville de la Province de Duquella, bâtie par les Portugais, ſous le nom de Caſtillo-Real. 34, 35. Aſſiégée & priſe par Sidy Mahomet. 489, 490.

*Mechouar*, audience publique à laquelle tous les ſujets & étrangers ſont admis. 166 à 169.

*Mediona*, château de la Province de Temſena. 74.

*Melille*, ville de la Province du Rif, Royaume de Fez, appartenant à l'Eſpagne. 17. Aſſiégée en vain par Sidy Mahomet. 492.

*Menſourice*, château de la Province de Temſena, Royaume de Fez. 31.

*Merini*, Chérifs de cette maiſon qui ont règné à Fez, & troubles qu'il y a eu ſous leur règne. 294 & ſuivantes.

*Miquenès*, ville capitale de l'Empire, Royaume de Fez, rétablie par Muley Iſmaël. 56. Sa deſcription & celle du Palais. 57 à 61. Muley Iſmaël y fait bâtir un ſuperbe Palais, & y fait ſa réſidence. 384, 385. Muley Abd-Allah y fait ajouter quelques fortifications. 434. Sédition dans cette Ville. 485.

Digitized by Google

*Moahédins* (*les*), Dynaſtie qui a ſuccédé aux Morabethoun. 272 à 281.

*Mogodor* ou *Sueṛa*, ville commerçante de la Province de Hea, Royaume de Maroc. 39 à 41. Conſtruite ſous le règne de Sidy Mahomet. 468. La plupart des établiſſemens de commerce y ſont réunis. 470.

*Morabethoun* (*les*), Dynaſtie qui a ſuccédé à la famille d'Edris après avoir chaſſé les Zenetes. 264 à 271. Ont règné également ſur les Mahométans Eſpagnols. 267, 268.

*Morbeya* ou *Om-Arbaym*, rivière de l'Empire de Maroc, qui ſépare la Province de Temſena de celle de Duquella. 33. On la paſſe à Bulahuan ſur des peaux de bouc remplies de vent. 77.

*Mohamet*, comme prononcent les Arabes & les Maures. Voyez *Mahomet*.

*Mules* (*les*) ſont d'un uſage général dans l'Empire de Maroc. 139, 140.

*Muley Abd-Allah* ſuccède à Muley Mahomet, ſon père; il fait périr deux de ſes frères & un neveu, & le troiſième eſt aſſaſſiné à Tremeſſen; ſa mort. 325 à 328.

*Muley Abd-Allhah*, fils de Muley Iſmaël, eſt élevé à l'Empire par les intrigues de ſa mère & par la faction des Noirs. 430. Son Armée eſt miſe en déroute; & par ſa férocité il ſoulève les eſprits contre lui. 431, 432. Il ſe remet en campagne, & éprouve des ſuccès & des revers. 433, 435. Il eſt dépoſé & forcé de fuir. 436, 437. Rappelé à l'Empire, il eſt encore dépoſé, & proclamé de nouveau. 440, 441.

Il

Il fait périr le Général des Noirs. 442. L'Armée le dépose encore. 445. Il eſt élu de nouveau par les Provinces du Sud, & confirmé à Miquenès. 447. Il eſt encore dépoſé & rappelé pour la cinquième fois; cette élection occaſionne des combats, & l'Empire reſte diviſé. 448, 449. Remis ſur le trône par la retraite de ſon Concurrent, il affoiblit la puiſſance des Noirs. 451, 452. Il fait conſtruire un palais près de Fez. 453. Il fait la paix avec l'Angleterre & la Hollande, & admet toutes les nations dans ſes ports, 454. La peſte ſe manifeſte dans ſes États. *Idem.* Poſtérité de ce Prince. 457. Sa mort & ſon caractère. 463, 465.

*Muley-Abd-El-Melek* ou *Moluc*, Roi de Fez, meurt dans ſa litière au moment où ſon Armée combat celle de Don Sebaſtien, Roi de Portugal. 329.

*Muley-Abd-el-Melek* ſuccède à ſon père Muley Sidon: il eſt dépoſé & aſſaſſiné. 332, 333.

*Muley-Abd-el-Melek* ſe révolte contre ſon père Muley Iſmaël. 418, 419. Après la mort de ce dernier, les provinces inclinent pour ce Prince; mais ayant perdu par ſa faute la confiance des troupes, il eſt forcé de ſe retirer. 424 à 426. Appelé à l'Empire par l'inconſtance des troupes, il eſt dépoſé trois mois après. 427, 428. Etant paſſé à Fez, il eſt remis à ſon frère qui le fait périr. 429.

*Muley Achmet*, Chérif de la province de Dara, Roi de Maroc, s'empare avec ſon frère, Roi de Sus, des provinces voiſines de Maroc; ils en refuſent l'hommage au Roi de Fez, & partagent leurs conquêtes. 300, 301. Ils repouſſent l'armée du Roi de Fez, & s'em-

parent de Tafilet. 302, 303. Brouilleries entre les deux frères, & Muley Mahomet reſte maître de Maroc & du ſud de l'Empire. 305 à 310. Muley Achmet eſt enfin exilé & mis à mort. 324.

*Muley Achmet* eſt proclamé Roi de Fez après la mort de ſon frère Abd-el-Melek ou Moluc ; il exige qu'on reconnoiſſe ſon fils Muley Chek pour ſucceſſeur ; ſa mort. 329, 230. Sa bonne harmonie avec Philippe II. *Ibid.*

*Muley Achmet Chek*, dernier des Princes de la maiſon de Merini, ſuccède à ſon frère Muley el-Valid, eſt mis à mort par les montagnards révoltés. 333, 334.

*Muley Achmet Deby* ſuccède à l'Empire après Muley Iſmaël, ſon père, & eſt proclamé par les ſoldats. 421, 422. N'eſt occupé que de ſes tréſors & de ſes plaiſirs. 422, 423. Malgré ſes libéralités, ſon abrutiſſement indiſpoſe les eſprits. 424, 425. Il eſt publiquement dépoſé. 427. Rappelé à l'Empire, il fait périr ſon frère Abd-el-Melek, & meurt lui-même peu de jours après. 428, 429.

*Muley Achmet*, neveu de Muley Iſmaël, proclamé Roi à Maroc après Muley Archid. 364. La ville de Fez l'ayant appelé, elle implore la clémence de Muley Iſmaël. 367, 368. Eſt de nouveau reçu & proclamé à Maroc. 372, 373. Attaqué par Muley Iſmaël, il le force de ſe retirer, & perd enſuite la bataille. 376. Eſt expoſé à être pris par une trahiſon. 378. Il cède Maroc par la médiation de Muley Haran, ſon oncle. 381.

*Muley Ali*, appelé Muley Chek, chef de la maiſon régnante, élu Roi de Tafilet, eſt reconnu par les pro-

Digitized by Google

vinces, à la réſerve de Maroc. 341. Il meurt après le règne le plus heureux. 343.

*Muley Aly* proclamé à l'Empire par la dépoſition de Muley-abd-Allah, fait la recherche du tréſor, & préſente aux Noirs ce qui s'y trouve. 437, 438. Il eſt dépoſé, & Muley-abd-Allah rétabli. 439.

*Muley Ali*, fils aîné de l'Empereur règnant, refuſe d'accepter l'Empire du vivant de ſon père. 485. Sa mort & ſon éloge. 500 à 502.

*Muley Bouſſen*, fils de Muley Achmet Deby, ſe met ſur les rangs pour ſuccéder à l'Empire. 430.

*Muley Buhaçon*, Prince de Gomera, aidé de Sala Reys, s'empare de Fez, & y eſt proclamé Souverain. 318 à 321. Eſt tué dans un combat. 323.

*Muley Archid* ſe révolte contre ſon frère Mahomet; deux fois arrêté il s'échappe, parcourt les montagnes, s'empare des richeſſes du Commandant, & ſucceſſivement de Tafilet & de l'Empire où il exerce beaucoup de cruautés. 340 à 353. Il va combattre les montagnards, ſe lie avec eux, & ſe donne des ſoins pour accumuler un tréſor. 354 à 358. Il prévient une conſpiration; & ſon armée s'empare de ſon Neveu qui s'étoit révolté contre lui; ſe rend à Maroc où il meurt. 359 à 362. portrait & cruautés de ce Prince. 363.

*Muley Chek* en concurrence avec ſon frère Muley Sidan, a recours au Roi d'Eſpagne Philippe III, auquel il cède la ville de l'Arrache. 331.

*Muley Chek*, fils de Crom-el-Hage, ſuccède à cet Uſurpateur, & épouſe la fille de Muley Labes. 337. Il eſt détroné par Muley Archid, qui le fait traîner dans les rues de Maroc. 350.

*Muley Dris* passe à Maroc avec Sidy Mahomet. 459. Il lui confie une partie de l'administration. 474. Son caractère, sa mort. 475, 476.

*Muley-el-Walid* succède à son frère Abd-el-Melek; il fait étrangler son frère Semen qui a suscité une sédition. Sa mort. 333, 334.

*Muley Haran* passe à Fez après la mort de Muley Archid, & trouve Muley Ismaël proclamé. 363, 364. s'empare de Tafilet, & y est reconnu pour souverain. 364. Se rend médiateur entre Muley Ismaël & Muley Achmet, & est dépouillé du royaume de Tafilet. 381, 382.

*Muley Ismaël* succède à Muley Archid, s'empare de Maroc, & fait périr le Gouverneur. 362 à 364. Est abandonné de ses troupes qu'il est obligé de gratifier. Il va au secours de Maroc, fait des expéditions dans les montagnes où il exige des contributions. 367 à 371. Il se rend à Maroc, découvre une conspiration. Cottoie le Mont Atlas, revient sur Maroc, & est forcé de se retirer. 373 à 375. Après avoir rallié son armée, il attaque son neveu, & le force à rentrer dans Maroc qu'il assiège. 376, 377. Ruses & violences de ce Prince pour entretenir son armée. 378 à 380. Il se rend maître de Maroc par la médiation de son frère qu'il dépouille du royaume de Tafilet. 381, 382. Il passe dans les montagnes pour assoupir une révolution. 383. Fait bâtir le palais de Miquenès. 383, 384. Il forme une armée de Noirs. 391 à 394. Fait embellir son palais. 395. Fait assiéger Tanger, & forme des vues sur Tremessen. 395 à 397. Son armée

Digitized by Google

se rend maîtresse de la Mamore. 400. Il s'empare de l'Arrache, & fait peupler Tanger abandonné par les Anglois. 402, 403. Forme des projets sur Ceuta. 404. 405. Passe du côté d'Alger, & est battu par les Algériens. 409. Son fils Muley Mahomet s'étant révolté, il envoie Muley Zidan contre lui : il le fait passer à son père qui le fait mourir. 410 à 412. Muley Zidan s'étant révolté à son tour, il employe des ruses pour l'attirer à sa cour ; il le fait mourir par l'entremise de ses femmes, & il fait mourir ensuite les femmes de ce Prince. 415 à 418. Son fils Abd-el-Melek se révolte à son tour. 418, 419. Mort de Muley Ismaël. 419, 429.

*Muley Mahomet*, Roi de Maroc, fait la guerre à Muley Oatas, Roi de Fez ; le détrone & fait périr ses enfans. 310 à 317. Cette usurpation lui attire des ennemis, & il perd le royaume de Fez. 318 à 321. Il va soumettre les Brebes, & il est tué. 324.

*Muley Mahomet* surnommé le Negre, succède à son père Muley-abd-Allah, & est détroné par son oncle Muley-abd-el-Melek. 328, 329. Il passe à Lisbonne pour réclamer l'appui de Don Sebastien ; il sert dans son armée, & périt en passant une rivière. *Idem.*

*Muley Mahomet*, second Prince de la Maison régnante, succède à Muley Chek, son père ; son règne est troublé par la révolte de Muley Archid. Il prend les armes contre ce dernier ; tombe malade & meurt. 343 à 347.

*Muley Mahomet*, fils de Muley Ismaël, se révolte contre son père. 409, 410. est battu par Muley Zidan qui l'envoie à Miquenès où son père le fait mourir. 411 à 413.

*Muley Mahomet*, Oul de Lariba, élevé à l'Empire & dépoſé en même tems. 441. Il eſt rappelé au trône ; il attaque les Brebes, & ne pouvant payer les troupes, il eſt dépoſé. 445 à 447.

*Muley Muſtadi* proclamé Empereur & dépoſé preſqu'en même tems. 448. Par une diverſité d'intérêts l'Empire reſte diviſé. 449. Reçu à Salé & non à Rabat qu'il aſſiège inutilement, il abandonne la couronne. 449. à 451. Sa mort 459.

*Muley Oatas*, Chérif de la maiſon de Merini, Roi de Fez, eſt battu, détroné & mis à mort ainſi que ſes enfans, par Muley Mahomet. 310 à 317.

*Muley Sidan* ſuccède à Muley Achmet, & après divers combats avec ſes frères, il reſte maître de l'Empire; ſa mort. 331, 332.

*Muley Yezid*, fils de l'Empereur règnant, très-adroit aux exercices militaires des Maures. 202, 203. Eſt proclamé à l'Empire à Miquenès par une révolution qui n'a eu aucune ſuite. 485, 486.

*Muley Zidan*, fils de Muley Iſmaël, prend ſon frère Muley Mahomet, & l'envoie à Miquenès. 411, 412. Il s'empare de Tarudant, & y commet toutes ſortes d'excès, ainſi qu'à Ste. Croix. 414. Eſt rebelle à ſon père, & eſt étouffé par ſes femmes. 415 à 417. Son tombeau ſert d'aſyle aux criminels. 417, 418. Les femmes de ce Prince appelées à Miquenès, y ſont miſes à mort. 418.

*Muley Zin* proclamé Empereur par les ſoldats, ne règne qu'un inſtant. 447.

*Mulluvia*, rivière qui ſépare le Royaume de Maroc de celui d'Alger. 17.

Digitized by Google

## N.

*Noirs*, Soldats enrégimentés, créés par Muley Iſmaël. 391 à 394. Leur pouvoir après la mort de ce Prince. 421. Proſcrits par Muley-abd-el-Melek, ils le dépoſent & diſpoſent à leur gré de l'Empire. 425 à 428. & ſuiv. Sacrifiés à la politique de Muley-abd-Allah. 451, 452. Font une révolution à Miquenès. 484 à 486. Sont licenciés en partie. 488.

*Noirs ou* Nègres eſclaves domeſtiques des particuliers, ſont traités avec plus d'humanité que ceux de nos colonies. 214 à 216. Leurs fêtes, leurs mariages. 217, 218.

## P.

*Paix* propoſée par l'Empereur de Maroc à toutes les Puiſſances commerçantes, qui y ajoutent peu de confiance. 523, 524.

*Peſte*, elle ſe manifeſte & fait bien des ravages ſous Muley Iſmaël. 385. Ainſi que ſous Mulley-abd-Allah. 454.

*Philippe II*, Roi d'Eſpagne, entretient la bonne harmonie avec Muley Achmet, Roi de Fez, qui lui fait remettre le corps de Don Sebaſtien. 330.

*Philippe III*, Roi d'Eſpagne, accorde des ſecours à Muley Chek, & reçoit pour ſûreté la ville de l'Arrache. 331.

*Pierre le Cruel*, Roi de Caſtille, favoriſe la révolte d'Abu-Henon contre ſon père. 290.

*Portugais* (les) ont fait conſtruire Mazagan. 34. Sont maîtres d'une partie de cette côte. 296, 297. Perdent Ste. Croix. 300. Rachat de ceux pris après la bataille



Digitized by Google

d'Alcaſſar. 330. Paix entre la Cour de Portugal & celle de Maroc. 524.

*Poudre d'or* & autres richeſſes que les Maures tiroient de l'Afrique dans les anciens tems. 94 à 96.

## Q.

*Quiviane*, montagnes de la province du Rif, où commandoit Aly Soliman. Il en eſt chaſſé par Muley Archid qui le fait périr. 344 à 346.

## R.

*Rabat* & Salé, villes de l'empire de Maroc, royaume de Fez, ſur l'embouchure de la rivière de Salé, propres au commerce. Deſcription de Rabat & des environs. 27 à 31. Refuſe de reconnoître Muley Muſtadi, & ſe brouille avec Salé qui le reconnoît. 449, 450. Ses forts rétablis. 469. Forcée de ſe rendre à Sidy Mahomet, elle eſt traitée avec quelque rigueur. 461, 462. Ce Prince prend une partie de ſon territoire, & y fait conſtruire une ville. 490, 491.

*Ramna*, province du royaume de Maroc, dans l'empire du même nom, faiſant partie de celle d'Eſcura. 13, 14.

*Récolets eſpagnols* (les) ont des hoſpices à Maroc & à Miquenès. 60.

*Revenus* de l'Empereur de Maroc. 245 à 250. Anciens impôts. 250 à 253. Nouveaux impôts. 254, 255.

*Reines* (les), femmes de l'Empereur, ou dames; on donne à la première le nom de grande Reine. 480, 481.

*Rif* (le), province du royaume de Fez, empire de Maroc. 9.

*Rio Salado*, rivière d'Eſpagne, près d'Algéſire, où

Digitized by Google

l'armée des Rois de Grenade & de Maroc a été défaite par celle de Caſtille & de Portugal. 288.

*Riperda* (le duc de) paſſe à Maroc ; ſes vues, ſes négociations, ſa mort. 457, 458.

*Rois* (les) de Fez, Maroc, Sus, &c. de différentes Dynaſties. 256. & ſuivantes.

## S.

*Saffi*, ville commerçante de la province d'Abda, royaume de Maroc. Les Portugais en ont été les maîtres, & l'ont abandonnée dans le dix-ſeptième ſiècle. 37. Sidy Mahomet en fut gouverneur du vivant de ſon père, & il y avoit alors pluſieurs établiſſemens européens. 457, 458.

*Saints* (les) en grande vénération parmi les Maures. 146 à 155. peu reſpectés par Muley-abd-Allah. 431, 442, 443, 464, 465.

*Sainte-Croix*, ville & port de la province de Sus, royaume de Maroc. 42. Priſe par le Cherif Muley Mahomet. 304.

*Sala-Reys*, Capitaine algérien, donne du ſecours à Muley Buhaçon pour s'emparer de Fez. 318 à 321.

*Salé*, ville maritime de la province de Benyhaſſen, royaume de Fez ; ſa deſcription. 25, 26. Ne ſont qu'une avec Rabat qui eſt au ſud de la rivière. 26, 27. Sa rade dangereuſe en hiver. 31. A eu ſon gouvernement particulier, & faiſoit la courſe pour ſon compte. 239, 240. Variations qu'éprouve la barre de cette rivière. 241. En guerre avec la ville de Rabat à l'occaſion de Muley Muſtadi. 449, 450. Se rend à Sidy Mahomet. 460.

Digitized by Google

*Salétins* (les) ont été renommés pour la course. 239 à 242. Une division de Corsaires mise en fuite par une frégate toscane. 243. Indépendance des Salétins sous Muley Ismaël. 459.

*Sangliers* (les) communs dans l'empire de Maroc. 144, 145.

*Sauterelles* (les), ravages qu'elles font dans l'empire de Maroc. 81, 495 à 499.

*Sebastien* (Don), Roi de Portugal, passe en Afrique avec son armée; perd la bataille & la vie. 329.

*Seïd Barrax*, dernier Roi de Maroc, de la race des Moahedins, proclamé & assassiné peu de jours après. 281.

*Suède* (la) fait la paix avec l'empire de Maroc. 517.

*Sugulmesse*, ville & royaume qui fait partie de celui de Tafilet. 79.

*Sus*, province & nom d'un Royaume dans l'empire de Maroc. 517.

## T.

*Tafilet*, ville & royaume de l'empire de Maroc. 15. Idée de ce Royaume. 78, 79. Muley Cherif, un de ses Rois, devient maître de l'Empire. 341.

*Talbes* (les) ou Gens de loi, administrent la justice. 170. Sont les seuls instruits. 178. Tiennent lieu de médecins. 180. Du côté du sud, ils sont adonnés à l'astrologie & à la magie. 186 à 221.

*Tanger*, ville maritime de la province du Garb, royaume de Fez. 20. Prise par les Portugais. 293. Incursions contre cette place cédée aux Anglois. 386 à 395. Abandonnée par ces derniers, reste au pouvoir de Muley Ismaël. 402, 403.

Digitized by Google

*Tanſif*, rivière de la province d'Abda, près de Saffy. 38.
*Tariſe*, ville d'Eſpagne en Andalouſie, cédée par le Roi de Grenade à celui de Maroc, priſe par Sanche III. 284. Aſſiégée par le Roi de Grenade, ſecourue par ceux de Caſtille & de Portugal. 288.
*Tarudant*, ville de la province & Royaume de Sus, empire de Maroc. 47.
*Tedla*, province du royaume de Fez, empire de Maroc. 14.
*Temſena*, province du royaume de Fez, empire de Maroc. 10.
*Tentes* des Maures; leur forme. 103.
*Tetuan*, ville de la province de Garb, royaume de Fez. 18. a été la réſidence de pluſieurs Conſuls européens. *Id.*
*Teza*, château de la province de Rif, royaume de Fez. 74.
*Tigres* (les), abondent dans l'empire de Maroc. 141.
*Timour & Ben-Timour*, Peuples des Montagnes de l'Atlas. 101.
*Tite*, ancienne ville dont il reſte des ruines, province de Duquella, royaume de Maroc. 34.
*Toſcane* (la Cour de) & celle de Vienne font la paix avec l'Empereur de Maroc. 522.
*Troupeaux* (les) ſont les richeſſes des Maures. 135.

## V.

*Valedia*, petite ville de la province de Duquella, royaume de Maroc. 36.
*Velès de Pegnon*, petit fort iſolé de la province de Rif, royaume de Fez, appartenant à l'Eſpagne. 18.
*Veniſe* (la République de) fait la paix avec l'Empereur de Maroc. 517, 518.

Digitized by Google

## APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Recherches hiſtoriques ſur les Maures & l'état préſent de l'Empire de Maroc*, par M. DE CHÉNIER, chargé des affaires du Roi. Cet Ouvrage eſt le fruit d'un long ſéjour de l'Auteur dans les pays qu'il fait connoître. A portée d'être inſtruit de tout ce qu'ils offrent de curieux en hiſtoire, en politique, en religion, il n'a négligé aucun détail intéreſſant ſur un peuple dont l'exiſtence date de la naiſſance du monde ; il le ſuit dans tous les pays qu'il a parcourus ou conquis, & dans leſquels il a laiſſé les monumens les plus curieux pour les ſciences & les arts. Cet Ouvrage ne doit point être confondu avec ces collections qu'on nous donne ſous le nom de *Voyages*, & dont le but eſt moins d'éclairer le lecteur, que de l'amuſer aux dépens même de la vérité. Le ſage Auteur de cette Hiſtoire préſente ſous le nom modeſte de conjectures, tout ce qu'il n'a pas été dans le cas d'approfondir, & n'affirme que ce qui lui paroît appuyé ſur des preuves raiſonnables & ſolides.

A Paris, ce 20 janvier 1786.

GUIDI, Gentilhomme ordinaire du Roi, & Cenſeur Royal.

## PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris,

Digitized by Google

Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur DE CHÉNIER, chargé de nos affaires, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage intitulé : *Recherches hiſtoriques ſur les Maures & l'état préſent de l'Empire de Maroc*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilège pour ce néceſſaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume ; Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du préſent privilège pour lui & ſes hoirs à perpetuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à perſonne ; & ſi cependant il juſteoit à propos d'en faire la ceſſion, l'acte qui la contiendra ſera enregiſtré en la Chambre ſyndicale de Paris, à peine de nullité, tant du privilège ſiue de la ceſſion ; & alors, par le fait ſeul dela ceſſion enregiſtrée, la durée du privilège ſera réduite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, ſi l'Expoſant décède avant l'expiration deſdites dix années ; le tout conformément aux articles IV & V de l'arrêt du Conſeil du 30 août 1777, portant réglement ſur la durée des privilèhes en Librairie. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangère dans aucun lieu de notre obéiſſance ; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ſes hoirs ou ayans cauſe, à peine de ſaiſie & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état, en cas de récidive ; & de

---

Digitized by Google

tous dépens, dommages, intérêts, conformément à l'arrêt du Conseil du 30 août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que les Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux règlemens de la Librairie, à peine de déchéance du présent Privilège ; qu'avant de l'exposer en vente le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le sieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit sieur HUE DE MIROMESNIL. Le tout à peine de nullité des Présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit exposant & ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue duement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le

Digitized by Google

dix-septième jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt sept, & de notre règne le treizième.

Par le ROI, en son Conseil.

LE BEGUE.

*Registré sur le Registre XXIII de la Chambre royale & syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 481. fol. 149. conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires prescrits par l'arrêt du Conseil du 16 avril 1785. A Paris, le premier Février 1787.*

*NYON l'aîné, Adjoint.*

Bibliothèque Saint-Sulpice Melchior

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2500,- (1-3)
Juin 85
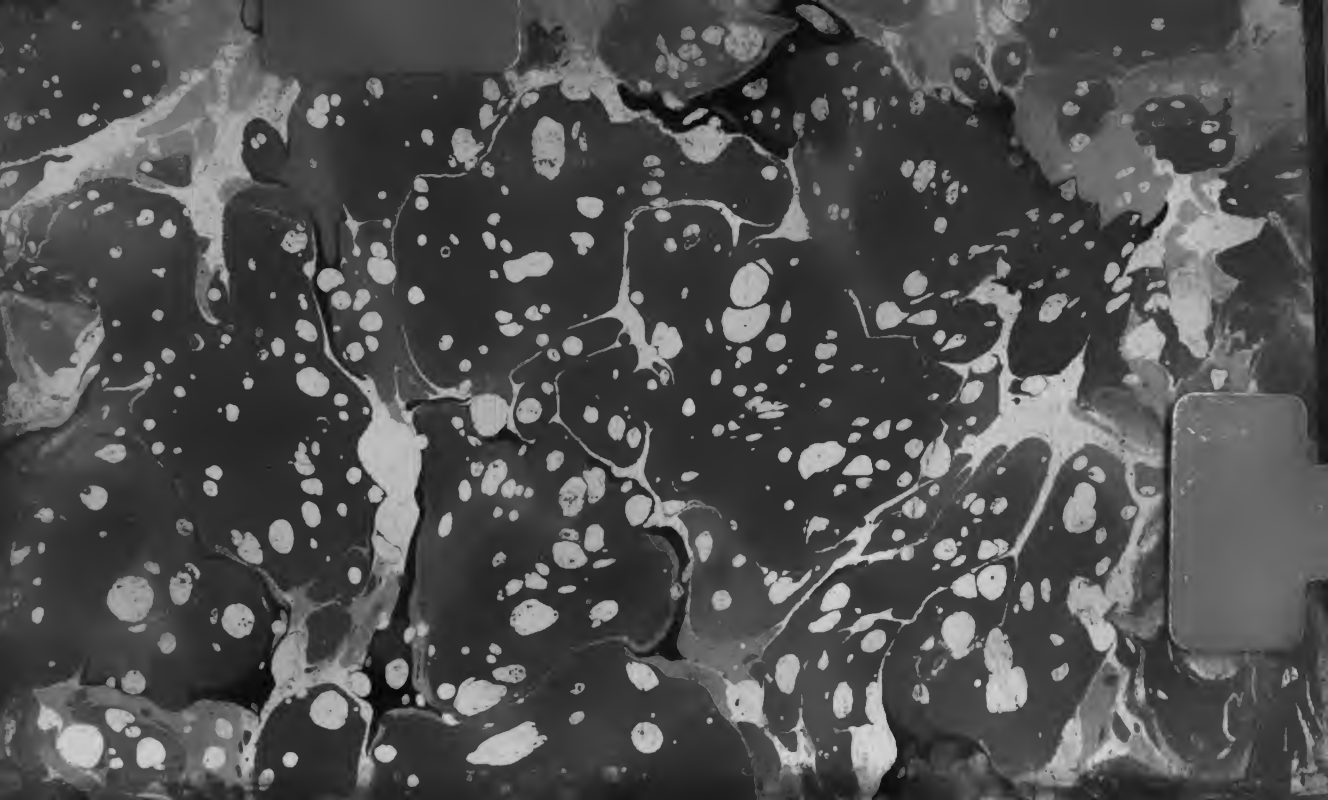
Digitized by Google